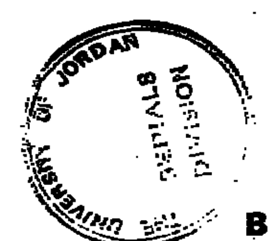
هكذا من الاصل

« Sans visa » : Cendrars dans le Transsibérien

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14855 – 7 F

SAMEDI 31 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le « compromis » danois

IL faudra attendre, pour connaître très exactement les intentions des Danois à propos du traité de Maastricht, que leur ministre des affaires étrangères vienne les expliquer lors de la tournée qui l'amènera notamment la semaine prochaine à Paris. Le Parlement danois devait approuver, vendredi, un texte qualifié de « compromis national », que le gouvernement minoritaire de Copenhague est supposé défendre auprès de ses onze partenaires. Il définit le statut particulier que réclame le royaume dans la Communauté pour revenir sur son rejet du traité de Maastricht lors du référendum du 2 juin.

Dans son état actuel, ce texte reflète une position dure – celle de l'opposition sociale-démocrate, favorable au « oui » mais obligée de tenir compte du désaveu de ses électeurs. Le premier ministre, M. Poul Schlüter, puis le Foreign Office ont déjà indiqué qu'elle était difficilement acceptable par les autres pays. M. Jacques Delors a de son côté rappelé, jeudi, les limites de l'exercice : il ne saurait y avoir de renégociation, la solution ne peut résider que dans l'adoption par les Douze de « déclarations interprétatives » concernant le Danemark, pas dans une modification du traité de Maastricht proprement dit.

LE mémorandum danois comporte à cet égard plusieurs ambiguïtés. Il ne réclame pas explicitement de renégociation, mais semble remettre en cause plusieurs éléments-clés de la future Union européenne, ce qui revient au même. C'est le cas, notamment, à propos de l'élaboration d'une politique de défense commune et de l'adoption à terme d'une monnaie européenne unique. Sur ce dernier point, il va au-delà de la clause d'exemption dont les Britanniques pourront user le moment venu et paraît réclamer la possibilité d'exclure dès maintenant tout passage à la monnaie unique. Les autres Européens sont prêts à consentir aux Danois la faculté de reporter leur décision sur ce point, comme dans le domaine de la défense. Ils ne sauraient en revanche accepter que Copenhague récuse, sur le fond, ces deux objectifs.

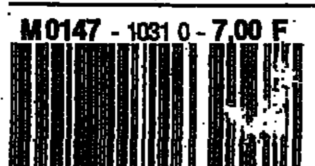
Le traité est suffisamment souple pour que des arrangements soient trouvés. Sur le passage à la monnaie unique, un protocole prévoit déjà que le Danemark pourra consulter ses électeurs par référendum. Quant aux étapes qui doivent précéder cette phase, le mémorandum ne les remet pas en question : il accepte notamment les efforts demandés dans le cadre de la « convergence » des politiques économiques.

EN matière de défense, le traité de Maastricht prévoit que les décisions seront prises à l'unanimité, ce qui garantit à chaque Etat sa souveraineté de décision. Celle-ci est également garantie pour ce qui touche à la politique commune des visas et de lutte contre la criminalité. Enfin, pour ce qui est de la citoyenneté européenne, la principale disposition du traité (le droit de vote des Européens aux élections locales) a déjà été adopté depuis plusieurs années au Danemark.

Le « compromis national » danois enfonce donc des portes ouvertes, en même temps qu'il comporte des remises en cause de fond, inacceptables pour les autres. Il est à ce stade essentiellement à usage interne, ce qui explique sans doute ces incohérences. Avec un peu de temps et compte tenu de la fermeté avec laquelle les onze autres gouvernements, britannique compris, défendent l'essentiel (pas de renégociation du traité), on peut espérer qu'il se transformera en « compromis européen ».

Lire nos informations page 4

M 0147 - 1031 0 - 7,00 F



Une concession de M. Eltsine à l'opposition

Pays baltes : suspension du retrait des troupes russes

Le président Eltsine a ordonné, jeudi 29 octobre, de suspendre le retrait des troupes russes stationnées dans les pays baltes jusqu'à la signature d'accords portant sur « la protection sociale » des militaires russes dans ces trois Etats. Ce durcissement semble avant tout destiné à enrayer la montée de l'opposition nationaliste en Russie, dont le nouveau Front de salut national vient d'être interdit.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

En raison de sa *« profonde inquiétude »* concernant le sort actuel des minorités russophones dans les pays baltes, M. Boris Eltsine a décidé, jeudi 29 octobre, de suspendre le retrait des troupes russes encore stationnées en Lituanie, en Lettonie et en Estonie.

Le président russe a ordonné au gouvernement de préparer, dans un délai de trois jours, des accords temporaires avec ces trois pays permettant de définir un échéancier pour le départ des troupes de l'ex-armée soviétique (entre 120 000 et 150 000 hommes au total, sans compter leurs familles) mais aussi d'accompagner ce retrait de mesures sociales en faveur des soldats et de leurs familles.

Moscou a également l'intention de porter une nouvelle fois le dossier des discriminations dont seraient victimes les russophones des pays baltes devant les instances internationales, l'ONU en particulier.

Cette décision du président russe, qui risque de provoquer de fortes réactions dans les pays baltes, surprend davantage par ses motivations et ses attendus que par son contenu concret.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Attaques répétées de l'UNITA

Angola : la guerre civile menace de reprendre

La guerre civile menace de reprendre en Angola. Le mouvement de M. Jonas Savimbi, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), multiplie les attaques. Jeudi 29 octobre, après avoir bombardé la ville de Caala, l'UNITA a assiégé la résidence du gouverneur de Huambo, capitale des hauts plateaux, où M. Savimbi s'était retiré le 5 octobre, au lendemain de sa défaite électorale.

La situation ne cesse de se dégrader en Angola depuis les élections controversées du mois dernier. A Luanda, les discussions pour tenter d'éviter la reprise de la guerre civile piétinent.

La population se prépare au pire. Treize personnes au moins ont été tuées aux abords de la capitale par des tirs de mortiers et d'artillerie, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, des soldats de l'UNITA ayant tenté, selon le gouvernement, de s'emparer d'un dépôt de munitions de l'armée de l'air près de l'aéroport.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi matin à Pretoria, le chef de la diplomatie sud-africaine, M. Pik Botha, a catégoriquement démenti une information publiée le jour même par le quotidien anti-apartheid *New Nation*, selon laquelle une unité sud-africaine aurait pénétré en Angola, dans le cadre d'un plan secret visant à contraindre le président Jose Eduardo Dos Santos à accepter un partage du pouvoir avec l'UNITA.

L'Afrique du Sud avait militairement soutenu l'UNITA durant la guerre civile. Selon M. Botha, qui a récemment tenté une médiation entre M. Dos Santos et M. Savimbi, cette information est *« dénuée de la moindre vérité »*.

Lire page 3 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

Les Maliens de Vincennes relogés

Les Maliens mal logés qui occupaient les abords du château de Vincennes ont été emmenés, le 29 octobre, vers des sites d'Ile-de-France, où des logements provisoires leur ont été proposés.

Cinq mois

par Robert Solé

A chacun ses Maliens. En 1987, Charles Pasqua avait associé son nom, pour longtemps, à une opération de police spectaculaire visant à renvoyer chez eux cent un clandestins.

En 1992, le gouvernement socialiste de Pierre Bérégovoy déploie des centaines de CRS et gendarmes, au petit matin, pour évacuer des familles qui campaient sur l'esplanade du château de Vincennes.

Lire la suite et l'article de MARC-AMBROISE RENDU page 13

Bardera, ville-cimetière de Somalie

Malgré une aide humanitaire accrue aux victimes de la famine, le pays ne cesse de s'enfoncer dans le chaos

En dépit d'une démarche des pays membres permanents du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali a accepté, le 29 octobre, la démission de M. Sahnoun, envoyé de l'ONU en Somalie, et a nommé un diplomate irakien d'origine kurde, M. Kittani. Le départ de M. Sahnoun, qui avait critiqué la lenteur des opérations de l'ONU, risque de perturber davantage l'organisation de l'aide à la population.

BARDERA

de notre envoyé spécial

Ville-cimetière, Bardera enterre quelque deux cents des siens chaque jour. Fantômes décharnés, des femmes en guenilles creusent des tombes à l'ombre de rares épineux. Un enfant, une mère, une épouse – les hommes sont à la guerre – ont rejoint, les heures précédentes, le paradis des affamés. Le visage mangé de mouches, les survivants n'ont plus de larmes pour pleurer. Leur tour viendra. Ils l'attendent, stoïques, sous un soleil brutal, voilé de temps à autre par une rare averse.

A 350 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio, Bardera résume le calvaire de la Somalie : la violence sans frein des clans qui se disputent le pays, les ravages de la faim et l'impuissance de la communauté internationale.

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite et nos informations page 3

Somaliens et Maliens

POUR OBTENIR QUELQUE CHOSE, KOUCHNER, C'EST AUTREMENT PLUS EFFICACE QUE VERGÈS !

RIZ

PLANTU

La privatisation partielle de Rhône-Poulenc

Le gouvernement à la recherche d'une nouvelle stratégie à l'égard des entreprises nationales.

lire page 20 les articles de MICHEL NOBLECOURT et de PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Plutonium : le cargo japonais en rade de Brest

L'« Akatsuki-Maru » a fait escale à Brest avant de se rendre à Cherbourg pour charger du plutonium.

Lire nos informations page 13 et la page « Point », sur les risques du plutonium page 14

SUPPLÉMENT ITALIE

La nouvelle donne

L'Italie se remet en question. Les partis politiques sont traversés par de nouveaux courants. Le gouvernement a lancé un plan d'austérité draconien et revu ses méthodes de lutte contre la Mafia.

pages 7 à 10

POINT DE VUE

Haute Cour et déficits juridiques

par Georges Vedel

Est-il juste que le docteur Garretta ne soit condamné « qu'à » quatre ans de prison ? Est-il juste que l'institution de la Haute Cour de justice fasse obstacle à des poursuites contre les ministres ? Telles sont, entre autres, les questions que posent les victimes du sang contaminé et, avec elles, de larges secteurs de l'opinion publique.

En réalité trois problèmes s'enchevêtrent dans cette controverse : celui de la responsabilité des ministres ; celui de la Haute Cour de justice ; celui de la répression des atteintes à la vie humaine.

Distinguons-les pour y voir plus clair.

La responsabilité pénale s'attache à des infractions définies avec précision ; elle entraîne des peines qui vont de l'amende à la réclusion perpétuelle. La responsabilité politique s'attache à des « fautes » politiques, insusceptibles de définitions mais jugées telles par les citoyens ou leurs représentants ; leur sanction est la perte ou l'éloignement du pouvoir.

Historiquement, la responsabilité politique est un substitut de la responsabilité pénale. Elle est née au dix-huitième siècle quand les ministres anglais, menacés d'un « impeachment » lancé par la Chambre des communes qui pouvait entraîner devant la Chambre des lords une condamnation à la prison ou à l'échafaud, préférèrent donner préventivement leur démission lorsqu'ils entraient en conflit avec les députés.

Bien que cette intervention de la responsabilité ministérielle soit toute empirique, il faut bien comprendre sa logique. Le ministre à qui l'on ne peut reprocher ni crime ni délit au sens pénal du mot n'est pas pour autant innocent au point de vue politique. Les excuses qu'il pourrait invoquer devant le juge pénal n'ont pas cours dans une autre enceinte.

Lire la suite page 12

► Georges Vedel est ancien membre du Conseil constitutionnel.

AU COURRIER DU Monde

AFRIQUE

Les Touaregs meurent en silence

PROMPTES à se mobiliser quand les intérêts économiques sont en jeu – est-il besoin de rappeler la guerre du Golfe ?, – les institutions internationales font soudainement preuve de torpeur quand des exactions sont commises dans des contrées stériles. Les atermoiements manifestés durant la crise yougoslave, la « résistance passive » de l'ONU, enlisent cette guerre dans un *statu quo* intolérable. Mais que dire des Touaregs, ces hommes des sables, *exterminés* au Niger et au Mali, au nom de la raison d'Etat ? Nomades, ils n'ont que leurs pieds pour marcher... mais que leur reste-t-il quand on les ampute ? Etouffés dans l'immensité des sables, ils ne font heureusement pas de bruit quand ils *meurent. Ils disparaissent proprement*, comme un château de sable emporté par les vents. Sans que leur dernier souffle ne vienne parasiter nos consciences.

Et la France ? Alors que des pouvoirs militaires s'abritent derrière des gouvernements civils pour justifier l'anéantissement d'un peuple, comment la France peut-elle fermer les yeux devant de telles « démocraties » sanguinaires ? Comment peut-elle continuer à entretenir des relations diplomatiques avec des Etats qui gouvernent à coups de grenades ? Comment peut-elle rester muette devant des exactions qui mettent en évidence sa responsabilité ? Si elle n'avait conduit le Niger et le Mali vers l'indépendance, si elle n'avait légitimé des frontières fantasques, tracées arbitrairement, peut-être le Soudan et les régions sahariennes permettraient-ils encore au nomade de dormir à la belle étoile.

Que dire enfin des médias qui, promptes à dénoncer le « génocide » touareg quand il reste une manchette dans la rubrique « Faits divers », nous resservent invariablement les *mêmes ingrédients* : la thèse esclavagiste, le rapport dominant/dominé et l'image de l'« homme bleu » mythique, enturbanné dans son cheich et perché sur son méhari blanc. Les images d'Epinal font toujours recette. Car comment ne pas titiller nos *consciences quand on nous apprend* la disparition de nos clichés jalousement conservés dans nos albums photos. Le Sahara sans Touareg, c'est comme un steak sans poivre : insipide.

Il ne s'agit pas de sauver nos belles dunes blondes et nos bivouacs étoilés. Il ne s'agit pas de sauver une poupée de chiffons, un costume d'apparat, mais de sauver des hommes.

Ne pas poser la question touarègue, c'est oublier qu'un Touareg, lui, ne pleure jamais... ■

SANDRINE FLAHAULT
Paris

RESPONSABILITÉ

Cheminots et lampistes

L'ÉMOTION suscitée par la catastrophe de la gare de Lyon ne doit pas cacher au public les progrès accomplis par la justice en cette sorte d'affaire.

Sous la IIIe République, on aurait vu une cascade de démissions : du ministre des transports, du directeur des chemins de fer, des responsables de la sécurité, etc. Aujourd'hui, le procès qui s'ouvre dans la sérénité a permis :

1° d'éviter ces démissions *injustes (le ministre a seulement* changé de département) ;

2° de trouver les responsables directs de la catastrophe : une femme de ménage, affolée de ne pas voir le train s'arrêter à la gare où l'attendaient ses enfants en bas âge ; un contrôleur arrivé cinq minutes en retard.

Bien sûr de mauvais esprits feront remarquer que, les motifs de l'un et de l'autre auraient-ils été valables, l'accident se serait tout aussi bien produit. Mais qui ne voit que, grâce à ces inculpations, les employés n'arriveront plus en retard (comme le font les trains) et que personne n'osera plus tirer l'alarme (qu'on pourra dès lors supprimer tout à fait) ?

Les morts de la gare de Lyon sauront alors que leur sacrifice n'a pas été inutile et les dirigeants de la SNCF pourront dormir tranquilles. ■

JACQUES FLAMANT
Montpellier

DROGUE

Le trafic de Nice Village

DANS *le Monde* du 23 octobre, vous rapportez les propos de M. Paul-Louis Aumeras, procureur de la République, qui déclare, d'une part, être *« frappé par l'ampleur du trafic à la SONACOTRA de Nice »*, d'autre part, que *« l'insuffisance d'organisation du foyer et de son contrôle est évidente »*.

Ces propos, qui laissent à penser que la SONACOTRA est responsable de la situation qui prévaut à Nice Village, nécessitent les précisions suivantes :

– Si, hélas ! le site de Nice Village abrite un important trafic de drogue, il faut souligner que, dans sa quasi-totalité, celui-ci se déroule sur les espaces publics propriété de la Ville de Nice situés à l'extérieur de la résidence SONACOTRA proprement dite.

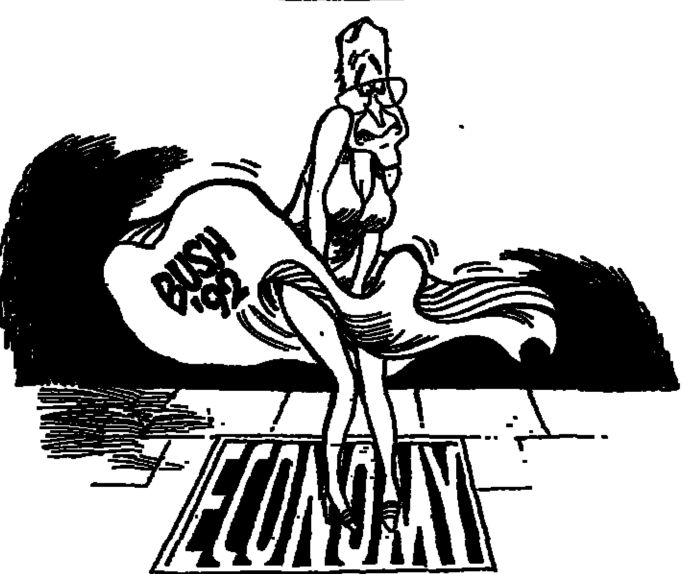
– Ladite résidence est, depuis sa mise en service, entièrement close et équipée d'un contrôle d'accès par badges individualisés gérés par informatique.

Par ailleurs, la société a mis sur le site un nombre de collaborateurs double de celui qui gère une capacité équivalente sur ses autres implantations.

La difficulté que rencontrent les autorités judiciaires à obtenir des résultats concluants ainsi que l'insuffisance éventuelle de leurs moyens sont bien sûr déplorés par la SONACOTRA, qui ne saurait par contre se voir imputer la responsabilité de cet état de fait. ■

BERTRAND MARÉCHAUD
directeur général de la SONACOTRA

TRAIT LIBRE



Dessin paru dans Time *(2 novembre)*

GATT

La loi du plus fort

L'ÉDITORIAL du *Monde* du 14 octobre évoque les informations concernant le GATT comme s'il ne s'agissait que d'enjeux économiques.

Comment pouvez-vous ignorer que des accords qui veulent faciliter la circulation des marchandises dans le monde d'aujourd'hui ne *peuvent que favoriser un système* de production et de consommation qui méprise, stérilise, élimine tous les autres systèmes ? Comment ne voyez-vous pas que ces accords, dans leur version actuelle, seraient l'institutionnalisation de la loi du plus fort, approuvée par ceux-là mêmes qu'elle écrase ?

L'éditorial du 14 octobre dénonçait cependant un risque réel : la stratégie du bunker n'est jamais la bonne. Il faut donc proposer des ouvertures. Celle qui consisterait à *placer les négociations du GATT* sous le contrôle de l'ONU permettrait sans doute de dévoiler la vraie nature des enjeux.

Outre ses « commissions économiques régionales » (Genève, Santiago, Bangkok, Addis-Abeba), qui pourraient donner des avis utiles sur les accords envisagés, l'opinion et les responsables politiques pourraient mettre à profit les connaissances accumulées par les instituts spécialisés : l'UNESCO dispose d'une masse d'observations pertinentes sur les liens existant entre l'organisation du commerce mondial et la disparition des cultures singulières. La FAO a beaucoup à dire sur la privatisation et le pillage des patrimoines génétiques végétaux ou animaux, sur la relation entre les famines et les cultures d'exportation... L'OIT (BIT), l'OMS et l'UNICEF ont accumulé des constats capables de convaincre les opinions et les personnes de ne pas abandonner aux seuls « impératifs commerciaux » le *contrôle de leurs rythmes vitaux*, de leurs régimes alimentaires, de leurs loisirs... Les professionnels du cinéma ne découvraient-ils pas ces jours derniers que *« le GATT n'est pas qu'un problème agricole ? »* ■

PAUL DURAND
Villefranche-de-Rouergue

SIDA

Préservatifs au lycée

JE suis une étudiante de dix-huit ans qui a été choquée par l'article de Mgr Jacques Jullien dans *le Monde* du 21 octobre : « Licence au lycée ».

Les préservatifs ne sont pas *LA* solution : ils ne sont qu'un aspect de la solution, car il ne faut pas oublier les nombreux débats et toutes les informations qui sont données à propos de cette calamité. Le préservatif est seulement une *« solution temporaire »*, car la science peut faire des progrès, mais elle n'a pas encore fait de miracles. Il est vrai, les préservatifs ont été transformés en biens de consommation courante, mais ce n'est pas un fait nouveau : ils n'ont pas été inventés l'année dernière, donc les trouver dans les lycées ne devrait pas autant choquer les « adultes » (encore faudrait-il définir ce mot).

Ce n'est pas parce qu'il voit les préservatifs en vente qu'un garçon (ou une fille) choisit de les acheter et décide d'avoir des rapports sexuels. C'est justement parce qu'il veut avoir ces rapports qu'il achète les préservatifs.

Il est tout à fait normal de vouloir connaître cette chose magnifique qu'est la sexualité quand on est jeune et sans expérience. Et même la peur du sida n'arrive pas à arrêter cette recherche. Voilà pourquoi il est indispensable de vendre des préservatifs partout. C'est une méthode de prévention, les jeunes le savent bien et ne com*mencent que maintenant à vraiment* se protéger. Le sexe fait partie de la vie des lycéens, et beaucoup plus qu'on l'imagine ; c'est une réalité, et s'il n'y avait pas de préservatifs en vente au lycée, on irait les acheter ailleurs.

Interdire les préservatifs, ce n'est pas la bonne solution, car cela n'équivaut absolument pas à diminuer les rapports sexuels des jeunes. Il est impossible de généraliser le comportement de ceux-ci, d'ailleurs : si certains ont une vie sentimentale très intense, d'autres préfèrent attendre encore un peu de temps. C'est exactement ce qui se passe chez les adultes : seulement, là, personne ne dit rien.

La sexualité au début peut être vue par les jeunes comme une source de « jouissance », comme Mgr Jullien l'appelle dans son article, mais ensuite elle acquiert une signification presque magique ; ce n'est pas quelque chose de purement charnel. Au contraire, j'oserais affirmer que l'on peut trouver beaucoup plus de sentiment chez les jeunes que chez les adultes. ■

DANIELA RASPINO
université Paris-IX - Dauphine

YOUGOSLAVIE

Les yeux blindés

LORSQUE j'entends les artistes ou les intellectuels de toutes les contrées de ma fédération natale (les académiciens serbes et les présidents yougoslaves n'ont pas le privilège d'exclusivité...) chanter les louanges des armes et promouvoir la juste guerre d'extermination des voisins, je ne peux pas m'empêcher de voir les racines de cette aberration dans l'aveuglement et son explication corollaire, la bêtise.

Il ne me reste qu'à réfléchir sur la responsabilité de ces doux rêveurs et à les considérer comme criminels de guerre, au même titre que les égorgeurs assermentés ou les fusilleurs volontaires.

Alors, en lisant il y a quelques jours dans votre journal, sous la plume de Pascal Bruckner, que *« les Bosniaques ne demandent pas seulement des médicaments et de la nourriture, ils veulent surtout que soit levé l'embargo sur les armes pour se défendre avec les canons et les fusils contre les agresseurs »*, je ne peux m'empêcher de voir dans ce rappel vibrant le plaidoyer pour armer encore plus une région déjà surarmée... On est le petit télégraphiste, la courroie de transmission *ou le haut-parleur de qui on veut.*

Aveuglement ?

J'ai assez distinctement vu Pascal Bruckner se pavaner à Belgrade le printemps dernier – sous la protection officielle des services cultu*rels de ce qu'il pense être l'abominable*, l'écœurant et le passif gouvernement de la France – pour que je puisse concevoir son aveuglement comme un acte de volonté : il suffit de fermer les yeux, au bon moment, au bon endroit et à bon escient.

Les yeux blindés, il est jouissif de cracher dans sa soupe et – plus allègrement encore – dans celle des autres.

Quant à l'explication corollaire déjà mentionnée et à la responsabilité des artistes et des intellectuels qui n'ont pas eu le malheur d'être originaires de la Yougoslavie, mais qui se sont convertis en agents de relations publiques de l'amicale des marchands [illegible] canons, je laisse à *vos lecteurs* [illegible] *convénient de formuler leur* [illegible] conclusion. ■

STamati S STANOJEVIC
Paris

EUROPE

D'abord, apprendre les langues

LA diversité culturelle de l'Europe, l'identité culturelle de ses composantes sont, à n'en pas douter, les fondements d'une construction européenne solide. Au lieu de bâtir quelque château en Espagne, il ne serait ni inutile, ni intempestif de se pencher sur la formation des futurs citoyens de l'Europe. Il est, assure-t-on, quelque conseiller, revêtu de toge et d'épitoge, qui se pique de vouloir enseigner l'Europe. Apprenons-en d'abord les diverses langues : elles sont une *clef qui ouvre à la culture de l'autre* ainsi qu'à une tolérance plus que jamais nécessaire. Et, en ce domaine, toutes les langues ont la même valeur formatrice.

Déplorons toutefois que les deux langues les plus parlées de la future *Union européenne, le français* et l'allemand, soient si peu apprises. Faut-il alors s'étonner des peurs et des fantasmes qui germent dans la fange de l'ignorance ?

Il serait temps de protéger les cultures menacées de dépérir, de promouvoir en Europe une écologie culturelle, ouverte et généreuse. Cela passe par un apprentissage pluriel des langues vivantes européennes à l'école. ■

JEAN-CLAUDE MANNY
président de l'Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France (ADEAF)

LIBAN

L'automne de tous les dangers

AU-DELA de la faillite économique, de l'inefficacité administrative, de la corruption, du désintérêt de la communauté inter*nationale, le Liban survivait sur* l'espoir et le courage, nourri par le seul ressort qui reste à la société libanaise : la volonté de vivre son pluralisme confessionnel selon une forme de coexistence unique au monde, fondé sur un système de *liberté politique. Aux plus sombres* périodes des quinze dernières années, le seul symbole démocratique qui n'avait pas disparu dans la spirale de la violence était l'Assemblée nationale.

Des élections libres, sur listes électorales sincères et permettant le vote des déplacés, organisées après le premier retrait syrien, étaient la condition d'un certain retour de cette confiance qui manque à toute perspective de reconstruction, en rendant légitimité aux institutions.

Avec 15 % de votants, le simulacre électoral qui a eu lieu a produit l'inverse, l'aggravation de la crise morale, économique, monétaire, ainsi que la crise sociale et des souffrances de la masse appauvrie des Libanais. Il a conduit à un risque nouveau : la remise en question de la légitimité de l'Assemblée nationale par une partie des chrétiens, c'est-à-dire la désobéissance civile, serait la mise en cause de l'union nationale, ouvrant la porte à *tous les dangers*, y compris le partage du pays dans le cadre d'un règlement global du conflit israélo-arabe.

La nomination de Rafic Hariri au poste de premier ministre peut être un recours. Mais la réussite d'un gouvernement Hariri passe par deux conditions incontournables : la constitution d'une coalition nationale associant des représentants qualifiés de l'opposition et des techniciens compétents dans les ministères de gestion, dans un gouvernement doté de pleins pouvoirs ; le retrait syrien vers la Bekaa conformément aux termes des accords de Taëf, qui furent garantis par la Ligue arabe et le Conseil de sécurité de l'ONU. ■

GÉRARD BAPT
député (PS) de Haute-Garonne, président de l'Association parlementaire d'amitié France-Liban

ALLEMAGNE

Tziganes et Juifs

PERMETTEZ-MOI de réagir à ce que d'aucuns aimeraient utiliser comme une « affaire juive », les détestables incidents de Rostock.

Je suis, moi aussi, fils de déporté, et je n'ai pas attendu le « réveil » de M. Klarsfeld pour militer, au sein de la communauté juive, contre toutes les formes d'exclusion et de racisme. Mais il y a des limites que cet homme franchit sans se soucier de la véritable opinion de l'ensemble des fils et filles de déportés.

Ce n'est pas en « attaquant » les autorités de l'Allemagne que les Tziganes verront leur sort amélioré. Au contraire, dans ce cas, on *ne parle plus que des trois « victimes »* juives et de leur libération, que je souhaite, malgré ma désapprobation envers leur activisme.

Ce n'est pas, non plus, en utilisant un vocabulaire déplacé de « déportation » pour des situations d'immigration illégale que l'on clarifiera l'avenir des Tziganes.

Avec beaucoup d'autres membres de la communauté juive, nous recherchons une solution humanitaire à ce douloureux problème, mais sans rechercher le sensationnel à tout prix, et sans provocation tous azimuts ! ■

DAVID FUCHS
Secrétaire général du Cercle Bernard-Lazare

UN LIVRE

Secondes noces

ON NE SE LASSE PAS D'AIMER
de Charles Ronsac
Edit. Robert Laffont
237 p. 89 F.

ALZHEIMER... C'est un mot qui fait peur, un mot que Charles Ronsac ne voulait pas entendre. Il a retardé au maximum le moment où, inévitablement, il allait devoir se rendre à l'évidence : Marthe, l'amour de sa vie, Marthe qu'il avait connue si belle, si vive, si présente, était bien atteinte de cette terrible maladie. Après les ennuis gastriques, après les troubles pulmonaires, après les premières chutes dans la rue et les premières fautes d'orthographe, voilà qu'elle perdait la parole, la mémoire – « la tête » pour tout dire. Et qu'elle voulait mourir.

Un jour, Charles surprend Marthe devant une fenêtre grande ouverte, en train d'installer un escabeau pour sauter... *Souffrante*, diminuée, ne supportant plus de vivre ainsi, elle réclame *« le droit de mourir dans la dignité ». Lui, il réclame*, égoïstement peut-être, le droit de vivre avec elle. Poignant face-à-face, auquel assistent, bouleversés, enfants et petits-enfants.

Commence alors une deuxième histoire d'amour entre ces deux octogénaires, mariés depuis 1933. Huit longues années, qui se termineront par la mort de Marthe – une mort « douce » comme elle l'avait *souhaité. C'est cette expérience* bouleversante que raconte Charles Ronsac, ancien journaliste et éditeur (de son vrai nom Charles Rosensweig). Un récit adressé de bout en bout à sa femme, comme si elle allait revivre en étant sa première lectrice.

Après tant d'années d'*amour* et de liberté, Charles Ronsac se retrouve devant un conjoint devenu dépendant. Il se met alors au service de sa femme, l'aide à manger, à faire sa toilette. C'est *« un autre corps-à-corps amoureux »* qui s'engage, avec tout un rituel d'amour.

Charles fait en sorte de prolonger la vie consciente de Marthe en lui aménageant un environnement intellectuel et affectif. A cette *femme au* regard de noyée mais qui a des éclairs de lucidité, il réussit même à arracher des rires. Et, dans les heures qui précéderont sa mort, toute la famille se relaiera au chevet de la malade *pour lui parler doucement, sans* jamais s'interrompre. Marthe n'est pas *« morte guérie »* comme elle le disait avec humour au début de sa maladie, mais elle est morte aimée et entourée.

On aimerait dire que ce livre est pudique. Mais la pudeur semble être le dernier souci de cet homme éperdument amoureux qui ne se lasse pas de décrire la femme qu'il aime, et *qui ne nous épargne aucun* détail, même lorsqu'elle devient vieille, ridée, malade, handicapée. Faut-il ajouter que, dans une société où l'on vit de plus en plus vieux et de plus en plus seul, ce livre superbement impudique est d'une brûlante actualité ?

ROBERT SOLÉ

هكذا من الاصل

ANGOLA : alors que les discussions continuent

La situation se dégrade à Luanda et à l'intérieur du pays

A Luanda, on estime de sources gouvernementales que la reprise de la guerre civile semble inévitable. Dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 octobre, treize personnes au moins ont été tuées par des tirs de mortiers et d'artillerie, qui se sont abattus sur un faubourg de la capitale. Selon des milieux gouvernementaux, des soldats portant l'uniforme de l'UNITA ont tenté de s'emparer d'un dépôt de munitions de l'armée de l'air, dans le faubourg de Cassenda, près de l'aéroport de la capitale, mais ils ont été repoussés. La veille, six policiers appartenant à la nouvelle unité d'élite anti-émeute auraient été tués alors qu'ils donnaient l'assaut à des positions de l'UNITA, dans la banlieue luandaise.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Sans qu'aucune décision officielle n'ait été annoncée, dans la capitale, les habitants se sont imposés une sorte de couvre-feu, ont fait des provisions et commencé à creuser des abris. Alors que les discussions continuent dans la capitale, la situation se dégrade aussi à l'intérieur du pays, où les troupes de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi poursuivent leurs mouvements afin d'affermir leurs positions.

Les hommes de M. Savimbi ont lancé une attaque, jeudi, dans la capitale des hauts plateaux, Huambo, où le chef de l'UNITA s'était retiré le 5 octobre, au lendemain de sa défaite aux élections générales des 29 et 30 septembre. Le centre-ville a été la cible de violents tirs d'artillerie, après que les guérilleros de l'UNITA eurent occupé Caala, une localité importante, à 18 kilomètres à l'est de Huambo, nœud ferroviaire sur la ligne stratégique du chemin de fer reliant l'Est du pays à l'océan Atlantique. Huambo semble maintenant être tombée sous le contrôle total de l'UNITA. La violence des combats dont la ville a été l'objet laisse penser que M. Savimbi avait auparavant abandonné son sanctuaire pour se replier sur une position plus sûre.

Pretoria dément l'envoi de soldats

Le général nigérian qui commande les observateurs militaires des Nations unies en Angola, a confirmé, mercredi, à la télévision angolaise, que l'UNITA occupait au moins sept villes dans les provinces centrales de Bie, Benguela et Huambo. Des sources diplomatiques à Luanda ont également confirmé que sept mille hommes de l'UNITA étaient massés dans la province de Benguo, soixante kilomètres à l'est de Luanda. Les affrontements entre les troupes régulières du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir depuis 1975, et les rebelles de M. Savimbi se multiplient.

Vendredi matin, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, a démenti une information selon laquelle des soldats de Prétoria avaient pénétré en Angola. Diffusée le jour même par l'hebdomadaire *New Nation*, proche du Congrès national africain (ANC), cette information faisait état du déploiement de soldats, membres du 32e bataillon de l'armée sud-africaine, en Angola, avec le soutien de dix hélicoptères.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

LIBÉRIA : malgré l'intervention de la Force ouest-africaine d'interposition

Les rebelles de M. Taylor resserrent leur étau autour de la capitale

Pour la première fois depuis la reprise des combats au Libéria, il y a deux semaines, le centre de Monrovia a été la cible, mercredi 28 et jeudi 29 octobre, de volées de roquettes, tirées par les hommes de M. Charles Taylor. Ceux-ci resserrent leur étau autour de la capitale, malgré la riposte de la Force ouest-africaine d'interposition. Les rebelles se trouveraient désormais à 1 kilomètre de la zone stratégique du port.

MONROVIA

de notre envoyé spécial

Plus de 300 000 personnes s'entassent dans un réduit de quelques kilomètres carrés entre l'océan et les marécages. Les petites masures de bois, rongées par l'humidité et le salpêtre, abritent de quinze à vingt personnes chacune. Dès l'aube, les rares puits sont pris d'assaut. Hommes, femmes et enfants transportent sur la tête le précieux liquide.

L'UNICEF tente, avec les moyens du bord, quelques motopompes et six camions-citernes, d'approvisionner en eau les camps de réfugiés où sont rassemblées 55 000 personnes, selon une estimation des Nations unies. Les ordures ne sont plus collectées. Les égouts à ciel ouvert débordent et répandent dans certains quartiers une odeur pestilentielle.

Les organisations non gouvernementales craignent que la situation sanitaire ne se dégrade encore et que ne se déclenche une épidémie de choléra. *« C'est un danger très réel avec une telle concentration de gens et le manque d'hygiène »*, affirme le coordinateur de Médecins sans frontières Belgique, M. Johan Heffinck. *« Si nous ne réglons pas le problème de l'eau, il y a un risque majeur de choléra »*, renchérit M. Ross Mountain, représentant des Nations unies. Depuis l'arrêt de l'unique station de pompage de la ville, située à White-Plains, au nord, à la suite des combats, la « bataille de l'eau » mobilise les énergies civiles.

Les militaires, eux, tentent toujours de desserrer l'étau des rebelles autour de la capitale, désormais à portée de roquettes. Dans la nuit de mardi à mercredi, les orgues de Staline du Front national patriotique du Libéria (FNPL) sont entrés en action. Trois roquettes se sont abattues à quelques centaines de mètres du siège du gouvernement intérimaire, un hôtel de luxe sur les hauteurs de la ville. Onze personnes ont été blessées et trois masures détruites.

Trois cents orphelins pris au piège

Ces tirs de roquettes venaient vraisemblablement en réponse au discours prononcé la veille par le président du gouvernement intérimaire. Le professeur Amos Sawyer avait invité la population de Monrovia à résister. *« Nous ne devons pas laisser M. Taylor gagner »*, avait-il déclaré. Les combattants du Front national patriotique résistent toujours à l'intérieur du périmètre de sécurité établi il y a deux ans autour de la capitale par la Force ouest-africaine d'interposition. Les affrontements les plus violents se déroulent dans le quartier de Gardners Ville, à quatre kilomètres du centre de Monrovia. Mercredi, les Alpha-Jet de l'aviation nigériane ont bombardé le secteur à plusieurs reprises, et l'artillerie de la Force d'interposition a tiré plusieurs dizaines d'obus et de roquettes. D'importants renforts de troupes ont été acheminés sur les lieux.

Trois cents orphelins, abandonnés depuis une semaine, sont pris au piège. Mercredi, l'UNICEF et la Croix-Rouge ont tenté à deux reprises de les évacuer. Leur convoi a dû rebrousser chemin en raison des combats. Cinq religieuses américaines travaillant dans le secteur sont portées disparues depuis une semaine.

JEAN-KARIM FALL

□ **MALAWI : opération policière contre l'opposition.** – La police a mené, jeudi 29 octobre, une opération contre le principal mouvement d'opposition, l'Alliance pour la démocratie (AFORD), à Mzuzu, dans le nord du pays, a indiqué le pasteur Aaron Longwe, un dirigeant du mouvement. Les bureaux de l'AFORD ont été fermés, et plusieurs personnes ont été arrêtées ; elles protestaient contre la mort en prison, le 22 octobre, d'un dirigeant de l'opposition, Orton Chirwa (*le Monde* du 23 octobre). – (AFP.)

Malgré des pressions du Conseil de sécurité en faveur de M. Mohamed Sahnoun

M. Boutros-Ghali a accepté la démission du représentant spécial de l'ONU en Somalie

Un Irakien, M. Ismat Kittani, a été nommé, jeudi 29 octobre, représentant du secrétaire général de l'ONU en Somalie, en remplacement de M. Mohamed Sahnoun, dont la démission (le Monde du 28 octobre) a été acceptée par M. Boutros Boutros-Ghali. Notre correspondant à New-York, Serge Marti, nous indique que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) avaient effectué une démarche conjointe auprès du secrétaire général, pour l'inciter à maintenir en poste M. Sahnoun, en vantant « l'efficacité du travail effectué sur le terrain » par ce dernier. Mais M. Boutros-Ghali n'a pas donné suite à cette intervention, autant pour justifier son autorité que pour rassurer les différentes agences des Nations unies visées par les critiques de M. Sahnoun. A l'occasion d'une récente réunion, ces agences avaient vivement dénoncé les propos de celui-ci, qui, selon elles, mettaient en danger leur crédibilité et le bon déroulement de leurs missions futures.

Un médiateur irremplaçable

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

La démission de M. Mohamed Sahnoun est une nouvelle plaie pour la Somalie. Il était le seul à avoir l'oreille et la confiance de tous, chefs de guerre, organisations humanitaires et gouvernements étrangers. Cela ne faisait pas de lui un homme miracle, mais il était un médiateur irremplaçable. Il avait une profonde connaissance de la Somalie et de ses démons. Avec une infinie patience, il s'efforçait de circonscrire l'incendie.

Il était revenu lundi à Mogadiscio, après avoir tenté de renouer, aux Seychelles, le dialogue entre intellectuels somaliens. La lettre de M. Boutros-Ghali lui reprochant ses déclarations répétées sur la *« bureaucratie de l'ONU »* venait de lui parvenir (*le Monde* du 28 octobre). Il était las et ulcéré. Surpris aussi. Ses entretiens récents à New-York avec le secrétaire général ne lui laissaient rien présager de tel. Son premier mandat de six mois venait de prendre fin et avait été renouvelé.

Sa sécurité n'était pas garantie, son avion n'avait pas pu se poser sur l'aéroport de Mogadiscio, auprès duquel sont pourtant cantonnés cinq cents « casques bleus » en armes. Un différend entre clans somaliens venait d'éclater, interdisant l'usage de la piste. Le petit appareil avait été contraint d'atterrir sur un terrain de fortune, en bordure de l'océan Indien et, pour gagner la ville, M. Sahnoun avait dû accepter la « protection » de guérilleros qui monnaient leurs services et sans lesquels aucun étranger n'ose mettre le nez dehors à Mogadiscio. Sans doute a-t-il mesuré ce soir-là l'extrême impuissance de l'ONU.

Hors du sérail

Les pays membres du Conseil de sécurité se sont convaincus facilement d'avoir œuvré à bon escient pour la Somalie. M. Sahnoun vérifiait quotidiennement le contraire. Quatre mille « casques bleus » doivent être déployés dans le pays, mais il en manque trois mille cinq cents à l'appel. Le contingent pakistanais, cantonné depuis quelques semaines à Mogadiscio, est trop faible pour s'aventurer dans une ville en ruines où des adolescents à peine pubères menacent à tout instant de faire usage de leurs kalachnikov. Depuis quelques semaines, M. Sahnoun tentait d'obtenir l'envoi de « casques bleus » égyptiens à Bardera. Mais il avait dû renoncer, arguant d'« obstacles diplomatiques ». Son amertume était grande si sa foi restait intacte.

Il s'irritait de la lourdeur de l'appareil de l'ONU et avait été stupéfait de découvrir que certaines agences des Nations unies, qu'il refusait de nommer, faisaient moins bien et moins vite que la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, ou que les Irlandais de *Concern*. D'autres avaient fait chorus, l'ancien premier ministre australien, M. Malcom Fraser, notamment, ou M. Nicholas Hunton, directeur de *Save the children fund* (Grande-Bretagne), qui prétend que les organisations de l'ONU sont *« mal informées, mal équipées et mal coordonnées »*. M. Sahnoun n'était isolé qu'à New-York, dans « l'entourage » de M. Boutros-Ghali, auquel il est persuadé de devoir sa démission.

Il n'était pas du sérail et l'a probablement payé. Né il y a soixante ans à Ech-Cheliff (ex-Orléansville), en Algérie, il a derrière lui une carrière de diplomate classique – comme ambassadeur à Paris et à Washington en particulier, – une carrière qui fut parfois un peu moins classique – il participa comme intermédiaire aux négociations secrètes engagées pour la libération des otages occidentaux détenus au Liban. Il avait mis son expérience au service de la Somalie. Il n'exclut pas de reprendre un jour *« autrement »* sa mission de médiateur en faveur d'une cause à laquelle il se dit profondément attaché.

B. L. G.

Le successeur, un Kurde irakien

M. Ismat Kittani a fait l'essentiel de sa carrière aux Nations unies

Contrairement à M. Mohamed Sahnoun, le nouveau représentant spécial de M. Boutros Boutros-Ghali en Somalie est, au sein de l'ONU, un homme du sérail. M. Ismat Kittani, soixante-trois ans, Kurde de nationalité irakienne, a passé l'essentiel de sa carrière aux Nations unies, dont il a notamment présidé l'Assemblée générale en 1981.

Ancien haut fonctionnaire irakien, il a été ambassadeur de son pays auprès des Nations unies, puis chef de cabinet de l'ancien secrétaire général Kurt Waldheim, et a servi pendant plusieurs années comme secrétaire général adjoint chargé de la coordination entre les différentes agences des Nations unies.

M. Kittani, qui a été employé à plusieurs reprises ces dernières années comme consultant par les Nations unies, a été qualifié de *« pro-américain »* par un diplomate arabe, qui a mis en doute ses capacités à être à la hauteur de la situation en Somalie. – (AFP.)

Bardera ville-cimetière

Suite de la première page

Champ clos d'un affrontement entre deux seigneurs de la guerre, les généraux Aïdid et Morgan, la région est peu sûre. Attaques et contre-attaques s'y succèdent. Le premier tenait la ville, dont le second l'a chassé. Il prépare sa revanche, qu'un observateur militaire de la région annonce *« sanglante »*.

Devant le danger, les organisations humanitaires – les Australiens de Care, en particulier – se sont repliées provisoirement. Le premier Hercules rempli de vivres à avoir tenté d'atterrir, il y a quelques jours, a échappé de peu à un tir de roquette. Le pont aérien a été suspendu. Le mince fil d'espoir qui reliait les agonisants de Bardera au reste du pays a été rompu. Il sera renoué et de nouveau rompu tant que la paix ne reviendra pas, et elle n'apparaît pas à l'horizon.

Chaque jour, Bardera compte ses tombes, monticules accusateurs dont les pluies et le vent effacent lentement les traces. Le bilan macabre varie. Une quinzaine de morts chaque jour lorsque les organisations humanitaires viennent en aide aux affamés ; jusqu'à deux cent soixante-dix quand elles sont obligées de plier bagages.

Il régnait ce jour-là dans la ville une absolue détresse. La violence rôdait aux portes, alimentant la rumeur d'une offensive du général Aïdid ou d'un allié. Des squelettes enterraient les morts avec leurs dernières forces, dans une odeur de putréfaction. Retranchée du monde, Bardera était silencieuse, comme le sont les grandes tragédies.

L'agglomération, qui fut un carrefour d'échanges prospère, n'a plus de ville que le nom. Ceux qui pouvaient la fuir l'ont fuie. Les boutiques ont fermé. L'odeur et la couleur des marchés africains ne sont plus qu'un souvenir. Une résignation sourde se lit sur le visage des rares commerçants qui garnissent leurs étals de fruits avariés. Des maisons basses en dur exhibent çà et là les traces de combats à l'arme lourde. Le minaret est debout mais la ville est en ruine.

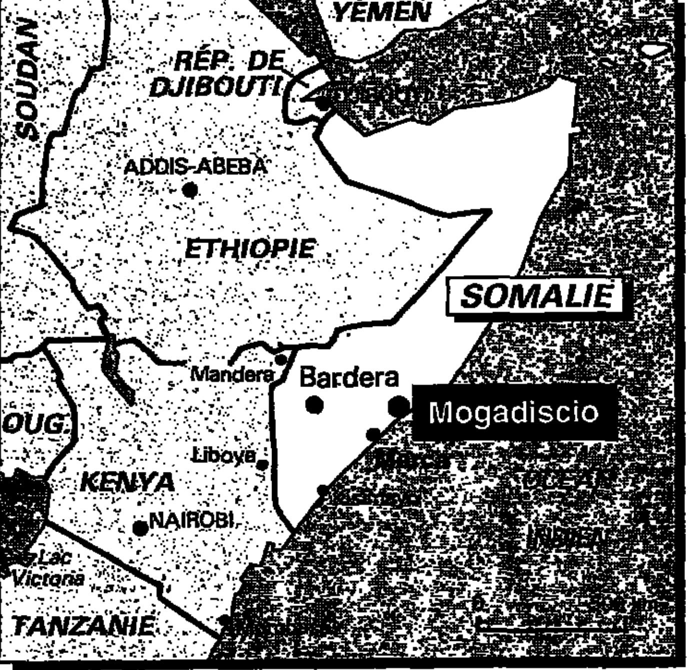
Du bush avoisinant, des familles épuisées affluent à Bardera l'exsangue, avec le fol espoir de trouver à s'y nourrir. La guerre a anéanti leurs cultures et décimé leurs troupeaux, les obligeant à chercher le salut dans la fuite. Leurs huttes d'épineux s'étendent à la périphérie de la ville, gonflée aujourd'hui de onze mille réfugiés, soit deux fois la population habituelle.

Ponts aériens

Victimes hébétées d'un conflit qui les ignore, les habitants de Bardera subissent une guerre civile qui dure depuis vingt-deux mois. La mêlée somalienne ne met pas seulement aux prises les généraux Aïdid et Morgan au sud-ouest : le nord-ouest du pays a proclamé son indépendance sous le nom de Somaliland. Le président par intérim, M. Ali Madhi Mohamed, gouverne à Mogadiscio une « République » dont les frontières s'étendent à une moitié seulement de la capitale. D'autres chefs de guerre contrôlent qui une ville portuaire, qui une agglomération.

Cinq cents soldats des Nations unies sont sur place. La Somalie en attend quelque quatre mille, mais leur mission, fixée par le Conseil de sécurité, consiste seulement à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire. Ils n'ont pas mission de mettre fin à cette guerre civile et, en cas d'attaque, ne disposent que d'un droit d'autodéfense limité.

Le pays s'enfonce dans le chaos à l'heure où, à la mesure de la mauvaise conscience internationale, le dispositif humanitaire se renforce. Lorsque des tireurs incontrôlés ne les prennent pas pour cibles, des avions de transport acheminent ou parachutent chaque jour des sacs de ravitaillement dans diverses régions du pays à partir de Djibouti et des villes kényanes de Nairobi et de Mombasa. Trois navires de vivres accostent chaque jour à Mogadiscio. Vingt-huit organisations non gouvernementales sont à l'œuvre en Somalie, plus le Comité international de la Croix-Rouge et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).



Le passé contre le présent

Le dévouement de leurs volontaires est infini et leur courage admirable. Une trentaine d'entre eux, dont trois Occidentaux, ont déjà payé de leur vie leur solidarité avec les affamés.

Un million et demi de Somaliens sont menacés de disparaître à court terme, faute de vivres et de soins. La dysenterie et la tuberculose font des ravages. La faim, la violence et la maladie ont provoqué la mort de 150 000 personnes depuis le début de la guerre. Pour éviter que le désastre ne se prolonge, il faudrait acheminer sur place 50 000 tonnes de vivres par mois. Il en arrive 25 000, soit deux fois plus qu'il y a deux mois, avant le début du pont aérien. *Mais la folie des chefs de guerre entrave leur acheminement*, en particulier dans le sud-ouest du pays, dont Bardera est le symbole.

La rage des Somaliens à s'entre-déchirer est d'autant plus paradoxale que leur homogénéité pourrait paraître presque unique. Ils parlent la même langue, le somali, professent la même religion, l'islam sunnite, et partagent les mêmes valeurs culturelles, celles de nomades dont le pastoralisme remonte au fond des âges. En dépit de ce qui les unit, les tribus qui, de tout temps, ont peuplé la région se sont, malgré tout, toujours montrées violentes et fières. Le passé pèse aujourd'hui de tout son poids sur le présent.

Leur nomadisme n'enracine nulle part les Somaliens. Ils accordent moins de valeur à la vie humaine qu'à l'eau d'un puits et magnifient la force comme moyen de s'approprier les pâturages des tribus voisines. L'appartenance à une tribu, à une lignée, n'en est que plus exaltée, d'où les affrontements sans merci auxquels les Nations unies assistent impuissantes. La colonisation britannique et italienne, puis vingt ans de dictature ont contenu ces pulsions qui font de la Somalie une société où la force prime le droit. *Mais après la chute du tyran* – le président Syaad Barre a été chassé de Mogadiscio en janvier 1991, – le naturel est revenu au galop.

Les figures d'outre-tombe qui peuplent Bardera subissent ce passé autant que la situation présente. Victimes des derniers soubresauts d'un conflit sans issue prévisible, ils tentent comme ils peuvent de retarder l'heure de leur mort. Il ne restait ce jour-là pour leur éviter le pire que trois jours de bouillie de maïs et de lait en poudre arrivés en sacs des Pays-Bas. Sous le soleil brûlant, des fantômes à demi dénudés cheminaient en titubant, leur calebasse à la main, vers un centre de nutrition qui bientôt manquerait de tout. Adossé à un acacia, un enfant, un squelette, allait mourir. Avec ses dernières forces, il raclait de ses doigts décharnés une écuelle déjà vide, qu'un autre, à peine mieux portant, lui avait abandonnée.

BERTRAND LE GENDRE

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : la fin de la fédération

Les Tchèques s'interrogent sur leur identité

Alors que la disparition de la Tchécoslovaquie est programmée pour le 1er janvier, les Tchèques, moroses, s'interrogent sur leur futur Etat.

PRAGUE

de notre correspondant

Malgré le vent et la pluie, près de sept mille personnes avaient répondu, samedi 24 octobre, à l'appel du premier ministre tchèque, sur la colline de Vysehrad, à Prague. M. Vaclav Klaus avait choisi ce haut lieu symbolique de l'histoire tchèque, siège des premiers princes et rois de Bohême au début du Moyen Age, pour tenter de rassurer ses concitoyens, peu enthousiasmés par la création d'un Etat tchèque toujours sans nom ni Constitution.

M. Klaus a appelé les Tchèques à s'unir pour construire ce nouvel Etat, pas si nouveau puisqu'il a une histoire millénaire – le premier roi tchèque Vratislav II est mort il y a neuf cents ans. La création de la République tchèque, a-t-il essayé de leur expliquer, n'est pas une *«perte»* par rapport à la Tchécoslovaquie, comme le ressentent la plupart des Tchèques, mais la poursuite de la réalisation du droit à un Etat, mouvement d'émancipation nationale commencé au siècle dernier. L'ex-président Vaclav Havel a, quant à lui, rappelé les valeurs qui devraient être celles du nouvel Etat tchèque : tolérance, humanisme et démocratie, valeurs qu'avaient cultivées le premier président tchécoslovaque, Tomas Masaryk.

De l'autre côté de la Vltava, au château de Prague où siégeaient les chefs d'Etat tchécoslovaques et où est appelé à résider le futur président tchèque, une centaine d'historiens, philosophes, théologiens, juristes et hommes politiques, presque tous issus de la dissidence, ont réfléchi pendant deux jours sur l'idée d'Etat tchèque. Serpent de mer des discussions des intellectuels tchèques depuis deux siècles, la réflexion sur *«qui sont les Tchèques, quelle est la nature tchèque?»*, devrait, selon M. Pavel Tigrid, conseiller de M. Havel, *«offrir à la population désorientée un motif positif»* de la division de la Tchécoslovaquie. Présentée jusqu'à maintenant comme la réponse au désir d'autodétermination des Slovaques, la création de la République tchèque, ont estimé ces intellectuels, doit être justifiée positivement, et pas seulement d'un point de vue économique ou pratique, pour espérer obtenir l'adhésion de ses citoyens et ainsi survivre.

Au même moment, la commission gouvernementale de rédaction de la Constitution achevait le premier projet complet de l'acte fondamental de la future République tchèque. Le texte prévoit un Parlement bicaméral, qui élirait un président de la République aux pouvoirs relativement limités. La Constitution ne résout toutefois que partiellement la question de l'appellation du pays qui, officiellement, serait la République tchèque. La recherche d'une forme abrégée occupe les esprits, et chaque camp y va de sa tribune dans la presse pragoise. Certains, autour de Pavel Tigrid et de l'écrivain Ludvik Vaculik, aimeraient conserver le nom «Tchécoslovaquie», parce qu'il jouit d'un certain prestige dans le monde, et que de nombreux Slovaques continueront à vivre dans ce pays. D'autres, à l'instar d'historiens, juristes et linguistes de l'université Charles de Prague, sont favorables à l'adoption du terme «Tchéquie» *(cesko)*, peu agréable à l'oreille et utilisé, en outre, par les Nazis, mais qui a l'avantage d'être dépourvu de connotation territoriale, comme Bohême, ou Bohemia, nom avancé par un troisième groupe. Cette dernière solution se heurte cependant, pour ces raisons, à l'opposition des autonomistes moraves, qui préféreraient «République fédérale tchèque», ou «République centre-européenne».

Quels que soient les désaccords sur le nom du futur Etat, un consensus, au moins, se dessine autour du premier président tchèque, M. Vaclav Havel, qui n'a toutefois pas encore annoncé sa candidature.

MARTIN PLICHTA

TURQUIE : selon un bilan officiel

Quatre cents séparatistes kurdes auraient été tués dans les combats sur le territoire irakien

ISTANBUL

de notre correspondante

Trente-neuf combattants du Parti des travailleurs kurdes (PKK, marxiste-léniniste) au moins et onze membres des forces de sécurité ont trouvé la mort depuis le début de l'offensive lancée par la Turquie sur le sol irakien le 22 octobre dernier. Le nombre des victimes au sein des séparatistes kurdes pourrait s'élever à près de quatre cents, ont déclaré les autorités turques. Selon le premier communiqué officiel publié au cours de cette opération, les forces armées turques, qui ont pénétré de quinze kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, sont déployées sur un front de trente kilomètres de large dans la région de Haftanin et contrôlent une zone de cent soixante kilomètres carrés. Parallèlement, les troupes turques poursuivent leur avance dans la région de Hakurk, près de la frontière iranienne. Des sources irakiennes dans le nord de l'Irak affirment que les combattants du PKK auraient accepté de se rendre. Mais, dans une déclaration publiée en Europe, les séparatistes kurdes ont catégoriquement démenti ces rumeurs. *«Nous étions sur la défensive, nous passons à l'attaque*, a affirmé le PKK, *le Kurdistan est notre pays, aucune force ne pourra nous expulser de notre propre territoire.»* Selon des représentants kurdes irakiens, ces signaux contradictoires pourraient être dus à des divisions importantes au sein de la direction du PKK.

Des combats sporadiques auraient encore lieu dans la vallée de Hakurk et les peshmergas auraient lancé un nouvel assaut au nord-est de Zakho mercredi soir. *«Nous faisons pression pour qu'ils quittent la région. Tant qu'ils n'auront pas accepté nos conditions, il n'y aura pas de cessez-le-feu,»* a déclaré le représentant du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) à Ankara.

N. P.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes renforcent leur emprise territoriale en Bosnie-Herzégovine

La ville stratégique de Jajce, bastion musulman situé à quelque 160 kilomètres au nord-ouest de Sarajevo, est tombée, jeudi 29 octobre, aux mains des forces serbes, ce qui expose la population de la ville à des forces hostiles contrôlant les montagnes du centre de la Bosnie. *«Jajce est en flammes»*, a indiqué la télévision bosniaque en annonçant la chute de la ville. Des combattants croates qui luttaient aux côtés des Musulmans ont l'confirmé en arrivant à pied dans la ville voisine de Travnik.

«D'après des soldats, la seule cause de la chute de Jajce est la méfiance qui prévalait entre soldats musulmans et croates», a déclaré un responsable militaire croate. La situation des Musulmans de Jajce est critique, leur seule voie d'évasion conduisant à Travnik, où Croates et Musulmans, en principe alliés, se sont récemment affrontés. Les Serbes voulaient s'emparer de Jajce (10 000 habitants) pour consolider la liaison qu'ils ont établie, à travers la Bosnie, avec l'enclave serbe de la Krajina de Croatie. La ville a, en outre, une grande importance économique en raison de ses deux centrales hydroélectriques et de son usine chimique. Ce nouveau succès militaire serbe est intervenu après le rejet par le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, du projet de Constitution mis au point par les médiateurs internationaux David Owen et Cyrus Vance. Si M. Karadzic s'est dit prêt à discuter de ce projet, il a jugé *«inacceptables»* ses principes de base. Pour sa part, M. Mate Boban, dirigeant croate de Bosnie-Herzégovine, a estimé que le plan des médiateurs internationaux était une *«plate-forme très constructive quoique truffée de défauts»*. Enfin, pour un délégué musulman à la conférence internationale de Genève, *«il y a beaucoup de choses que nous n'aimons pas* [dans le projet], *mais il va dans le bon sens»*.

Par ailleurs, M. Boban a accusé des officiers musulmans de harceler ses troupes et démenti que celles-ci aient attaqué des villes et des villages musulmans. *«Nous avons des documents prouvant que les derniers combats ont été délibérément provoqués par des officiers musulmans de l'ex-armée yougoslave qui ont commis des atrocités contre des Croates en Croatie»*, a-t-il affirmé. Mais, dans une lettre adressée à son homologue croate Franjo Tudjman, le président bosniaque Alija Izetbegovic reproche aux forces de M. Boban (regroupées au sein du Conseil de défense croate ou HVO) d'avoir *«planifié et provoqué»* le conflit qui a éclaté entre Croates et Musulmans, les accusant d'avoir tiré sur des localités musulmanes. – *(Reuter.)*

□ **Décès de Koca Popovic, ancien vice-président de la Yougoslavie.** – Chef d'état-major de l'armée yougoslave de 1945 à 1953, ministre des affaires étrangères de 1953 à 1965, vice-président de la République de 1966 à 1967, puis membre du Conseil de la Fédération jusqu'à sa démission en 1972, Koca Popovic est décédé à Belgrade à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Proche de Tito, héros de la guerre des partisans, il avait été contraint de se retirer après les manifestations estudiantines en faveur de la démocratie, qui avaient entraîné un durcissement du régime.

□ **Visite à Téhéran du président bosniaque.** – Le président de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, est arrivé, jeudi 29 octobre, à Téhéran pour une visite officielle de deux jours. A cette occasion, il a rendu hommage à l'aide que l'Iran apporte à son pays. Pour sa part, le président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani a déploré les *«actions insuffisantes»* des pays occidentaux et musulmans en faveur de la Bosnie. Le président Izetbegovic, dont c'est la seconde visite en Iran depuis son élection, vient d'effectuer une tournée dans plusieurs pays du Golfe. – *(AFP.)*

Pays baltes : suspension du retrait des troupes russes

Suite de la première page

Le ministère russe de la défense avait en effet annoncé il y a dix jours *(le Monde* du 22 octobre) la suspension temporaire du retrait d'une partie des troupes russes, mais pour des raisons uniquement matérielles : les autorités russes ne parviennent pas à reloger décemment les soldats et leurs familles devant quitter leurs casernements dans les pays baltes.

Maintenant, M. Eltsine a confirmé la décision du ministère de la défense en invoquant, cette fois-ci, le sort des minorités russes dans ces pays; il a aussi amplifié sa portée : ce sont toutes les troupes russes dont le désengagement est désormais suspendu.

En estimant nécessaire la conclusion d'accords *«économiques»* avec les pays baltes, le président russe veut donner une nouvelle tournure aux négociations avec ces pays, qui portaient uniquement sur le retrait des troupes. Ces négociations avaient déja abouti avec la Lituanie puisque, le 8 septembre dernier, Moscou et Vilnius avaient conclu un accord stipulant que l'ensemble des troupes russes devraient avoir quitté le territoire lituanien avant le 31 août 1993. Si cet accord devient caduc, tout le dossier des relations entre Moscou et ses anciennes «colonies» serait donc à revoir.

En fait, la décision de M. Boris Eltsine semble être essentiellement dictée par des raisons de politique interne. Aucun fait nouveau concernant la situation des populations russes dans les pays baltes ne s'est, en effet, produit ces derniers jours pour justifier un tel coup d'éclat.

Au contraire, même : la volonté manifestée par le gouvernement estonien de libéraliser la législation sur la citoyenneté en rendant plus facile l'acquisition par les russophones de la nationalité estonienne comme la récente victoire des ex-communistes aux élections lituaniennes étaient de nature à arrondir les angles entre Moscou et les capitales baltes.

M. Boris Eltsine a donc, de toute évidence, cherché un exutoire à la crise qui sévit en Russie depuis plusieurs semaines. A nouveau, le président russe a voulu donner des gages à son opinion publique et à l'armée au moment même où il s'attaque aux éléments les plus durs du courant national-communiste. Mercredi, il décidait ainsi la dissolution du Front de salut national, nouvelle formation politique rassemblant communistes, nationalistes et monarchistes, et qui avait été créée quelques jours auparavant.

Jeudi, au cours d'une réunion – perturbée par la présence de miliciens devant l'immeuble parlementaire, – les dirigeants de l'organisation dissoute ont jugé cette décision illégale et décidé de porter l'affaire devant la Cour constitutionnelle. Ils ont demandé à leurs militants d'*«aller dans les usines, les garnisons, et dans les rues»* pour *«sauver l'Etat russe»* et aux forces de sécurité de désobéir aux ordres des autorités.

Fait significatif : jeudi, le plus applaudi des intervenants a été le lieutenant Tchernobrivko, vice-président de l'Union des officiers, quand il a évoqué l'*«humiliation»* des troupes russes devant quitter les pays baltes. Il a été entendu.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **LETTONIE : limogeage du ministre des affaires étrangères** – Le ministre des affaires étrangères de Lettonie, M. Janis Jurkans, a dû démissionner, mercredi 28 octobre, pour avoir estimé que le projet de loi sur la citoyenneté lettone (subordonnant son octroi à un séjour de seize ans dans le pays, à la connaissance du letton et au renoncement à toute nationalité antérieure) risquait d'enfreindre des accords internationaux signés par la Lettonie. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : la statue de «Bomber» Harris de nouveau maculée de peinture.** – La statue de bronze de Sir Arthur «Bomber» Harris, commandant en chef de l'aviation de bombardement britannique pendant la seconde guerre mondiale, a été maculée de peinture rouge pour la deuxième fois, et affublée de l'inscription *«Honte»*. L'inauguration de la statue à Londres par la reine mère en mai *(le Monde* du 2 juin) avait sucité de vives protestations de mouvements pacifistes en Grande-Bretagne et en Allemagne, en raison des dizaines de milliers de civils tués lors des bombardements, notamment à Dresde. *(AFP.)*

□ **IRLANDE : l'Etat condamné par la Cour européenne des droits de l'homme.** – La Cour européenne des droits de l'homme a condamné, jeudi 29 octobre, l'Etat irlandais pour avoir violé l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme – qui garantit le droit de recevoir ou de communiquer des informations – en interdisant les activités de deux organismes qui se consacraient notamment à donner des conseils aux femmes irlandaises sur les possibilités d'avortement en Grande-Bretagne. L'avortement est actuellement interdit par la Constitution irlandaise. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **ESPAGNE : enquête pour malversations contre plusieurs membres du gouvernement autonome catalan.** – Le procureur de Barcelone a ouvert, mercredi 28 octobre, une enquête contre quatre anciens membres et deux membres actuels du gouvernement autonome catalan (Généralité), parmi lesquels figure M. Macia Alavedra, numéro deux de la Généralité, pour *«malversations»*, a-t-on appris de source judiciaire. Le ministère public de Barcelone a demandé au procureur général de l'Etat d'ouvrir une enquête devant le Tribunal suprême pour *«détournement de fonds publics par la concession d'avals financiers à des entreprises privées»*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Au Conseil de sécurité de l'ONU

Une proposition adoptée à l'unanimité recommande aux États membres la création d'unités d'intervention rapide

Le Conseil de sécurité de l'ONU a recommandé, jeudi 29 octobre, à l'unanimité, que les Etats membres sélectionnent des unités pouvant participer rapidement aux opérations de maintien de la paix dans le monde. Certains pays, comme la France, se sont déjà portés volontaires pour mettre des troupes à la disposition de l'ONU dans les quarante-huit heures.

Cette proposition figurait parmi d'autres dans un rapport présenté en juin par le secrétaire général. Une autre suggérait la création d'un corps d'armée permanent de l'ONU. Elle n'a pas été retenue. D'autres propositions doivent être examinées.

L'ensemble des mesures présentées par M. Boutros Boutros-Ghali visent à accélérer la mobilisation des forces des Nations unies qui, actuellement, prend plusieurs mois. Le nombre des « casques bleus » est passé de 11 000 à plus de 50 000 en 1991, le plus gros de leur effectif étant affecté au Cambodge et en Yougoslavie. – *(Reuter.)*

Rapport pessimiste sur le conflit du Sahara occidental

L'envoyé spécial de l'ONU au Sahara occidental a présenté au Conseil de sécurité, mercredi 28 octobre, un rapport plutôt pessimiste sur ses efforts en vue d'organiser un référendum d'autodétermination dans cette ancienne colonie espagnole. Selon des diplomates, M. Yakoub Khan a évoqué *«les difficultés»* qu'il rencontre pour fixer les critères d'identification des électeurs.

Dans une lettre publiée mercredi à New-York, le Front Polisario a rejeté l'idée de réunions séparées à Tindouf, en Algérie, et à Laayoune, au Sahara occidental, qui sortiraient, selon lui, du cadre fixé par le secrétaire général de l'ONU. Il a souhaité que la réunion des chefs de tribus sahraouis soit maintenue à Genève, comme proposé initialement, pour éviter toute *«pression psychologique»*. – *(AFP.)*

L'Afrique du Sud et le Gabon vont échanger des ambassadeurs

L'Afrique du Sud et le Gabon ont annoncé l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassades, jeudi 29 octobre, à la suite d'une rencontre entre le président Omar Bongo et une délégation sud-africaine, conduite par le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Renier Schoeman, à Libreville. Le Gabon devient ainsi l'un des rares pays africains à procéder à un échange d'ambassadeurs avec Pretoria, après la Côte- d'Ivoire, qui a fait de même en avril dernier. Jusqu'alors, seuls le Malawi et le Lesotho entretenaient avec Pretoria des relations à ce niveau.

Cette annonce ne s'est pas faite sans confusion. Un communiqué commun publié en début d'après-midi à Pretoria a été annulé par un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères, à la demande de M. Schoeman, qui invoquait, depuis Libreville, des *«problèmes de dernière minute»*.

Le ministère des affaires étrangères gabonais publiait, pour sa part, un communiqué faisant part de l'établissement de ces relations diplomatiques *«dans un proche avenir»*. L'information a finalement été confirmée par le ministère sud-africain, sans aucune explication sur l'annulation puis le rétablissement de la nouvelle. – *(AFP.)*

M. Jacques Delors a dialogué avec les parlementaires belges

BRUXELLES

de notre correspondant

Une première dans les relations entre la Commission des Communautés européennes et les Parlements nationaux a eu lieu, jeudi 29 octobre, avec la réception de M. Jacques Delors à la Chambre belge des représentants. Depuis longtemps, le président de cette Assemblée, M. Charles Ferdinand Nothomb (social-chrétien francophone), souhaitait que M. Delors soit entendu directement par les parlementaires belges. La formule retenue jeudi a été celle d'un dialogue avec des députés et sénateurs membres de commissions parlementaires.

M. Delors a souhaité que *«dans la prochaine Commission il y ait un correspondant pour chaque Parlement national»*, pour une meilleure compréhension. Il a aussi estimé que *«des réunions périodiques entre Parlement européen et Parlements nationaux, sous des formes à trouver, sont nécessaires»*. Utilisant un vocabulaire en vogue, il a réaffirmé la nécessité d'en finir avec plusieurs *«déficits»* (démocratique, etc.), y compris ce qu'il a appelé un *«déficit de comportement»* de la part des ministres des Douze qui, s'adressant à leur presse respective, mettent exclusivement en relief le rôle de leur pays à l'issue des conseils entre les Douze.

Un député s'est inquiété de projets visant à réduire le pouvoir des petits pays pour faciliter les prises de décision entre un nombre croissant de membres, après l'élargissement de la Communauté. *«Il est possible qu'une note allant en ce sens ait existé, mais je n'en ai jamais eu connaissance*, a répondu le président de la Commission. *Il est impensable qu'on fasse prévaloir un jour l'idée qu'il y a une hiérarchie parmi les pays de la Communauté.»*

Interrogé sur le candidat qui a sa préférence à l'élection américaine, M. Delors n'a pas répondu, mais il a fait ce commentaire révélateur de son agacement devant la tournure prise par les négociations du GATT : *«Les Etats-Unis ont toujours la tentation de nous diviser, de jouer sur le maillon le plus faible. L'Europe n'existera que si elle sait leur dire «non». «Non» au moins une fois...»*

J. de la G.

Les députés italiens et espagnols ont ratifié le traité de Maastricht

Les députés italiens se sont prononcés, jeudi 29 octobre, par 403 voix contre 46, en faveur de la ratification du traité de Maastricht. Le Sénat avait approuvé le traité en septembre, la ratification est donc acquise. En Espagne, les députés ont approuvé la ratification du traité jeudi par 314 voix pour, 3 contre et huit 8 abstentions. Le Sénat espagnol votera le 25 novembre. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

ASIE

CHINE

Des écrivains et des artistes plaident pour une plus grande liberté de création

Les premiers frémissements de ce qui pourrait devenir une nouvelle fronde en provenance d'artistes et écrivains chinois à l'encontre de l'actuel immobilisme politique se font sentir.

PÉKIN

de notre correspondant

Une cinquantaine d'écrivains considérés comme libéraux se sont réunis le 27 octobre à Pékin pour exprimer leur regret que le libéralisme décrété par le Parti communiste en matière économique ne soit pas accompagné d'une révision des dogmes marxistes dans le secteur culturel.

Sur ce sujet d'évidence explosif, ce forum était le premier, au moins de cette importance, à se tenir dans la capitale depuis l'écrasement du «Printemps de Pékin» en 1989. Il avait pour prétexte commode d'*«étudier l'esprit du 14e congrès du Parti communiste»*. La presse officielle a elle-même rapporté les propos de *«nombreux intervenants»* qui ont déploré que la campagne antigauchiste – faux-semblant utilisé pour couper le cordon ombilical marxiste dans le domaine économique – ne soit pas *«assez énergique»* dans le domaine des arts et lettres.

Cette réunion faisait suite à la publication, par un organe de la presse officielle, d'appels vigoureux lancés par neuf créateurs de renom en vue d'une relance de la libéralisation des activités artistiques au nom des idées *«antigauchistes»* que M. Deng Xiaoping pousse dans le domaine économique. Le célèbre écrivain Ba Jin et la romancière Bing Xin, tous deux âgés de quatre-vingt-huit ans, ont cautionné ces appels.

Sans être un foudre de contestation, Ba Jin a, ces derniers temps, paru décidé à faire peser son influence en faveur de la liberté de création. Il a, en particulier, œuvré pour la création d'un musée consacré à la terreur sous la révolution culturelle. Quant à Bing Xin, qui jouit d'un grand prestige pour ses œuvres destinées aux enfants, elle avait été la première grande figure littéraire à signer, en 1989, une *pétition adressée à M. Deng pour* faire libérer les prisonniers de conscience – à commencer par le fameux dissident Wei Jingsheng. L'affaire avait constitué le coup d'envoi de la contestation prodémocratique du «printemps de Pékin».

Ces démarches se situent dans la lignée d'un certain assouplissement de la politique culturelle voulue par la haute direction communiste. Les appels des créateurs ont été publiés dans le *Quotidien de la jeunesse* le jour même, 18 octobre, où se terminait à Pékin le 14e congrès du PCC. Parmi leurs auteurs, on trouve notamment l'ancien ministre de la culture Wang Meng, romancier bien établi, d'autant plus libre de ses propos qu'il a été exclu du comité central du parti; et Xia Yan, cinéaste également célèbre.

La «peste gauchiste»

Mais ce sont des figures moins renommées qui ont eu les mots les plus durs pour le régime. C'est ainsi que Yuan Ying, homme de presse à la lisière de la littérature, s'est lancé dans une énergique dénonciation du *«fléau gauchiste»*. Il a aussi attaqué ce cycle infernal de libéralisation et répression dans lequel la création littéraire est malaxée par le régime depuis 1949. Le bilan pour les artistes chinois est triste, estime Yuan Ying : *«Les incessantes luttes internes ont conduit à des pertes de talents inestimables, irremplaçables. Combien d'individus éminents ont été victimes de calomnies, de jalousies, d'attaques, d'exclusion, de bannissement, ou encore jetés en prison, réduits à l'état de brigands ou de clochards, poussés au suicide dans l'injustice et la haine?»*

Quant aux responsables, observe encore Yuan Ying, ils *«peuvent avoir commis les pires crimes, on parlera tout juste à leur sujet de «problèmes de méthode» ou* [d'insuffisance de] *connaissance, et on passera l'éponge»*. Et de conclure : *«Tant que l'on ne sera pas débarrassé de la peste gauchiste, il n'y aura pas un jour de tranquillité pour le pays.»*

FRANCIS DERON

CAMBODGE

Les Khmers rouges refusent un compromis proposé par le Japon et la Thaïlande

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les contacts et démarches entrepris depuis août par les diplomaties japonaise et thaïlandaise pour tenter de convaincre les Khmers rouges d'appliquer les accords de paix de Paris sur le Cambodge se sont soldés par un échec. Lors d'une réunion, jeudi 29 octobre à Phnom-Penh, avec des émissaires de Tokyo et de Bangkok, M. Khieu Samphan, l'un des deux Khmers rouges membres du CNS (Conseil national suprême du Cambodge), a rappelé que son mouvement n'avait pas obtenu satisfaction sur deux points : le contrôle du retrait du Cambodge des forces vietnamiennes et leur non-retour, le transfert de pouvoirs au CNS afin qu'il soit *«le seul organe légitime»* et *«la seule source d'autorité»* dans le pays.

En tant que coprésidents de la conférence de Paris, la France et l'Indonésie vont prendre le relais. A la demande du prince Sihanouk, qui doit gagner Pékin début novembre, les ministres des affaires étrangères français et indonésien, MM. Roland Dumas et Ali Alatas, sont conviés à participer à une réunion du CNS dans la capitale chinoise (1). L'ONU a demandé aux Khmers rouges, qui refusent d'appliquer les accords de Paris depuis le 13 juin, de se joindre au processus le 15 novembre au plus tard, faute de quoi des mesures seront prises à leur encontre.

L'impasse actuelle est très préoccupante pour Bangkok et Tokyo. En cas de sanctions des Nations unies contre les Khmers rouges, dont les zones sont adossées à son territoire, la Thaïlande se retrouverait en première ligne. Le Japon, de son côté, a beaucoup investi dans l'opération de l'ONU au Cambodge, en faisant même le test de sa nouvelle diplomatie.

De son côté, Djakarta ne manifeste guère d'enthousiasme à l'idée de reprendre un dossier apparemment insoluble. Quant aux Français, ils ne peuvent guère se réjouir à l'idée d'une rencontre à Pékin au moment où la négociation pour la vente à *Taïwan de 60 à 120 Mirage-2000* semble être conclue.

J.-C. POMONTI

(1) Il était d'abord prévu qu'ils se rendraient à Phnom-Penh les 7 et 8 novembre.

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : le scrutin du 3 novembre

Le prochain Congrès sera plus jeune et comportera davantage de femmes et de représentants des minorités

L'élection la plus marquante du mardi 3 novembre ne sera peut-être pas celle du président des Etats-Unis mais celle du cent troisième Congrès de l'Union. Ce devrait être le Congrès le plus rajeuni depuis la guerre, alors que l'arrivée d'un démocrate à la Maison Blanche, succédant à douze années de présence républicaine, correspondrait au rythme d'alternance observé depuis un quart de siècle.

WASHINGTON

de notre correspondant

Tous les sièges de la Chambre des représentants (435) sont à pourvoir et 36 sièges au Sénat (sur 100). L'estimation la plus courante veut que les démocrates conserveront la majorité dont ils disposent depuis six ans dans les deux Assemblées – 57 sièges au Sénat, 268 chez les représentants – même si les républicains doivent gagner quelques places à la Chambre. Le renouvellement tant attendu est dû à deux phénomènes : un grand nombre de départs volontaires et le redécoupage des circonscriptions intervenu dans la foulée du recensement de 1990.

Le redécoupage reflète une Amérique nouvelle, favorisant les minorités ethniques. Dans le nouveau Congrès, il y aura 51 % de plus de Noirs, d'Indiens, d'Hispaniques et un nombre très supérieur de banlieusards, puisque les citadins sont devenus minoritaires aux Etats-Unis. Autre reflet des mouvements de population : de grands Etats du Sud, comme le Texas et la Floride, se voient attribuer des sièges en plus à la Chambre, de même que la Californie, à l'ouest, qui passe de 45 à 52 sièges. Au Sénat, chacun des 50 Etats de l'Union a 2 sièges et sur les 36 qui sont à renouveler en novembre, 21 sont aujourd'hui occupés par des démocrates.

Le renouvellement doit aussi tenir à l'arrivée sur la colline du Capitole d'un nombre sans précédent de femmes. Elle sont aujourd'hui 2 au Sénat et 28 à la Chambre. Plus d'une centaine de candidates – record absolu – tentent cette fois leur chance pour siéger parmi les représentants et une dizaine d'autres postulent pour le Sénat. La Californie est à la pointe du mouvement, qui devrait être représentée par 2 femmes, 2 démocrates, dans le prochain Sénat, Mme Barbara Boxer (aujourd'hui à la Chambre) et Mme Diane Feinstein, ancien maire de San Francisco. Chicago devrait élire la première femme noire du Sénat, en la personne de Mme Carol Moseley-Braun. Le renouvellement a des limites. Même si toutes ces candidates devaient être élues, le Congrès resterait un des Parlements occidentaux comptant le pourcentage le plus faible de femmes.

Avec la presse, le Congrès est une des institutions nationales les plus décriées, accusé, à tort ou à raison, d'être inefficace, passablement corrompu et prioritairement préoccupé par sa réélection. La cent deuxième législature, celle qui s'achève, a un des plus faibles bilans législatifs et a été marquée par quelques scandales retentissants : celui des chèques en bois que nombre de parlementaires tiraient sur la banque du Congrès, notamment.

Les incessantes batailles entre le président républicain, M. George Bush, et la majorité démocrate au Congrès ont laissé l'impression d'une mécanique gouvernementale totalement paralysée. Comme si le pays avait épuisé les mérites de ce système sophistiqué de poids et contre-poids que représente ce «gouvernement» à deux têtes qui est la règle depuis 1969 (avec une petite exception durant la présidence de Jimmy Carter) : un président républicain, un Congrès démocrate.

Limiter le nombre de mandats?

La crainte d'un vote de protestation, une vague de «sortez les sortants», et l'impopularité croissante du métier ont incité un nombre sans précédent – près d'une centaine – de membres de la Chambre à ne pas se représenter. Le mandat est de deux ans, renouvelable indéfiniment, et les représentants, ainsi en perpétuelle course à la réélection, sont accusés d'être devenus de plus en plus dépendants des groupes de pression qui assurent le financement de leurs campagnes. Comment réformer le système de santé ou l'éducation quand nombre de législateurs doivent leur réélection à l'American Medical Association ou à la National Education Association, qui furent, tout à fait légalement, parmi les plus gros contributeurs de fonds aux congressistes... Certains veulent remédier radicalement à cette situation. Dans quatorze Etats, dont les plus grands, on votera le 3 novembre sur une «initiative» destinée à limiter le nombre de mandats que peut effectuer un parlementaire : deux au Sénat (douze ans) et trois à la Chambre (six ans). Il s'agit de restreindre les possibilités de carrière, de manière que les élus, moins préoccupés par des perspectives de réélection ainsi limitées, soient plus libres à l'égard des groupes de pression et, donc, plus libres de légiférer dans l'intérêt général.

M. Bush et l'indépendant Ross Perot sont pour; le candidat démocrate, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, est contre. Votée, cette «initiative» serait attaquée par ses adversaires qui entendent porter l'affaire devant la Cour suprême, pour inconstitutionnalité. Massivement adoptée dans les quatorze Etats qui la mettent au programme du scrutin du 3 novembre, l'*«initiative»* n'en serait pas moins une manière de pression politique sur le nouveau Congrès pour qu'il adopte un amendement constitutionnel dans le sens d'une réforme qui, selon les sondages, a les faveurs d'une large majorité d'Américains.

ALAIN FRACHON

ARGENTINE : accusé de corruption

Le maire de Buenos-Aires a dû démissionner

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le maire de Buenos-Aires, M. Carlos Grosso, a dû remettre sa démission, lundi 26 octobre, à la suite de graves accusations d'incompétence et de corruption. Chef de file du parti péroniste de la capitale, désigné en 1989 par le président Menem et reconduit dans ses fonctions il y a trois mois, M. Grosso part en laissant une municipalité en banqueroute, avec un déficit estimé à plus de 500 millions de dollars.

L'impopularité de M. Grosso auprès des *Portenos*, comme on appelle les habitants de Buenos-Aires, est allée croissante. Depuis 1989, l'état d'abandon des hôpitaux municipaux, où les médecins se plaignent du manque de médicaments et de matériel, n'a fait que s'aggraver : les principaux fournisseurs de la ville ne sont plus payés. Pour les mêmes raisons, le ramassage des ordures, confié à des entreprises privées, n'est plus assuré dans de nombreux quartiers, depuis plusieurs semaines. M. Grosso était par ailleurs accusé de n'avoir jamais tenté de remédier aux maux de la capitale : la pollution, les embouteillages et le mauvais état des chaussées, qui a récemment contribué à alourdir le bilan des accidents de la circulation.

Pour lui succéder, le chef de *l'Etat a choisi un technicien*, M. Saul Bouer, ancien membre du cabinet de M. Domingo Cavallo, le ministre de l'économie. Prié d'as*sainir les finances de la capitale*, M. Bouer sera aussi chargé de redorer le blason du parti péroniste à Buenos-Aires, fief des radicaux, *avant les prochaines échéances* électorales.

CHRISTINE LEGRAND

CUBA

Le projet de réforme électorale a été adopté

L'Assemblée nationale cubaine, réunie sous la présidence de M. Fidel Castro, a adopté, jeudi 29 octobre, une nouvelle loi prévoyant l'élection au suffrage universel direct des députés. Ces derniers étaient jusqu'à présent désignés par les membres des assemblées municipales, eux-mêmes élus au suffrage direct.

Les partis d'opposition ne pourront cependant pas présenter de candidat : la loi institue des commissions, composées de représentants des différentes «organisations de masse» (Centrale des travailleurs de Cuba, comités de défense de la révolution, etc.), chargées de dresser la liste des candidats autorisés à participer aux élections. M. Castro a de nouveau rejeté le principe du pluripartisme pour ne pas que *«s'introduise la politicaillerie et la division dans* [les] *élections»*. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

La tournée du souverain marocain

Le roi Hassan II a cherché à apaiser les différends du monde arabe

Comme lors des étapes précédentes – Arabie saoudite, Emirats arabes unis et Jordanie, – rien n'a vraiment filtré des entretiens qu'a eus en Syrie, *jeudi 29 octobre, le roi Hassan* II avec le président Hafez El Assad. C'était la première visite officielle du souverain marocain à Damas et il n'avait pas revu le chef de l'Etat syrien depuis le mois de mai 1989, à Casablanca.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Entourée de beaucoup de discrétion, cette tournée proche-orientale du roi du Maroc – la première en trente ans – revêt une grande importance au moment où le monde arabe, qui n'a jamais été aussi divisé, est engagé dans des négociations avec Israël. C'est pour tenter d'assainir quelque peu les relations interarabes et voir sans doute ce qui peut être envisagé pour faire avancer le processus de paix, que Hassan II a pris son bâton de pèlerin, sans attendre de sa mission des résultats nécessairement immédiats.

Hassan II a prôné de longue date, par réalisme, des négociations avec Israël. Il avait reçu M. Shimon Pérès, alors premier ministre, au mois de juillet 1986, à Ifrane, ce qui avait alors conduit Damas à rompre ses relations diplomatiques avec Rabat. Il a cherché à savoir si une initiative de sa part pourrait faciliter les négociations israélo-syriennes. Le roi, dit-on, aurait des idées mais voudrait s'assurer, au préalable, de leurs chances de succès. De son côté, M. Assad était sans doute intéressé d'entendre le souverain chérifien qui s'était entremis dans la préparation du voyage du président Sadate à Jérusalem au mois de novembre 1977, même si une rencontre au sommet israélo-syrienne n'est pas encore à l'ordre du jour.

Reconnaître ses erreurs

Hassan II qui, dit-on de source marocaine, estime, aujourd'hui, que *«la Ligue arabe est dépassée»*, voulait aussi étudier avec ses pairs la possibilité de mettre sur pied une *nouvelle structure, propre à répondre* aux défis de l'heure. Un souci peu apprécié en Egypte, qui abrite le siège de la Ligue et occupe le poste *de secrétariat général. Le roi du* Maroc, qui devait achever sa tournée, vendredi, au Caire, aura eu l'occasion de s'en expliquer avec le président Hosni Moubarak.

Quant aux efforts de Hassan II pour tenter d'organiser une rencontre entre les souverains saoudien et jordanien, ils se heurtent à la volonté de Ryad d'obtenir des pays qui ont soutenu l'Irak pendant la guerre du Golfe, *«la reconnaissance de leurs erreurs»*, *«le meilleur moyen de permettre l'édification de la solidarité arabe sur des bases solides»*, avait déclaré le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al Fahd, lors de la visite du roi du Maroc. A cet égard, Ryad aurait fait état d'un précédent lorsque le roi Hussein avait officiellement reconnu comme une erreur, en 1986, au moment de la reprise des relations avec la Syrie, le fait que son pays ait aidé les Frères musulmans en lutte contre le régime de Damas.

Sollicitée, dit-on de source marocaine, par le Qatar, la médiation du Maroc dans le conflit frontalier qui oppose ce pays à *l'Arabie saoudite*, aurait fait long feu dans la mesure où l'envoi, par les autorités de Doha, d'un message chaleureux au président *Saddam Hussein, semble rendre vain* tout effort de conciliation. Hassan II, qui entretient de bonnes relations avec les monarchies du Golfe, a pu, dit-on, mesurer les divergences existant aujourd'hui au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

La situation actuelle du monde arabe ne permet pas, souligne-t-on de source marocaine, d'envisager un quelconque sommet arabe, ni même la convocation d'un mini-sommet *«qui ne pourrait que renforcer les divisions»*. Hassan II n'aurait donc voulu que dégager un plus petit dénominateur commun pour jeter les bases de possibles rapprochements.

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon Washington

De «sérieux progrès» ont été réalisés dans les négociations israélo-jordaniennes

Un document exprimant la volonté d'Israël et de la Jordanie de signer un traité de paix et de normaliser leurs relations devrait être approuvé prochainement par les deux pays, une fois réglés un certain nombre de différends, a indiqué, jeudi 29 octobre, la télévision jordanienne.

Un porte-parole jordanien, M. Marouan Mouacher, avait déclaré, la veille, que *«le fossé* [étant] *largement franchi»*, un accord avec Jérusalem énonçant les revendications territoriales, le problème des réfugiés et les questions de sécurité pourrait bientôt être d'actualité. De son côté, la télévision israélienne a précisé que *«ledit document évoque pour la première fois le fait que la Jordanie est disposée à signer un traité de paix avec Israël»*.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Moyen-Orient, M. Edward Djerejian, a confirmé, à Washington, que les délégations israélienne et jordanienne avaient réalisé de *«sérieux progrès»* lors de la dernière session des négociations bilatérales. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EN BREF

□ ***Le ministère de la coopération se dote de nouveaux services.*** – Le ministre français délégué à la coopération et au développement, M. Marcel Debarge, a indiqué, jeudi 29 octobre, au cours d'une rencontre avec la presse, que son ministère s'était doté de nouvelles sous-directions, dont l'une sera chargée du développement économique, et l'autre des affaires institutionnelles.

Cette dernière traitera notamment de la question des droits de l'homme. Le ministre a d'autre part annoncé la mise en place d'une *«cellule de réflexion sur le rôle du ministère»*.

□ ***CAMEROUN : la France a envoyé une mission d'information.*** – A la suite des troubles qui ont éclaté après l'élection présidentielle du 11 octobre, le gouvernement français a envoyé au Cameroun une mission conduite par le directeur des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay, M. Jean Rochereau de la Sablière.

«Cette mission a pour but de s'informer, de prendre des contacts, dans la perspective de l'indispensable dialogue que nous souhaitons voir s'instaurer entre les parties prenantes camerounaises, car il nous paraît important que tous les Camerounais participent à la vie politique de ce pays», a indiqué, jeudi 29 octobre, le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

□ **COLOMBIE : trois policiers tués.** – Trois policiers ont été tués et huit autres blessés, jeudi 29 octobre, par des groupes de tueurs à gages, apparemment en représailles après la mort, mercredi, du chef de l'organisation militaire du cartel de Medellin, Brance Munoz Mosquera. Ce dernier, considéré comme le bras droit du baron de la cocaïne Pablo Escobar, a été abattu par la police à Medellin. – *(Reuter.)*

□ ***LIBYE : un nouveau ministre des affaires étrangères.*** – La diplomatie libyenne aura, la semaine prochaine, un nouveau chef, a-t-on appris officiellement jeudi 29 octobre, à Tripoli. M. Omar Montassar, spécialiste des questions pétrolières et ministre du plan et de l'économie, devrait remplacer M. Ibrahim Bishari. La semaine dernière, le colonel Mouammar Kadhafi s'était dit mécontent *«d'un grand nombre»* de membres du gouvernement. – *(Reuter.)*

TURQUIE :

Quatre cents séparatistes kurdes auraient été tués dans les combats sur le territoire irakien

...pension ...roupes russes

M. Jacques Delors a dialogué avec les parlementaires ...

هكذا من الاصل



ENQUÊTE

Désarrois américains

X. – Diplomatie : discrétion oblige

Les articles précédents portaient sur les symptômes du déclin américain, la crise économique, les classes moyennes et l'éducation, la misère des centres-villes, la criminalité, la poussée du fondamentalisme religieux, la recherche, la santé et l'histoire (*le Monde* des 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29 et 30 octobre).

WASHINGTON

de notre correspondant

Les électeurs américains ont tiré une leçon immédiate de la fin de la guerre froide : *« Il est grand temps de nous occuper de nous. »* Les prétendants à l'élection présidentielle ont retenu le message. Ni le président George Bush ni son concurrent démocrate, M. Bill Clinton, n'ont fait de la politique étrangère une priorité.

Un des doyens de la profession, Richard Nixon, a tempêté, en vain, affirmant qu'il ne se souvenait pas d'*« une campagne où les affaires étrangères eussent été aussi peu discutées »*. Un responsable de la campagne républicaine rapportait au *Washington Post* que l'entourage du président avait très vite compris qu'il ne servait à rien de mettre en avant l'opération « Tempête du désert » ou les qualités de leadership dont M. Bush a fait preuve sur la scène internationale : *« Cela exaspère les gens. »*

Pourtant, les Américains ont rejeté les porte-parole de l'isolationnisme. Dans un camp comme dans l'autre, les tenants du repli sur l'Amérique ont été écrasés : Tom Harkin ou Jerry Brown, chez les démocrates, Patrick Buchanan chez les républicains. MM. Bush et Clinton sont tous deux des « internationalistes », convaincus de l'importance du maintien de l'influence américaine hors des frontières, et de la nécessité de mener une politique étrangère activiste. Tous deux sont libre-échangistes – et cela à peu près dans les mêmes termes.

S'ils sont si discrets au chapitre de la politique étrangère, c'est qu'ils ont perçu le changement d'humeur de l'opinion. Une écrasante majorité d'Américains estiment toujours que *« les Etats-Unis doivent prendre une part active dans les affaires du monde »*. Mais les motivations ont évolué. *« Le pays est devenu beaucoup plus inquiet de sa vulnérabilité économique que de sa vulnérabilité militaire »*, explique la même étude. *« Ce sont ses faiblesses économiques qui sont perçues comme menaçantes pour sa sécurité. »* L'ennemi soviétique défait, la compétition économique succède à l'affrontement idéologique et militaire. Sur ce terrain, c'est la gestion des alliances, libérées des contraintes de la guerre froide, qui peut s'avérer difficile, comme en témoignent les frictions commerciales exacerbées avec l'Europe de l'Ouest et avec le Japon.

La revue *Foreign Affairs* observe : *« Si on leur demande quel doit être l'objectif le plus important des Etats-Unis à l'extérieur, 62 % des Américains placent la défense des intérêts économiques du pays devant la promotion de la démocratie. »* L'Amérique n'est pas devenue isolationniste, mais elle pourrait être féroce dans la défense de ses parts de marché. Contrairement à ce que certains ont pu penser au lendemain de la guerre du Golfe, les Etats-Unis, désormais unique superpuissance militaire, n'ont aucune envie de devenir le gendarme du monde ; ils estiment avoir plus sacrifié que leurs alliés – européens et japonais – durant la guerre froide, et en avoir été économiquement pénalisés. Ils réclament donc aujourd'hui un partage du fardeau.

« Superpuissance économique »

Dans une récente étude, *l'Amérique et le Nouveau Monde*, la fondation Carnegie parle d'un changement dans l'ordre des priorités : *« Notre politique étrangère doit maintenant être fondée sur un renouveau de notre force intérieure ; reconstruire notre base économique doit être notre priorité la plus importante, l'accent devant être mis plus sur l'investissement que sur la consommation. »*



M. Bush et, plus encore, M. Clinton partagent cette approche. Le président disait en septembre à Detroit que l'Amérique devait rester *« une superpuissance militaire »*, une *« superpuissance économique »* et devenir une *« superpuissance exportatrice »*. Il s'agit d'*« utiliser notre force en tant que puissance mondiale*, ajoutait-il, *à notre avantage en tant que puissance économique »*.

M. Clinton est plus systématique encore : *« L'Amérique doit conforter sa puissance économique pour pouvoir jouer un rôle de leader dans le monde*, dit-il. *Si nous voulons que notre peuple soutienne notre engagement à l'extérieur, nous devons nous doter d'un président qui assure la prospérité à l'intérieur. »*

M. Bush et M. Clinton sont d'accord sur les objectifs, définis en termes très généraux : assurer la poursuite du désarmement nucléaire avec les pays de l'ex-URSS, aider la Russie autant que possible, lutter contre la prolifération nucléaire, maintenir une présence militaire en Europe et en Asie, restructurer l'appareil militaire américain *(voir encadré)* mais maintenir les forces nécessaires à la défense des intérêts vitaux de l'Amérique. *« Que le prochain président soit M. Bush ou M. Clinton, les Etats-Unis resteront aussi actifs en politique étrangère*, écrit le correspondant diplomatique du *Washington Post*. *Ils maintiendront les mêmes alliances et assureront les mêmes responsabilités globales ; quelle que soit l'issue du scrutin, il y aura, en politique étrangère, une très large continuité. »*

Durant la campagne, le candidat démocrate a approuvé presque toutes les initiatives étrangères de M. Bush : l'assistance à Moscou, l'instauration d'une zone d'interdiction aérienne dans le sud de l'Irak, les ventes d'avions de chasse à Taïwan et à l'Arabie saoudite, l'établissement d'une zone de libre-échange avec le Mexique et le Canada, les positions de l'administration dans la partie agricole des négociations commerciales au sein du GATT, etc.

Les deux hommes sont aussi d'accord sur la méthode. La guerre froide finie, les Etats-Unis devront privilégier, pour des raisons financières et politiques, l'action collective sur la scène internationale. M. James Baker parle d'*« engagement collectif »*, sur le modèle de la coalition constituée durant la guerre du Golfe. M. Bill Clinton assure que *« l'action multilatérale est plus prometteuse que jamais »*. L'un et l'autre citent en exemple le rôle nouveau tenu par le Conseil de sécurité de l'ONU, mais savent aussi que la fin de la guerre froide obligera à repenser le fonctionnement de la CSCE et de l'OTAN.

Changement de tonalité

Michael Mandelbaum, un des conseillers du candidat démocrate, affirme que *« Bill Clinton n'a pas de tabou »*, qu'il s'agisse de débattre avec les alliés des Etats-Unis d'une nouvelle OTAN ou du corps de défense franco-allemand, ou qu'il s'agisse d'envisager l'accession de l'Allemagne et du Japon au banc des membres permanents du Conseil de sécurité. Ailleurs, le gouverneur de l'Arkansas accuse M. Bush de *« cajoler les dictateurs »*, de mener une politique étrangère cynique, indifférente au respect des droits de l'homme.

Il se dit prêt à prendre des sanctions sélectives à l'encontre de la Chine (assortir le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée de certaines conditions en matière de droits de l'homme). Il est sentimentalement plus proche d'Israël que l'administration républicaine sortante, tout en appelant, évidemment, à la poursuite des négociations israélo-arabes en cours. Il se dit prêt à être plus activiste dans les conflits de l'ancienne Yougoslavie. L'ensemble paraît plus constituer un changement de tonalité qu'une vraie différence de fond avec M. Bush.

Ni l'un ni l'autre ne semblent être en mesure d'apaiser ce climat d'inquiétude diffuse qui a suivi l'effondrement de l'URSS. Nul enthousiasme, nul accueil triomphal aux Etats-Unis lorsque le drapeau rouge, un jour de décembre dernier, fut décroché du Kremlin. La rhétorique souvent ronflante, grandiloquente, dont M. Bush use et abuse, n'en paraissait que sonner plus à vide. Les promesses du *« nouvel ordre mondial »* chantées avant et après la guerre du Golfe, ces garanties renouvelées que *« l'agression ne serait plus tolérée »* (avril 1992) semblent bien illusoires à l'heure des guerres dans le Caucase et l'ex-Yougoslavie.

ALAIN FRACHON

FIN

Défense : une même approche

WASHINGTON

de notre correspondant

Décidé à ne pas se laisser épingler dans la catégorie des démocrates « mous » – modèle Walter Mondale ou Michael Dukakis, – le gouverneur Bill Clinton présente en matière de défense un programme très voisin de celui du républicain George Bush.

Le candidat démocrate, conseillé par des « faucons » comme le sénateur Sam Nunn et le représentant Les Aspin, veut *« une Amérique disposant de l'outil de défense le plus puissant du monde, prête à utiliser la force si nécessaire »*. Comme M. Bush, il propose un plan de restructuration de cinq ans des forces américaines pour tenir compte de la fin de la guerre froide. Les approches sont similaires. Le plan du démocrate représente des dépenses militaires de l'ordre de 1 360 milliards de dollars, celui du républicain de 1 420 milliards – une différence de 5 %. Le plan du premier se traduira par la perte de près de 1 million d'emplois, civils et militaires, dans le secteur de la défense ; 900 000 dans le scénario républicain.

Poussé par nombre de parlementaires démocrates, M. Clinton veut conserver de très nombreux systèmes (nouvel avion de transport C-17, nouveau sous-marin nucléaire d'attaque, nouvel avion de combat), y compris parmi ceux que M. Bush imagine pouvoir abandonner (avion Tiltrotor V-22, sous-marin *Seawolf*). Le candidat démocrate est partisan de continuer à développer un système de défense antimissile basé au sol (le GPALS, Global Protection against Limited Strikes). Cependant, contrairement à M. Bush, il entend abandonner les aspects les plus futuristes de l'Initiative de défense stratégique (IDS).

Le candidat démocrate envisage de garder un « noyau central » *(base force)* d'un million quatre cent mille personnes en service continu ; le chiffre avancé par M. Bush est d'un million six cent mille. M. Clinton est partisan du maintien des forces américaines en Asie et en Europe. Sur ce dernier théâtre, il entend réduire le nombre de soldats américains à 100 000 ; M. Bush ne veut pas descendre au-dessous de 150 000 (ils sont actuellement 245 000). Le président sortant veut une flotte de porte-avions de douze bâtiments ; les démocrates, eux, s'arrêtent à dix.

A. Fr.

Qui sera où ?

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est un des jeux préférés de la presse : spéculer sur les personnalités qui pourraient être appelées à occuper les grands postes – défense et affaires étrangères – d'une prochaine administration démocrate. Quelques noms figurent parmi les favoris. Pour le département d'Etat, les plus souvent cités sont Lee Hamilton (soixante et un ans), représentant de l'Indiana, depuis longtemps spécialiste des affaires étrangères, et Warren Christopher (soixante-sept ans), sous-secrétaire d'Etat adjoint dans l'administration Carter.

Parfois cités aussi Stephen Solarz (représentant qui doit quitter son siège de New-York), les sénateurs George Mitchell (Maine, chef de la majorité) et David Boren (Oklahoma). Il faut ajouter un groupe d'experts, souvent venus de l'Université, et qui pourraient occuper diverses fonctions au département d'Etat ou au Conseil national de sécurité : David Aaron, Madeleine Albright, Samuel Berger, Anthony Lake, Michael Mandelbaum, Nancy Soderberg, parmi d'autres.

Pour le poste de secrétaire à la défense, les favoris sont le sénateur Sam Nunn (Géorgie) et le représentant Les Aspin (Wisconsin). A la CIA enfin, on verrait très bien le représentant Dave McCurdy (président de la commission du renseignement).

Côté républicain, M. Bush avait d'abord fait savoir que M. James Baker retournerait au département d'Etat. Il a ensuite changé d'avis et exprimé le désir de le voir coordonner une politique destinée à sortir l'économie du marasme actuel, en cas de victoire républicaine. MM. Richard Cheney, Brent Scowcroft et Robert Gates devraient, eux, rester, respectivement, au département de la défense, au Conseil national de sécurité et à la CIA.

A. Fr.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



ITALIE : la nouvelle donne

L'Italie se remet en question. Les partis politiques traditionnels, à commencer par l'omniprésente Démocratie chrétienne, sont traversés par de nouveaux courants prêchant la « modernisation ». Dans le Nord riche, les ligues, souvent populistes, partent en guerre contre la « partitocratie » romaine, l'aide financière apportée au Mezzogiorno et, à l'heure de l'Union européenne, d'aucuns vont même jusqu'à contester l'unité du pays. L'assassinat, en Sicile, des juges Falcone et Borsellino a bouleversé l'opinion et conduit le gouvernement de M. Amato à revoir ses méthodes de lutte contre la Mafia. Malgré l'opposition des syndicats aux mesures annoncées pour tenter d'assainir les finances publiques, apparaissent les balbutiements d'un renouveau.

Economie : sortir des cercles vicieux

La cure d'austérité draconienne décidée par le gouvernement de M. Amato a provoqué une levée de boucliers. Mais l'Union européenne impose sans doute un deuxième traitement

L'ITALIE a pratiquement attendu le dernier moment pour tenter de rompre, en prenant des mesures extaordinaires, le cercle vicieux de sa dette et pour s'attaquer au discrédit touchant sa politique financière. Jusqu'à maintenant quiconque réclamait une thérapie de choc passait aux yeux des extrémistes de droite et de gauche du Parlement pour un bizarre supporter des solutions thatchériennes, et faisait invariablement figure d'ennemi de l'Etat social.

L'accord se faisait sur une politique à la petite semaine, se contentant de petits ajustements destinés à améliorer le solde primaire du budget (recettes moins dépenses au net des intérêts). On évitait toute remise en cause de l'Etat providence, considéré comme l'ultime garant de tous les risques encourus aussi bien par les particuliers que les entreprises. Cette politique aurait, après tout, pu obtenir quelques succès si les taux d'interêts en Europe s'étaient maintenus à leur niveau de 1988-1989 et si les différentiels entre les taux d'interêt en Italie et à l'étranger avaient continué à se réduire. Les divers programmes d'assainissement des finances publiques, mis à jour d'année en année, ont été en effet respectés, au moins en ce qui concerne le déficit primaire. Le poids, toujours plus lourd, du service de la dette, a intégralement annihilé toutes les améliorations obtenues par l'accroissement des entrées et le contrôle des dépenses.

Poursuivre sur la même voie est devenu chaque année plus difficile, car cela oblige à des « ajustements » toujours plus importants. A ceux qui sont nécessaires pour l'année en cours s'ajoutent les correctifs à apporter aux mesures prises les années précédentes et dont les effets sont déjà érodés. Pendant longtemps cette fragilité de nos finances publiques a été occultée par les succès de la politique de déréglementation financière et de la libéralisation des mouvements de capitaux, alors que la Banque d'Italie maintenait la stabilité des changes après le dernier réalignement de janvier 1987. Lentement le pays s'était habitué à vivre avec une lire forte. Les syndicats avaient accepté une progressive limitation de l'indexation des salaires, jusqu'à sa complète élimination, consacrée par l'accord de juillet dernier. Les prix industriels augmentaient de 2 % l'an – au même rythme que ceux des autres pays. Les perspectives apparaissaient sereines, à telles enseignes qu'on prévoyait même une réduction de l'inflation au niveau européen de 3 %. La situation présentait bien des aspects négatifs : forte chute des profits du secteur manufacturier et persistance dans l'augmentation des prix du secteur tertiaire. Jour après jour, la différence se creusait un peu plus entre le secteur protégé de l'économie et celui soumis à la concurrence internationale. Mais les craquements annonciateurs de frictions entre les bases de l'économie et la stabilité des changes ne semblaient pas alarmants. On s'accordait à penser qu'il serait possible de maintenir un change fort jusqu'à la fin des deux années qui devaient précéder la décision sur la troisième phase de l'Union économique et monétaire, quitte à procéder à un réajustement de la lire avant la stabilisation définitive des changes prévue pour 1994.

Cet équilibre instable était garanti par la forte conviction que le calendrier européen serait pleinement respecté et même anticipé : le pays était disposé à faire des sacrifices pour rester dans le club des fondateurs de l'Europe monétaire, un objectif unanimement accepté. Au cours de la période 1987-92 de nombreuses tensions s'étaient pourtant accumulées : la différence entre le coût du travail en Italie par rapport à la France et à l'Allemagne avait augmenté, la dette publique continuait à croître, la dynamique de l'exportation s'était affaiblie. Le change réel de la lire avait augmenté de 7 à 8 % par rapport à ce qu'il était cinq ans auparavant.

« Il est plus tard que vous ne croyez » : cette phrase, lue au hasard d'un livre, en vacances au cours d'une visite à la tour d'Abriez, m'a hanté ces derniers temps. J'étais pourtant convaincu qu'en prenant des initiatives courageuses, nous pouvions continuer sur la voie d'un développement désinflationniste assuré par une lire forte. Le jouet a fini par se casser quand le référendum danois et l'incertaine campagne électorale précédant le référendum français ont éloigné la perspective de l'Union économique et monétaire et remis en question la cohérence et la stabilité du SME sur les marchés financiers du monde entier.



Champ libre à la spéculation

La Banque d'Italie a sacrifié pratiquement jusqu'au dernier dollar, au dernier deutschemark de ses réserves pour défendre une politique économique qui avait fini par devenir le patrimoine du pays tout entier. Cette défense à outrance était également motivée par le désir de ne pas céder aux pressions du marché et de conserver à tout prix la stabilité des changes en Europe. Rome s'était faite, en quelque sorte, l'ultime sentinelle d'une solidarité européenne qui avait tendance à s'amenuiser dans les autres capitales de la Communauté. A preuve, le refus du président français du Comité de politique monétaire et du président britannique de l'ECOFIN (conseil des ministres de l'économie et des finances de la CEE) de réunir leurs instances respectives pour garantir la collégialité des changements de parité, comme cela s'était toujours produit de mars 1981 à aujourd'hui, et surtout leur refus d'examiner la proposition allemande et italienne d'un réalignement général des monnaies et des taux d'intérêt.

En l'absence d'une concertation des autorités monétaires européennes, la spéculation a eu le champ libre comme jamais auparavant au cours de la décennie précédente. Elle a imposé à la lire et à la livre sterling, sorties du mécanisme de change européen, une dévalorisation profonde, allant sans doute au delà de ce qui était nécessaire. Il sera difficile de revenir là-dessus, lorsque la lire – et peut-être la livre sterling – rentreront dans le SME. Pendant quelques semaines, l'attente du public et des opérateurs économiques, privés de leurs valeurs habituelles de référence, a été incertaine.

NINO ANDREATTA
Professeur, ancien ministre du Trésor

Lire la suite page 9



DOSSIER/SPA-PRESS

Manifestation le 13 octobre à Milan contre le plan d'austérité du gouvernement.

Menaces sur les relations sociales

Pacifiées par la croissance économique, les relations sociales italiennes risquent de traverser une période de turbulences. Le plan du gouvernement Amato, en effet, pèse essentiellement sur les salariés et contribue à déstabiliser les syndicats, qui, ces derniers temps, ont pourtant accepté de revenir sur nombre d'avantages acquis. Des concessions que le patronat juge encore insuffisantes.

Puissants (onze millions d'adhérents) et unitaires, les syndicats sont dans la tourmente. Certes, les manifestations et les grèves organisées par la CGIL (proche du PDS), la CISL (démocrate-chrétienne) et l'UIL (socialiste) contre la politique de M. Giuliano Amato ont rencontré un indéniable succès. Les trois confédérations ont d'ailleurs obtenu du gouvernement que le partage des sacrifices soit quelque peu modifié. Mais, admettant la nécessité de mesures draconiennes, elles doivent faire face à une contestation interne d'autant plus vive que, le 31 juillet, elles ont accepté de mettre fin à l'échelle mobile. Celle-ci permettait d'indexer les salaires sur l'inflation constatée. Désormais, les rémunérations évolueront en fonction d'un indice prévisionnel des prix, comme c'est le cas en France depuis neuf ans.

Un constat largement partagé

Cette concession majeure soulage le patronat. « L'échelle mobile représentait un consensus inflationniste, une sorte de contrat implicite entre employeurs et salariés », considère M. Innonenzo Cipolletta, directeur général de la Cofindustria. « Jusqu'alors, il existait trois niveaux de négociation : au plan national, avec l'échelle mobile, au niveau de la branche professionnelle et au niveau de l'entreprise. Résultat : avant même de rencontrer les syndicalistes de la maison, la dérive salariale était là... », renchérit M. Michele Figurati, directeur des relations industrielles chez Fiat.

Entre 1980 et 1991, le coût de la main-d'œuvre ouvrière serait ainsi passé de l'indice 100 à l'indice 357 en Italie, alors que, dans le même temps, la Grande-Bretagne aurait atteint l'indice 254 et la France l'indice 222. « La fin de l'échelle mobile va nous permettre de développer des pratiques d'intéressement, ajoute M. Figurati. Mais ce n'est qu'un pas. Il faut maintenant privilégier l'échelon de la branche professionnelle avant de parvenir progressivement à une politique salariale déterminée au sein de l'entreprise. »

Ce recentrage des relations sociales n'est guère apprécié par les syndicats, conscients que leur implantation dans les PME reste incertaine et que le plan Amato concentre l'essentiel des efforts sur les salariés. « Dans les années 80, les grandes entreprises n'ont pas suffisamment investi. Elles ont préféré les placements financiers. Aujourd'hui, la désindustrialisation est en marche et le monde du travail en subit les conséquences. Dans le Piémont, le taux de chômage atteint 12,7 % et, en novembre, dix mille cinq cents salariés quitteront la Cassa integrazione, qui permet de rémunérer les salariés dont le contrat de travail est suspendu », proteste M. Claudio Sabattini, secrétaire général de la CGIL piémontaise, qui craint que le succès des Ligues ne s'en trouve amplifié.

Chez Fiat, une remise en cause de la Cassa integrazione – qui accueille actuellement près de huit mille des trois cent mille salariés du groupe – serait durement ressentie. Dans ce cas, « nous devrons purement et simplement licencier », admet M. Figurati. Or, le système italien d'assurance-chômage est l'un des plus défavorables d'Europe.

Pourtant, ni le patronat ni les syndicats ne s'attendent vraiment à voir éclater une crise sociale généralisée. En Italie, chacun reconnaît que la situation est grave et admet que la construction européenne réclame un ralentissement de la consommation et une sérieuse réduction de l'énorme dette publique. Ce constat, largement partagé, pourrait être le ciment d'un consensus social minimum.

JEAN-MICHEL NORMAND



ITALIE : LA NOUVELLE DONNE

POINT DE VUE

Le charme discret de la normalisation politique

par Renato Farina

POUR les leaders politiques italiens, le temps serait-il venu d'un ultime voyage vers l'exil, à la Simon Bolivar? A les voir déjà chassés de leurs trônes dans les premiers ricanements d'ingratitude, comment ne pas le penser? Alors sans doute partiront-ils, en faisant mine de se résigner, mais en gardant au plus profond d'eux-mêmes cette inébranlable conviction que l'Italie, un jour, redeviendra ce qu'ils ont toujours connu, un jeune pays que les partisans leur ont laissé en héritage à la fin de la guerre et qui leur doit tout, depuis déjà si longtemps : prospérité, paix, et finalement démocratie. Peut-être même finiront-ils par mourir, ces leaders déchus, enivrés par le parfum suranné du rêve splendide d'un retour qui ne se fera jamais. Car il n'y aura pas de retour à l'Italie des partis – ou, comme le disent les vainqueurs d'aujourd'hui, à la partitocratie. Une page est tournée, et bel et bien tournée.

Et si le gouvernement Amato réussissait par quelque prouesse arithmétique pour cinq ans encore à maintenir en vie les vieux sigles qui l'ont aidé à chichement franchir la barre des 50 %? Il est vrai que les partis ont obtenu, aux législatives d'avril dernier, le consensus qui leur a redonné quelque pouvoir. Mais quel pauvre pouvoir! Car le vote populaire les a confirmés à la barre du navire mais pour mieux toucher le quai et partir plus sûrement à la retraite, en grand uniforme d'amiral peut-être, mais à la retraite tout de même. Comme si le vent de la révolution avait enflé les urnes, et que l'histoire en cette fin de millénaire était allée plus vite encore que cette démocratie italienne au pas mesuré de sénateur.

Pas un recoin du pays qui ne soit balayé par ces bourrasques impératives de renouveau, quitte à être incontrôlables, on l'a vu au Nord avec la ligue d'Umberto Bossi et de son idéologue, ce Docteur Folamour de Miglio; on l'a vu, dans le Sud, avec le déploiement de l'armée dans les anciens sanctuaires intouchés de la Mafia. Alors, adieu Andreotti, adieu Craxi, adieu surtout vieux modèle italien, bizarre anomalie qui faisait aussi l'essence de ce pays? Mais qui sait si d'ici peu on ne le regrettera pas, ou s'il n'en survivra pas quelques bribes?

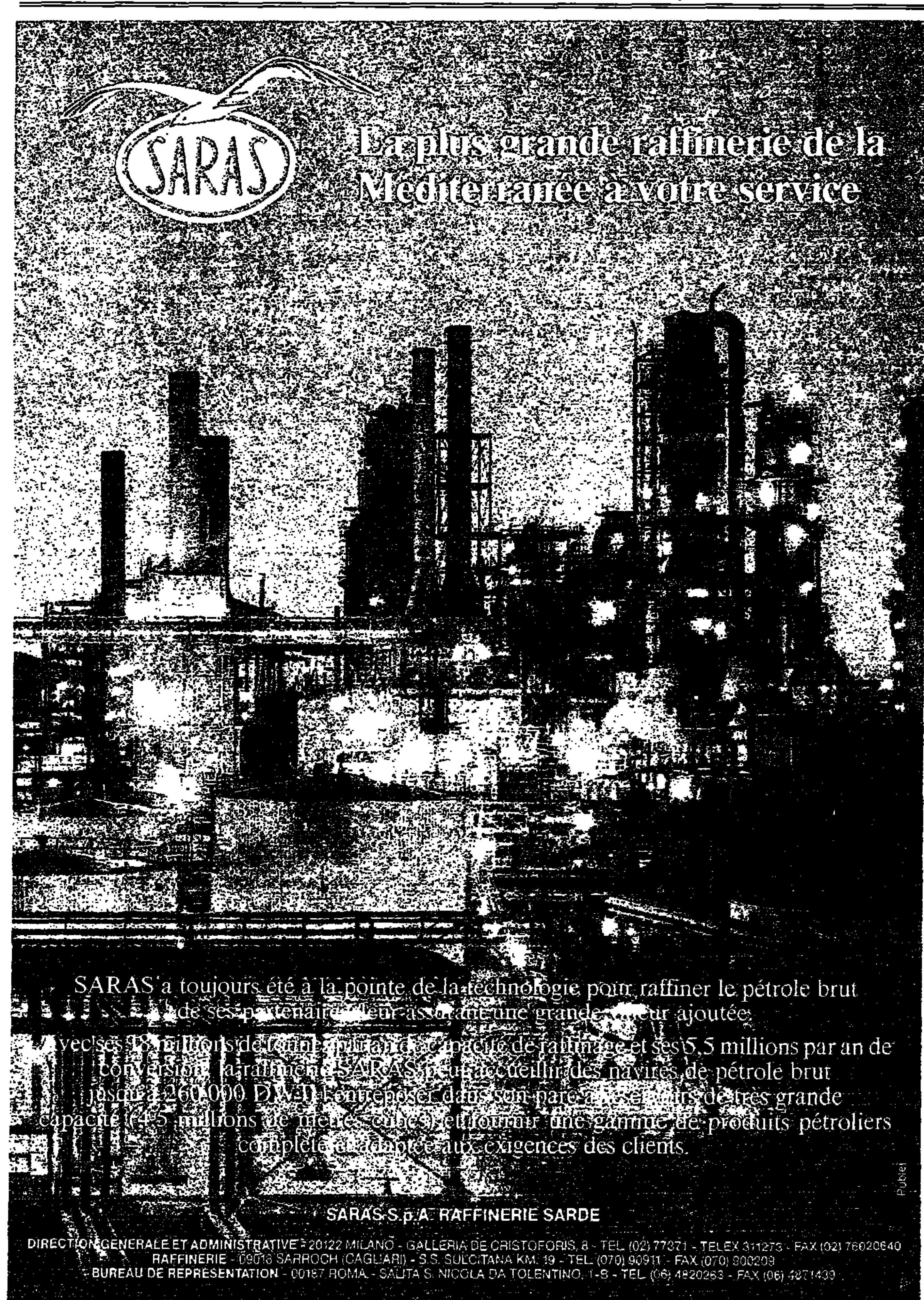
Car l'anomalie italienne de cet après-guerre n'a cessé d'avoir le large front apostolique de l'Église catholique romaine, qui s'incarnait en politique sous le nom de cette Démocratie chrétienne (DC), toujours victorieuse et omniprésente, ou de cette «Église rouge» au regard sévère qu'était le Parti communiste, sorti toujours plus grand de chacun de ses nombreux échecs.

Comme si tout, en réalité, durant ces dernières quarante-sept années, n'avait été construit qu'au hasard des querelles fratricides de ces fidèles annemis, pour mieux être détruit aujourd'hui de leurs propres mains. Alors, à quoi bon évoquer une fois encore la chute du mur de Berlin pour trouver une explication, tant il semble évident que, dans cet ordre mondial qui se redéfinit, il n'y a plus de place pour la cour de récréation italienne où s'ébattaient Peppone et Don Camillo? Surtout depuis que, ponctuel au rendez vous de cette histoire moderne comme un nouveau Koutouzov, le juge Antonio Di Pietro a précipité la déroute de ces politiciens corrompus déjà ébranlés par le vent du changement en les jetant en prison. Et voilà l'Italie condamnée au charme discret de la normalisation destinée à devenir un pays banalement occidental, avec, comme ailleurs dans le monde déjà policé, seuls deux ou trois partis politiques qui prendront des voix pour l'image qu'ils sauront créer ou les lobbies qu'il sauront servir.

Alors, tout s'effrondre? Tout? peut-être pas. Car après tout, ce soleil qui se couche, en se défaisant, a donné directement naissance à une galaxie de nouvelles étoiles. Parmi lesquelles, Mario Segni, le démocrate-chrétien au bel avenir post-DC justement et fils d'un chef d'Etat des années 60 qui démissionna dans des circonstances bien confuses; ou encore le républicain Giorgio La Malfa, brillant rejeton du mythique Hugo La Malfa qui présida aux destinées économiques du pays durant des décennies. On pourrait citer aussi toutes ces tentatives «transversales» qui, au-delà des étiquettes, s'efforcent dans ce qu'elles ont de vivace de raviver les cendres des vieux partis. A commencer par le ministre socialiste de la justice, Claudio Martelli, le Brutus de Craxi.

C'en est vraiment fait, cette fois, de ces étranges communistes et démocrates-chrétiens? Arc-boutés dans leurs «noyaux durs», toujours plus «purs», toujours plus réduits, ils s'apprêtent à soutenir les coups du nouveau système. Mais l'Église catholique ne mourra pas – il ne manquerait plus que cela! – et il restera même un petit souffle de peuple rouge, sous la bannière de l'ancien Parti communiste, qu'il s'appelle Partito Democratico della Sinistra (PDS) ou Rifondazione Comunista. Leurs chefs les plus perspicaces cherchent déjà alliances et solidarité sous les décombres. Mais seul le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, lui-même ultime héritier de ce passé, et le seul à garder une certaine faveur populaire, semble décidé à les écouter. Pourtant, qui sait, peut-être que d'ici quelques années, l'Occident devra remercier ces pauvres fantômes oubliés d'avoir réussi à préserver quelques reliques de ce qui fut cette anomalie italienne pour rompre l'ennui d'un monde à jamais normalisé.

► **Renato Farina est éditorialiste au journal *Il Giorno* et à *l'Indipendente*.**



Investir dans le Mezzogiorno

« On vole au Nord pour donner au Sud », dit-on à Milan. « Faux ! », rétorque Naples

NAPLES

de notre envoyé spécial

IMPOSSIBLE de ne pas remarquer l'entreprise d'emballages des frères Menzitieri, en pleine Casavatore, commune désormais englobée dans le Grand Naples et rapidement devenue un quartier dortoir. Au beau milieu des immeubles délabrés qui caractérisent cette partie de la ville, voici du gazon, des arbres. On nous avait bien dit que l'entreprise semblait encerclée. Elle l'est. Les Menzitieri résistent là où, il y a quelques années, la zone industrielle de Casavatore constituait l'un des pôles – avec Arsano et Casoria – du mini-triangle industriel de la région napolitaine. Aujourd'hui, la plupart des autres industries ont disparu. La fabrique d'emballages pour produits alimentaires, elle, tient le cap avec ses 22 milliards de lires de chiffre d'affaires.

L'*ingegnere* Enrico Menzitieri ne se perd pas en discours inutiles; il préfère montrer. Des rouleaux multicolores portant des marques et des inscriptions en toutes langues : ici, l'Europe n'est pas un vain mot. L'ouverture vers les marchés extérieurs non plus. *« L'Europe ne nous fait pas peur, nous y sommes déjà, le problème est d'y rester... »* : M. Menzitieri explique que, quand une entreprise est saine, pour peu que l'Etat donne un coup de pouce, cela porte ses fruits. D'autres entreprises des environs ont dû fermer, mais c'est qu'elles avaient préféré miser sur les secteurs protégés, ceux qui vivent de commandes publiques. Les Menzitieri, eux, ont choisi une autre option. Partis avec le projet de fournir à l'industrie alimentaire du Sud les emballages nécessaires, ils sont devenus les fournisseurs des principales industries du Nord (*« Les chocolatiers Ferrero viennent chez nous et vous savez, eux, ils exigent une qualité extrême. »*) et exportateurs sur les marchés étrangers.

Aujourd'hui, cependant, un problème se pose : pouvoir se battre à armes égales avec la concurrence. L'entreprise n'a pas d'autre choix, à terme, que la délocalisation. C'est alors que les difficultés surgissent, avec une véritable course d'obstacles pour obtenir une aide à l'industrie. *« On nous demande d'avancer notre propre part de l'investissement, c'est-à-dire 30 % du total, en attendant le financement du reste. Vous savez, quand on connaît la lenteur de la bureaucratie, on n'est sûr de rien. Résultat : nous qui attendons des actes concrets avant de faire les premiers pas, nous risquons de nous retrouver les mains vides. »* Solution? *« Il faudrait faire une sélection des entreprises saines et arrêter avec le saupoudrage des aides qui a été pratiqué jusqu'ici. »*

En finir avec la culture d'« assistés »

Et comment s'accommode-t-on de ces fléaux du Mezzogiorno que sont la criminalité et le racket? Dans ce cas précis, le succès de l'entreprise a été sa seule protection. Les Menzitieri se vantent de n'avoir jamais dû licencier quiconque ni d'avoir eu recours au chômage camouflé de la *casa integrazione* avec l'intervention de l'Etat. *« Les cent familles auxquelles nous assurons un revenu pour vivre représentent notre meilleure garantie. On sait que si on cherche à nous nuire, nous lâcherons les chiens... »* Certes, pour cette petite entreprise napolitaine, l'envie est parfois très forte de se déplacer ailleurs en Europe, où tout serait sans doute plus facile.

Mais le sens de l'ancrage à une certaine réalité locale semble, pour l'instant, l'emporter. C'est le choix qu'a fait une entreprise d'un tout autre genre et d'une tout autre taille, un groupe dont on n'entend pratiquement pas parler, l'Italgrani, de la famille napolitaine Ambrosio, qui pèse pourtant lourd – 3 000 milliards de lires, soit 12 milliards de francs, de volume d'affaires en 1991, en négoce de céréales à hauteur de 75 % du chiffre d'affaires, le solde étant dans l'agroalimentaire. M. Massimo d'Ambrosio, la trentaine, études universitaires aux Etats-Unis, confirme que le groupe, au lieu de chercher d'autres centres plus accueillants, entend s'ancrer de façon plus voyante à Naples. D'abord en installant ses bureaux dans un superbe *palazzo* du centre-ville, qui domine la baie. Ensuite, et surtout, en rachetant les Magazzini Generali, société de stockage leader dans le port, pour en relancer l'activité et lui permettre de rivaliser avec les autres grands centres de la Méditerranée.

Le secteur privé doit devenir partie prenante et participer à la création des infrastructures nécessaires à l'économie du Sud, car on ne peut plus se borner à attendre. Le même discours est repris par le président du patronat local, M. Enzo Giustino. Du haut de la colline d'Agnano, cet entrepreneur à la tête d'un groupe qui fournit des systèmes antibruit trouve qu'il faut en finir avec cette culture d'*« assistés »* du Sud, fruit d'années de politique de transferts directs aux familles à travers les différentes formes d'assistance et par le biais de postes de travail artificiellement créés par les travaux publics, alors que l'industrialisation restait le quasi-monopole des participations d'Etat.

« Des cathédrales dans le désert »

Pendant des années, ce modèle a marché. Au Nord, le développement des potentialités productives; au Sud, cette fonction complémentaire. Aujourd'hui, le pacte a été en quelque sorte rompu et «l'associé» du Nord joue le rôle du partenaire arrogant quand les choses tournent mal. Selon la thèse de M. Giustino, au lieu de chercher des excuses et de rejeter la faute sur le reste de la population – ce que font souvent les gens du Sud, – il faut réagir en renforçant la base productive du Mezzogiorno. Naples et sa province ont deux cent mille emplois dans le secteur industriel – aéronautique, électronique, machines-outils. D'où la nécessité, selon M. Enzo Giustino, de développer l'économie de marché et les structures productives privées. L'aide doit être poursuivie, mais avec des règles plus claires. La réforme institutionnelle, enfin, devrait mettre un terme au clientélisme qui sévit à tous les niveaux de l'administration locale. L'entrepreneur montre une lettre qu'il vient de recevoir d'une région autrichienne l'invitant à venir y investir : *« C'est nous, ici, dans le Mezzogiorno, qui devrions inviter les autres, pas le contraire... »*

Un exemple de développement de l'activité industrielle dans le Sud revient dans tous les discours. *« Vous croyez que Fiat serait venu dans le Sud sans l'aide de l'Etat? »*, demande M. Menzitieri. Après la construction d'une usine complètement automatisée à Cassino, entre Rome et Naples, la firme turinoise va ouvrir, en 1994, une autre fabrique totalement robotisée à Melfi, en Basilicate. Avec sept mille emplois à la clé, Fiat aura bientôt plus de cinquante mille employés (sur un total de deux cent vingt mille en Italie) basés dans le Sud. Pour cette dernière délocalisation, l'Etat a versé quelque 1 300 milliards de lires sur un investissement total de 4 800 milliards. Le choix de Melfi, répètent les dirigeants de Fiat, ne se base pas uniquement sur un projet au bénéfice du Sud. L'objectif est de rendre plus compétitif l'ensemble du système auto de la principale industrie du pays. Melfi ne sera pas une de ces *« cathédrales dans le désert »*, comme trop de projets de localisation dans le Sud. Le temps n'est plus au gaspillage.

SALVATORE ALOÏSE

هكذا من الأصل

Investir dans le Mezzogiorno



ITALIE : LA NOUVELLE DONNE

Un entretien avec le ministre des biens culturels

« Avec un budget ridicule, on ne peut pas tout faire. Heureusement, nous avons des financements privés », nous déclare M. Alberto Ronchey

Comment, avec un budget ridicule, veiller sur le plus important patrimoine du monde entier : trois mille musées, six mille bibliothèques, 1 200 kilomètres d'archives d'État, cent mille églises, cinquante mille demeures historiques, un millier de sites archéologiques ? Ancien journaliste et nouveau ministre des biens culturels, Alberto Ronchey s'est confié au « Monde ».

ROME

de nos envoyés spéciaux

« Arriver au ministère des biens culturels, n'est-ce pas endosser un héritage bien lourd?

– En seize ans d'existence, ce ministère des *« biens et des maux* culturels » a connu quatorze ministres : autant dire que c'est la consécration de la bureaucratie. Il y a des gens capables, certes, mais l'organisation fait défaut. *J'arrive*, en plus, en période d'austérité, et là je dois dire que le Trésor a fait des erreurs. Il *ne fallait pas couper sans* discrimination dans le budget des ministères, il fallait que chacun ait plus de responsabilité dans les choix et les priorités à sauvegarder. La conséquence, *c'est que* les coûts de gestion vont rester. Au moment où les vols augmentent, on ne va pas mettre le personnel à la porte, c'est évident. En revanche, on pouvait économiser sur certains « gaspillages ». Quand vous pensez, par exemple, que les gardiens de la galerie des Offices à Florence travaillent cinq heures...

– Que font-ils de la sixième heure prévue par les règlements de la fonction publique ?

– Eh bien, ils sont tenus d'établir le procès-verbal de l'état des lieux ! Ce n'est plus tolérable ! Comme n'est plus tolérable non plus ce clientélisme électoral qui fait que les gardiens, qui ont un poste inamovible, *sont insuffisants dans le* Nord et en nombre pléthorique dans le Sud. Presque tous sont originaires du Sud, et quand, d'aventure, ils ont un poste dans le Nord, ils cherchent à *revenir au pays, ce qui s'arrange en* général au moment des élections. Là-dessus, je suis en train de préparer un décret pour instaurer une certaine mobilité, et tant pis si je me *heurte aux syndicats !* Autre problème, le recours au volontariat est limité par une levée de boucliers corporatiste. Alors, *du coup, on ne* peut faire appel au concours précieux de gens qui sont souvent très qualifiés, comme les étudiants, les professeurs à la retraite, etc., comme *cela se fait ailleurs. Enfin, il faudrait* introduire des systèmes de surveillance par vidéo vingt-quatre heures sur vingt-quatre, comme pour les banques. Mais, là encore, les gardiens s'y opposent en disant qu'il s'agit moins de contrôler les œuvres d'art que leur propre travail !

– Quelles sont vos priorités ? Le fameux catalogue des œuvres ?

– Avec un budget ridicule – 0,21% de celui d'un État en crise, – on ne peut pas tout faire. *Heureusement* nous avons des financements privés venus de l'étranger. Ces *jours-ci, nous venons d'obtenir* les 30 milliards de lires nécessaires pour racheter la villa Blanc à Rome et y transférer le cercle des officiers. Ce qui va libérer le palais Barberini et nous permettre d'agrandir enfin la Galerie d'art ancien, qui était trop à l'étroit. Nous avons entrepris aussi de valoriser *les bibliothèques, les* archives : il n'y a pas que l'archéologie, nous avons d'autres trésors *cachés*. Pour les *archives*, nous sommes une « superpuissance », les historiens du monde entier viennent étudier chez nous. Pour ce qui est du catalogue, il serait utopique de penser qu'il sera jamais fini. Disons que nous espérons disposer bientôt de quatre millions de fiches.

– Ne pourrait-on pas faire davantage appel au mécénat ou à une certaine « privatisation » ?

– C'est vrai, je pense notamment confier la gestion de certains services au secteur privé : ainsi pour la documentation, la vente de livres, *l'installation de cafétérias*. Ce qui, ici, est presque inexistant. Sans parler de petits détails pratiques qui ont leur importance, comme l'insuffisance des installations sanitaires et des accès. *L'autre jour, je me suis* retrouvé avec un groupe de touristes japonais à pratiquement escalader un mur pour accéder à la galerie Borghèse à Rome ! J'ai déjà pris *contact* avec *des organisations* comme celle qui gère le palazzo Grassi à Venise ou le Lingotto à Turin.

» Une personne comme Paolo Viti, qui est un véritable « manager » *à Venise, peut très bien jouer ce rôle* de trait d'union qui manque chez nous entre les techniciens et la bureaucratie. Nous ferons une tentative de gestion mixte, privé-public, avec le *palais Massimo*, qui sera le plus grand musée archéologique de Rome, même si au préalable nous devrons régler des problèmes de compétences entre l'État et la ville.

» Quant au mécénat, c'est vrai, nous ne manquons pas d'industriels, de banques pour nous offrir leur aide, mais en général, ce qui est *légitime, dans le cadre d'opérations* de prestige dont leur image de marque tire un profit immédiat. Tout le problème, maintenant, c'est de les amener à s'intéresser à des actions moins voyantes *mais tout aussi* importantes. En revanche, je ne suis pas d'accord avec le système qui consiste à prêter des œuvres d'art en échange de travaux de restauration, comme nous l'ont proposé récemment certaines banques japonaises.

– En refusant de « prêter » la place Saint-Marc pour la clôture du Festival de Venise, vous avez suscité des polémiques. Le public serait-il insensible à son patrimoine culturel ?

– *C'était vrai jusqu'à il y a quelques mois, mais c'est en train de* changer doucement. Paradoxalement d'ailleurs, *l'énorme crise que nous* traversons n'est pas étrangère à ce changement. Le raisonnement est simple : ce pays est sans pétrole, avec une productivité basse et des coûts de *production élevés, c'est* pourquoi on commence à parler des « gisements culturels » de l'Italie ! *Dans ce contexte où les gens se* « sensibilisent » un peu plus à leur patrimoine culturel, l'épisode de la *place Saint-Marc, en septembre* dernier, était une forme d'éducation *collective. De la même façon, j'ai* fait part de mon refus désormais de voir donner des concerts aux Thermes de Caracalla à Rome. On m'a rétorqué que c'était une vieille habitude qui datait de *1937* et qu'il ne fallait pas changer. Mais justement, les dommages sont déjà suffisants !

» *Vous savez ce qu'on m'a* répondu quand j'ai dit : allez faire ça dans des stades ? Ça va abîmer la pelouse ! Comme si les ruines, elles, sortaient indemnes des vibrations de certains concerts rock !

» Mais je pense que les Italiens sont de plus en plus réceptifs. Et puis, avec un patrimoine culturel qui commence au septième siècle avant J.-C. pour se poursuivre avec une densité qui n'a pas d'équivalent dans le monde entier, ça vaut bien quelques polémiques et quelques *efforts d'éducation ! Que les étrangers*, les Européens, se sentent concernés nous aide aussi.

» Il faut exploiter en quelque *sorte ces « complexes » européens*, pour accélérer les échanges. A cet égard, la grande exposition sur les Etrusques qui se tient à *Paris est* un bon exemple. Venise, c'est un autre problème, un problème vraiment international puisque unique au monde. Pour être vraiment efficace, *il faudrait déplacer les industries qui* sont tout près. Vous imaginez le coût ?

» On pourrait imaginer une politique de déductions fiscales pour les travaux de restauration, comme cela *se faisait à Vienne entre* les deux guerres mondiales ; ou encore prévoir des *déductions* sur les impôts de succession pour ceux qui rénovent des demeures historiques ; ou *même, comme en Grande-Bretagne*, payer certains impôts en biens. De toute façon il faut agir. En tant que journaliste, j'ai appris à agir rapidement, à avoir une certaine souplesse mentale. *Ici, je fais pareil* : je consulte des experts et je tire des conclusions. Il faut trouver une forme moderne de *« decision making »*. Même si la mortalité des gouvernements chez nous est très élevée, il faut faire semblant de l'ignorer. On continue bien à donner de la nourriture et des médicaments à un enfant que l'on sait condamné... »

Propos recueillis
par **MARIE-CLAUDE DECAMPS**
et **SALVATORE ALOÏSE**

Economie : sortir des cercles vicieux

Suite de la page 7

La crise a fini par rebondir du marché des changes sur celui des titres publics et vice versa. En un seul jour, la lire a perdu 33 % par rapport au deutschemark alors que les taux d'intérêt des bons du Trésor à trois mois atteignaient 19 %. *Aujourd'hui, la dévaluation n'est* plus que de 16 % et les taux des bons du Trésor sont pratiquement à 14 %.

La crise a facilité les discussions sur le budget 1993 et sur les autres dispositions, qui prévoient une *réduction du déficit de 93 000 milliards* de lires par rapport aux chiffres qui apparaîtraient si des mesures correctives *n'étaient pas apportées*. Les dispositions relatives aux deux tiers de cette somme ont été définitivement approuvées par le Parlement à la suite des nombreux votes de confiance *demandés par le gouvernement*. La pression exercée par le marché des changes a aussi joué son *rôle. C'est ainsi* qu'on a vu la lire tomber de 2 % sur la rumeur – qui s'est révélée fausse – que le texte gouvernemental avait été atténué.

Des mesures exceptionnelles... mais insuffisantes

Le plan d'austérité est sévère mais il change, avant *tout*, les *mécanismes* qui règlent les dépenses, avec des effets qui ont tendance à croître dans le *temps, contrairement* aux *mesures* des années passées. Ainsi, à l'exclusion de l'assistance hospitalière, les familles italiennes dont les revenus sont supérieurs à la moyenne du pays ne reçoivent plus d'aide financière dans le domaine médical. L'âge de la retraite a été relevé de cinq ans à compter de cette année. Le montant des pensions sera désormais calculé sur la base du revenu des dix, et non plus des cinq dernières années de travail : cela se traduira par une *réduction* des charges de 10 %. De même, une taxe sur l'immobilier permettra d'alléger la contribution de l'Etat au financement des collectivités locales, qui ne sera plus que de 50 %.

Enfin, en ce qui concerne la fonction publique, le gouvernement a *été autorisé à fixer des normes qui* permettront davantage de mobilité ainsi que la possibilité de licencier des fonctionnaires. Quant aux commerçants, aux artisans et aux autres travailleurs *indépendants, ils ne pourront* plus déclarer au fisc des revenus inférieurs à un montant minimum fixé par la loi. Ce dernier varie selon les catégories entre 20 et 40 millions *de lires*.

Toutes ces mesures, qui ont déjà un caractère *exceptionnel*, ne devraient pourtant pas suffire à ramener le rapport entre le déficit *public et le PIB au-dessous* de 9 %, ni à empêcher que le rapport entre la dette et le revenu n'augmente de 3 % dans l'année qui vient. Aussi reste-t-il encore beaucoup de chemin à faire pour bloquer ces « cercles vicieux » de l'économie italienne, et surtout celui de la dette publique, alimentée par les taux d'intérêt élevés demandés par les épargnants pour faire crédit à l'Etat.

Reste encore à restaurer la confiance internationale dans la lire. Pour maintenir le niveau du change, des *taux d'intérêt élevés et de forts* différentiels par rapport aux taux pratiqués à l'étranger sont *nécessaires*. Cela a *pour conséquence* d'accroître la dette et de porter atteinte... à la crédibilité du pays.

Le plan d'austérité doit être appliqué exactement dans les termes proposés par le gouvernement, mais les *efforts de M. Amato ne sauraient* s'arrêter en décembre, quand le budget et la loi de finances seront *approuvés*. La *situation* reste encore trop fragile, et un taux de change crédible *dans* le contexte *actuel serait* trop bas et alimenterait l'inflation interne.

Un deuxième plan d'austérité sera donc nécessaire. Bien sûr, la patience des citoyens a été mise à dure épreuve. *Une seconde tentative* d'amélioration du solde primaire ne pourra que provoquer d'autres tensions et protestations. Dans ces conditions, le seul moyen de rendre moins intense le nouvel effort à fournir serait que le gouvernement réussisse à concrétiser ses intentions *d'amener les épargnants à transformer* une bonne partie des titres du Trésor dont ils disposent en lires en titres libellés en écus ou en quelque autre devise européenne à des taux *d'intérêt inférieurs. Ce qui pourrait* être facilité par l'annonce d'un plan plausible de privatisations qui permettrait de réduire de 10 % le stock de la dette dans le courant des *années 90. Tant que l'augmentation* de la dette publique ne sera pas ramenée au moins dans les limites du rythme de croissance des revenus, l'économie restera en danger. Plus vite on y parviendra, *mieux cela vaudra*. Alors seulement la phrase lue sur la tour d'Abriez n'évoquera plus la hantise d'une crise financière mais redeviendra ce qu'elle est : un rappel *mélancolique à une ancienne sagesse* théologique.

NINO ANDREATTA

هكذا من الأهل



ITALIE : LA NOUVELLE DONNE

Le crime organisé sous pression

Après l'assassinat des juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, l'Etat s'est mobilisé et a lancé une contre-offensive ordonnée

ROME

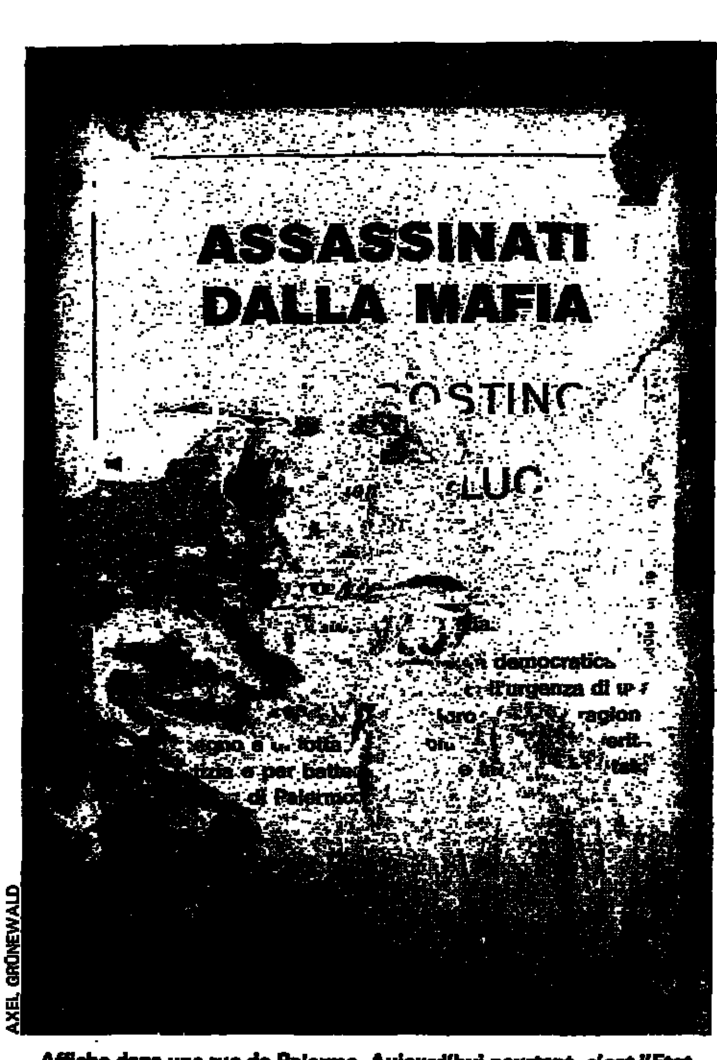
de notre correspondante

LA présence massive et embarrassante de l'armée *en Sicile et en Sardaigne*, l'été dernier, semblait presque un aveu d'échec : il y avait eu, presque coup sur coup – avec, pour seule pause, à peine le temps pour un État essouflé et battu en brèche de se doter d'un président de la République, – le massacre délibéré des deux principaux juges anti-Mafia, Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, tués tous les deux avec leur escorte dans des attentats spectaculaires à Palerme, *les 23 mai et 19 juillet*. Des images si fortes qu'elles ont fini par faire réagir, et pas seulement la jeunesse palermitaine, qui conspuait les ministres lors de ces obsèques si tristement semblables.

Multiplication des « repentis »

Quelque chose se serait-il enfin débloqué, dans ce petit jeu de Sisyphe, toujours recommencé, auquel se livrent depuis si longtemps la police italienne et le crime organisé ? Cette fois, la tendance est inversée, et c'est l'État qui compte les points qu'il vient de marquer. *Ne serait-ce qu'en septembre*, le 6, Giuseppe Madonia, considéré comme le « numéro deux » de Cosa Nostra, était arrêté à Vicenze ; le 11, c'était au tour de Carmine Alfieri, le principal entrepreneur de la Camorra napolitaine, en cavale depuis 1984, de tomber dans un traquenard. Enfin, le 28 septembre, non content d'arrêter le chef du cartel colombien de Pereira, José Duran, la police italienne, en collaboration avec la DEA américaine et les services antidrogue britanniques et canadiens, démantelait sur son territoire, au cours de l'opération « Green Ice », l'un des plus importants réseaux de blanchiment de l'argent de la drogue.

Comment expliquer tous ces succès ? *« C'est parce que nous avons fait, au terme de beaucoup de discussions et de polémiques, ce qui n'avait jamais été fait : une véritable coordination de toutes les forces de police et de justice »*, répondait dans nos colonnes, il y a quelques semaines, le ministre de la justice, M. Claudio Martelli. Et de fait, profitant de la vague de protestations unanimes qui avait suivi la mort du juge Borsellino, le Parlement s'est enfin doté, le 7 août, d'un véritable arsenal de lois anti-Mafia, reprenant en cela pour l'essentiel les propositions contenues dans le décret Scotti-Martelli, élaboré au lendemain, cette fois, de l'assassinat du juge Falcone et qui, objet de trop de polémiques, végétait plus ou moins dans un tiroir en attendant un moment favorable.



AXEL GRÜNEWALD

Affiche dans une rue de Palerme. Aujourd'hui pourtant, c'est l'Etat qui marque des points dans la lutte contre Cosa Nostra...

Tandis que les gros boss mafieux détenus jusqu'ici à la prison de l'Ucciardone étaient transférés – donc coupés de leur « terreau » sicilien – sur l'îlot-prison de Pianosa, au large de la Toscane, et que certains magistrats siciliens jugés peu sûrs étaient déplacés, dont le procureur de Palerme, le très contesté Pietro Giammanco, les nouveaux règlements se mettaient en place : désormais, la police voyait ses pouvoirs renforcés et ses interrogatoires facilités (les enquêtes préliminaires sur les délits mafieux pouvant être étendues jusqu'à deux ans), et, surtout, *les « repentis » qui* voulaient collaborer se voyaient accorder de réels avantages. Politique, soit dit en passant, presque trop couronnée de succès, car en cinq mois la justice a enregistré une soixantaine de nouveaux « repentis », et certains magistrats se demandent à présent comment gérer un trop-plein de révélations qui peuvent être explosives.

A preuve, celles rendues publiques à la mi-octobre par plusieurs « repentis », parmi les plus sûrs et les plus reconnus, sur le rôle « charnière » entre la Mafia et les milieux politiques tenu par Salvo Lima, ce député européen exécuté dans la rue à Palerme, *le 12 mars*, en pleine campagne électorale. Lima, homme lige en Sicile du président du conseil d'alors, le démocrate-chrétien Giulio Andreotti, a-t-il été tué parce qu'il ne parvenait plus à assurer une certaine « protection » aux mafieux ? Et dans ce cas, dans quelle mesure son propre protecteur Andreotti était-il au courant ? Autant de questions qui, depuis quelques jours, agitent une Démocratie-chrétienne sortie bien affaiblie des élections et qui se serait passée de pareille publicité.

Une nouvelle guerre interne ?

Enfin, parachevant cette « remobilisation » contre le crime organisé, au terme de plusieurs mois de polémiques opposant le ministre de la justice au trop puissant et corporatiste *CMS (Conseil supérieur de* la magistrature) sur les candidats potentiels, le 10 août dernier, un magistrat, Giuseppe Di Gennaro, était enfin nommé « tsar anti-Mafia » à la tête de la Direction nationale anti-Mafia, cet organe de coordination juridico-policier considéré comme l'arme absolue, mais qui n'avait encore jamais fonctionné. Désignation « provisoire » toutefois, à laquelle devrait succéder ces jours-ci une véritable nomination, sans doute celle du nouveau procureur de Palerme, Bruno Siclari.

S'organiser, soit. Mais contre qui, contre quoi au juste ? Et toute *riposte n'est-elle pas* trop tardive ? Car la Mafia elle aussi évolue, bouge, accomplit ses propres révolutions internes, et, si l'on en croit les spécialistes italiens qui la combattent, Cosa Nostra n'a jamais le même visage. A écouter le Dr Antonio Manganelli, l'un des principaux dirigeants du « noyau central anti-crime » de la police, une nouvelle guerre interne de la Mafia pourrait bien être en préparation, rendant toute parade plus incertaine. *« La Mafia a toujours fonctionné sans coup d'éclat : un maximum de résultats avec un minimum de risques. Peut-être faut-il faire une autre lecture des deux attentats contre Falcone et Borsellino, au moins dans la forme choisie : c'était un coup d'éclat des dirigeants de la Cupola », comme nous disons, pour montrer qu'ils tiennent encore fermement le pouvoir. »* Mais alors, d'où viendrait le danger pour eux ? Et le Dr Manganelli d'expliquer, croquis en main au cœur de ce bunker de police superprotégé, que la Mafia, à la hiérarchie pyramidale si rigide autrefois, est peut-être aussi en train de « s'atomiser ».

Est-ce l'arrivée massive de la drogue et l'enrichissement facile qui ont eu raison de certains « codes » et traditions ? *« Grâce aux repentis*, dit-il, *nous savons qu'il y a une forte dissidence interne actuellement et que certains « échelons intermédiaires », par exemple, sont contestés : il arrive que la filière traditionnelle soit rompue. Dans la nomenklatura habituelle, un personnage nouveau, « l'ambassadeur », vient d'apparaître : c'est l'homme de confiance de chaque grand chef, qui agit au mépris de toute hiérarchie. De plus, depuis quinze-vingt ans, se sont créés des groupes autonomes, autour d'un ancien mafieux dissident, par exemple. Le plus célèbre est celui des stidari, dans la commune de Favara, près d'Agrigente. Mais ce phénomène, qui reproduit en quelque sorte le modèle mafieux en miniature, est en train de gagner d'autres provinces. Mieux : certains de ces groupes envisageraient de s'unir entre eux. Il y a beaucoup d'homicides et beaucoup trop de gens pour le même terrain. »* Faut-il y voir une chance ou un regain d'adversaires ? Et le Dr Antonio Manganelli de conclure : *« Prenons plutôt le bon côté dans cette satellisation de la Mafia : sa principale protection, la loi du silence, qui veut que les mafieux entre-eux s'ignorent au maximum, devient une couverture de plus en plus faible. La méfiance finira par s'introduire parmi eux, et c'est notre meilleure alliée. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Les croisés anti-Mafia de Capo-d'Orlando

ROME

de notre correspondante

Vaincre la Mafia ? En pleine Sicile, et qui plus est tout près de Messine l'interlope ? Oui, c'est possible : les croisés de Capo-d'Orlando l'ont bien fait. Oh bien sûr, peut-être pas complètement, car se trouver sur la trajectoire de deux « familles » importantes, les Bontempo-Scavo et les Galati-Giordano, du village de Tortorici à l'intérieur des terres, surtout lorsque celles-ci ont décidé d'opérer une lente descente vers la mer, cela *laisse forcément des traces*. Mais plus éclatantes encore sont les victoires successives remportées par l'Association de commerçants (ACIO) de Capo-d'Orlando, cette petite ville de 12 000 habitants, qui un beau jour de 1990 a dit « non » au racket et a lancé sa croisade contre la Mafia. Résultat : fait sans précédent, l'association s'est portée partie civile contre les racketteurs et le tribunal de Patti a prononcé des sentences sévères l'hiver dernier, qui, lundi 19 octobre – et, en Italie, c'est important – ont été confirmées en appel. Une vendetta, depuis, est à craindre.

S'opposer à la Mafia, comment trouve-t-on ce courage ? *« Par simple raisonnement. Si vous mettez le doigt dans l'engrenage c'est fini. Et puis Capo-d'Orlando n'était pas Palerme, la Mafia arrivait seulement. »* Le visage large comme un livre ouvert, M. Tano Grasso, celui qui a vaincu l'*omerta* sicilienne, la loi du silence, n'a que trente-quatre ans. « Avant » il vendait des chaussures dans sa petite ville ; aujourd'hui il vient d'écrire un livre (1) et siège au Parlement.

L'étiquette PDS (ex-PCI) n'a pas grande importance, M. Tano *Grasso reste « indépendant »*. Sa dernière liberté.

Rompre l'isolement

Depuis plus d'un an, sa vie privée s'est arrêtée. Comme avant lui les deux juges assassinés Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, comme tant d'autres magistrats courageux dans ce pays, M. Tano Grasso ne connaît plus que la vie « blindée » : escorte, horaires, voiture à l'épreuve des balles : *« Le prix fort à payer. Quand on combat la Mafia, il n'y a plus de retour possible en arrière. »* Il ne s'y est pas encore habitué, lui qui tout à l'heure encore au téléphone dans son minuscule bureau romain cherchait en riant à rejoindre son escorte qu'il avait perdue depuis le matin. Que fait-il donc de la peur ? *« La peur ? Mais je crève de peur ! Au début on ne sait pas très bien où on va, comme lorsque cet ami commerçant qui avait reçu des menaces est venu me demander conseil il y a deux ans. Je lui ai dit : il faut à tout prix en parler au maire, à tous les autres commerçants, car qui sera le prochain ? C'est comme cela que nous avons commencé à nous organiser, à créer cette association. Notre force a été de rompre l'isolement, qui est l'arme principale de la Mafia, et de créer une véritable assistance. »* Et ce n'était pas si facile, dans une Sicile résignée trop souvent à n'aspirer au mieux qu'à un pacte de non-agression avec la Mafia, pour ce groupe de *« citoyens normaux »*, comme dit M. Grasso, de donner une crédibilité à leur entreprise.

« Une véritable détermination »

« Faire la preuve que l'on peut combattre la Mafia et surtout la vaincre, ce n'est pas évident quand les bombes et les attentats se multiplient. L'Etat, à ce moment-là, à Capo-d'Orlando, en gros c'était nous et la dizaine de carabiniers présents... » Et puis le 29 août 1991, le crime organisé assassine, en pleine rue à Palerme, le précurseur de cette croisade des commerçants, l'entrepreneur sicilien Libero Grassi, qui tout seul justement avait dénoncé le racket, dont il refusait d'être la victime. *« Ce jour-là*, raconte M. Tano Grasso, *nous avons compris que nous pouvions mourir. Ce n'était plus l'enthousiasme idiot et béat du début, mais une véritable détermination à se prendre en main, soi-même. Sans une initiative personnelle de chacun, rien n'était possible. Et le miracle, c'est que ça a marché ! Les gens se sont rangés de notre côté. Même l'Etat qui, si souvent ici, a semblé refuser de mener cette guerre, a fonctionné : il y a eu le procès, la confirmation en appel. L'association est passée d'une vingtaine à cent cinquante commerçants. Des gens sont venus nous voir de partout, même du Nord, pour nous imiter : ils ont compris que le racket est une maladie très grave mais que l'on peut soigner. Nous avions l'impression que nous avions libéré le territoire, que cette fois la peur, fût-ce provisoirement, avait peut-être changé de camp... »*

M.-C. D.

(1) *Contro il racket*, éd. Laterza, 77 p., 16 000 LIT.

Les croisés anti-Mafia de Capo-d'Orlando

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Adoption des crédits du ministère de l'intérieur...

Les députés ont adopté, vendredi 30 octobre, par 273 voix (PS) contre 264 (RPR, UDF, UDC), les crédits du ministère de l'intérieur, qui s'élèvent, hors concours aux collectivités locales, à 74 milliards de francs (+5,7 % par rapport à 1992). Ce vote positif a été acquis après l'annonce par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, de la création de deux cents postes d'îlotiers supplémentaires, qui a conduit le groupe communiste à s'abstenir.

La tactique mise au point par le Parti communiste lors de l'adoption de la partie recettes du dernier projet de loi de finances de la législature a de nouveau fait merveille lors de l'examen du budget du ministère de l'intérieur. Le numéro *de duettistes donné par le gouvernement* et le groupe communiste est désormais parfaitement rodé. Premier acte : une déclaration au canon du porte-parole du groupe, qui s'achève par un suspense d'autant plus grand que la condamnation de la politique du gouvernement est sans nuance. Deuxième acte : un ministre qui fait semblant de n'entendre que les critiques de la droite, puis annonce, presque subrepticement, une petite modifi*cation à son budget. Troisième* acte : prenant prétexte de ce *«petit pas»* très largement insuffisant, le groupe communiste laisse alors passer le budget, à charge pour lui d'expliquer à l'opinion comment il est parvenu à *«arracher des avancées»* au gouvernement.

Avant cet épisode intervenu jeudi soir, on avait eu pourtant quelque peine, lors de l'audition des porte-parole des différents groupes, à distinguer qui, de M. Henri Cuq (RPR, Yvelines) ou de M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), avait brossé le tableau le plus noir de *«ces quartiers de non-droit où la police n'entre plus»*. *«Quand la vie au quotidien des honnêtes gens est ainsi affectée, la liberté, la démocratie, les droits sont bafoués»*, a affirmé le député communiste. *«Vous avez désespéré les plus faibles et les plus démunis, parce qu'ils sont quotidiennement confrontés à la violence urbaine»*, a déclaré le député néo-gaulliste, en dénonçant *«un système affaibli, évanescent et déconsidéré parce que perçu comme plus prompt à amnistier qu'à assurer la paix publique»*.

Erreurs d'urbanisation

A entendre les témoignages alarmistes de plusieurs députés de l'opposition sur ces commerçants qui, chaque jour, des environs de Nice à la banlieue résidentielle de Lille, seraient contraints de courir, le soir, jusqu'à leurs voitures avec la recette de la journée sous le bras ou sur ces automobilistes qui risquent d'être *«dévalisés et pillés»* dès qu'ils s'arrêtent à un feu rouge, le discours de Mme Marie-France Stirbois, unique représentante du Front national à l'Assemblée, sur les méfaits de *«l'idéologie cosmopolite, individualiste et permissive aujourd'hui en vogue»* a pu paraître, en effet, d'une extrême modération. Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a regretté dans son intervention que la sécurité publique soit ainsi devenue *«un domaine où l'irrationnel et parfois l'invective tiennent lieu de réflexion, en raison de ses enjeux politiques»*. *«Il faut être aveugle ou mal intentionné pour ne pas voir en quoi la France se distingue des autres pays comparables»*, a-t-il ajouté en évoquant les lynchages d'immigrés dans l'ex-Allemagne de l'Est, les émeutes urbaines aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne et *«le déchaînement de la violence mafieuse»* en Italie. Pour l'ancien ministre de l'équipement qu'est M. Quilès, s'il y a des *«quartiers difficiles»*, c'est d'abord en raison des erreurs d'urbanisation des années 60 et de la volonté parfois délibérée des responsables de l'époque d'*«opérer une ségrégation sociale»*.

Puis, détaillant les mesures qui s'inscrivent dans le plan d'action pour la sécurité annoncé au mois de mai dernier, le ministre de l'intérieur a indiqué que, grâce au recrutement d'agents administratifs, mille trois cents policiers pourraient être *«redéployés sur des missions opérationnelles»*. Ce n'est que plus tard dans la soirée de jeudi que, en réponse à une question de M. Brunhes, le ministre a informé l'Assemblée nationale que ce nombre serait finalement porté à mille cinq cents. Ce sont ces deux cents îlotiers supplémentaires qui ont conduit le groupe communiste à s'abstenir.

L'autre partie de la discussion budgétaire a porté sur l'ensemble des concours de l'Etat aux collectivités locales, d'un montant beaucoup plus important que les crédits propres du ministère de l'intérieur : 258,5 milliards de francs, soit une progression de 6,1 % par rapport à 1992. Selon le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur, cette augmentation supérieure à la hausse moyenne du budget de l'Etat (+3,5 %) s'explique par la montée en charge des mécanismes de solidarité, tels que la dotation urbaine de solidarité ou la dotation de développement rural, instituées en 1991 et 1992.

Ces transferts de ressources des collectivités les plus riches vers les collectivités les plus pauvres ont donné lieu, une nouvelle fois, à une polémique entre le ministre et M. Pascal Clément (UDF, Loire). Pour M. Sueur, le refus de la solidarité témoigne d'une *«vieille morale réactionnaire»*.

Auteur d'un rapport très personnel bien qu'effectué au titre de la commission des lois, M. Clément a relevé de son côté ce paradoxe : dix ans après la mise en œuvre de la décentralisation, *«ceux qui s'y étaient opposés à l'origine en sont devenus les vrais défenseurs, cependant que les héritiers de son fondateur* [NDLR : Gaston Defferre] *l'empêchent de prendre toute l'ampleur souhaitable»*. Jugeant que *«la politique de solidarité entre les collectivités locales entérine l'échec de la politique d'aménagement du territoire»*, le rapporteur a aussi regretté la multiplication des textes, qui rend, en effet, fort complexe le maniement des finances locales. Pour l'avenir, il a suggéré cette grande réforme : *«Le silence législatif.»*

JEAN-LOUIS SAUX

... et réserve du vote sur ceux du tourisme

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi 29 octobre, les crédits du ministère du tourisme, d'un montant de 392,6 millions de francs, en baisse de 13,5 % par rapport à la loi de finances de 1992. Faute de majorité, le vote en a été réservé. L'examen de ce budget, qui ne représente que 0,02 % du budget de l'Etat, a surtout donné l'occasion au ministre délégué au tourisme, M. Jean-Michel Baylet, de rappeler les bons résultats de ce secteur économique. En 1992, le tourisme devrait dégager un solde positif de plus de 55 milliards de francs. Grâce au retour des Américains et des Japonais qui, l'année précédente, avaient redouté les conséquences de la guerre du Golfe, grâce aussi à la progression continue de la clientèle européenne, notamment allemande et italienne, le nombre de touristes étrangers atteindrait cette année soixante millions contre cinquante-deux millions en 1991.

Dans la discussion, le ministre a estimé que la baisse des crédits alloués à son ministère ne devrait pas affecter sa capacité d'action. Il a d'autre part annoncé l'organisation, au mois de décembre prochain, d'une table ronde sur les problèmes de l'hôtellerie.

Au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Turbulences au sein du groupe de M. Tapie

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A l'occasion de la préparation de la séance plénière du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a eu lieu le jeudi 29 octobre, de sérieuses divergences sont apparues entre M. Bernard Tapie et la majorité des membres de son groupe Energie-Sud, qui réunit des élus socialistes et de la majorité présidentielle. Mis en minorité sur une question de tactique politique, l'ancien ministre de la ville s'est abstenu de participer à la séance de l'assemblée régionale où il devait faire sa «rentrée» dans la perspective des prochaines élections législatives.

Vif affrontement

A la suite de ce différend, trois élus des Alpes-Maritimes, le professeur Léon Schwartzenberg, qui avait conduit la liste Energie-Sud dans ce département aux dernières élections régionales, M. Jill-Patrice Cassuto (maj. prés.), ainsi que M. Francis Gioliti (PS), ont annoncé leur intention de siéger désormais parmi les non-inscrits. Un quatrième élu, M. Daniel Hechter (maj. prés), tête de liste dans le Var, a également évoqué l'éventualité de son départ du groupe présidé par M. Tapie.

Les turbulences survenues au sein du groupe Energie-Sud ont eu pour origine, au cours d'une réunion interne, mercredi 28 octobre, une discussion sur le vote d'une décision modificative au budget primitif de 1992. Un vif affrontement a mis aux prises M. Tapie, partisan d'une ligne dure à l'égard de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional, et M. François Bernardini, député et premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, favorable à une *«opposition constructive»*. Le premier prônait un vote négatif, le second préférait l'abstention, sur un dossier mineur, dans l'attente de la présentation, plus décisive, du budget primitif pour 1993, en décembre prochain. Isolé, M. Tapie s'était alors prononcé pour la liberté de vote des membres de son groupe, qui, finalement, ont suivi les consignes de M. Bernardini. *«Il ne s'agit que d'une péripétie*, a commenté celui-ci. *Mais la preuve a été apportée qu'un groupe politique ne se dirige pas comme un conseil d'administration.»* En fait, la désagrégation du groupe de M. Tapie paraît consommée. Dans un autre vote sur les orientations du plan Etat-région, trois élus d'Energie-Sud, MM. Maurice Genoyer, Daniel Hechter et André Gauthier (maj. prés.) ont ainsi fait cavalier seul en joignant leurs voix à celles de la majorité de droite.

GUY PORTE

Le procès de M. Flosse

Désinformation à la tahitienne

Si les membres de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, qui ont examiné, lundi après-midi 26 octobre, le cas de M. Gaston Flosse, prennent connaissance du compte-rendu de cette audience paru le lendemain dans *la Dépêche de Tahiti*, *ils seront surpris d'apprendre*, à la lecture de cet influent quotidien polynésien, qu'ils ont fait preuve d'une grande mansuétude à l'égard du président du gouvernement territorial, condamné en première instance à six mois de prison avec sursis pour ingérence (*le Monde* du 28 octobre).

«Des échos de source parisienne»

Se référant à *«des échos de source parisienne»*, ce journal *laisse entendre à ses lecteurs*, sous la signature d'une éminente plume locale qui n'assistait pas à l'audience, que l'issue de ce procès ne saurait faire aucun doute. Il précise en effet que le rapporteur du tribunal chargé de résumer l'affaire a affirmé qu'*«il n'y a eu aucune malhonnêteté»* de la part de M. Flosse et que la *«bonne foi»* de celui-ci *«est évidente»*, avant que l'avocat général, pour sa part, ne prononce un *«réquisitoire tolérant»* et *«bénéfique»* en disant qu'il ne s'agissait, dans ce dossier, que d'*«une ingérence technique sans gravité»*. Le journal rapporte, en conclusion, que *«M. Flosse, ses avocats et ses amis avaient le sourire en sortant du palais de justice»*, sûrs qu'ils sont d'obtenir, le 30 novembre, l'infirmation de la condamnation du mois d'avril.

Les membres de ce tribunal seront d'autant plus surpris par ces citations qu'aucun d'eux n'a tenu le moindre de ces propos au cours de l'audience. Le rapporteur s'est borné à rappeler les thèses en présence et la décision du tribunal correctionnel en termes neutres, comme *l'exige la procédure*. Quant à l'avocat général, il a confirmé, au contraire, que les quatre éléments constitutifs du délit d'ingérence retenus par l'article 175 du code pénal étaient en l'occurrence réunis.

Il semble donc que «les échos de source parisienne» répercutés par *la Dépêche de Tahiti* aient été pour le moins orientés. Mais il est vrai que ce pseudo compte-rendu postulait d'emblée que *«le président Flosse est l'un des rares hommes politiques du territoire à pouvoir gérer le territoire au mieux...»*. Ceci explique sans doute cela.

A. R.

Au Sénat

Renforcement du droit de regard du Parlement sur le budget européen

Les sénateurs ont adopté, jeudi 29 octobre, en première lecture, par 229 voix contre 70, une proposition de loi organique instituant un contrôle du Parlement sur la participation de la France au budget de la Communauté économique européenne, déjà adoptée le 30 juin par l'Assemblée nationale. Le Sénat a amendé le texte en renforçant les moyens de contrôle mis à disposition du Parlement. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté pour, les socialistes ont voté contre, les communistes se sont abstenus.

Soit une contribution française au budget européen qui a été multipliée par 2,3 au cours des onze *dernières années*. Ajoutons-y la rhétorique du «déficit démocratique», qui a fait florès lors de la *campagne référendaire sur la ratification* du traité de Maastricht. Le résultat ne manque pas : voilà les parlementaires animés d'une farouche détermination à superviser très étroitement les liens financiers entre Paris et Bruxelles. Humant l'air du temps, les députés avaient déjà adopté, en juin, une proposition de loi organique présentée en termes quasi identiques par MM. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) et Jean Le Garrec (PS, Nord), instituant un contrôle parlementaire sur les fonds français alimentant les caisses de la Communauté, qui s'élèveront en 1993 à 83,5 milliards de francs.

Les sénateurs, qui s'étaient illustrés lors de la révision constitutionnelle de juin par leur opiniâtreté à renforcer les pouvoirs du Parlement sur les affaires communautaires, ne pouvaient qu'applaudir à une telle initiative. Mais ils ne veulent surtout pas aujourd'hui s'en laisser confisquer la paternité. N'organisaient-ils pas déjà, lors de chaque session budgétaire depuis 1989, un débat sur les relations financières entre la France et la CEE? M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances et inspirateur de cette pratique, ne s'est donc pas privé de souligner que ce texte *«rend hommage»* au Sénat, qui *«a fait œuvre de pionnier»*.

Une intervention «en amont»

Mais le Palais du Luxembourg souhaite visiblement conserver cette longueur d'avance. Son entrain à durcir le texte issu de l'Assemblée en porte témoignage. Un amendement adopté prévoit ainsi que le Parlement *«fixe le montant prévisionnel de la participation de l'Etat au budget des communautés européennes»* alors que, dans la version de l'Assemblée, les parlementaires ne pouvaient qu'*«évaluer»* le montant de cette contribution. De l'acte d'*«évaluer»* à celui de *«fixer»*, il y a un pas que M. Martin Malvy, ministre du budget, ne pouvait franchir. Le résultat obtenu, selon lui, serait de *«contrevenir à nos engagements internationaux»*.

L'autre modification introduite par les sénateurs touche aux informations mises à disposition du Parlement. Selon la formule adoptée par les députés, le gouvernement est tenu de remettre aux parlementaires un rapport présentant *«dans leurs grandes lignes»* un certain nombre de documents budgétaires, tels l'avant-projet de budget général des Communautés établi par la Commission de Bruxelles, le projet de budget établi par le conseil des ministres et le dernier rapport annuel de la Cour des comptes des Communautés. Les sénateurs ont jugé ces avancées insuffisantes. Soucieux d'intervenir *«en amont»* afin d'organiser *«un vrai débat, au bon moment, avec les documents adaptés»*, selon la formule de M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), rapporteur au nom de la commission des finances, ils ont tenu à ce que ces *documents soient communiqués* aux Assemblées *«dès leur transmission au Conseil ou leur adoption par ce dernier»*, soit dans la période allant de début juin à la mi-juillet de chaque année.

En outre, les parlementaires devront désormais avoir accès à tous les documents – rapports, avis et observations – de la Cour des comptes des Communautés, et non aux seuls rapports annuels que *mentionne la version de l'Assemblée*. Les rapporteurs des commissions qui suivent l'exécution d'un budget particulier verront également leurs pouvoirs d'investigation renforcés afin de contrôler *«sur pièces et sur place»* l'emploi des crédits du ministère concerné. Plus important encore, les sénateurs ont adopté un amendement déposé par M. Jacques Oudin (RPR, Vendée) prévoyant des sanctions pénales contre tout fonctionnaire ou ministre refusant de communiquer de tels documents. *«Un contrôle sans sanction est un contrôle inopérant*, a noté M. Oudin. *C'est comme la dissuasion nucléaire : espérons qu'on n'ait jamais à l'utiliser.»* Une sorte d'équilibre de la terreur, en somme.

FRÉDÉRIC BOBIN

La majorité UDF-RPR envisage d'opposer la question préalable au projet de loi de finances

Curieux sénateurs. Depuis 1989, la majorité sénatoriale UDF-RPR s'était fait un devoir de bâtir un projet de budget alternatif à celui proposé par le gouvernement, à grand renfort de privatisations et de réductions de dépenses publiques, afin de donner un aperçu de ce que serait la gestion de la droite lorsqu'elle aurait reconquis le pouvoir.

Mais cette année, à quelques mois de législatives pourtant bien engagées pour la droite, l'«alternative budgétaire» n'est tout à coup plus à l'ordre du jour. Les sénateurs UDF-RPR se proposent même de voter dès la discussion générale, qui sert de préambule au débat budgétaire, la question préalable, laquelle stipule qu'il n'y a pas matière à délibérer et met fin au débat. Réunis le 28 octobre autour de MM. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission, et Jean Arthuis (UC, Mayenne), nouveau rapporteur général, les membres UDF-RPR de la commission des finances se sont prononcés très nettement en faveur de cette procédure encore inusitée.

En 1985, la droite avait déjà innové en rejetant la première partie de la loi de finances consacrée aux recettes. Pour la question préalable, la décision finale sera prise le 3 novembre au cours d'une réunion de la concertation sénatoriale, mais les jeux semblent d'ores et déjà faits. *«Le projet de budget est trop mal parti pour qu'il puisse être amendé»*, explique M. Arthuis.

M. Claude Estier, président du groupe socialiste, a dénoncé la *«démission»* que l'adoption d'une question préalable signifierait à ses yeux. *«Le Parlement a été créé initialement pour voter le budget. On est loin du «style nouveau» annoncé par M. Monory dans son discours inaugural»*, a-t-il ajouté.

La démarche de la majorité UDF-RPR, outre le fait qu'elle priverait de parole les sénateurs qui tiennent habituellement à s'exprimer lors de l'examen des crédits des différents ministères, devra éviter un écueil : laisser penser qu'il n'y a pas, justement, d'«alternative» au projet de loi que M. Martin Malvy, ministre du budget, devrait défendre à partir du 23 novembre.

GILLES PARIS

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Hérault : M. Frêche et M. Saumade pourraient s'affronter à Montpellier

MONTPELLIER

correspondance

Cette fois, c'est quasiment sûr : ils vont en découdre. Les deux «*éléphants*» socialistes de l'*Hérault* – MM. Georges Frêche, maire de Montpellier, et Gérard Saumade, président du conseil général – vont vraisemblablement se disputer devant les électeurs la représentation de la quatrième circonscription, un vaste territoire qui s'étend du Larzac aux faubourgs de Montpellier. Un territoire socialiste depuis qu'il fut conquis en 1967 par M. Gilbert Sénès – un vieil ami de M. François Mitterrand, – qui, quatre mandats durant, laboura consciencieusement.

En 1988, la succession semblait s'ordonner naturellement, au profit de M. Saumade, désireux, à soixante-deux ans, de devenir député. Son village, Saint-Mathieu-de-Tréviers, son canton, *Les* Matelles, font partie de la circonscription. Les militants l'adoptent. M. Sénès l'adoube. De son côté, M. Frêche est intronisé par les adhérents du PS dans la circonscription voisine, la deuxième, qui coïncide *pour l'essentiel avec le grand* quartier populaire de Montpellier, la Paillade.

Mais pour le rusé – et volontiers cynique – Georges Frêche, ce dispositif de désignation est provisoire. A ses yeux, la Paillade présente trop de dangers. M. Jacques Chirac a désigné pour l'affronter dans ce quartier peuplé de pieds-noirs M. Camille Cabana, ancien ministre des rapatriés, lequel ne cache pas son intérêt pour l'éventuelle conquête, l'année suivante, de la ville de Montpellier. Dans l'esprit de M. Frêche, son échec serait catastrophique. Il entraînerait la chute de *«la dernière ville socialiste, avec Marseille, au sud de la France»*. Pour échapper au désastre qui se profile, une seule issue : la désignation dans le havre de la quatrième circonscription.

MM. Michel Pezet, Pierre Mauroy, Louis Mermaz, font leurs les arguments de M. Frêche, et la commission nationale d'investiture le choisit comme candidat officiel du PS dans la circonscription, évinçant du même coup le président du conseil général. Ulcéré, d'abord décidé à ne pas obtempérer, M. Saumade ne s'incline qu'à la demande pressante de M. Michel Rocard. Puis, crânement, il se porte sur la circonscription de la Paillade «désertée» par M. Frêche et réussit à y battre M. Cabana, faisant la démonstration que les alarmes du maire de Montpellier étaient excessives.

Elus l'un et l'autre au terme de ce spectaculaire chassé-croisé, les deux hommes s'affrontent deux ans plus tard pour le contrôle de la fédération socialiste, au moment du congrès de Rennes. Au nom de la motion Jospin – M. Saumade s'étant, lui, enrôlé chez M. Fabius, – M. Frêche l'emporte à la hussarde grâce au renfort de six cents cartes achetées directement à Paris au tré*sorier national du PS et au gros* bataillon des socialistes de la Paillade – le sénateur rocardien André Vézinhet, premier adjoint de M. Frêche, ayant fait basculer sa section de la motion Rocard à... la motion Jospin.

Depuis qu'elle est tenue par les amis du maire de Montpellier, M. Saumade ne reconnaît plus cette fédération, où, assure-t-il, *«le pugilat et l'invective ont remplacé le débat démocratique»*. Selon lui, M. Frêche défend mal les intérêts socialistes. Le président du conseil général ne rate pas une occasion de mettre en parallèle la «victoire» de la majorité départementale aux dernières élections cantonales et le «naufrage», aux élections régionales du même jour, de la liste façonnée par M. Frêche dans l'Hérault.

Le contentieux des deux chefs socialistes resurgit à vif à l'occasion des futures élections législatives. M. Frêche a entrepris de retrouver son siège dans la quatrième circonscription. Sa candidature a été approuvée par les sections socialistes par 92 % des suffrages.

Le réseau des notables

M. Gérard Saumade s'est bien gardé de se présenter – comme M. Frêche souhaitait l'y amener – devant les militants. Il récuse, dit-il, le fonctionnement actuel d'une fédération *«où une discussion politique est impossible»*. Sa candidature n'est toujours pas officiellement déclarée. Il se dit seulement fort *«tenté»*. *«Il faut bien parfois,* affirme-t-il, *que quelqu'un se lève et parle haut et fort en homme libre.»*

M. Frêche sera probablement investi comme le candidat officiel du Parti socialiste. Du même coup, en se portant candidat, M. Saumade sera, au nom de la «majorité départementale», un dissident. Si l'affrontement a lieu, le maire de Montpellier jouera à fond, auprès des militants et des élus, de sa «fidélité» face au «renégat». Dans la bataille, M. Saumade s'appuiera sur le réseau des notables : les conseil*lers généraux – dix d'entre eux sur* les douze de la circonscrition relèvent de sa majorité – et les maires, souvent redevables au budget du département d'une fraction décisive de leurs ressources. M. Frêche jouera, lui, sur sa notoriété, la dynamique montpelliéraine, sa volonté affichée de créer la synergie «ville-campagne», à laquelle le conseil général de M. Saumade tourne le dos.

Quelle serait l'issue d'un tel affrontement ? Un sondage commandé en juin à la SOFRES par le maire de Montpellier accorde à celui-ci 23 % des suffrages au premier tour contre 14 % à M. Saumade et lui donne la victoire au second avec 55 % des voix. Un autre sondage mené en septembre par un institut local, à l'instigation des proches de M. Saumade, attribue en revanche 19 % des voix à ce dernier au premier tour contre 16 % à M. Frêche et lui promet un succès au second avec 51 %.

De toute façon, la bataille risque de déboucher sur un désastre – pour eux et pour le Parti socialiste. Les *seuls à ce jour à avoir appelé*, à mots couverts, les deux «éléphants» socialistes à *«faire l'unité»* sont les adhérents de la Gauche socialiste de M. Jean-Luc Mélenchon. Malheureusement pour eux, le lendemain, l'une des leurs, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, assurait que *«le Parti socialiste a fait son temps»*.

□ **Eure-et-Loir : conflit au RPR.** – Deux candidats sont en concur*rence pour affronter, au nom du* RPR, Mme Marie-France Stirbois, l'unique député du Front national, d'Eure-et-Loir. Les instances locales souiennent M. Gérard Hamel, vice-président de la chambre de commerce, qui bénéficie de l'appui de M. Martial Taugourdeau, président (RPR) du conseil *général, sénateur, alors que* la direction du mouvement envisage de présenter Mme Isabelle Gence-Trancard. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a rappelé, dans un communiqué, que les investitures *«ne relèvent en rien de décisions locales»*, mais sont décidées *«par les instances nationales du mouvement»*. A gauche, M. Roger Bambuck, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a sollicité l'investiture du PS (*le Monde* du 28 octobre).

□ **M. Jacques Roseau décline une proposition du RPR.** – Le porte-parole du RECOURS-France, M. Jacques Roseau, pressenti par M. Camille Cabana, ancien minis*tre, adjoint au maire de Paris,* pour représenter le RPR dans la deuxième circonscription de l'Hérault, où l'on compte à peu près un quart de pieds-noirs parmi les électeurs et dont le député sortant est M. Gérard Saumade, président socialiste du conseil général, a décliné cette proposition en répondant que *«l'éthique»* de son combat en faveur des rapatriés et des anciens harkis lui impose de *«s'abstenir de briguer tout poste ou mandat»*.

Répondant à MM. Pasqua et Séguin

«Il n'y a pas de salut pour la France dans une politique de dévaluation»

affirme M. Alain Juppé

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré jeudi 29 octobre à Châteauroux (Indre) qu'il partageait *«largement»* les analyses du projet social présenté mercredi par MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, mais il a reconnu *«un point de divergence»* sur la *«gestion de la monnaie»* avec les deux chefs de file du «non» à Maastricht et confondateurs de Demain la France. M. Juppé a déclaré ne pas avoir *«très bien suivi la logique du raisonnement»* développé par MM. Pasqua et Séguin. *«On trouve à certains moments l'expression d'un monétarisme tout à fait rigoureux,* a-t-il dit, *et en même temps, un chapitre malheureux sur la parité artificielle du franc»*. *«Le débat doit être tranché»*, a-t-il ajouté, en soulignant qu'*«il n'y a pas de salut pour la France dans une politique de dévaluation et d'inflation dont on a vu les résultats entre 1981 et 1983»*. Au cours d'une rencontre avec des étudiants, M. Juppé avait auparavant estimé qu'*«il faut être tombé sur la tête pour annoncer dans un programme politique qu'on va dévaluer»*.

Evoquant d'autre part l'affaire du sang contaminé et la question de la responsabilité des hommes politiques, M. Juppé s'est prononcé en faveur de la constitution et de la saisine de la Haute Cour de justice pour juger les ministres. Il faut que *«la responsabilité de tous les acteurs puisse être mise en cause»*, a souligné le secrétaire général du RPR, qui a précisé : *«Face à un tel drame, on ne peut pas accepter une justice à deux vitesses.»* M. Juppé a souhaité *«à terme»* une révision de la Constitution afin de supprimer les privilèges de juridiction des ministres et des parlementaires qui doivent être *«jugés comme tout le monde»*.

Tout en recherchant un accord avec le PS

Le MRG précise son projet d'une «Nouvelle Alliance»

Une vingtaine de personnalités du centre gauche, de la majorité et de l'écologie (1) ont reçu une lettre de M. Jean-François Hory les invitant à parler de *«politique»*, avec pour objectif de *«consolider aujourd'hui et de développer demain les chances d'une majorité de progrès pour la France»*. Reprenant l'analyse qu'il avait développée dans *le Monde* (daté 11-12 octobre), le président du Mouvement des radicaux de gauche propose quelques règles à la Nouvelle Alliance : *«Une organisation décentralisée, des forces locales mises en réseau, des relations internationales très développées, des méthodes nouvelles d'expression politique.»* Il l'invite à ouvrir quelques chantiers comme l'aide d'urgence humanitaire et au développement, la construction accélérée d'une Europe *«vigoureusement sociale et solidaire»*, *«la mise en place de nouvelles solidarités internes par le partage du travail et par une réforme profonde de l'assurance sociale et de la fiscalité des revenus, le réexamen de tous les projets publics sous l'éclairage d'une écologie humaniste»*.

M. Hory définit ce qui, à ses yeux, devrait être *«l'option stratégique»* de cette tentative pour faire émerger une nouvelle force politique. Cette option comporte trois temps : *«Faire obstacle à l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une majorité conservatrice dont le centre de gravité se déplacerait au fur et à mesure de l'ampleur de sa victoire, affirmer ensuite sa vocation à participer dans la clarté et l'équité à une majorité de progrès pour la France, développer enfin une stratégie autonome par rapport à laquelle les autres forces politiques auraient à se prononcer.»*

Cette nouvelle initiative en vue de constituer, entre socialistes et libéraux, une force gravitant autour du centre et attirant les deux branches de l'écologisme a-t-elle plus de chances aujourd'hui qu'hier de se concrétiser ? Et dans quels délais ? M. Hory convient sans mal *que le temps est court* d'ici aux législatives. Président d'une formation dans laquelle le poids des élus, notamment des députés, le pousse à privilégier les accords avec le Parti socialiste, *il* se doit aussi de prendre en compte l'aspiration de ses militants, plus enclins à l'autonomie.

D'un côté, M. Hory cherche à conclure un accord électoral pour les législatives avec le PS, de l'autre, il prépare l'éventualité d'un échec des négociations. Cette stratégie, pour banale qu'elle soit, lui permet de jouer sa *fonction* d'*«interpellation»*, de jauger la volonté de ses partenaires potentiels, et notamment des écologistes, et de hausser le ton à l'égard du PS. Elle justifie aussi *son appréciation* sur le rôle de M. Pierre Bérégovoy, comme coordinateur de la prochaine campagne électorale. *«Le premier ministre,* dit-il, *est le chef naturel de la majorité»* et, au regard de *«l'écart creusé dans l'opinion entre l'image du gouvernement et celle du PS»*, celui-ci *«doit considérer des alliés actuels et virtuels comme de véritables partenaires et non comme des satellites»*.

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) Il s'agit de MM. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et président d'Oxygène, Robert Borrel, maire d'Annemasse, Mme Huguette *Bouchardeau, député du* Doubs, MM. Jean-Marie Cambacérès, député du Gard et président d'Agir, Jean Charbonnel, député, maire de Brive et président de la Convention pour les institutions de la Ve République, Harlem *Désir*, président du mouvement Action Egalité, Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur, Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, Bernard Kouchner, ministre de la santé publique et de l'action humanitaire, Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, Jean Monnier, maire d'Angers, Jacques Pelletier, président du Mouvement des réformateurs, Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz, Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural et président de la région Bourgogne, Bernard Tapie, président d'Energie Sud, Haroun Tazieff, président de Solidarités, René Teulade, *ministre des affaires sociales et de l'intégration*, Robert Vigouroux, sénateur et maire de Marseille, et Antoine Waechter, porte-parole des Verts.

Haute Cour et déficits juridiques

Suite de la première page

Devant le juge pénal, le ministre peut plaider qu'il ignorait, qu'il a été abusé, qu'on ne lui a pas obéi. Au regard de la responsabilité politique ces réponses ne valent rien. Pourquoi ? Parce qu'il n'y aurait plus de démocratie possible si l'on *admettait qu'il suffit à un ministre* de respecter le code pénal pour garder sa place de chef responsable d'une administration. En régime parlementaire le ministre fait écran *entre le Parlement et les fonction*naires. Il ne faut pas renverser les rôles en faisant des fonctionnaires l'écran qui protège le ministre du Parlement – et des citoyens.

L'invention de la responsabilité politique est miséricordieuse dans sa logique qui est de substituer une sanction civilisée à des peines injustes. Mais, comme toute logique, celle-ci est indivisible. Il faut accepter que ce qui n'aurait pas été jugé fautif sur le plan pénal ou, s'il s'était agi d'un subordonné, sur le *plan disciplinaire, puisse être payé* et parfois chèrement en politique.

Or, la responsabilité politique a à peu près disparu de notre horizon institutionnel. Le dernier vestige en a été le départ du général de Gaulle en 1969. Actuellement à l'irresponsabilité du chef de l'Etat garantie par la Constitution s'ajoute celle du gouvernement irrenversable, des ministres intouchables, des caciques de partis inamovibles. A tous les échelons on affiche : «Je ne savais pas», «je ne pouvais pas savoir», quand ce n'est pas «Je ne veux pas le savoir». Les carrières ne connaissent d'autres remous que ceux que font les concurrents.

Alors les citoyens, surtout s'ils sont des victimes, remontent le cours de l'histoire. Là où il y eut impéritie (mot dont la désuétude même est un signe de notre maladie) ils voient, faute d'un aveu, un délit ou un crime ; là où le renvoi du pouvoir aurait été justice, mais qui n'a pas été faite, ils réclament les fers sinon le bourreau. Ils ont tort, mais n'a-t-on pas tout fait pour qu'ils croient avoir raison ?

∴

Venons-en maintenant à notre second propos.

Il se peut qu'à l'«impéritie», qui engage la responsabilité politique, s'ajoute sur la tête du ministre une infraction pénale. Mais lorsqu'il en est ainsi pourquoi le ministre *répondrait-il de celle-ci devant* la Haute Cour de justice et non devant la justice ordinaire ?

La réponse monte aux lèvres : «Supprimez la Haute Cour». C'est aller un peu vite. L'institution mérite plus de réflexion. Les démocraties les plus authentiques connaissent des juridictions du même ordre. Ce n'est pas le lieu d'en discuter, car ce n'est pas notre sujet.

En effet, ce qui choque l'homme de la rue et même, si l'on en croit certains propos, l'homme de pouvoir, ce n'est pas qu'un ministre puisse être traduit en Haute Cour ; c'est qu'il ne puisse pas être traduit devant un tribunal ordinaire. Or ceci n'est nullement le corollaire de cela. La preuve en est donnée par la Troisième République. Sous l'empire de l'article 12 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, la compétence de la Haute Cour n'était exclusive de toute autre que pour le président de la République. En revanche le ministre à qui était imputé un crime ou un délit même commis dans l'exercice de ses fonctions pouvait être poursuivi devant la juridiction correctionnelle ou devant la Cour d'assises à l'initiative du parquet, soit *proprio motu* soit sur plainte d'une victime. Ce n'est que si la Haute Cour était saisie d'autre part que le juge pénal ordinaire était alors dessaisi. Mais en tout état de cause, du moins si l'incrimination *était sérieuse*, on devait trouver un juge.

Avec la Constitution de 1946 les choses se gâtèrent, sans que d'ailleurs les constituants l'eussent expressément voulu.

L'article 57 de la Constitution prévoyait la compétence d'une Haute Cour (qui n'était plus *comme en 1875 le Sénat) pour les* crimes et délits commis par les ministres dans l'exercice de leurs fonctions. Mais il n'imposait nullement que cette compétence fût *exclusive. C'est la jurisprudence* de la Chambre criminelle de la Cour de cassation qui a introduit dans notre droit public l'incompétence du juge correctionnel ou criminel *pour les infractions imputées aux* ministres, par une interprétation contestable. Sur cette lancée, le texte de l'alinéa 2 de l'article 68 de notre Constitution qui, dans sa lettre, n'était pas davantage en faveur de l'exclusivité de compétence de la Haute Cour, reçut dix ans plus tard la même interprétation au total assez arbitraire et en tout cas *peu démocratique*.

Les choses sont ainsi. Elles pourraient changer si la Cour de cassation revoyait sa jurisprudence, ce qui suppose qu'un plaideur décidé et un avocat entreprenant lui en donnent l'occasion. Sinon, pour aller plus vite, que l'on révise la Constitution.

Mais gare ! Il ne s'agit pas de jeter l'enfant avec l'eau du bain. L'enfant, c'est-à-dire la Haute Cour, n'est certes pas parfait et l'on pourrait bien, tant qu'on y est, lui faire une meilleure mine en donnant à la Haute Cour une composition moins exclusivement politique. Pourtant, répétons-le, réformée ou non, la Haute Cour cesserait, en tout état de cause, *d'engendrer un déni de justice si*, tout simplement, il était dit dans l'article 68 (deux lignes suffisent) que la compétence de la Haute Cour n'est pas exclusive et que, comme *sous la Troisième Républi*que, les ministres répondent de leurs actes devant le juge pénal ordinaire tant que leur mise en accusation n'a pas été décidée.

∴

Reste une dernière question. N'est-il pas déraisonnable et, à la limite, tristement dérisoire, que, pour trouver une base légale à des peines de prison supérieures à deux ans, la poursuite ait dû, dans l'affaire du sang contaminé, s'appuyer sur une loi de 1905 réprimant «les fraudes et falsifications en matière de produits et de services» ? Comme s'il s'agissait d'une affaire de conserves avariées. Même avec cet étrange recours, la peine de quatre années de prison était le maximum légal. Ce qui explique la recherche par certaines des victimes d'une incrimination d'empoisonnement qui ouvrirait l'accès à la Cour d'assises et à une échelle de peines montant jusqu'au sommet. Non-spécialiste de la matière je ne m'aventurerai pas à décider si cette qualification est plausible. Mais en bon sens je ne pense pas que ce soit un bon signe qu'on n'en trouve pas d'autre pour ne pas patauger dans la loi de 1905.

La vérité est qu'il manque sans doute un échelon à notre code pénal. Celui-ci pêche par défaut de discernement quand il confond dans les vastes catégories des délits d'*imprudence*, des comportements moralement et socialement très différents. Le conducteur zélé mais maladroit qui, d'un coup de frein malheureux, perd le contrôle de sa *voiture et tue un piéton commet* un homicide par imprudence. Le chauffard fou d'alcool ou de drogue, l'affairiste qui prend tous les risques au volant pour ne pas manquer un contrat, l'exalté de la fureur de vivre qui rêve d'être un héros exemplaire pour les imbéciles, tous ceux qui foncent à toute allure au travers des feux rouges et tuent un piéton commettent aussi un homicide par imprudence, car eux non plus n'ont pas voulu tuer. A cette petite différence près : c'est que, s'ils n'ont pas voulu tuer, ils ont délibérément et nécessairement accepté d'avance la mort des autres et en ont fait la rançon de leur sottise, de leur intérêt ou de leur extase. Je sais bien que le juge choisira dans l'échelle des peines le minimum pour le bon larron et le maximum pour le mauvais. Mais d'abord il est des cas où ce maximum sera regardé, notamment par les victimes, comme trop indulgent. Et surtout, dans toute la mesure où la sanction pénale, au-delà de la punition physique ou pécuniaire, prend figure d'une évaluation morale, est-il juste de confondre, dans l'énoncé même du reproche, des conduites éthiquement presque opposées ?

Je ne sais si, dans les dossiers présentement soumis à la justice, il est des faits qui pourraient être regardés comme l'acceptation par tel ou tel inculpé de la mort d'autrui alors qu'il aurait pu la refuser. Mais je crois que, si dans la kyrielle d'ingénieuses inventions de contraventions, crimes et délits, les experts et le législateur avaient eu l'idée de placer une incrimination qui ferait droit aux élémentaires considérations de psychologie que l'on vient d'évoquer, les juges n'auraient pas eu besoin de traiter le sida comme une indigestion mortelle et les plaideurs de ressusciter Locuste et la Brinvilliers pour, les uns et les autres, traduire en termes de droit, le plus cruel des drames vécus.

Il n'est pas que des nœuds gordiens. Avec beaucoup de patience et de savoir-faire on peut en dénouer beaucoup. Dans l'imbro*glio juridico-politique de l'affaire* du sang contaminé il n'y a pas un énorme déni de justice mais une accumulation de déficits juridiques, d'ailleurs antérieurs à l'actua*lité. De cet imbroglio* on a essayé de démêler les fils :

– Pour que nos dirigeants politiques puissent se prévaloir de ce qu'ils ne sont pas pénalement coupables il faudrait qu'ils acceptent les pleines conséquences de leur responsabilité politique. Ils ne peuvent pas gagner sur les deux tableaux.

– L'injustice dont se plaignent les victimes se cognant aux portes de la Haute Cour ne vient pas de ce qu'il existe une Haute Cour mais de sa prétendue compétence exclusive.

– Notre droit pénal est sur certains points raffiné (parfois trop) ; sur d'autres il manque de finesse.

GEORGES VEDEL

« Il n'y a pas de salut pour la Fra
dans une politique de dévaluation
affirme M. Alain Juppé

Le MRG précise son proj
d'une « Nouvelle Alliance »

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Après la destruction de leur campement

Les Maliens de Vincennes ont été dispersés sur une douzaine de sites en Ile-de-France

Pour la première fois depuis cinq mois, les feux de campement ont cessé de brûler sur les pelouses au pied du château de Vincennes. Du « village africain » qui abritait plusieurs centaines de familles en mal de logements, il ne reste, en cette soirée du jeudi 29 octobre, que de pauvres débris ramassés par des pelleteuses. Quelques policiers battent la semelle alentour pour écarter les travailleurs partis avant l'aube et ne retrouvant plus leur « foyer ». Pour la préfecture de police, l'opération « Evacuation » est terminée.

Elle avait commencé le matin même, avant le lever du jour, par l'investissement du camp où dormaient sous des tentes bleues plus de 680 Africains, dont 350 enfants. Des centaines de gendarmes mobiles et de policiers s'étaient déployés au coude à coude derrière des barrières métalliques, bouclant hermétiquement le site. Désormais, et jusqu'à la fin du jour, il avait été interdit à quiconque – travailleurs de la nuit rejoignant leurs familles, militants d'associations et journalistes – de pénétrer dans l'enceinte. Même Me Jacques Vergès, avocat des Maliens, était tenu à l'écart.

Dès 7 heures, les premières familles, femmes en boubous portant leurs nouveau-nés sur leur dos – plusieurs naissances ont eu lieu dans le camp depuis le mois de mai, – poussant le reste de leur marmaille et traînant des baluchons, étaient invitées à monter dans des cars. Destination inconnue. Les hommes, par petits groupes, tentaient d'entrer en contact avec les responsables d'associations accourus en hâte. Mais le filet des « bleus » était solide et leur déploiement dissuasif. Une seule et brève bousculade a eu lieu en fin de matinée. Hormis cet incident, l'opération s'est déroulée méthodiquement, dans l'ordre et sans brutalités.

Précédés de motards, les cars, démarrant à intervalles réguliers, ont emmené les Africains vers une douzaine de destinations différentes disséminées dans Paris et dans cinq départements de l'Ile-de-France. A 17 heures, la place était nette. La police avait exécuté correctement l'ordonnance d'expulsion rendue le 9 juin dernier par le tribunal administratif de Paris à la demande de la capitale, propriétaire des pelouses de Vincennes.

Pas de prime aux actions illégales

Mais pour les expulsés une nouvelle odyssée commençait. M. Christian Sautter, préfet de région, avait mobilisé ses services pour dénicher des hébergements provisoires permettant aux Africains de passer l'hiver dans des conditions moins précaires que sous une toile de tente. Des cabanes de chantier de type Algeco, alimentées en eau, en électricité et munies de sanitaires, ont été montées notamment à Meudon (Hauts-de-Seine), Thiverval-Grignon, Emancé et Viroflay (Yvelines), Athis-Mons (Essonne) et Ennery (Val-d'Oise). Les familles à qui elles ont échu les ont immédiatement occupées, mais ceux de leurs membres qui travaillent, hommes ou femmes, se trouvent maintenant à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu d'embauche. On devine leur angoisse. Quant aux enfants, ils se demandent si l'école de leur nouvelle commune de résidence pourra les accueillir après les congés de la Toussaint. Pour d'autres, la découverte de ce qu'ils croyaient naïvement être un logement a été amère. Les 130 Africains qui se sont retrouvés devant les 75 lits de l'hôpital de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) ont refusé cet hébergement qui, chaque hiver, abrite les sans-logis pris en charge par l'Armée du Salut. Les expulsés de Vincennes ont préféré dresser à nouveau leurs tentes sur les pelouses de cet établissement de gérontologie. Une nuit de plus ou de moins...

A l'hospice de Nanterre (Hauts-de-Seine), c'est dans un pavillon désaffecté que 70 Maliens ont été invités à s'installer. De même à l'hôpital Charcot de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), qui a offert 27 lits. A Paris, les choses se sont parfois fort mal passées. Les 35 Africains qui avaient été embarqués dans un car pour être conduits dans un hôtel ont erré tout l'après-midi dans la capitale. Trois établissements successifs ont refusé de les recevoir. En fin de soirée, ils s'apprêtaient à passer la nuit dans leur bus-dortoir lorsque enfin l'Armée du Salut leur a proposé un toit. Pour les hommes, celui du refuge Nicolas-Flamel, dans le 13e arrondissement ; pour leurs épouses et les petits, celui de la rue de Crimée, dans le 19e. Mais demain, à nouveau, ils seront dans la rue. Même ceux qui ont été accueillis dans un hôtel retenu par la préfecture ne pourront y rester que quelques jours. Ensuite, nul ne sait où ils iront poser leurs baluchons. Commentaire de Me Jacques Vergès : « La préfecture s'est comportée comme une femme de ménage paresseuse : elle a poussé la poussière sous les meubles. En outre, il est clair qu'on a voulu briser une communauté. »

Au cours de la matinée, M. Pierre Verbrugghe, préfet de police de Paris, et M. Christian Sautter, préfet de région, avaient tenu une conférence de presse pour expliquer les raisons de l'opération « Evacuation ». Exécution d'une décision de justice, certes, mais aussi volonté de ne pas laisser s'installer aux portes de Paris un campement qui se transformait, au fil du temps, en bidonville. Et encore le souci de ne pas laisser au froid et à la pluie, dans des conditions sanitaires déplorables, plusieurs centaines d'adultes et leurs enfants. Mais les préfets ont été formels : il n'est pas question d'accorder une sorte de prime aux actions illégales en donnant aux Maliens de Vincennes une quelconque priorité dans l'attribution de logements sociaux. Ils attendront leur tour comme les 85 000 demandeurs de logements inscrits sur les registres de la ville. Les hébergements qui ont été proposés jeudi 29 octobre ne sont que provisoires. Le temps de chercher des logements plus décents. Mais lesquels ? A la préfecture, on songe, non à réquisitionner des appartements vacants, comme le demandent les associations humanitaires, mais à retaper des pavillons dont l'Etat a hérité à la suite du décès de leurs propriétaires sans descendants . Le casse-tête des Africains de Vincennes n'a pas fini d'occuper les services publics de l'Ile-de-France. D'autant que les associations, notamment Emmaüs, Médecins du monde et la Ligue des droits de l'homme, ont décidé d'organiser une veillée de protestation le 13 novembre prochain devant l'Assemblée nationale.

MARC AMBROISE-RENDU

Cinq mois

Suite de la première page

Et le mot « charter » revient inévitablement sur toutes les lèvres après la lamentable équipée en autocar d'une partie des « évacués » qu'aucun hôtel n'a voulu accueillir.

Dans les deux cas, l'opinion était majoritairement favorable à l'intention affichée : en 1986, expulser les clandestins, en envoyant un « signal » de fermeté à tous les candidats potentiels à l'immigration illégale ; en 1992, supprimer un bidonville de toile en plein cœur de la métropole parisienne, où campaient depuis cinq mois des hommes, des femmes et des enfants. Mais, dans les deux cas, la manière d'agir des autorités provoque les sarcasmes ou suscite l'indignation.

« Les fascistes de Rostock »...

Le parallèle s'arrête là. En réexpédiant, menottes aux poignets, 101 Maliens dans leur pays, Charles Pasqua ne se posait pas en assistante sociale, alors qu'à propos de Vincennes Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, parle d'une « opération humanitaire ». Il est clair que l'on ne pouvait laisser se perpétuer ce campement, surtout à l'approche de l'hiver. Mais le scandale est justement qu'il ait tenu cinq mois. Pendant tout ce temps, des collectivités locales et des administrations se sont renvoyé le dossier, dans une lamentable partie de ping-pong, tandis que s'agitaient des associations humanitaires impuissantes et que certains spécialistes de la manipulation jetaient de l'huile sur le feu. Vendredi matin, l'inévitable Me Vergès s'est empressé, avec le sens des nuances qui le caractérise, de dénoncer « une rafle au faciès » et d'évoquer « les fascistes de Rostock »...

Naturellement, rien n'est simple dans cette affaire. Il faudrait distinguer entre les Maliens sans logis et ceux qui étaient mal logés. Reconnaître que certains des expulsés de Vincennes sont satisfaits d'être aujourd'hui au chaud, dans des bâtiments décents, plutôt que sous des tentes. Mais savoir que d'autres s'étaient habitués à vivre de manière conviviale, soutenus par des militants associatifs ou politiques, dans une sorte de village reconstitué en plein Vincennes.

Il faudrait admettre qu'on n'aurait jamais toléré que deux cents familles françaises adoptent de tels moyens. Ou, en tout cas, qu'il n'y aurait peut-être pas eu la même solidarité – ou la même mauvaise conscience – en face d'une telle situation. Savoir qu'il n'est pas évident de reloger en priorité des squatters, alors que 70 000 autres familles sont dans l'attente d'un appartement en Ile-de-France. Reconnaître enfin que c'est en partie dans un souci humanitaire que des mesures plus radicales n'ont pas été prises plus tôt à l'égard d'un campement illégal...

Faillite d'une politique

L'affaire des Maliens de Vincennes est le révélateur d'une double faillite. Faillite de la politique du logement, notamment en région parisienne. Et faillite d'une politique de l'immigration, malgré tous les efforts et tous les progrès accomplis depuis quelques années.

Qu'un pays aussi riche que la France donne l'impression de ne pouvoir offrir un toit à deux cents familles est consternant. Même pour les Maliens relogés, la question est loin d'être résolue, puisque beaucoup travaillent très loin de leur nouvelle affectation. On ne peut se contenter de déplacer les immigrés pour régler le problème de l'immigration. L'inégalité entre les communes est criante. On ne peut répéter à longueur d'année que la France est « contre les ghettos », qu'elle cherche à « intégrer des individus et non des communautés », sans obliger les communes à partager la charge des mal-logés et des immigrés.

L'affaire des Maliens de Vincennes pose évidemment tout le problème de l'immigration, qu'on s'évertue, ici ou là, à masquer ou à oublier. S'accrocher à la fiction de « frontières fermées » depuis 1974, alors que des immigrés entrent en France chaque jour, ne fait qu'inquiéter l'opinion, qui voit « des Maliens partout ». Ne vaudrait-il pas mieux entrouvrir la porte officiellement, en fixant des règles d'admission, voire des quotas, pour empêcher les gens de rentrer par la fenêtre ? Sans cela, la politique d'intégration risque de ressembler de plus en plus à un tonneau des Danaïdes.

ROBERT SOLÉ

Les réactions

« Il est aventureux de parler de rafle » estime M. Alain Juppé

Le Syndicat national des journalistes proteste contre « l'interdiction faite aux journalistes présents à Vincennes d'exercer leur métier : pénétrer dans l'enceinte du camp, interviewer les familles et connaître leur destination ».

Du côté des formations politiques, M. Bernard Lacombe, au nom du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France, souligne que « ni le gouvernement ni le maire de Paris n'ont acccepté de faire appliquer la loi faisant obligation aux propriétaires de louer leurs logements vides à ceux qui n'en ont pas ». M. Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire estime que « le gouvernement a fait la preuve qu'il cédait plus facilement aux ordres de Le Pen qu'aux demandes de l'abbé Pierre et des organisations humanitaires ». De leur côté, les Verts « dénoncent l'attitude de la mairie de Paris et de l'Etat qui ont privilégié la froide logique du droit, et parié sur l'exaspération et la marginalisation des familles ». Quant à M. Harlem Désir, fondateur de SOS-Racisme, il demande « un plan d'urgence de relance de la construction de logements sociaux dans la région parisienne ». Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre chargé du logement, a protesté contre les propos de Me Jacques Vergès, avocat des Africains. « Il est tout a fait scandaleux de prétendre qu'il s'agit d'une rafle alors que c'est une opération humanitaire. » Enfin M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a affirmé qu'« il n'était plus possible, pour des raisons d'ordre public et de sécurité, de laisser les familles là où elles étaient ». « Il est aventureux, a-t-il ajouté, de parler de rafle lorsqu'il y a une décision de justice. »

A la demande du maire de Toulouse

Evacuation d'un camp de Tziganes roumains

TOULOUSE

de notre correspondant

Ils étaient quarante-quatre Tziganes roumains, des familles entières, toutes issues, semble-t-il, du même village, à vivre depuis plusieurs mois dans un camp de fortune, à proximité de l'université de Rangueuil, à Toulouse. Ils avaient édifié là des baraques de planches et de tôle ondulée. Les plus chanceux disposaient de caravanes hors d'usage, autant d'abris où ils réchauffaient leur misère et nourrissaient, dans le creuset d'une communauté reconstituée, leur espoir de vivre en France.

Jeudi 29 octobre, sous une pluie froide et persistante, les policiers sont arrivés, précédés par deux bulldozers. En quelques minutes, le camp roumain était investi et ses habitants priés de faire leurs valises. Les engins de terrassement ont fait aussitôt le reste, abattant les frêles constructions et dégageant la place de tous les reliquats du campement sauvage.

En ordonnant cette expulsion, le préfet de la Haute-Garonne, M. Alain Bidou, donnait suite à la requête de M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, qui, dans une lettre en date de mercredi dernier, dénonçait « les conditions indignes qui font honte à notre pays » dans lesquelles se trouvaient ces Tziganes. Dans le même mouvement, il demandait le renvoi de ces familles en situation irrégulière vers leur pays d'origine.

Selon le préfet, vingt et un de ces Roumains sont dans une situation régulière : réfugiés politiques, épouses de réfugiés ou avec dossiers en cours. Les autres, soit vingt-trois personnes, sont en situation totalement irrégulière. Tombant sous le coup d'une procédure d'expulsion, les Tziganes ont été provisoirement regroupés dans un centre du Secours catholique de Haute-Garonne, le préfet les exhortant à partir d'eux-mêmes « alors que la France ne peut ni les accueillir ni leur offrir un emploi ». Estimant, après vérification auprès de l'ambassadeur de France à Bucarest, qu'ils ne courent aucun danger dans leur pays d'origine, M. Bidou s'est dit déterminé à faciliter leur départ.

GÉRARD VALLES

NUCLÉAIRE

Attendu à Cherbourg pour charger une tonne et demie de plutonium

L'« Akatsuki-Maru » prolonge son escale à Brest

BREST

de notre correspondant

Le cargo japonais *Akatsuki-Maru*, qui doit charger une tonne et demie de plutonium à Cherbourg, est arrivé, jeudi 29 octobre à 18 heures, en rade de Brest *(lire notre dossier « Point » en page 15)*. Avec sa coque noire, et glissant lentement dans les eaux à la nuit tombante, il avait une allure de bateau fantôme. Deux Zodiac à bord desquels se trouvaient des nageurs de combat, deux vedettes des affaires maritimes et, dans les airs, un hélicoptère Super-Frelon assuraient un périmètre de sécurité autour du navire.

A 19 heures, l'*Akatsuki-Maru* a pénétré dans le port militaire, où il a accosté au quai des porte-avions, non loin de l'ancienne base sous-marine, autrement dit à un endroit éloigné des grands mouvements de personnel à l'intérieur de l'arsenal, et totalement inaccessible. Puis le cargo a éteint ses feux.

Précaution supplémentaire de la marine, la surveillance à l'entrée de l'arsenal était renforcée jeudi soir. Les gendarmes maritimes avaient reçu l'ordre de refouler les journalistes. Au port de commerce, les principales autorités disaient tout ignorer de l'arrivée du cargo japonais. Habituellement, les navires civils d'important tonnage doivent être pris en charge par le service de pilotage chargé de donner la route. Mais la marine s'est occupée de ce travail.

L'escale de l'*Akatsuki-Maru* à Brest pourrait se prolonger pendant plusieurs jours, le temps de faire le plein de carburant et de procéder à quelques opérations d'entretien. Mais certains se demandent si le plutonium n'a pas déjà été livré par la Cogema à l'arsenal de Brest, et si ce délai ne sera pas mis à profit pour effectuer le chargement sur le cargo japonais, qui repartirait ainsi directement du port breton. Cependant, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, a précisé, vendredi 30 octobre, que le bateau quittera Brest dimanche soir. « On ne sait pas quand il arrivera à Cherbourg », a-t-il dit, ajoutant que « les experts de l'Agence internationale de l'énergie de Vienne (AIEA) seront présents pour le chargement ». La presse pourra assister aux opérations de transbordement par écran interposé, a promis le ministre, muet sur l'itinéraire du retour « pour des raisons de sécurité ».

GABRIEL SIMON

MÉDECINE

Alors que l'épidémie frappe déjà 21 personnes

Un nourrisson meurt de poliomyélite aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Un nourrisson âgé de quatre semaines est mort, mardi 27 octobre, à l'hôpital Dijkzigt de Rotterdam, des suites de la poliomyélite. Selon toute vraisemblance, le virus lui avait été transmis par sa mère, non vaccinée. Ce décès ramène les Pays-Bas quatorze ans en arrière : en 1978, une épidémie de polio avait frappé cent dix personnes, dont plusieurs sont depuis partiellement paralysées, et fait une victime, un bébé de trois semaines.

A l'époque, la quasi-totalité des cas d'infection recensés, en l'espace de six mois, concernait des Néerlandais opposés à la vaccination pour des raisons religieuses (réformés orthodoxes) ou spirituelles (Témoins de Jéhovah ou anthroposophes). Un scénario similaire est-il en train de se rejouer ? Depuis que les symptômes de la poliomyélite ont été détectés, en septembre dernier, chez un adolescent de quinze ans, vingt et une personnes ont été hospitalisées : aucune d'entre elles n'était vaccinée, le plus souvent pour une raison de principe. En 1971, lors de l'avant-dernière épidémie, cinq habitants de Staphorst, l'un des bastions du traditionalisme réformé aux Pays-Bas, avait succombé à la maladie.

Les programmes prophylactiques développés par les autorités sanitaires néerlandaises reposent sur le primat de la liberté individuelle : la vaccination est volontaire. Elle n'est obligatoire que pour les bébés, mais encore faut-il que les parents donnent leur consentement.

Spéculant sans doute sur une évolution des esprits et profitant du nombre relativement restreint de « refuzniks » – le ministère de la santé estime que 95 % des Néerlandais sont protégés contre la poliomyélite, – le gouvernement de La Haye a essayé de rouvrir la discussion à ce propos, vendredi dernier, 23 octobre. En vain. A l'exception du Parti du travail, toutes les formations politiques ont exprimé leur attachement au postulat du volontariat.

CHRISTIAN CHARTIER

Faillite du système informatisé des urgences à Londres

Ambulances folles

LONDRES

de notre correspondant

M. John Wilby, directeur du service des ambulances de Londres, a offert, mercredi 28 octobre, sa démission au ministre de la santé, Mme Virginia Bottomley, qui l'a acceptée. M. Wilby a jugé qu'il était « honorable » de renoncer à ses fonctions et d'accepter la responsabilité morale de l'incroyable confusion provoquée, lundi 26 et mardi 27 octobre, dans l'organisation des services d'urgence de la capitale britannique, laquelle aurait été à l'origine de la mort de plusieurs personnes. Le chiffre d'une vingtaine est avancé par les syndicats.

Un nouveau système de réponse par ordinateur aux appels téléphoniques d'urgence, introduit progressivement depuis janvier dernier, était entré dans une phase décisive lundi. Normalement, la salle de contrôle centrale de Londres devait recevoir et traiter les appels d'urgence reçus sur le « 999 », ceux-ci étant automatiquement dispersés, en l'espace de quelques secondes, sur les ambulances en service, lesquelles devaient ensuite se rendre immédiatement sur les lieux. Plusieurs essais de « rodage » du système avaient eu lieu ces derniers mois, mais, lundi, l'ordinateur s'est « emballé ». Résultat, l'attente des malades ou blessés s'est prolongée parfois pendant trois heures, plusieurs ambulances étant envoyées sur un même appel ou à une adresse erronée, d'autres appels étant « égarés » par l'ordinateur. Les personnes en attente bloquaient, d'autre part, le central du « 999 ».

Ce n'est qu'à l'issue d'un long délai que la direction de la salle de contrôle s'est résolue à « éteindre » l'ordinateur, et à rendre aux contrôleurs la maîtrise manuelle des opérations. A la chambre des Communes, où elle a été vivement prise à partie, mercredi 29 octobre, à propos de cette « débâcle de l'administration », Mme Bottomley a promis une enquête indépendante sur les causes de la faillite des services d'urgence et de cette panne d'un système dont le coût est estimé à 12,5 millions de francs.

LAURENT ZECCHINI

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

La fin de l'assemblée plénière de Lourdes

Les évêques proposent un débat national sur la crise de la famille

Dans son discours de clôture de l'assemblée plénière des évêques, vendredi 30 octobre à Lourdes (Hautes-Pyrénées), Mgr Joseph Duval a exprimé le souhait d'*« un débat démocratique sur la politique familiale en France »*, en ajoutant : *« Il est de la responsabilité de l'Etat de soutenir les structures liées aux biens des personnes et à une certaine éthique commune. »* Le président de la conférence épiscopale a également critiqué la récente campagne lancée par Mme Neiertz en faveur de la contraception et du préservatif : *« Nous regrettons,* a-t-il dit, *que les seuls moyens préconisés pour sauvegarder la santé publique soient de nature technique. »* Le thème principal de cette assemblée épiscopale était la famille. *« Le propos de l'Eglise,* a dit encore Mgr Duval, *n'est pas d'abord celui de la rigueur moralisante ou de la crispation sur des règles anciennes. L'amour réduit à la sexualité banalisée en consommation, la famille rendue incertaine pour tous, c'est l'homme dans sa dignité qui est menacé. »*

LOURDES

de notre envoyé spécial

Contraception, cohabitation juvénile, divorces en hausse : les évêques portent ces mots comme autant de croix. Ils n'ignorent pas que la plupart des évolutions, dans le mode de vie familial, se font désormais en dehors de l'Eglise. S'il est un domaine où la vie quotidienne ignore massivement ses prescriptions, c'est bien celui de la famille. Un tel *« décalage »*, comme on dit pudiquement, méritait mieux que le débat confus et superficiel qui a eu lieu à Lourdes, où l'épiscopat a peiné pour aboutir à la rédaction d'un document réaffirmant les principes de la morale chrétienne sur le mariage et la famille.

Malgré les accusations de *« désinformation »* lancées par Mme Françoise Seillier, vice-présidente des Associations familiales catholiques, invitée à la tribune des évêques, ceux-ci ne sont pas tombés dans le piège qui consiste à rejeter la responsabilité de cette coupure entre la famille et l'Eglise sur les seuls moyens d'information. *« Nous sommes vus comme des pourvoyeurs d'interdits, comme des empêcheurs de «sexualiser» en rond*, a dit Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers. *Mais c'est à nous de montrer que le mariage chrétien peut être un chemin d'humanité. »* Spécialiste des questions éthiques, Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes, a aussi reconnu le malentendu lié à la série des condamnations de la pilule, du préservatif ou de l'avortement : *« On ne retient que nos « non »*, dit-il, *parce que l'Eglise ne sait pas faire entendre ses « oui ». On a trop souvent enfermé dans la même réprobation le péché et le pécheur. »*

Cette cure de réalisme a surtout porté sur le mariage chrétien, qui a perdu une partie de son sens depuis que les prêtres doivent marier des couples qui, dans huit cas sur dix, vivent déjà ensemble. Mgr Albert Rouet, évêque auxiliaire de Paris, a affirmé que *« l'Eglise doit avoir le courage de dire qu'elle ne délivre plus un mariage clés en mains, de l'alcôve à l'Etat »*. La crise du mariage religieux est *« la crise d'une société qui fabrique de l'individualisme et où l'affectivité est le dernier endroit où l'homme peut s'éprouver libre »*. *« L'étonnant,* dit-il alors, *ce n'est plus l'infidélité, c'est la fidélité. »*

Pas de « révision à la baisse »

Les évêques, à Lourdes, ont paru plus à l'aise pour constater des évolutions que pour proposer des solutions. Dans leur esprit, il n'est pas question, comme dit Mgr Jullien, de *« réviser à la baisse les exigences éthiques de l'Eglise »*. L'épiscopat s'adresse donc à l'Etat, en lui demandant officiellement de prendre l'initiative d'une réflexion nationale sur les questions familiales. Il s'adresse à la société en soulignant, comme l'a fait Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, les risques de déséquilibre liés à l'abandon de *« ces rites de passage qui structurent une croissance et que seul le sacré est encore en mesure de proposer »*. L'éducation est invitée à jouer son rôle pour favoriser la stabilité et la durée dans les choix de vie des adolescents.

L'Eglise s'adresse enfin à ses communautés et à ses mouvements spécialisés. Elle leur demande d'aller au-delà de la seule *« préparation au mariage »*, qui mobilise déjà beaucoup d'énergie, à regarder *« en amont »* les situations de fragilité familiale et sociale, à multiplier les lieux d'accueil et d'écoute, à encourager les *« foyers stables, mais sans condamner ceux qui vivent autrement »*, comme dit Mgr Jean Cuminal, président de la commission familiale.

Faut-il continuer à marier à l'église des couples peu convaincus, mais désireux de respecter la tradition ? Des cas de plus en plus fréquents de refus du sacrement par des prêtres se produisent. Aucune directive n'est sortie de cette délibération épiscopale. Toutefois, un point de vue majoritaire a semblé se dégager autour de la position prise par Mgr Jullien : *« S'il y a un refus objectif de la foi chrétienne, le mariage religieux ne peut évidemment pas se faire. Pour le reste, l'Eglise est vulnérable. Le prêtre n'est pas un juge d'instruction et il ne peut se reposer que sur la bonne foi des conjoints. »*

HENRI TINCQ

Mgr Duval et le sida : « Fantasmes »

LOURDES

de notre envoyé spécial

« A chaque fois que nous parlons du sida, il y a des fantasmes », regrette, jeudi 29 octobre, à Lourdes, devant la presse, Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France. Il assure avoir dit la veille sur Europe 1 qu'il fallait *« tout mettre en œuvre »* pour lutter contre le sida, mais il ne se souvient pas d'avoir dit aussi que l'Eglise invite *« à utiliser tous les moyens de ne pas transmettre le sida »*.

Avait-il levé la censure sur le préservatif, comme ont cru bon de le rapporter l'agence Reuter et des médias audiovisuels ? Négative, la réponse était immédiate (*le Monde* du 30 octobre). La position de l'Eglise sur le sida, rappelée par Mgr Jullien ou le Père Olivier de Dinechin, membre du Conseil national du sida, n'a pas été récemment changé. Elle se décline en trois points :

1) Le sida est un fléau, et tout doit être mis en œuvre pour le prévenir et le guérir.

2) On ne doit jamais risquer de donner la mort, et, au nom du *« moindre mal »*, une personne se sachant séropositive, si elle ne peut parvenir à l'abstinence, doit protéger au besoin son partenaire par un préservatif. Cette évolution de la position de l'Eglise a notamment été exprimée par le cardinal Lustiger (*le Monde* du 10 décembre 1988).

3) L'Eglise n'accepte pas les campagnes de prévention *« fondées »* sur le seul préservatif. Elles doivent être *« fondées »* sur l'éducation à la responsabilité, à la fidélité et au respect du partenaire.

C'est un point de vue compris par l'agence française de lutte contre le sida, qui admet que des *« compléments éthiques »* soient apportés à ses campagnes de promotion du préservatif.

H. T.

SPORTS

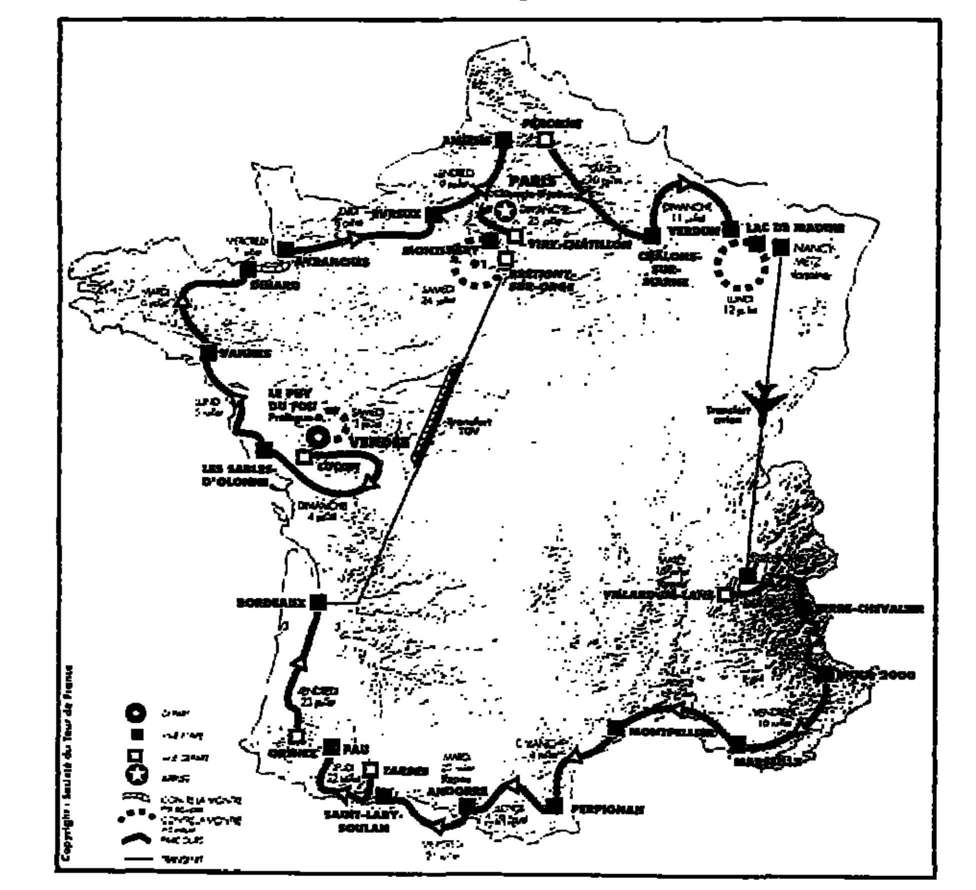
CYCLISME : le Tour de France 1993

Retour à l'Hexagone

Une vraie grande boucle. Tel est apparu le Tour de France dans sa configuration 1993 dévoilée jeudi 29 octobre, à Issy-les-Moulineaux. Après le parcours très « maastrichien » de 1992, le Tour qui se disputera du 3 au 25 juillet 1993 s'inscrira presque parfaitement (hormis une brève incursion en Andorre et en Espagne) dans les frontières de l'Hexagone. Son profil est assez montagneux pour séduire Claudio Chiappucci, second de l'épreuve en 1992. A l'époque, le champion italien avait eu le sentiment, tout en assurant le spectacle, d'avoir été victime d'un scénario faisant la part trop belle aux contre-la-montre, spécialité survolée par l'Espagnol Miguel Indurain.

« Je ne serai satisfait, confiait-il récemment, *que si le parcours est très dur, s'il propose de nombreux cols et des contre-la-montre plus courts. L'heure est venue de ne plus faire de cadeaux à Indurain. »* Cette réflexion a fait bondir Jean-Marie Leblanc, l'un des « patrons » de l'épreuve. Il rejette l'idée que le parcours pourrait être adapté à la personnalité et aux désirs d'un coureur.

Pour son 90e anniversaire, le Tour se caractérise par un opportun retour aux sources. Avec un jour et demi de repos et deux transferts, aérien et ferroviaire, c'est une course harmonieuse et athlétique avec ses vingt étapes et quelque 3 800 km, son lot traditionnel de contre-la-montre (128 km en individuel, ce qui est dans la moyenne habituelle), une présence significative de la montagne (deux arrivées en altitude, plus de vingt grands cols, dont neuf de plus de 2 000 mètres, quelques sommets inédits) et le retour des Pyrénées, effleurées l'an dernier et escaladées cette fois d'est en ouest en quatorze cols. Un scénario très équilibré avec douze jours de plaine pour les rouleurs et les sprinters, puis l'enchaînement des deux grands massifs montagneux (deux étapes alpestres – sans la légendaire arrivée de l'Alpe-d'Huez, cette fois, – trois jours de transition et trois étapes pyrénéennes) et, la veille de l'arrivée sur les Champs-Elysées, un ultime contre-la-montre pour, si nécessaire, faire la différence. *« Un Tour qui fera mal aux jambes »*, a commenté le coureur français Jean-François Bernard, équipier d'Indurain.



Cent quatre-vingts coureurs prendront le départ sous les couleurs de vingt équipes, soit deux de moins que lors du Tour 1992, qui alignait 198 partants. *« Cinq formations ont disparu en 1992, heureusement relayées par trois nouvelles, qui apportent un peu d'oxygène au cyclisme mondial »*, a souligné Jean-Marie Leblanc.

PATRICK FRANCÈS et BÉNÉDICTE MATHIEU

□ **FOOTBALL : Nantes tombe à Saint-Etienne.** – Nantes, leader du championnat de France, s'est incliné, jeudi 29 octobre, à Saint-Etienne (1-0), en match avancé de la treizième journée de la première division.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Fumez français

COMMENT va-t-on pouvoir respecter l'interdiction de fumer dans les bureaux et les ateliers de la SEITA à partir du 1er novembre ? Poussée par la curiosité, je suis allée faire un tour à Riom, où l'on confectionne, où l'on empaquette, chaque année neuf milliards de cigarettes *« toujours plus blondes, plus légères »* dans une atmosphère nettement plus lourde, ces jours-ci, nettement plus sombre.

C'est immense. Ça recouvre 7,5 hectares que l'on parcourt à vélo. J'en vois un posé devant le petit endroit. Le seul jusqu'ici, avec les vestiaires, où on n'avait pas le droit d'en griller une, me dit le directeur.

Et maintenant ?

– Maintenant, pareil ! Simplement, on réservera une ou deux tables aux non-fumeurs à la cafétéria. Non, pas pour narguer la loi, attention ! On l'a respectée, au contraire. A la lettre.

Chaque membre du personnel, ils sont près de cinq cents, en a reçu une, de lettre : Est-ce que vous souhaitez qu'il soit interdit ou autorisé de fumer dans votre bureau ou à votre poste de travail ? Ils n'ont été que trois à cocher la mauvaise réponse : Interdit !

Vous me direz : normal le tabac, pour eux, c'est du bon pain, ils s'en nourrissent. Peut-être, mais ils n'en consomment pas tous, loin de là. Ici le pourcentage des fumeurs rejoint la moyenne nationale, à peine un tiers.

Nous traversons des bureaux paysagés ultramodernes. La cigarette au bec, une Royale nouveau modèle, extra-slim, destinée à la clientèle féminine, fallait absolument que je la goûte ; je cherche des yeux un cendrier où traîne déjà un mégot, histoire de ne pas polluer. Rien. Ils sont tous vides ! Une secrétaire m'offre le sien : Allez-y, ça ne me gêne pas. J'éteins, prise de remords. C'est décidé, j'arrête !

Pas une odeur, sinon celle du tabac blond parfumé à la figue, au cacao ou à la vanille, de plus en plus forte au fur et à mesure qu'on s'approche du grand atelier, 15 000 mètres carrés. Alors là, impossible de résister. Elles courent, elles courent, les cigarettes, emportées par d'étroits tapis vers des chariots qui en déversent quatre mille à la minute dans des paquets de vingt. Suffit de tendre la main pour en attraper une. L'œil aux aguets, Richard, le surveillant en blouse grise, un Corse avec l'accent, me l'allume.

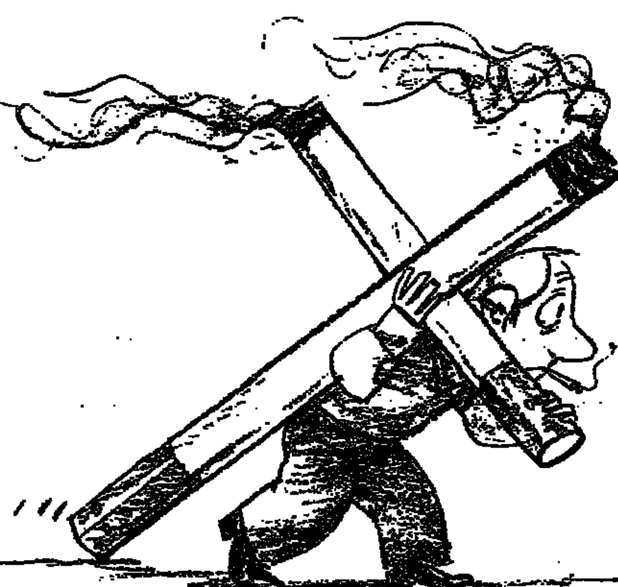
– C'est bon, hein...

– Non, c'est mauvais. Pour la santé.

Il proteste, bientôt rejoint par Raymond, Chantal, André, Martine et les autres. Et les voilà qui me balancent à tue-tête pour couvrir le bruit des machines : La France pays des libertés bafouées, la drogue fourguée, en toute impunité, dans les lycées fréquentés par leurs gosses, une mère morte d'un cancer du poumon alors qu'elle n'avait jamais fumé de sa vie, les fabriquants de bagnoles qui refusent de brider leurs moteurs, cette escroquerie, la TNB, vendue en pharmacie, alors qu'elle contient un maximum de goudron, et qu'on ne vienne pas leur dire le contraire : dans le temps, ils la fabriquaient ici. Sans parler de toutes ces usines fermées à Marseille, à Issy-les-Moulineaux, à Pantin, à Dijon bientôt, mises à pied à la clé.

En fait, on ne parle que de ça, me dira ce phénomène de Bernard, la quarantaine, barbe poivre et sel, un dégustateur non fumeur. Il a fumé. Deux paquets de Gauloises par jour. Là-dessus, une mauvaise grippe. Il stoppe net. Aujourd'hui, il se contente de tirer, deux fois par semaine, sur trois cigarettes posées devant lui, dans le silence religieux d'une petite salle, où l'on note, de 1 à 7, le piquant nez, le cuisant bouche, l'âcreté gorge, la saveur acide, amère ou sucrée, l'empâtement et la sapidité de la Pall Mall light ou de la Lucky Strike. Stupeur de ma part :

– C'est pas des marques américaines, ça ?



– Si, mais la SEITA en a la licence. Encore une chance, elles sont déjà connues dans le monde entier. Ce que je redoute, c'est pas tellement l'échéance du 1er novembre, c'est celle du 1er janvier 1993. A partir de là, interdiction de faire de la pub pour nos produits. Où que ce soit. Même pas en vitrine des bars-tabacs.

– Remarquez, vous serez tous logés à la même enseigne. Marlboro et son cow-boy...

– Ils ont une bonne longueur d'avance sur nous. On essaye bien de leur emboîter le pas direction Chine et pays de l'Est... Dur, dur ! Moi, ça me fait mal au cœur de voir qu'ils nous distancent, même ici sur le marché intérieur. Alors qu'on est meilleurs. Et moins chers.

Quand je lui fais remarquer qu'entre deux moitiés de camembert le client choisit justement la plus chère en pensant que c'est la meilleure, il baisse les bras : C'est trop con ! Et quand je lui demande s'il n'a pas l'impression d'être un empoisonneur public, lui qui se garde bien, à présent, de toucher à ces mortelles blondes autrement que du bout des lèvres, pour être sûr qu'elles plairont, il lève les bras au ciel : C'est trop facile !

Difficile, entre nous, de lui donner tort : Avec tout ce qui se passe là, en ce moment, est-ce que c'est vraiment à l'amateur de Gitanes, pris la main sur un clope, dans un café ou un bistro, qu'il faut passer les menottes ? Et comment se fait-il que la loi Evin, destinée à lutter également, au départ, contre l'alcool et les tranquillisants se soit limitée au seul tabac ? Ne cherchez pas l'erreur, m'ont dit Bernard, André, Chantal, Raymond, Martine et les autres. Cherchez le poids des bordeaux et le choc des labos !

POINT

Un voyage très contesté

La longue attente du

هكذا من الأصل

POINT / LES RISQUES DU PLUTONIUM

Un voyage très contesté

L'Akatsuki-Maru, le bateau nippon qui doit rapatrier une tonne et demie de plutonium vers le Japon, soulève un concert de protestations sur son passage. La raison de cette levée de boucliers tient moins à la nature du produit qu'à la quantité transportée par-delà les mers. C'est le première fois, en effet, qu'un tel tonnage prend place à bord d'un cargo. Exception faite d'un envoi, en octobre 1984, de 251 kilos qui, à l'époque, avait mis une certaine animation dans le port de Cherbourg, les chargements, tant maritimes que routiers ou aériens, ne dépassaient pas, jusqu'à présent, les dizaines de kilos.

Pour protester contre l'ouverture de cette nouvelle route du plutonium, les associations de défense de l'environnement se sont mobilisées. Car ce transport n'est que le premier d'une longue série : d'ici à la fin du siècle, ce sont une vingtaine de tonnes qui rejoindront par mer le Japon. Reste que, dans cette affaire, le plutonium, de sinistre réputation, apparaît comme un symbole. Symbole des armements nucléaires dans une période marquée par le désarmement. Symbole du produit radioactif le plus polluant quand Tchernobyl et ses environs ne savent comment lutter contre le césium. Symbole enfin d'une époque aujourd'hui révolue qui, en période de tension sur le marché de l'uranium, justifiait le retraitement des combustibles irradiés et nous promettait un nouvel âge d'or énergétique avec le plutonium et les surgénérateurs.

Aujourd'hui le discours a changé et le plutonium extrait finit plutôt dans des réacteurs nucléaires classiques. Mais sa mauvaise image persiste. Au point qu'un transport maritime de plutonium fait beaucoup plus de bruit que les centaines de voyages déjà accomplis entre l'Europe et le Japon avec plusieurs milliers de tonnes de déchets hautement radioactifs à traiter.

La longue attente du quai des Mielles

« Cherbourg dit non au plutonium. » « Non au Plutonic. » A Nantes, sur un quai, non loin du port pétrolier de Donges, les représentants des associations de défense de l'environnement donnent le ton devant le sister-ship de l'*Akatsuki-Maru* qui doit charger à Cherbourg une cargaison de 1,5 tonne de plutonium à destination du Japon. *« Nagasaki, quatre-vingt mille morts, c'est la première application industrielle du plutonium »*, dit l'écologiste. *« C'est une contre-vérité scientifique*, répond le député, *vous trompez le peuple et faites des amalgames. »*

Le plutonium fait peur. Il n'a pas bonne réputation. L'arrivée à Cherbourg du cargo japonais quai des Mielles, pour charger quinze conteneurs d'une vingtaine de tonnes chacun remplis d'environ 100 kilos de plutonium, inquiète donc les associations de défense de l'environnement. C'est la première fois dans l'histoire de l'industrie nucléaire qu'une aussi grande quantité de plutonium est transportée par-delà les mers.

Certes, les transports routiers de petites quantités de cette matière sont monnaie courante en Europe. Chaque semaine, partent de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche) un ou deux camions porteurs d'une centaine de kilos de plutonium, destinés à l'industrie du combustible chargée de fabriquer à Hanau (Allemagne), Dessel (Belgique), Cadarache et demain Marcoule (France) un combustible mixte d'oxydes d'uranium et de plutonium destiné aux centrales nucléaires civiles.

D'autres demain sillonneront la Grande-Bretagne, à partir de l'usine de retraitement de Sellafield, à destination de quelques ports d'où ils traverseront la Manche pour le continent et le Japon. De même, des chargements plus discrets encore ont voyagé dans les soutes des avions lorsqu'il s'agissait d'amener à pied d'œuvre des morceaux des têtes nucléaires de certains engins. Bref, le transport de plutonium se banalise. Souvent discrètement, sauf en de rares occasions où les quantités manipulées sont telles qu'une partie de l'opinion publique se mobilise.

Ce fut le cas, par exemple, en octobre 1984, lorsque le retour à destination du Japon de 251 kilos de plutonium produits par l'usine de la Hague déclencha de violentes manifestations qui obligèrent le cargo de transport à charger sous protection militaire et policière dans les docks de l'arsenal. Qu'en sera-t-il cette fois? Nul ne le sait. Mais les écologistes se préparent depuis des semaines.

Par boîtes de 3 kilos

Dans le port de Cherbourg, beaucoup reconnaissent cependant *« qu'il est difficile de mobiliser les Cherbourgeois sur le plutonium. Ils doivent tout au nucléaire. A l'usine de retraitement de la Hague que gère la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) comme à l'arsenal qui à la charge de construire les sous-marins nucléaires français »*.

Malgré tout, on s'interroge sur les conditions dans lesquelles va se dérouler cette opération de retour de plutonium vers le Japon. Quelles mesures de sûreté sont prises, demandent-ils, concernant l'emballage de transport du plutonium? Quels contrôles les organisations internationales exercent-elles sur le suivi de cette matière? Quels accords gouvernementaux enfin garantissent l'utilisation pacifique de ce plutonium?

Pour la Cogema, le problème du conditionnement et de l'emballage de cette poudre d'oxyde de plutonium produit à la Hague est une affaire réglée. *« Cet oxyde*, explique Jean-Louis Ricand, directeur de la branche retraitement de la Cogema, *est conditionné dans des boîtes en acier inoxydable contenant chacune de l'ordre de 2 à 3 kilos de matière. Ces boîtes sont elles-mêmes placées par groupes de quatre dans un étui d'acier entièrement soudé, lui-même placé dans un conteneur rendu étanche au moyen d'un bouchon vissé. »*

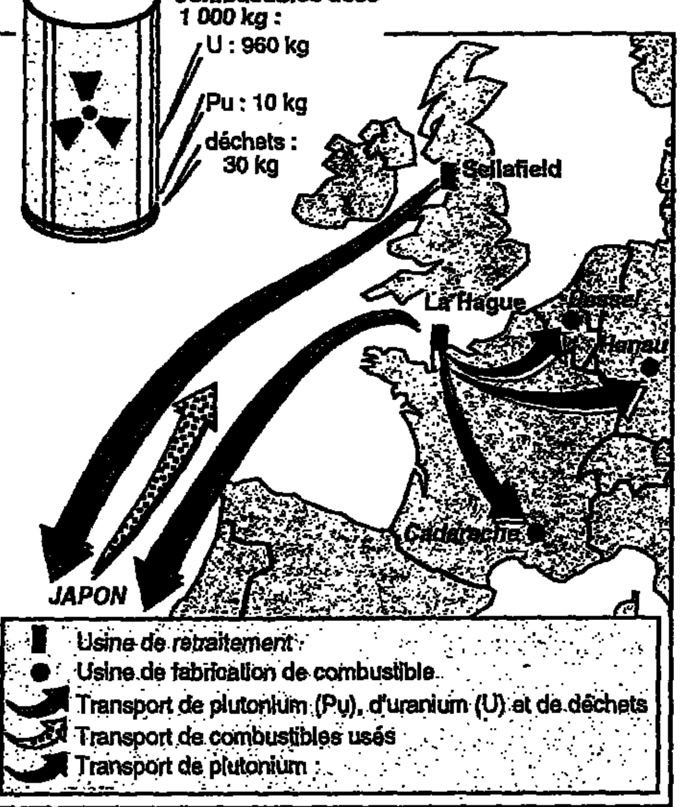
Le tout est enfin glissé dans un *« FS-47 », un emballage de transport* de couleur jaune d'environ 2 mètres de haut pour un diamètre de 75 centimètres, pesant à vide 1 380 kilos. Ainsi est-il possible de transporter une dizaine de kilos de plutonium séparés de l'environnement par quatre barrières de protection métalliques. Une fois cette série d'opérations achevée, les FS-47 sont enfermés par groupe de dix dans une sorte de conteneur d'une vingtaine de tonnes.

Ces conteneurs ne sont pas des emballages comme les autres puisqu'ils sont capables, selon la Cogema, de résister, en cas de naufrage du cargo, à une immersion dans l'eau par 30 000 mètres de fond; soit à une profondeur très largement supérieure à celle des plus grandes fosses sous-marines comme celle des Mariannes (11 000 mètres). En outre, ces emballages doivent pouvoir résister à un feu de 1 000 degrés pendant une heure et demie. Ces performances sont certes remarquables, mais certains se sont émus du fait que, bien souvent, les incendies à bord des navires pouvaient se prolonger bien au-delà de ce délai.

Cette question est à ce point essentielle que l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) s'est vu confier par le gouvernement une sorte de contre-expertise pour évaluer les moyens de prévention et d'intervention dont dispose l'équipage pour faire face à tout risque de feu. L'évaluation de ces moyens a commencé au début de l'été. Une série de onze questions a été envoyée, le 19 octobre, au transporteur japonais Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation (PNC) pour préciser certains détails sur ces systèmes de sécurité (extincteurs à gaz carbonique, noyage de la cale sans que le bâtiment coule, etc.). Mais n'est-ce pas un peu tard?

20 milliards de francs de contrats

L'*Akatsuki-Maru* n'est pas un bateau comme les autres. Ne transporte pas qui veut une matière aussi sensible. Aussi a-t-on multiplié à bord de ce bâtiment d'origine britannique les aménagements spécifiques. Outre le doublement de certains équipements comme les machines, les gouvernails et la coque comme dans certains brise-glaces, le navire dispose de moyens de communication et de positionnement sophistiqués pour le suivre pas à pas le long des routes peu fréquentées qu'il empruntera en compagnie d'un navire d'escorte spécialement armé pour dissuader d'éventuels pirates.



Mais bien d'autres moyens encore tenus secrets seront certainement mis en œuvre pour suivre cette cargaison sensible. Malgré toutes ces précautions, *« la possibilité d'un naufrage a été envisagée*, constate Jean-Louis Ricaud, *et un certain nombre de mesures ont été prises pour faire face à une telle situation. Ainsi, chacun des conteneurs abritant les FS-47 est équipé de sa propre balise pour être rapidement repéré sous l'eau »*.

Au-delà, se pose la question de savoir qui contrôle le suivi et le devenir de ce plutonium issu du retraitement à la Hague de combustibles irradiés dans les centrales nucléaires japonaises. Une dizaine de compagnies d'électricité japonaises ont signé, voilà plus d'une quinzaine d'années, avec la Cogema, de juteux contrats (plus de 20 milliards de francs) pour le retraitement dans l'usine de la Manche de quelque 3 000 tonnes de combustibles usés. Les trois quarts de ces matières, arrivées par voie maritime en France au rythme de 250 à 300 tonnes par an, reposent dans les piscines de la Hague pour refroidissement avant d'être retraitées, ce qui donnera lieu à la production d'un peu plus d'une vingtaine de tonnes de plutonium d'ici à l'an 2000.

Quand cette matière retournera-t-elle au Japon? *« Chaque fois que le Japon fera la démonstration qu'il en a l'usage civil »*, ce qui est en principe le cas puisqu'il s'agit pour le Japon de fabriquer avec cette cargaison un deuxième cœur pour son petit réacteur surgénérateur prototype de Monju. Toutes ces opérations, transport excepté, répondent la Cogema et le ministère de l'industrie, se font sous l'œil vigilant de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne dont les inpecteurs, présents en permanence dans les installations de la Hague, contrôlent au gramme près les entrées et les sorties de matières nucléaires de l'usine.

De plus, dans le cadre de la politique internationale de non-prolifération, l'accord des gouvernements canadien et américain est requis pour ces opérations de retraitement, de retour et d'utilisation de ces matières nucléaires enrichies à l'origine aux Etats-Unis. Sans les bordereaux nécessaires, pas de retraitement et pas de transport. Tout doit donc être clair et les Japonais doivent en plus répondre à toutes les questions d'Euratom. Fort de ces contraintes administratives, *« on voit mal*, note un expert, *comment le Japon pourrait comme certains l'ont naïvement imaginé détourner ce plutonium vers des fins moins civiles.*

» La chose est d'autant plus difficile, ajoute-t-il, *que ce plutonium n'est guère utilisable à des fins militaires, ce qui devrait, s'ils existent, dissuader les pirates et terroristes de tout poil. Et puis*, ironise-t-il, *si les Japonais le désirent, ils possèdent déjà toutes les technologies nécessaires pour se lancer dans la fabrication d'armes. Ils dominent en effet les deux voies conduisant à la maîtrise de l'atome militaire : l'enrichissement de l'uranium, dans leurs ateliers de centrifugeuses de Ningyo-Toge et de Rokkasho-Mura et la fabrication du plutonium* via *le retraitement dans leurs unités de Tokaï-Mura et, demain, de Rokkasho-Mura. »*

Dossier réalisé par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et JEAN-PAUL DUFOUR

Les principaux accidents

Entre 1945 et 1975, 400 armes nucléaires ont explosé au-dessus du sol. On estime à quelque 4,2 tonnes la quantité d'oxyde de plutonium 239 et 240 dispersée à cette occasion dans l'atmosphère. Environ 90 % de cette matière dispersée avant 1963 est retombée et représente, dans les deux premiers centimètres du sol, 0,4 % de la radioactivité naturelle alpha.

Avril 1964 : un satellite américain équipé d'un générateur radio-isotopique SNAP-9A brûle dans l'atmosphère au-dessus de l'océan Indien. Un kilo de plutonium 238 est dispersé.

Janvier 1966 : une collision se produit lors du ravitaillement en vol d'un bombardier stratégique américain B-52. Deux des quatre bombes qu'il transportait sont endommagées en tombant au sol près de Palomares (Espagne). Du plutonium et de l'uranium s'enflamment et les aérosols produits sont répandus sur environ 500 hectares. Les quantités relâchées sont restées secrètes, mais 2 hectares de terrain sont décontaminés, et 400 mètres cubes de végétaux et de terre enlevés et évacués aux Etats-Unis.

1968 : un B-52 de l'US Air Force s'écrase près de Thulé (Groenland). 400 grammes de plutonium 239 provenant d'une tête nucléaire sont dispersés.

Avril 1970 : largage d'une cassette de plutonium 238 au large des îles Fidji lors de l'accident du vaisseau lunaire Apollo-13.

A d'autres occasions, des quantités relativement faibles de plutonium ont été dispersées lors d'incidents dans des laboratoires et des usines. Notamment à Rocky Flats (Colorado), à Mound (Ohio), ou à Windscale (Grande-Bretagne), lors d'un incendie survenu en octobre 1957. Et, bien sûr, dans certaines installations soviétiques sans qu'on sache très bien où et combien. Les experts estiment que le plutonium dispersé lors de la catastrophe de Tchernobyl se limite à « quelques grammes » retombés dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de la centrale.

Enfin, que dire des matières nucléaires que contenaient des sous-marins lanceurs d'engins soviétiques (*Komsomolets* et un bâtiment de classe Yankee) et américains (*Thresher* et *Scorpion*), perdus corps et biens dans l'océan et de ces réacteurs de sous-marins et de brise-glaces nucléaires et de ces déchets radioactifs immergés sans soin par les Russes en mer de Barentz et de Kara?

La mauvaise réputation

Pluton était le dieu des enfers pour les Grecs, celui des morts pour les Romains. Pourtant, le plutonium doit son nom à la dernière planète connue du système solaire, et non à ces redoutables divinités. Peine perdue car, bien des années après sa découverte, ce transuranien, découvert en février 1941 par l'Américain Glenn Seaborg et son équipe, a bien mauvaise réputation.

Il est vrai que les événements semblent s'être coalisés pour lui donner cette image : explosion de la bombe de Nagasaki qui, le 9 août 1945, provoque la mort de quelque 80 000 personnes; bombes perdues au-dessus de l'Espagne et du Groenland; naufrages de sous-marins atomiques lanceurs d'engins. Et surtout la retentissante affaire Silkwood, du nom de cette jeune laborantine qui, le 13 novembre 1974, mourut curieusement dans un accident de voiture, alors qu'elle allait transmettre à la presse des informations sur de graves atteintes à la sûreté nucléaire de la firme Kerr-MacGee, l'une des trois compagnies américaines productrices de plutonium pour les militaires.

L'expertise révèle immédiatement que le corps de Karen Silkwood comme son appartement sont contaminés par du plutonium. Les opposants au nucléaire s'emparent aussitôt de ce curieux fait divers. D'autant que les enquêtes menées par la presse américaine montrent très vite que les accusations de Karen Silkwood sont loin d'être dénuées de fondement. Interrogés par le magazine *Science*, des responsables de la Commission américaine de l'énergie atomique (AEC) reconnaissent en effet, non sans réticences, que 45 incidents ayant affecté plus de 140 personnes se sont produits dans les trois firmes concurrentes.

« Un des toxiques les mieux connus »

Cette affaire Silkwood montre que, jusqu'au milieu des années 70, les précautions les plus élémentaires n'étaient pas toujours prises dans l'industrie nucléaire. Malgré cela, *« aucune mort d'homme, aucun cancer humain ne peut être, à ce jour, attribué au plutonium*, affirme le docteur Jacques Lafuma, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). *On ne peut en dire autant de nombreux autres produits. Notamment du radium utilisé un temps à des fins thérapeutiques et responsable d'une bonne centaine de décès. »*

Instruit, peut-être, par ce précédent, Glenn Seaborg, le découvreur du plutonium, s'est méfié. *« C'est la raison pour laquelle le plutonium est aujourd'hui l'un des toxiques les plus étudiés et les mieux connus »*, souligne le docteur Lafuma. De là à négliger la toxicité radiologique du plutonium, il n'y a qu'un pas qu'il faut bien se garder de franchir.

Le risque associé à l'irradiation des tissus, que ce soit par des radio-éléments naturels ou artificiels, est l'augmentation de la probabilité d'induction de cancers. Dans le cas du plutonium, la contribution de l'irradiation externe à ce risque est négligeable, et seule est à prendre en compte l'irradiation interne.

En effet, le plutonium est un émetteur de particules alpha qu'une simple feuille de papier arrête. On pourrait donc presque le manipuler à mains nues, ce qui fut parfois fait dans les années 40.

Le risque dominant présenté par le plutonium n'étant pas celui dû à l'irradiation externe, reste celui généré par l'irradiation interne de certains tissus de l'organisme à la suite d'une incorporation de matière par voie respiratoire ou digestive. Contrairement à une idée très répandue, le plutonium, qui n'est pas chimiquement toxique (au contraire de l'uranium), ne présente qu'une faible toxicité par voie digestive car il ne traverse pratiquement pas la paroi intestinale.

Le tube digestif n'en retient qu'une très faible partie : un cent millième à un dix millième de la quantité ingérée, affirme le docteur Lafuma. Bien que certains organismes marins comme les moules puissent présenter des teneurs trois cents fois supérieures à celle de l'eau où elles ont été pêchées, la contamination par la chaîne alimentaire apparaît donc beaucoup moins grave que celle par inhalation ou par blessure.

Le poumon, le foie et les os

L'effet des particules de plutonium peut, en effet, dans ces cas, être redoutable. Incrustées dans les poumons, les os ou le foie, leurs lieux de fixation de prédilection, ces poussières risquent alors, comme toutes les substances radioactives, par leur irradiation prolongée au niveau de la cellule, d'induire des cancers dans leur voisinage immédiat.

Peu solubles, les particules de plutonium restent dans les alvéoles pulmonaires, ou se fixent sur la protéine de transport du fer dans le sang, qui les dissémine ainsi dans tout l'organisme. Dix pour cent du plutonium ayant atteint le sang est évacué par les urines dans les deux ans, mais le reste est retenu par le foie (40 %) et le squelette (50 %). En l'absence de tout traitement, il faut quarante ans au foie et cent ans aux os pour éliminer la moitié du dépôt!

Les toxicologues ont recours aux animaux (rats surtout, mais aussi chiens et singes) pour tenter de déterminer les seuils de toxicité de cette substance. La dose létale, c'est-à-dire celle à partir de laquelle 50 % de la population touchée meurt dans les trente jours, est de 1 à 1,36 milligramme de plutonium par kilo d'individu pour des rats à qui cet élément radioactif a été administré par voie intraveineuse. Ce type d'expérience a permis à la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) de « recommander » aux différents gouvernements le chiffre de 0,68 millionième de gramme de plutonium comme quantité maximale admissible pour l'organisme humain entier (QMA).

Cette limite légale est-elle suffisamment basse? L'extrapolation de l'animal à l'homme est sujette à caution, et, pour beaucoup de substances radioactives, il est parfois difficile de répondre avec certitude à la question. Dans le cas du plutonium, on dispose cependant de quelques éléments pour se prononcer. Des travailleurs du nucléaire américain contaminés par des quantités notables de plutonium sont en effet suivis avec beaucoup d'attention. Parmi eux, vingt-six ouvriers du centre de Los Alamos ont, lors de la fabrication des armes nucléaires, entre 1943 et 1945, inhalé plus de cinq cents fois l'équivalent de la quantité qui délivre la dose légale annuelle! Plus de quarante ans après, aucun n'a développé un cancer lié au plutonium, affirme le docteur Jean-Claude Nenot, de l'IPSN.

Cela n'est, bien entendu, pas une raison pour proposer un relèvement des seuils légaux. Mais c'en est une au contraire pour être encore plus vigilant, tant il est vrai que les activités nucléaires se doivent d'être aussi transparentes que possible. En particulier dans le domaine sanitaire, quitte, demain, à servir d'exemple à d'autres activités industrielles critiquables quant aux précautions qu'elles prennent en matière de sûreté.

هكذا من الأصل

CULTURE

ÉATRE

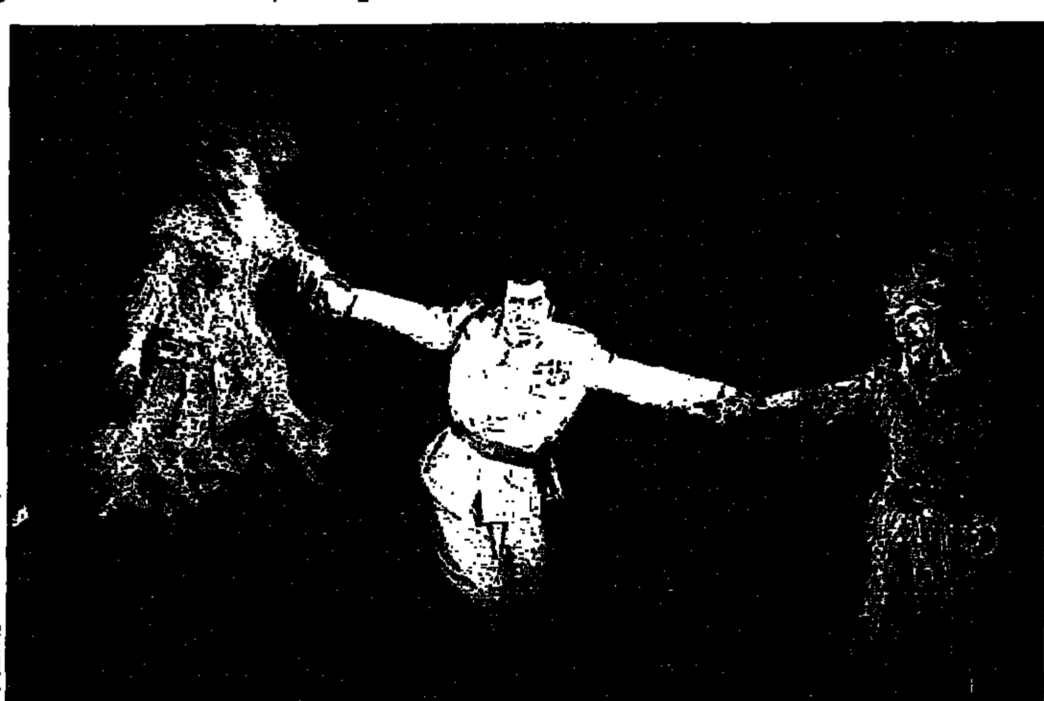
Le cabaret des dictatures

La grande cavalcade, en plein humour macabre, de Ionesco et Lavelli

MACBETT
au Théâtre de la Colline

Le plateau est vide, entouré de boiseries. On y rencontre Macbett, Duncan, les sorcières-folles-de-Chaillot qui se balancent dans les airs au bout d'une courroie, Banco et quelques autres, évêques, gens du peuple, soldats cultivant leur muscles et se trahissant à qui mieux-mieux, tous affamés de pouvoir... C'est en 1972 que Ionesco, plein d'une joie maligne, a écrit son *Macbett*, furieuse attaque contre les dictatures et le culte de la personnalité.

En vingt ans, la situation ne s'est pas améliorée, mais a changé. Le nombre de dictateurs a diminué, sans que pour autant, dans le monde, la dictature s'atténue. Le pessimisme de Ionesco doit s'en réjouir, mais la pièce demeure-t-elle nécessaire? Certainement oui, pour Jorge Lavelli, puisqu'il a décidé de la mettre en scène et d'inaugurer ainsi dans la grande salle, une saison consacrée, et sans complaisances, aux totalitarismes, à toutes sortes de fascismes.


MARC ENGUERAND

Michel Aumont dans le rôle de Macbett.

Il a passablement allégé le texte de sa rhétorique, mais en a gardé l'architecture, construction d'actes malfaisants qui poussent les personnages dans une fuite en avant meurtrière et grotesque. Ionesco lorgne du côté de Jarry et de son *Ubu*, jette dans l'aventure des personnages guignolesques, des pantins plus cruels, égoïstes, lâches, plus atroces les uns que les autres, usurpateurs hypocrites dissimulant leur avidité derrière la langue de bois de toutes les démagogies populistes. C'est ce que retient Lavelli, c'est le point de départ d'une grande farce mordante proche de l'esprit cabaret, cavalcade échevelée de comédiens toujours au point extrême de tension. Le spectacle prend alors des allures de jeu enfantin et joyeusement méchant – presque un pléonasme. Manière, en tout cas, de faire passer ce que la satire peut avoir de simplificateur.

Dans cet esprit cabaret, dans cette cavalcade, dans ce ballet de portes qui s'ouvrent, se ferment, tournent en tambour, crachent des gens incongrus, on s'attend que tout le monde se cogne et se marche dessus. Une bousculade qu'interdisent les dimensions du plateau. Voilà pourquoi, sans doute, Lavelli a préféré délibérément jouer sur le vide, manipuler des personnages désemparés par l'espace à traverser, les lancer à l'aveuglette. Il sont dix comédiens. A l'exception de Michel Aumont (Macbett) et de Jean-Claude Jay (le roi Duncan), tous tiennent plusieurs rôles et visiblement s'en amusent.

Mais si le vide de l'espace renforce la sensation de danger, de dérapage dans l'insondable férocité humaine, il est impitoyable pour les moments creux de la pièce – et il en reste quelques-uns – car il provoque des baisses de rythme, heureusement trop peu nombreuses pour faire longtemps languir le spectateur, vite ramené dans la frénésie destructrice et les gags. On coupe les têtes, on transporte les cadavres dans des caddies, on les jette dans des cerceuils noirs à roulettes, on traîne à toute allure le trône tant convoité, on s'arrache la couronne...

Les comédiens sont formidables : Gérard Lartigau, Gilles Gaston-Dreyfus, Maria Verdi, et Jean-Claude Jay, Michel Aumont rajeuni, qui parvient à apporter une sorte d'ambiguïté, en tout cas de densité, à son personnage de balourd gros malin, Isabel Karajan, très vamp de bande dessinée pour adultes, Sylvain Thirolle mimant à lui seul, acrobate clownesque, une bataille sanglante. Acrobates, ils le sont tous, tous soumis à une chorégraphie militaire. En même temps, ils dégagent une énergie, soudain traversée de fragile poésie – passages de Claude Aufore, chiffonnier de la mort, et qui clôt le spectacle tandis que le nouveau roi, plus abominable encore que ses prédécesseurs, Xavier Percy, crâne rasé, chair rose, impressionnant bébé tueur, avec des gestes de Terminator déréglé, dévide la litanie des horreurs qu'il se propose.

Humour sauvage plus belles images nostalgiques, ce n'est pas inattendu de la part de Lavelli, frère de Ionesco par ses fascinations funèbres et sa façon de s'enrouler autour de la peur.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. jusqu'au 31 décembre. Tél. : 43-66-43-60.

DANSE

Mort du chorégraphe Kenneth MacMillan

Sir Kenneth MacMillan, ancien directeur du Royal Ballet de Londres, est mort jeudi soir à Covent Garden lors de la représentation d'une de ses œuvres, a annoncé vendredi la BBC. Il était âgé de soixante-deux ans.

Sir Kenneth, principal chorégraphe du Royal Ballet, assistait à la reprise de son ballet *Mayerling*, écrit en 1978. Un porte-parole du Royal Opera House a indiqué que Sir Kenneth s'est senti mal lors du premier acte, avant de s'écrouler dans les coulisses au troisième et dernier acte, apparemment victime d'un arrêt cardiaque.

Le directeur du Royal Opera House, Jeremy Isaacs, a annoncé la nouvelle de sa mort à la fin de la représentation, à laquelle assistaient sa femme, lady Deborah, et le directeur du Royal Ballet, Anthony Dowell.

Sir Kenneth, qui s'est vu décerner de nombreuses récompenses pour ses chorégraphies, a composé une trentaine de ballets, dont *Roméo et Juliette*, créé par Rudolf Noureev et Margot Fonteyn en 1965, et *Manon* en 1974. Il occupait le poste de principal chorégraphe du Royal Ballet de Londres depuis 1977 après l'avoir dirigé pendant sept ans. Il avait été directeur du ballet de l'Opéra de Berlin de 1966 à 1970, et conseiller artistique de l'American Ballet Theatre de New-York. – *(AFP, Reuter.)*

CINÉMA

Privés de désert

ISABELLE EBERHARDT
de Jan Pringle

Le fait que ce film soit une coproduction franco-australienne parlant anglais ne constitue ni une excuse ni une explication. Il ne reste qu'à constater : cette reconstitution des dernières années (1899-1904) de la courte vie fiévreuse de la poétesse rebelle Isabelle Eberhardt, qui fut attirée par l'Afrique comme la phalène par la lumière, se résume à une suite de mornes saynètes balançant entre l'ennui et le ridicule.

On passe de Genève à Marseille et d'Alger au Maroc. Des petits cartons, comme dans le cinéma muet, nous indiquent opportunément ces changements de localisation, difficiles à appréhender par ailleurs. C'est sec comme le désert, c'est vide comme le désert, mais ça n'est pas le désert, plutôt un bac à sable de square. L'interprétation est à l'avenant. Tcheky Karyo n'a rien à faire mais le fait comme à son habitude avec une énorme conscience professionnelle. Quant à Mathilda May, sa vraie beauté insultée par une prise de vues sadique, elle est transformée en raisonneuse ronchonne, tenant tête toute seule à l'armée française, composée de lâches crétins et de brutes tortionnaires.

De ce désastre surnage, au second degré, d'une troublante séduction parcheminée, tel une réincarnation fantomatique de Lawrence d'Arabie, l'œil plus bleu que nos souvenirs, Peter O'Toole dans le rôle de... Vous ne devinerez jamais : dans le rôle du colonel Lyautey.

D. H.

Lifting inutile

L'INCONNU DANS LA MAISON
de Georges Lautner

Il paraît que ce n'est pas un remake des *Inconnus dans la maison*, célèbre film de 1941, écrit par Henri-Georges Clouzot et réalisé par Henri Decoin, d'après un roman de Simenon, mais une nouvelle adaptation du livre.

La subtilité de la distinction échappe. De toute façon, la cure de jouvence que l'on a voulu infliger à cette chronique de mœurs en la rapatriant à notre époque est une catastrophe. Les équivalences contemporaines tournent au mélodrame moralisateur sans âge bien défini tant la mise en scène est – pour rester poli – médiocre. Au bout de cinq minutes, le lifting craque de toutes parts, et il faut de l'héroïsme pour attendre la fin de cette débâcle de la chair, de la vie, du sujet et des personnages. C'est comme si l'on découvrait le néant après avoir enlevé un masque.

Jean-Paul Belmondo, qui avait su si bien vieillir dans *l'Itinéraire d'un enfant gâté* de Lelouch, s'en tire tout juste. Mais l'associer aujourd'hui à Lautner, cinéaste qui semble à bout de souffle, c'est atteler un cheval de course à une charrue.

J. S.

Vaines vignettes

LE VOYAGE ÉTRANGER
de Serge Roullet

Pourquoi? La question court tout le long des deux heures de projection. Pourquoi Serge Roullet a-t-il eu envie de raconter cette histoire d'un jeune noble du dixième siècle en rupture de ban, assoiffé d'une pureté dont il trouvera la voie au fond d'un cachot maure et qui fera de lui saint Alexis? Jamais cette parabole soignée, mélange de stylisation et de reconstitution, panachage d'Histoire et de légende, ne franchit la frontière de l'écran. On devine une envie de *Thérèse* dans ce dispositif saute-siècle, mais ce n'est qu'une nostalgie.

La mise en scène fait appel à un procédé souvent en usage pour les films médiévaux, celui de la vignette. Il y a peu, Alain Cuny en donnait une belle illustration avec *l'Annonce faite à Marie*, plus récemment (sur nos écrans) Monteiro en détournait génialement les règles dans *Silvestre*. Ici, l'hiératisme volontaire ne trouve aucune vibration intérieure, ni aucun frémissement dans l'enchaînement des plans, tandis que le personnage principal, Mathias Mégard (Alexis jeune) puis Daniel Dubois (Alexis âgé), ne semble ni un homme de jadis ni un homme d'aujourd'hui, seulement – est-ce la justification du titre? – un voyageur égaré dans un désert de récit.

J.-M. F.

Eloge du crétinisme

WAYNE'S WORLD
de Penelope Spheeris

L'état-civil leur donne une vingtaine d'années, leur âge mental tourne autour de treize ans (un peu moins quand il s'agit de sexe), ils sont interprétés par des acteurs qui ont vu passer la trentaine depuis un moment. Wayne Campbell (Mike Myers) et Garth Algar (Dana Carvey), fans de hard rock, sans emploi, sont les héros de leur pâté de maisons, à Aurora (Illinois), banlieue de Chicago. Depuis la cave de la résidence Campbell (ils habitent chez leurs parents), ils réalisent «Wayne's World», une émission de télévision diffusée en *public access* sur le réseau câblé. Leurs panthéon musical fait la part belle aux rockers glamour des années 70, Queen, Alice Cooper, Sweet, c'est-à-dire à ce que le rock a produit de plus imbécile. Benjamin Oliver (Rob Lowe), jeune dirigeant d'une chaîne commerciale, les remarque et entreprend d'en faire des vedettes.

La suite des aventures de Wayne et Garth tiendrait sur le papier d'emballage d'un cheeseburger. Tout le monde, réalisatrice, scénariste, acteurs, en est parfaitement conscient, cette inconsistance devient le sujet du film. *Wayne's World* est inspiré d'une série de sketches interprétés par Myers et Carvey dans l'émission «Saturday Night Live», sur NBC. Myers passe son temps à commenter le film, face à la caméra, comme un journaliste sportif. Quand on revient à ce qui tient lieu de trame, les deux comiques jouent encore plus mal que leur tempérament ne les y porte. La cinéaste (qui a par le passé réalisé deux documentaires sur le heavy metal), filme sale, sans autre prétention esthétique que la banalité.

Aux Etats-Unis, ce film bon marché est, pour l'instant, le plus gros succès commercial de l'année. Son comique de reconnaissance (jeux de mots, parodies de publicités, de clips, faits pour flatter les jeunes gens blancs, banlieusards, fans de heavy metal), extraordinairement répétitif, devrait échapper pour une bonne part aux homologues français de Wayne et Garth, même si la version française est due aux Nuls Chabat et Faruggia.

Mais on entrevoit un autre *Wayne's World*, un univers impitoyable, filmé avec cruauté, suintant d'un malaise trop persistant pour être involontaire. Il y a cinq ans, Penelope Spheeris avait réalisé *The Boys Next Door*, l'histoire de deux adolescents immatures qui, à force de s'ennuyer dans leur banlieue américaine, se faisaient tueurs. Wayne et Garth, demeurés inoffensifs, sont les cousins de ces gamins psychotiques.

THOMAS SOTINEL

Perdu

OLIVIER OLIVIER
de Agneszko Holland

C'est un petit garçon parti à travers la campagne française donner à manger à sa mère-grand et qui a disparu. D'où grande crise du couple (qui avait déjà des propensions à la chose) et explosion de la cellule familiale. Puis, six ans plus tard, la découverte par un flic secourable d'un adolescent vagabond, que tout le monde souhaitera identifier comme le fugueur, sauf sa grande sœur putative, qui a des doutes – et des pulsions, on ne va quand même pas faire un film sans scène de lit. C'est passer du *Petit Chaperon rouge* au *Retour de Martin Guerre* version fait divers contemporain, avec une brève irruption de *Théorème*, sans réellement changer de registre.

Ce sont trois bons comédiens (Brigitte Roüan, François Cluzet, Jean-François Cluzet) pris dans les glaces d'une hystérie de commande, plaqués au sol par des dialogues découpés suivant le pointillé dans le symbolisme pur saindoux, empêtrés dans les manipulations d'une mise en scène attrape-émotion qui jamais n'arrache un battement de cœur. C'est le «reality show» (carton au début du film : les personnages sont inventés mais les faits sont authentiques) qui joue au film de cinéma, et s'achève de façon très sympathique : c'était l'idiot du coin, le prolo, le pédé qui avait fait *tout* le mal.

J.-M. F.

□ **Quarante ans de «positivisme».** – L'institut Lumière de Lyon fête les quarante ans de la revue *Positif* avec une programmation prestigieuse et éclectique, allant de *Meurtre dans un jardin anglais*, de Peter Greenaway, aux *Sept Samouraïs*, de Kurosawa, en passant par les classiques (*le Cuirassé Potemkine*, d'Eisenstein, *l'Atalante*, de Jean Vigo), les «surprises de la Cinémathèque» (*Plus fort que le diable*, de John Huston, *Portrait d'une enfant déchue*, de Jerry Schatzberg) et une rencontre-débat sur l'état de la production.

▶Jusqu'au 22 novembre à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film à Lyon. Tél. : 78-00-86-68.

□ **Art et Essai pour les 6-13 ans.** – Crée en 1991, ce festival destiné à éveiller les regards du jeune public propose une compétition de productions cinématographiques inédites en France dont *la Deuda*, de l'argentin Pereira. *Lenine, le bon Dieu et maman*, de Schmidt, une sélection de films et de documentaires tels que les «rires et sourires» d'Yves Robert (*la Guerre des boutons, Alexandre le bienheureux*) et trois courts métrages inédits d'Abbas Kiarostami.

▶Du 2 au 11 novembre au théâtre Pandora d'Aubervilliers. Tél. : 48-33-16-16.

MUSIQUES

Angélique n'a pas froid aux yeux

La vitalité rayonnante d'une chanteuse afro-européenne

ANGÉLIQUE KIDJO
à l'Olympia

Voilà un peu plus d'un an, Angélique était en studio. Mango, le label world-music d'Island, lui donnait sa chance de partir à l'assaut des hits européens. Avec un producteur américano-cubain (Joe Galdo, venu du Miami Sound Machine), des hôtes de passage (Ray Lema, Brandford Marsalis), la chanteuse béninoise, en ce début d'été 1991, mijotait aux studios du boulevard Davout une cuisine aux saveurs superposées. De l'Afrique déliée, qu'elle chante en langue fon, en ioruba ou en dioula; du métissage épicé appris en Hollande aux côtés de Jasper Van't Hof et du groupe de jazz-fusion Pili-Pili; du nerf, du swing, de l'entêtement acquis entre Ouidah (sa ville de naissance), où elle fit ses débuts aux côtés de ses frères, dignes représentants de la vague yé-yé, et la jungle parisienne qu'elle préféra à une carrière précoce d'artiste officielle du gouvernement béninois. Logiquement, la recette d'Angélique devait prendre.

Encore fallait-il dépasser certaines barrières mises en place par le système de pensée français. Pour entrer dans la cour des grands, Angélique Kidjo et son *Logozo*, l'album alors en gestation, ont dû emprunter un couloir étroit : d'un côté, les préjugés qui écartent encore les artistes d'origine africaine des émissions «grand public», de l'autre, l'idée solidement ancrée chez les tenants des musiques du Sud que l'accostage sur les rives de la FM et de la dance-music équivaut à une perdition définitive.

Mais Angélique, qui a la langue bien pendue, s'insurge. *«Je n'écoute pas la FM, mais je suis ravie de passer sur la FM. Pour une fois qu'il n'y a pas que de la soupe américaine... Il y a encore des gens qui considèrent qu'un Africain ou un Arabe qui joue la carte de la promo, qui a un clip, etc., c'est vraiment trop. A ceux-là, je demande : Savez-vous ce qui se pratique aujourd'hui chez moi, au Bénin?»* De la musique traditionnelle? Peut-être. Mais surtout, *«il y a toutes ces musiques avec lesquelles nous avons grandies : les Beatles, Johnny Hallyday, James Brown, Dalida. Nous avons été colonisés par les Occidentaux, qui pompent sur nous depuis des décennies sans qu'on ne dise rien, et quand les Africains font des emprunts à l'Occident, on dit qu'ils dénaturent leur musique!»*

Les piliers de la tradition

Depuis neuf ans en France, Kidjo s'emporte, Kidjo s'amuse. *Logozo*, album musclé, synthétique, recherché et plein de vie, qui sert d'appui à la tournée trans-océane qu'elle est en passe de terminer (du Japon à l'Australie en passant par les Etats-Unis), vient d'être nominé aux New Music Awards américains dans trois catégories (nouvel album, artiste solo, album world-music de l'année) et de recevoir des Octaves à Montréal. *«C'est une progression formidable. J'ai eu de nombreux sujets de satisfaction, dont la dernière, en septembre, est d'avoir participé au «To Night Show»* [la très populaire émission du musicien de jazz noir américain Brandford Marsalis, à Los Angeles]. *C'est la première fois qu'un artiste africain y mettait les pieds.»*

Victoire. Angélique, petite femme énergique aux cheveux rasés, rayonne mais combat. Ses chansons, qu'elle écrit avec la complicité de Jean Hébrail, son bassiste et compagnon des premiers jours, plongent dans les injustices du monde civilisé, de la guerre du Golfe à la prostitution des enfants en Thaïlande. (*«Quand c'est dur et dégueulasse, je chante en fon. C'est une langue dure, bien adaptée au propos.»*) Mais il y a aussi les piliers de la tradition : un chant *a capella* distillé par les mères dioulas quand leurs fils partaient à la guerre, le superbe *Malaïka*, immortalisé en d'autres temps par Myriam Makeba (*«Mon idole»*).

Pour sa deuxième grande scène parisienne (après la Cigale, l'hiver dernier), Angélique Kidjo a soigné les percussions (le Sénégalais David Fall à la batterie, Jaco Largent, transfert du groupe Sixun, et Moussa Cissoko aux congas, djembé et talking-drums). *«J'ai toujours voulu mettre l'accent sur les percussions, mais je n'avais pas de sous.»* Rires encore. Progrès toujours. Chaque nouveau spectacle est un pas en avant, la voix monte, l'aisance gagne. Avec six musiciens en forme, Angélique entend, à l'Olympia, poursuivre le dialogue Nord-Sud à sa manière, chaleureuse et avertie.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 31 octobre à 21 heures. Tél. : 47-42-25-49.

ARTS

La peintur

L'IMMOBILIER

DOLLAR SticPen 1300

CULTURE

ARTS

La peinture et son double

Pierre Soulages expose des toiles récentes et quelques cartons des vitraux de Conques

PIERRE SOULAGES
à la Galerie de France

Sans se laisser détourner de ses principes, fermement, régulièrement, Soulages poursuit son œuvre. Aussi a-t-elle la force de l'évidence : elle est, simplement. Elle est, soutenue par une nécessité si puissante qu'elle se passe d'explications et se présente telle quelle, dans un dépouillement de plus en plus sobre au fil du temps – et d'autant plus impressionnant que plus sobre.

Ainsi, pour présenter un polyptyque de quatre hauts tableaux accolés, Soulages a-t-il retenu la solution la plus radicale : tenus par deux câbles tendus, les toiles barrent en son milieu, et d'un mur à l'autre, la salle où elles sont montrées. On ne saurait affirmer plus clairement que cette peinture n'est pas faite pour être accrochée sur un mur et y rester : elle aspire à une existence autonome, elle l'exige, elle l'obtient à force d'unité et de densité. La croit-on frontale, parce qu'abstraite? Nullement. Elle occupe l'espace en ses trois dimensions, elle avance, elle s'arrache à la surface chaque fois qu'une strie droite ou oblique découpe l'aplat. La croit-on géométrique, parce que fondée sur des équilibres très étudiés? C'est pour s'apercevoir que cette géométrie a une étrange qualité : elle est à la mesure de l'homme ou, pour mieux dire, elle contient de l'humain en elle.

Les lignes que la lumière accentue gardent le souvenir du bras qui les a tracées. La matière picturale, ce noir qui échappe aux classifications habituelles parce qu'il se prête à toutes les métamorphoses et se fait bleu, jaune ou blanc selon l'éclairage et les heures, est plus chair que peau. Les constructions, scandées régulièrement ou irrégulièrement, suggèrent le rythme d'une respiration, à moins que ce ne soit celui d'une pensée. On ne saurait le dire autrement : cette peinture qui refuse toute référence tient debout toute seule, comme un être vivant.

L'exposition ne compte pas seulement un polyptyque admirable et une suite de sept tableaux très denses. Elle présente quelques-uns des cartons que Soulages exécute en ce moment pour les vitraux de Sainte-Foy de Conques.

A cette abbatiale romane, l'une des plus belles qui soient, il manquait jusqu'ici des verrières dignes d'elle. Après des difficultés de toute espèce – convaincre des autorités craintives, mettre au point une qualité nouvelle de verre, – l'entreprise est sur le point d'aboutir, et ces cartons en sont le premier élément que Soulages accepte de rendre public. Ce que l'on voit? Sur des plaques blanches, des dessins réalisés avec des rubans adhésifs noirs, technique qui permet corrections et reprises à l'infini. A ceux qui croiraient encore que Soulages est le peintre du noir, ces esquisses apprendront que sa matière première est la lumière, une lumière qu'il divise, répartit, découpe, brise ou magnifie au moyen de courbes et de droites.

Chaque vitrail sera de verre sans couleur, traversé par les plombs. Ces tiges de métal donneront le dessin, et le soleil donnera l'éclat et l'intensité, variables selon l'orientation, le temps et les saisons. Rien de plus logique que cette méthode, qui inverse les procédés que Soulages emploie dans ses tableaux et conserve ses deux principes essentiels, la construction et le respect de la lumière. Rien de plus logique encore que le déploiement de cette œuvre dans une abbatiale, là où les architectes et les sculpteurs romans affirmaient leur présence et leur force dans la pierre, comme Soulages dans la peinture.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, 75004. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 9 janvier 1993.

Le bouillant petit Espagnol

ARRABAL
au Paris Art Center

A l'occasion du soixantième anniversaire de Fernando Arrabal, Ante Glibota, le directeur du Paris Art Center, est allé piller les collections du dramaturge espagnol pour monter une exposition en son hommage.

L'exercice est fréquent, celui consacré par le Centre Georges-Pompidou à André Breton en étant le dernier exemple, et nombreux sont ceux qui ont tenté de mettre en scène un écrivain à travers les peintres qu'il a aimés. Mais Arrabal est peintre lui-même, et bien d'autres choses encore. Ainsi, dès la cour d'accès, un amoncellement d'articles de presse nous met immédiatement dans l'ambiance : journaliste, homme de théâtre, cinéaste, amateur d'échecs, l'homme est complexe. Et il n'est pas dépourvu d'amis : la première salle regroupe plus de deux cents œuvres réalisées pour lui. En fait, elles ont probablement plus de valeur sentimentale qu'esthétique, mais on appréciera quelques merveilles, comme des tableaux de Miotte, des dessins de Topor, ou de Calder, et des Miro à se damner.

Au centre, un fauteuil de bois au dossier équipé d'une vis métallique rappelle une époque où le garrot réglait en Espagne un certain nombre de problèmes politiques. Comment, devant un tel instrument de torture, ne pas partager la fureur impuissante d'Arrabal enfant, condamné à se souvenir des rares instants passés avec son père, tôt emprisonné par Franco avant de disparaître définitivement. Une section de l'exposition est consacrée à des lettres et des objets personnels qui permettent de découvrir un Arrabal tendre, écrivant les plus belles lignes qu'un fils puisse dédier à son père. On est loin du faune, du pornographe délirant qui nous accueillait à l'entrée.

Gravissant l'escalier, on pénètre plus avant dans son monde intime, avec des objets personnels : Glibota lui a même provisoirement confisqué sa superbe collection de pipes et, hélas, une cinquantaine de ses toiles signées de sa main. On peut légitimement préférer son théâtre et ses livres, ici suspendus au plafond dans la meilleure tradition surréaliste, et attendre la publication du catalogue qu'un tel anniversaire réclame.

Telle qu'elle est, l'exposition met l'homme à nu, sans fard, mais sans indécence. Et plus que l'humanisme Renaissance revendiqué par les organisateurs, on sera sensible à l'humanité qui se dégage du bouillant petit Espagnol.

HARRY BELLET

► Exposition Arrabal, Paris Art Center, 36, rue Falguière, 75015. Tél. : 43-22-39-47. Jusqu'au 26 décembre.

Images de métissages

La Biennale des Caraïbes permet de découvrir les peintres de trente pays de la région

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Grâce au calypso, au reggae ou au merengué, les rythmes des Caraïbes ont fait le tour du monde. En dehors du Cubain Wilfredo Lam ou des naïfs haïtiens, les peintres du chapelet d'îles qui s'étend du sud de la Floride aux côtes vénézuéliennes n'ont pas acquis la même notoriété.

Inaugurée à Saint-Domingue dans le cadre des festivités du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, la première Biennale de peinture des Caraïbes et d'Amérique centrale témoigne de la richesse picturale de cette région marquée par le métissage des races et des cultures. En dépit de ses moyens limités, la Galerie d'art moderne de Saint-Domingue a pu réunir plus de quatre cents œuvres provenant de trente pays du bassin caraïbe.

Pays hôte, la République Dominicaine présente l'une des sélections les plus consistantes. Les œuvres de vingt-cinq artistes, jeunes pour la plupart, sont exposées. Les *Interrogations fébriles*, de Tony Capellan, l'un des créateurs en pointe de Saint-Domingue, parviennent à donner une dimension universelle au monde des tropiques, à partir d'une iconographie de facture précolombienne. José Garcia Cordero, qui partage son temps entre Paris et Saint-Domingue, présente deux tableaux qui évoquent avec violence la tragédie des boat-people et l'invasion des touristes.

Bonnes surprises aussi du côté de la Barbade et de la Jamaïque, où les courants néo-expressionnistes se nourrissent de l'apport rastafari et de l'influence des naïfs haïtiens. Les sélections d'Haïti et de Cuba sont peut-être celles qui rendent le moins compte de la diversité picturale de ces deux pays. En dépit de la présence de valeurs sûres comme Ronald Mevs ou Jean-Pierre Théard, l'amateur de peinture haïtienne reste sur sa faim. Trop étroit, l'espace accordé à Haïti sacrifie les néoprimitifs et ne reflète qu'en partie la vitalité des jeunes créateurs.

Les Antilles françaises sont à cet égard mieux loties. La Guadeloupe surtout, qui présente des artistes comme Michelle Chomereau-Lamotte ou Rico Roberto, témoins de la rencontre de l'imagination afro-antillaise et des nouvelles techniques plastiques. Parallèlement à la biennale, et dans le même esprit, la Casa de Francia, le centre culturel français, présente l'exposition « 1492-1992, un nouveau regard sur les Caraïbes », produite par l'Espace Carpeaux. Moins ambitieuse que la Biennale, cette exposition n'en demeure pas moins une bonne introduction à l'art caraïbe, avec des artistes comme le Barbadien Stanley Greaves, l'un des principaux représentants du surréalisme tropical, curieusement absent de la Galerie d'art moderne.

JEAN-MICHEL CAROIT

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 31 octobre

Drouot-Richelieu, 14 h : articles publicitaires, tapis caucasiens.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 31 octobre

La Varenne Saint-Hilaire, 14 h 30 mobilier, tableaux; Sens, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN
Samedi 31 octobre

Arzon (56), 16 h : marine, science; Aurillac, 14 h 30 : livres; Bourges, 14 h : mobilier, linge de maison; Cognac, 9 h et 14 h 30, mobilier, objets d'art; Coutances, 14 h 30 : mobilier, tableaux; Entzheim, 9 h 30 et 14 h 30, livres; La Baule, 14 h 30 : mobilier, tableaux; La Rochelle, 14 h : mobilier, objets d'art; Margon (28), 14 h : vaisselle, mobilier; Rouen, 14 h 30, vente sur le thème du vin; Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30, mobilier, tableaux; Saint-Valéry-en-Caux, 14 h 30 : tableaux, mobilier; Viry-aux-Loges, 14 h 30 : voitures de collection.

FOIRES ET SALONS

Le Touquet, Montoire (41), Romorantin-Lanthenay, Cruseilles, Montfort-l'Amaury.

هكذا من الاصل

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Une nuit de rêve : 19 h. Rel. dim., lun. 1 pour la route ; Scènes d'amour : mar. (en anglais), ven., sam. (en français) mer., jeu. (dernière) 20 h 30. L'amour est aveugle : ven., sam. (dernière) 22 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix lointaines : ven., sam. (dernière) 20 h 30

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot . 20 h 45 , sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). *Stella* : 20 h 30 ; dim. 17 h Rel. jeu., dim soir.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam (dernière) 21 h ; sam. 18 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 30 , sam., dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : ven., sam. (dernière) 21 h

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Au *cœur des ténèbres : 19 h ; dim. 16 h.* Rel. dim. soir, lun. Le Marin perdu en mer . 21 h. Rel. dim., lun. Lectures sur le thème du voyage et Chants de marins : ven , sam. 18 h 30 ; dim. 17 h 30.

AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). Des gens bien difficiles : mar 18 h 30.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : mer., jeu., ven , sam. 19 h 30. Veillée funèbre : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat . mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Eh Joel : 19 h. Rel. dim., lun. Baleine Pied-de-poule . ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOBINO (43-27-24-24). Les Enfants d'abord : mer. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : mer., jeu., ven., mar. *20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim.* 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Veuve espagnole : 21 h. Rel. dim. Les Mots en balade : ven., sam. 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! . 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.

dim. soir. Danse avec les fous : mer. 22 h ; jeu., ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. La Mouette : mer. 20 h . sam. 21 h.

ESPACE PROCRÉART (42-87-47-51). Mémoire de la terre : ven., sam. (dernière) 20 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II La Macabête : 20 h 30 ; dim. *16 h. Rel. dim soir, lun.*

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Helen : mar., mer., jeu. 20 h 30. Piment cannibale II : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). *Quatuor à gages* : 20 h 30. Rel dim., lun. Le Bösendorfer : lun. 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 : dim. 15 h. Rel. dim soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven., mar. 20 h 30 , sam., dim. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous . 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Rel. dim. Le Pointeur : 20 h 30. Rel. dim., lun. La comédienne est dans l'escalier : 22 h 15. Rel. dim

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La *Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la* Butte : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Rel. dim. Douce : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Les Soirs d'été : *21 h 30. Rel. dim.*

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

***MARAIS** (42-78-03-53). L'Ecole des* femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love (anglais-français) : 21 h 15. Rel. dim., lun. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel dim soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Nuit, *la télévision et la guerre du Golfe* : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. *Grand-peur et misère du IIIe Reich* : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : dim 13 h. Les Choéphores : jeu. 19 h 30 ; dim. 13 h. Les Euménides : ven. 19 h 30 ; dim. 13 h. Iphigénie à *Aulis : sam. 19 h 30 ; dim.* 13 h.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Lecoq plume les stars : ven., sam. (dernière) 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Sand et les Romantiques : dim , lun , mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Je *t'embrasse pour la vie : mer., jeu., ven.*, sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Le Dernier Quatuor d'un homme sourd : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h., Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h* ; sam 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Antigone : ven., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h Bal masqué : sam., mer. 20 h 30 Caligula : dim. 20 h 30 La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : sam. 14 h ; lun. 20 h 30.

***COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22).* L'Epouse prudente . 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30 Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : 21 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim soir, lun

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche . 21 h ; dim 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée *: 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h.* Rel. dim. Marianne mes amours : ven. 14 h 30 ; sam. 14 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). *Yvonne, princesse de Bourgogne* : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Trottoir chagrin : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Manège de Figaro : 18 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir. lun. Feu la mère de madame : 20 h , dim. 18 h. Rel. mer.,

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

***MICHEL** (42-65-35-02). Les Aviateurs :* 21 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : ven. 21 h ; sam. (dernière) 18 h 30, 21 h 15.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h , *dim. 15 h 30. Rel. dim soir, lun*

MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS (40-27-22-20). Les Arts et Métiers en spectacle : 20 h 30. Rel. lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-07-55). *Popeck* : ven , sam., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : ,mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). *Grande salle. La Désillusion : sam.* (dernière) 21 h 30. Les Dessous du conte : ven., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 18 h 30. Petite salle. Les Lettres portugaises : ven., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 14 h 30, 16 h 30. Vive la mariée : ven., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30 , sam. 14 h 30, 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) Salle I. Les Emigrés : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel dim. soir, lun.

***POTINIÈRE** (42-61-44-16). Ministrel :* jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de *masques : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel.* dim. soir, lun. Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Hospitacle : 22 h. Rel. dim., lun.

***RENAISSANCE** (44-63-05-00).* Les mille et une nuits : sam. 14 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Les Amours de Jacques le fataliste : mer., ven., dim. 18 h 30. Comédiens du roy : jeu., sam., mar. 18 h 30. L'Illusion *comique* : ven., sam 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Dom Juan : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : ven. (dernière) *20 h 30.*

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieu-*donné : 22 h. Rel. dim., lun.*

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Patrick Bosso : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : ven. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Journal d'une femme insomniaque : ven., sam. (dernière) 20 h. Une histoire de l'œil : ven., sam. (dernière) 22 h. Belle de Mai. La Belle Alphrède : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Nuits d'encre : jeu., ven., sam., *lun. 22 h ; dim. 20 h 30.*

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro er Saoz : lun., mar., mer., jeu. 22 h. Dérives : ven., sam., mar., *mer., jeu. (dernière)* 19 h. A toi, de coeur : lun., mar., mer., jeu. 22 h. Le Baiser de la veuve : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Eh! Y a rien à faire : ven., sam. (dernière) 22 h.

THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Chez moi, chez Claude : 21 h , sam. 18 h 30. Rel. dim., lun. Paul et Virginie : ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. *15 h.*

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : ven., sam , *mar., mer.,* jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : sam., mar. 20 h 30. Salomé : mer., jeu., ven. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (45-41-10-08). L'*Alchimiste : 20 h 15 ;* dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). La Peur des cou-*ples : ven., sam. (dernière)* 20 h 30. Tropique du Cancer : ven., sam. (dernière) 22 h. Le Vagabond de Whitechapel : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Beirut : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Maldoror : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Macbett : *20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim.* soir, lun. Oh, les beaux jours! : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE SILVIA MONFORT *(45-31-10-96). La Valse des toréadors* ; ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Singe fou : mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Embarcadère : ven., sam. (dernière) *20 h 30.*

LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30. Dany Dan : *ven., sam. (dernière) 20 h 30.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h ; sam. 19 h, 21 h. Rel. dim.

***VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Thé à la* menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

LES ENFANTS D'ABORD. Bobino (43-27-24-24), mer. 15 h (28).

GIACOMO. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72), mer., jeu., ven. et sam. 19 h 30 (28).

VEILLÉE FUNÈBRE. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72), mer., jeu., ven., sam. *21 h et* dim. 17 h (28).

LES DESSOUS DU CONTE. Paris-Villette (42-02-02-68), ven., lun., *mar., mer., jeu. 21 h et sam. 18 h 30* (29).

NUITS D'ENCRE. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., *lun. 22 h et dim.* 20 h 30 (29).

LECTURES SUR LE THÈME DU VOYAGE ET CHANTS DE. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27), ven., sam. 18 h 30 et dim. 17 h 30 (30).

IPHIGÉNIE A AULIS. Cartoucherie-Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 19 h 30 et dim. 13 h (31).

A TOI, DE COEUR. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 22h (2).

LE BAISER DE LA VEUVE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim., lun.), 20h30 (2).

LE DERNIER QUATUOR D'UN HOMME SOURD. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (mer., dim. soir), 20h45 ; dim. 16 h 45 (2).

PIMPON D'OR. Montrouge (Théâtre) (40-16-92-24), lun., mar. et mer. 20 h 30 (2).

QUEL AMOUR D'ENFANT!. Mon-*treuil (TJS) (48-59-93-93), lun., mar.*, jeu. 14 h 30 et mer. 15 h (2).

RORO ER SAOZ. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 22h (2).

***HELEN.** Fondation Deutsch-de-la-*Meurthe (47-00-67-37) (dim.), 20h30 (3).

MALDOROR. Théâtre Montorgueil *(42-36-38-56) (dim. soir, lun.)*, 21h ; dim. 15 h (3).

MOLLY BLOOM. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (3).

POUSSIÈRE. Châtenay-Malabry (Théâtre la Piscine) (46-83-45-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (3).

LE SINGE FOU. Tourtour (48-87-82-48), mar., mer. et jeu. 19 h (3).

LE VAGABOND DE WHITECHAPEL. Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (3).

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Je veux faire du cinéma : lun. 21 h. Vous avez dit Labiche? : mar. 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Faust : ven (dernière) 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA *PISCINE) (46-83-45-36). Poussière :* mar., mer., jeu. 20 h 30.

CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). L'Onclomar . ven., sam. (dernière) 20 h 45.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). En avant doute : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88) Petite salle. Oreste : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-*26-30). Doctor Faustus lights the lights* (en anglais) : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE DES *QUARTIERS) (46-72-37-43). Par les vil-*lages : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h ; dim. 16 h.

MASSY (CENTRE CULTUREL PAUL-*BAILLIART) (69-20-57-04). Peer Gynt* : ven 21 h.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Quel amour d'enfant! : mer. 15 h ; lun., *mar., jeu.* 14 h 30.

MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-92-24). Pimpon d'Or : lun., mar., mer. 20 h 30.

***NANTERRE (THÉATRE DES AMAN-*DIERS)** (46-14-70-00). Salle polyvalente. Molly Bloom : mar., mer., jeu. 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE *ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Je* veux faire du cinéma : mar. 20 h 45.

RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). Amphitryon ; la Nuit au cirque : ven., sam. (dernière) 21 h.

TAVERNY (SALLE DES FÊTES) (30-40-50-70). Capriccio italiano : sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Sarah ou le Cri de la langouste : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Séance du théâtre optique E. Reynaud, 14 h 30 ; la Maison de l'ange (1957, v.o. s.t.f.), de Léopold Torre-Nilsson, 18 h 30 , les Poings dans les poches (1965, v.o. s.t.f.), de Marco Bellochio, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Rétrospective Satyajit Ray : Kanchenjun-*gha (1962, v.o. anglaise - traduction* simultanée), de Satyajit Ray, 18 h 30 ; la Déesse (1960, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma mexicain : Santa (1931, v.o. s.t.f.), d'Antonio Moreno, 14 h 30 ; la Otra (1946, v.o. s.t.f.), de Roberto Gavaldon, 17 h 30 ; Intimidad (1990, v.o. s.t.f.), de Dana Rotberg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles *(40-76-62-00)*

La Rue : Rue de la révolte : Actualités Gaumont, Mémoire en blanc (1981) de Denis Levy, le Silence du fleuve (1991) de Mehdi Lallaoui et Agnès *Denis*, 14 h 30 ; Impasse de la grosse bouteille : Léon la Lune (1956) d'Alain Jessua, A La Belle Etoile (1966) de *Pierre Prévert, 16 h 30* ; Rue du transit : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, les Troubles de la circulation (1962) de William Klein ; Autofolies : Panique dans la ville (1990) de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont, 18 h 30 ; Rue Désirée : Bande annonce : Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès *Varda, le* Portrait de Marianne (1970) de Daniel Goldenberg, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Lucer-*naire*, 6• (45-44-57-34).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné *Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ;* Denfert, 14• (43-21-41-01).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., *v.o.)* : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum *Orient Express,* 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, *15• (45-32-91-68).*

BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6• *(45-74-94-94 36-65-70-73)* ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 *36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran* Grenelle (ex Kinopanorama), 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Les Nation, 12• *(43-43-04-67 36-65-71-33)* ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15• (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; UGC Mail-*lot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ;* Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

BOB ROBERTS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

BOOMERANG (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.*) : Les* Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12) ;* 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9• *(47-42-56-31 36-65-70-18)* ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

DELICATESSEN (Fr.) : *Studio Galande*, 5• (43-54-72-71) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; *UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40* 36-65-70-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.f.) : Paramount *Opéra, 9• (47-42-56-31* 36-65-70-18).

FAIS COMME CHEZ TOI! (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 *36-65-70-76).*

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

IN THE SOUP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8• *(43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14•* (43-20-32-20).

INDOCHINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• *(47-07-55-88) ; Montparnasse, 14•* (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME DE L'ÉPICIER. Film canadien de John Pozer, v.o. : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

L'INCONNU DANS LA MAISON. Film français de Georges Lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC *Montparnasse, 6•* (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) , Les Nation, 12• (43-43-*04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon* Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18• *(45-22-47-94).*

ISABELLE EBERHARDT. Film franco-australien de Ian Pringle, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

OLIVIER OLIVIER. Film français d'Agnieszka Holland : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO. Film français de Manuel Poirier : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-69-83).

LE VOYAGE ÉTRANGER. Film français de Serge Roullet : Latina, 4• (42-78-47-86).

WAYNE'S WORLD. Film américain de Penelope Spheeris, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; *UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ;* 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; *36-65-70-74) ; 14 Juillet* Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

La dernière chance des dockers

Marseille est sans conteste, par son tonnage et sa longue histoire, le principal port de France, mais c'est aussi le plus incorrigible.

Alors que, dans la quasi-totalité des ports – depuis qu'en novembre 1991 Mme Edith Cresson et M. Jean Yves Le Drian ont décidé de supprimer la vieille loi de 1947, – les entreprises de manutention et les syndicats locaux de dockers sont parvenus à s'entendre, Marseille fait cavalier seul. Les réunions paritaires se suivent mais achoppent toujours sur le nombre d'ouvriers qui, à l'avenir, seront mensualisés ou garderont le statut d'« intermittents », aussi bien sur les quais de Fos pour les trafics industriels qu'à la Joliette pour débarquer les fruits ou s'occuper des car-ferries de Corse. Le 29 octobre, le port était encore paralysé par une grève, qui a donné lieu à une vive polémique avec la toujours puissante fédération CGT des ports et docks, à propos des retards dans l'expédition de riz vers la Somalie.

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, a mis les points sur les « i ». Dans les ports où aucun accord ne serait intervenu le 31 octobre, le plan social gouvernemental pour favoriser le départ des dockers en surnombre sera considéré comme caduc. Et cette fois-ci, il n'est pas question de repousser encore le délai ultime qui avait été fixé au... 15 juillet. A Sète, l'un des rares ports où travaillent des dockers FO, un accord a été trouvé le 27 octobre. A Bordeaux, sur 280 ouvriers, 180 vont quitter la profession dans des conditions avantageuses puisque l'« ardoise » des indemnités s'élèvera à quelque 110 millions de francs. Alors que Cherbourg, Nantes ou Dunkerque peuvent être considérés comme des « ports modèles » où les accords entérinés depuis longtemps permettent déjà la reconquête de certains trafics de marchandises, les négociations finales n'étaient toujours pas closes le 30 octobre au Havre, à La Rochelle, à Saint-Nazaire. Quant à Saint-Malo, il s'agit du point le plus dur de tout le littoral. Suivi sans hésitation par ses troupes, le leader local des dockers a dit « non, non et non ! ».

Pendant que tous les regards se tournent vers Marseille, le gouvernement fait ses comptes. Les plans sociaux coûteront 100 millions de francs au ministère du travail et 250 au secrétariat d'Etat à la mer. Les dégâts causés à l'économie portuaire par plus d'un an de conflit, eux, seront presque dix fois supérieurs...

FRANÇOIS GROSRICHARD

Le désengagement partiel de l'Etat

Rhône-Poulenc, seule privatisable

Seule entreprise publique – avec Renault – à afficher une progression de ses résultats au premier semestre, Rhône-Poulenc était un candidat naturel à une « privatisation partielle » décidée par l'Etat (*le Monde* du 30 octobre). Mais en choisissant d'en conserver le contrôle par le biais d'institutionnels publics, le premier ministre et son ministre des finances, MM. Pierre Bérégovoy et Michel Sapin, ont rendu l'exercice plus difficile.

Trois milliards de francs selon le ministère des finances, quatre milliards selon celui de l'industrie... C'est le gain que l'Etat escompte de la vente, d'ici 1993, d'au moins six millions d'actions Rhône-Poulenc. Un gain modeste, légèrement supérieur au produit des récentes privatisations partielles du Crédit local de France ou d'Elf-Aquitaine, mais très éloigné des huit à neuf milliards récoltés lors de la cession de 19 % de Total. Un gain modeste, sans rapport aucun avec le déficit budgétaire qui avoisinera, fin décembre, les 180 milliards de francs, et dépassera, à la fin de l'année prochaine, 165 milliards.

Mais, pour boucler ses fins de mois et s'acquitter des dotations nécessaires aux entreprises publiques, l'Etat n'avait guère le choix. A conjoncture déprimée... bénéfices comprimés. Privatiser banques ou assurances ? Impossible, alors que leurs actifs immobiliers fondent comme neige au soleil, et que le plus beau « joyau » des nationalisés, l'UAP, vient d'annoncer une baisse de 59 % de son résultat semestriel (*le Monde* du 30 octobre). Privatiser Usinor-Sacilor ou encore Pechiney ? Inconcevable, à l'heure où les marchés de l'acier ou de l'aluminium sont au plus bas. Privatiser Renault ? Le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, y serait personnellement plutôt favorable, mais Matignon ne se sent pas d'attaque pour aller défendre à l'Assemblée nationale le projet de loi rendu nécessaire par le statut particulier de l'ex-régie. Rhône-Poulenc, en revanche, peut jouer sans drame les premiers de la classe. A la différence de l'informatique de Bull ou de l'électronique de Thomson, la chimie et la pharmacie ne sont plus considérés comme des activités « stratégiques ».

Le dogme du « ni-ni »

Depuis les nationalisations et la politique industrielle dirigiste de 1982, la pratique gouvernementale – et même le discours des économistes – a profondément évolué et autorise désormais nombre d'accommodements (*le Monde* du 22 octobre). *« Rhône-Poulenc était de ces sociétés en crise complète en 1981. Il était légitime que l'Etat la rachète, la restructure et la redresse. Aujourd'hui, son appartenance au secteur public n'a plus de raison d'être »*, confie en privé un haut fonctionnaire socialiste.

Officiellement, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, se garde bien d'aller aussi loin, faisant répéter par ses services *« qu'il ne s'agit pas d'une privatisation partielle mais d'une simple cession d'actifs publics »*. Toujours en vigueur, le dogme du « ni-ni » présidentiel (ni privatisation, ni nationalisation) se retrouve dans le montage de l'opération. Certes, la vente d'au moins six millions d'actions et la possibilité offerte aux épargnants de transformer 11,7 millions de certificats d'investissements prioritaires (CIP) en actions ordinaires, devrait faire passer la part de l'Etat de 56,9 % à moins de 45 % du capital. Mais la puissance publique demeurera en tout état de cause majoritaire par le biais des banques et des compagnies d'assurance nationalisées qui détiennent au total 20,8 % du capital (*le Monde* du 30 octobre).

Difficile, aujourd'hui, de savoir quel sera l'accueil réservé par le marché à cette opération menée en solitaire par le tandem Bérégovoy-Sapin. Les premières réactions sont prudentes *(voir ci-dessous)*, chacun cherchant à deviner si la promise est aussi séduisante que le dit le gouvernement. Renault excepté, Rhône-Poulenc est de tous les nationalisés le seul groupe industriel a avoir connu, au premier semestre, une amélioration de ses résultats nets consolidés (parts du groupe). Ses 1,24 milliard de francs de bénéfices le laissent loin derrière le constructeur automobile (5,5 milliards), mais sa progression (+ 64,9 %) est l'une des plus fortes.

En 1991, déjà, notait M. Xavier Debeugny de la société de Bourse Dupont-Denant, Rhône-Poulenc avait enregistré des performances supérieures aux prévisions *« malgré une conjoncture peu favorable (...). Les principaux groupes américains du secteur chimie ont vu leurs bénéfices chuter globalement de 26,5 %, dont 39,3 % pour Du Pont de Nemours et 32 % pour Dow Chemical »*. Ces résultats, Rhône-Poulenc les doit pour beaucoup à sa diversification réussie dans la pharmacie avec l'acquisition, en 1990, de l'américain Rorer pour 1,7 milliard de dollars : l'an dernier, sa branche « santé » a dégagé les deux tiers de son résultat opérationnel. Sans prétendre encore rivaliser avec les groupes allemands, le français a forcé les portes du club des grands chimistes mondiaux.

Un endettement élevé

Voilà pour les points forts. Restent les fragilités que la désignation de son PDG, M. Jean-René Fourtou, comme « manager de l'année » par le magazine *le Nouvel économiste*, ne doit pas occulter. Il y a, d'abord, les difficultés de Rhodia, la filiale brésilienne, victime des incertitudes économiques et politiques du pays du président Collor. Il y a, ensuite, les turbulences traversées par la branche « agrochimie » avec la réforme de la politique agricole et la mise en jachère de 15 % des surfaces cultivées de la Communauté européenne. Il y a, enfin – et surtout, – l'endettement.

Les multiples acquisitions réalisées ces dernières années – 40 milliards de francs au total – lui ont permis de se hisser, en cinq ans, du douzième au septième rang mondial. Mais elles *« ont été faites en haut de cycle et à prix élevés*, note M. B. de la Rochebrochard de la société NMB Bourse SA. *Malgré l'amélioration du résultat opérationnel de près de 40 % en 1991, il faut constater que la situation financière handicape encore considérablement l'évolution du résultat net »*. Pour se désendetter, Rhône-Poulenc s'est engagé dans un programme de cessions d'actifs, à hauteur de 4 à 5 milliards de francs sur deux ans. Un programme en bonne voie, malgré la conjoncture défavorable.

« J'ai une grande confiance dans la bonne tenue du groupe pour les deux ou trois années qui viennent, assure M. Debeugny. *Mais il n'est pas possible, aujourd'hui, de se prononcer sur l'intérêt de l'opération pour le grand public. On ne connaît ni le prix proposé par l'Etat, ni le calendrier »*. Le prix ? La Commission d'évaluation du secteur public doit rendre son avis. Le calendrier ? Matignon et Bercy assurent que ce sera *« avant la fin de l'année »*. Mais la plus grosse incertitude porte sur le comportement des actuels détenteurs de certificats d'investissements prioritaires (CIP) et de titres participatifs. Aujourd'hui, ces investisseurs bénéficient d'une rémunération d'autant plus attractive qu'elle compense l'absence du droit de vote habituellement attaché à la possession d'une action. Y renonceront-ils pour un droit de vote neutralisé par le maintien d'un bloc public majoritaire ?

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Redistribution ou... redéfinition

par Michel Noblecourt

M. PIERRE BÉRÉGOVOY a réussi un joli coup, jeudi 29 octobre, en faisant annoncer par son ministre de l'économie, M. Michel Sapin, une privatisation partielle de Rhône-Poulenc, un des fleurons du secteur public. Alors que la conjoncture économique est morose, le marché financier tourmenté, le parti au pouvoir au plus bas, il a pris de court l'establishment économique, le jour même où il était invité à célébrer en M. Jean-René Fourtou, nommé par la droite en 1986 et reconduit par la gauche en 1992 à la tête de Rhône-Poulenc, le « manager de l'année ». Mais, comme surpris par leur hardiesse, les pouvoirs publics se sont efforcés de remettre vite les pendules à l'heure : si l'Etat, qui détenait 56,9 % du capital, ne sera plus majoritaire, le secteur public, lui, le restera grâce aux actions détenues par les AGF et le Crédit lyonnais.

Coup d'épée dans l'eau ? L'opération semble avoir été préparée dans le plus grand secret. Elle a donné lieu à des débats serrés au sein du gouvernement, notamment avec M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, curieusement laissé à l'écart de l'annonce médiatique de la privatisation partielle, l'Elysée ayant apparemment préféré que cette décision intervienne plus près des prochaines élections législatives... Le débat sur la survie du dogme du « ni-ni » (ni nationalisation ni privatisation) est en effet relancé au moment où l'opposition peaufine son programme de privatisations totales.

Ce dogme, défini par M. François Mitterrand en 1988, a déjà été sérieusement écorné, dans les deux sens. Aux privatisations partielles déjà réalisées – Crédit local de France, Elf-Aquitaine, Total – se sont ajoutées l'entrée dans le capital de Renault du groupe privé étranger Volvo et celle du japonais NEC et de l'américain IBM dans le capital de Bull, sans oublier la nationalisation rampante d'UTA, reprise par Air France. Et la part maximale du capital détenue par les entreprises privées dans les sociétés d'assurances publiques, qui était de 25 %, pourra être portée à 49 %. L'ennui est que si le dogme a du plomb dans l'aile, la nouvelle doctrine de ce que M. Bérégovoy a appelé, lors de la remise du titre de « manager de l'année » à M. Fourtou, *« l'économie mixte de marché »* – en s'en attribuant une paternité que l'on croyait plutôt présidentielle – a du mal à se préciser.

Dans le « projet socialiste pour la France », qu'il doit examiner lors d'une convention nationale les 28 et 29 novembre, le PS admet des privatisations pur sucre, en proclamant que *« des entreprises industrielles ou des services du secteur public peuvent rejoindre le secteur privé »*, sans écarter de nouvelles nationalisations. Mais quels critères présideront aujourd'hui à des privatisations partielles, demain (mais quand ?) à des privatisations totales, et pour quoi faire ? Le flou subsiste. On se retrouve dans un scénario comparable à celui de 1983, lorsque le gouvernement changeait de politique économique en mettant le cap sur la rigueur mais refusait de reconnaître alors que ses orientations avaient changé. L'Etat poursuit les privatisations partielles mais refuse toujours d'utiliser la formule, jamais employée par M. Mitterrand, préférant parler de cession d'actifs publics ou encore, comme pour Rhône-Poulenc, de *« simple redistribution d'actifs publics »*. Le gouvernement socialiste multiplie les exemples d'une conversion à la Bad-Godesberg – du nom du congrès du SPD allemand qui a abandonné, en 1959, l'option marxiste – mais n'appelle pas un chat un chat, et une cession d'actifs publics une privatisation partielle, comme s'il avait un peu honte de sa propre conversion.

L'éclairage apporté par M. Bérégovoy à cette décision, le 29 octobre, devant un parterre de chefs d'entreprise réunis par *le Nouvel économiste* était à cet égard significative. Le premier ministre s'est cru obligé de rappeler par deux fois que Rhône-Poulenc, dont il a loué les résultats *« éclatants »*, *« reste une entreprise où le secteur public est majoritaire »*. Il a vanté le bilan *« positif »* des nationalisations de 1982, la garantie offerte aux entreprises publiques, qui *« portent haut les couleurs de la France »*, d'avoir avec l'Etat un actionnaire stable. En même temps, M. Bérégovoy a récusé les *« querelles idéologiques d'arrière-garde »*, s'est réclamé du *« pragmatisme »* et a proclamé que *« la frontière n'est pas définitive »* entre le capital public et le capital privé dans les entreprises.

Quelle politique industrielle ?

Encore faudrait-il savoir pour quelle politique industrielle ce pragmatisme est mis en œuvre. Pour l'heure, M. Fourtou, personnellement favorable à une privatisation totale, se satisfait de voir que ces opérations *« simplifieront et renforceront notablement la structure actuelle des fonds propres du groupe »*. Il se réjouit de voir que les salariés pourront détenir 10,5 % des actions mises sur le marché. Mais l'opération apparaît plus financière qu'annonciatrice d'une nouvelle politique industrielle. L'Etat va empocher 3 à 4 milliards de francs. Il ne les utilisera pas pour se désendetter, comme le propose M. Edouard Balladur, ou pour les banlieues en difficultés comme le suggèrent MM. Pasqua et Séguin, ni, en principe, pour l'emploi, une bonne partie des 13 milliards résultant des précédentes privatisations partielles y ayant déjà pourvu, mais pour des dotations aux entreprises publiques ayant besoin d'être recapitalisées.

M. Bérégovoy a pourtant amorcé une définition de son *« économie mixte de marché »* en parlant d'une nouvelle coordination du rôle de l'Etat et des entreprises publiques *« en soutien aux entreprises privées »*. Une discrète référence aux récents propos de M. Strauss-Kahn assignant à l'Etat un *« rôle de marieur, de catalyseur d'alliances »* (*le Monde* du 23 octobre). Dommage que, pressé de trouver de nouvelles recettes pour doter les entreprises publiques ou financer son action pour l'emploi, le gouvernement mette la charrue devant les bœufs. Et privatise partiellement d'abord, sans trop le reconnaître, avant d'abattre clairement les cartes de sa – nouvelle ? – politique industrielle.

Un marché peu enthousiaste

L'annonce d'une privatisation partielle de Rhône-Poulenc n'a pas suscité d'enthousiasme particulier à la Bourse de Paris.

Le certificat d'investissement prioritaire (CIP), action non assortie de droit de vote créée en 1983 pour permettre aux entreprises publiques de faire appel à l'épargne privée, coté sur le marché à règlement mensuel, perdait en fin de séance 3,7 %, à 523 francs, dans un marché actif sur le titre, les échanges ayant porté sur 145 000 titres contre 30 000 la veille. Selon les analystes, cette cession partielle des actifs de Rhône-Poulenc perd de son attrait puisque le secteur public restera majoritaire dans Rhône-Poulenc. D'autre part, les boursiers ont encore à l'esprit les deux précédentes cessions d'actifs concernant Elf-Aquitaine et Total. Ces ventes de titres ont été réalisées à un prix inférieur au cours de Bourse. Une partie du capital de Total a été privatisée à 230 francs contre un cours de 255 francs avant l'annonce de cette opération.

Les boursiers ont également à l'esprit l'« affaire Total ». En effet, deux mois après la cession des titres de l'Etat à la fin juin, la compagnie pétrolière annonçait une division par deux de son bénéfice semestriel. La Bourse n'avait pas apprécié. Jeudi, Total cotait 237,20 francs.

F. Bn

Pour éviter le recours à la grève

La RATP met en place une instance de conciliation

La continuité du service public est une question chère au PDG de la Régie autonome des transports parisiens, M. Christian Blanc. Deux tables rondes organisées par la direction de la RATP sur le sujet avaient réuni au printemps dernier de nombreuses associations d'usagers et de consommateurs. A l'époque, la Régie souhaitait aboutir à un accord contractuel avec les syndicats sur un *« service public garanti »* permettant aux voyageurs de se rendre à leur travail et d'en revenir pendant les deux heures de pointe du matin et du soir, soit entre 7 et 9 heures et entre 17 et 19 heures.

A un mois des élections du comité d'entreprise, cette procédure contractuelle semble compromise. Aujourd'hui, le président de la RATP expérimente une autre méthode pour arriver à ses fins avec la création d'une instance de conciliation. Mis en place jeudi 29 octobre, cet organisme a pour mission de faciliter, en cas de désaccord, le rapprochement des points de vue entre les partenaires sociaux, direction et syndicats.

Cette instance, dotée selon la direction de la RATP d'une véritable *« autorité morale »*, n'aura pas de pouvoir de décision. Elle sera présidée par Mme Simone Rozès, premier président honoraire de la Cour de cassation, qui aura deux assesseurs, M. Roland Dufeu, ancien responsable syndical à la RATP, et M. Antoine Martin, conseiller à la présidence du groupe BSN et président du conseil d'administration de l'ANPE. Saisie par la direction ou les syndicats, elle analysera la nature des désaccords, recherchera une solution et émettra un avis qui pourra être rendu public.

Reste à voir comment les syndicats accueilleront cette nouvelle procédure. *« Si on ne peut traiter la question de la continuité du service public par la voie jurisprudentielle, le législateur devra traiter ce problème »*, estime M. Blanc. Dans un premier temps, le président de la Régie était favorable à des dispositions réglementaires pour garantir le service public mais celles-ci n'ont pas obtenu l'assentiment du gouvernement. Le nombre de préavis de grève est passé de sept cents en 1990 à six cents l'an dernier, et cette tendance à la baisse semble se confirmer trois ans après les réformes en profondeur de la RATP axées sur la décentralisation.

MARTINE LARONCHE

Un métro façon Guimard

Redonner au métro parisien son identité d'origine. Après la course à la modernité avec le projet de métro sans pilote Meteor, c'est un retour aux origines qu'a annoncé le PDG de la RATP, jeudi 29 octobre. Faïence blanche biseautée, céramique d'époque, dallage au sol : les stations du métro devraient être revisitées à la façon de l'architecte Hector Guimard.

Dès l'an prochain, la Régie souhaite sur son propre budget rénover une dizaine de stations puis accélérer par la suite l'opération afin de traiter la moitié des quelques trois cents stations de métro d'ici la fin du siècle. Avec un coût estimé à 7 millions de francs pour la réfection de l'intérieur d'une seule station dans le plus pur style 1900, sans ses accès, une première approche budgétaire conduit à une estimation située entre 300 et 500 millions de francs d'investissements annuels. Le dégagement d'une telle somme pendant six à sept ans résulte d'un choix politique et d'un appel à des financements innovants, note M. Blanc.

La hausse des prix a été limitée à 0,1 % en septembre

Si le mois de septembre n'a pas été particulièrement favorable pour l'économie française, secouée par la tempête au sein du Système monétaire européen, les prix de détail sont pour leur part restés très sages. Ils ont progressé de 0,1 % seulement, tout comme en août, a confirmé l'INSEE jeudi 29 octobre.

La hausse des prix s'établit donc à 1,8 % depuis le début de l'année et à 2,6 % en glissement annuel (septembre 1992 comparé à septembre 1991). La plupart des prix alimentaires ont de nouveau fléchi en septembre, de 0,1 % en moyenne (après – 0,2 % en août), la diminution atteignant 2,1 % pour les fruits. La viande de boucherie et, parmi les produits manufacturés, les articles textiles, de même que certains services (notamment liés à la rentrée scolaire), s'inscrivent au contraire en hausse, en raison de phénomènes saisonniers, souligne l'INSEE. En septembre, la baisse du prix des produits pétroliers s'est poursuivie, atteignant 1 % contre 0,6 % en août.

	VARIATIONS (en %) AU COURS...			
	des 12 derniers mois	des 6 derniers mois	des 3 derniers mois	du dernier mois
ENSEMBLE	+2,6	+1,0	+0,4	+0,1
I. ALIMENTATION	+1,6	–	–0,2	–0,1
II. PRODUITS MANUFACTURÉS	+1,5	+0,6	+0,2	–
1) Habillement et articles textiles	+2,6	+0,8	+0,6	+0,4
2) Autres produits manufacturés	+1,3	+0,5	+0,1	–0,1
III. SERVICES	+4,4	+2,2	+0,9	+0,2
PRODUITS MANUFACTURÉS DU SECTEUR PRIVÉ	+2,0	+0,5	+0,6	+0,2
SERVICES DU SECTEUR PRIVÉ	+4,8	+2,1	+1,0	+0,4
TARIFS PUBLICS, ÉNERGIE	+0,7	+0,9	–0,4	–0,3
dont Tarifs publics	+4,0	+2,3	+0,4	+0,1
dont Énergie	–2,6	–1,0	–1,1	–0,6
dont produits pétroliers	–4,9	–1,2	–1,9	–1,0
LOYERS, EAU DISTRIBUÉE	+5,8	+3,0	+1,1	–
SERVICES DE SANTÉ	+2,2	+1,7	–	–
ENSEMBLE MOINS ÉNERGIE	+3,1	+1,2	+0,5	+0,2
ENS. MOINS TABAC ET ALCOOL	+2,3	+0,8	+0,4	+0,2
ENS. MOINS TABAC	+2,3	+0,8	+0,3	+0,1

هكذا من الأصل

de l'Etat

privatisable

Un marché peu enthousiaste

Pour éviter le ...

La RATP met en place une instance de conciliation

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le discours annuel du chancelier de l'Echiquier, M. Lamont

Une nouvelle baisse des taux d'intérêt britanniques pourrait intervenir

M. Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, a, dans son discours annuel devant les banquiers de la City, confirmé qu'une stratégie de croissance passait au premier plan des soucis du gouvernement, devançant *la lutte contre l'inflation.* Des mesures favorisant la reprise seront annoncées le 12 novembre, et le gouvernement se dirige vers un nouvel assouplissement du loyer de l'argent.

LONDRES

de notre correspondant

En langage économique, un virage à 180° s'appelle une *« réorientation ».* Tel est le terme choisi, jeudi 29 octobre, par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman *Lamont, pour confirmer qu'une* stratégie de croissance s'est substituée à la lutte contre l'inflation, comme priorité « numéro un » de la politique économique de la Grande-Bretagne. Une action énergique pour contenir la hausse des prix n'est certes pas abandonnée, mais il est clair que le gouvernement de M. John Major estime que les succès remportés sur le front de l'inflation (celle-ci atteint 3,6 %) permettent plus de souplesse. Dans *son traditionnel discours annuel de* Mansion House, M. Lamont a confirmé l' « ouverture » récemment annoncée par le premier ministre en faveur de la croissance, ce qui marque un revirement notable par rapport aux orientations définies lors du congrès du Parti conservateur.

Troisième année de récession

Le gouvernement a besoin, très vite, de rallier les soutiens potentiels dont il dispose avant l'incertain débat sur l'Europe de la semaine prochaine. C'est donc le même message qu'ont délivré jeudi MM. Major et Lamont, le premier devant les parlementaires conservateurs, le second devant les banquiers de la City. Le premier ministre a *indiqué qu'un « ensemble de mesures »* destinées à favoriser une reprise de l'économie seront annoncées lors de la « déclaration d'automne » du chancelier de l'Echiquier, le 12 novembre, et M. Lamont a souligné que les intérêts de l'industrie seront pris en compte *« pour donner plus de poids au retour rapide de la croissance »,* ajoutant que le gouvernement n'avait *« aucun désir »* de laisser les taux d'intérêt à un *niveau plus élevé que nécessaire.*

Le gouvernement britannique se dirige donc vers un nouvel assou*plissement du loyer de l'argent* (actuellement fixé à 8 %), réclamé à la fois par la City et les milieux politiques. Une telle baisse est susceptible de faciliter les relations *entre M. Major et les « backbenchers »* (parlementaires) du parti tory, tout en contribuant à un retour de la confiance dans l'industrie. Le risque d'une telle stratégie est d'accentuer les pressions sur la livre sterling, mais, en baissant nettement les taux d'intérêt, le gouvernement se place en position de signifier au « marché », de façon *crédible, qu'il est prêt à remonter* ceux-ci pour défendre la monnaie et résister aux pressions inflationnistes.

La Grande-Bretagne entre dans sa troisième année de récession avec des perspectives sombres en matière de production industrielle et de chômage. Or, ce bilan est pour une part le résultat de la politique de lutte contre l'inflation suivie jusqu'ici par le gouvernement. Bref, il était temps de desserrer *l'étau de la politique monétaire.* Une relance par la simple consommation risquant d'être éphémère, la politique de rigueur budgétaire qui va être imposée épargnera donc les dépenses en matière d'infrastructures et d'équipements.

Enfin, dans le souci de retrouver une crédibilité et une confiance qui lui font défaut depuis la sortie humiliante de la livre sterling du système monétaire européen, le gouvernement souhaite jouer la carte de la « transparence » dans la conduite de sa politique économique : un comité d'experts, notamment en *matière de prévisions économiques,* conseillera dorénavant le chancelier de l'Echiquier, et celui-ci expliquera sa politique dans un rapport mensuel.

LAURENT ZECCHINI

IMMOBILIER

Crise et « rapprochement opérationnel »

Redistribution des cartes chez les grands promoteurs

Changements d'hommes, modification des tours de table, rapprochements : la redistribution des cartes s'intensifie dans l'immobilier. Alors qu'on attend les détails du plan de sauvetage *de Lucia (M. Christian Pellerin),* le patron de la Cogedim (M. Michel Mauer) étend son autorité à une autre filiale du groupe Paribas, la Sinvim, et un nouveau directeur général arrive à la SMCI (M. Michel Pelège).

Plongés dans une crise longue et profonde, les grands promoteurs immobiliers dévoilent une à une les mesures qu'ils prennent – ou que leurs imposent leurs actionnaires – pour résister au marasme. La journée de jeudi 29 octobre, *aura, à cet égard, été l'une des plus* riches.

Il y a moins d'un mois, le patron du groupe Paribas, M. André Levy-lang, avait fait sensation en estimant entre 400 et 500 milliards de *francs le montant des engagements* bancaires sur l'immobilier. Sur ce total, 28,9 milliards incombaient à *son groupe.* Aujourd'hui, celui-ci annonce un *« rapprochement opérationnel »* entre les deux entités de promotion immobilière qu'il contrôle : la Cogedim, d'une part, Sinvim (et Ségécé spécialisée dans les centres commerciaux), filiale de la Compagnie bancaire (à 42,8 %), d'autre part. C'est M. Michel Mauer, président de la Cogedim, qui prendra la tête du nouvel ensemble dont chacune des composantes *« conservera sa marque, son entité et sa personnalité propres »,* assure le groupe dans un communiqué. Il remplace donc à la tête de la Sinvim M. Philippe Rousselle, *qui présidait la société depuis* 1986. M. Raoul d'Heucqueville prend la présidence de la Ségécé, dont il était le directeur général depuis 1980. M. Rousselle devient conseiller du président de la Compagnie bancaire.

« Rapprochées sans être fusionnées », les deux sociétés de promotion immobilière vont *« déterminer et mettre en œuvre toutes les opportunités de coordination de leurs actions, de regroupement de leurs moyens fonctionnels et de partage de leurs compétences techniques ».* Si elle a subi un effondrement de *son activité* (son chiffre d'affaires au premier semestre n'était plus que de 252 millions de francs à comparer avec 1,37 milliard pour l'ensemble de 1991), et quoiqu'en perte de 73 millions de francs au cours des six premiers mois, Sinvim conserve encore un volant de fonds propres assez confortable, puisqu'ils s'établissaient à 800 millions de francs à la fin 1991.

En attendant le développeur

Cogedim, pour sa part, affichait un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs en 1991 et un bénéfice de 119 millions de francs. Filiale à 55 % du groupe Paribas et pour le reste des grands assureurs (sauf 2 % flottant), le groupe a pris des mesures drastiques dès l'automne 1990, réduisant de 500 à 300 personnes ses effectifs. Ses fonds propres sont de 700 millions de francs et il prévoit un chiffre d'affaires de 3 milliards cette année et un résultat autour de zéro (très légèrement *positif*).

Autre grand groupe immobilier en crise, celui de M. Michel Pelège. Un nouveau directeur général arrive à la SMCI, sa filiale de promotion. Il s'agit de M. Pierre Lefort (X-Ponts), qui avait rejoint le groupe en 1990. Il remplace à ce poste M. Jean-Paul Lebas, qui a démissionné il y a une dizaines de jours. *« Venu pour gérer la crise »,* affirme-t-on dans le groupe, il avait *terminé sa mission. Il faut maintenant un « développeur »,* assure-t-on, laissant entendre que la nomination de M. Lefort conforte M. Pelège, qui recentre son groupe sous la houlette du Crédit lyonnais.

Enfin, le sauvetage de Lucia (groupe de M. Christian Pellerin), qui a enregistré une perte de *300 millions de francs au premier* semestre, serait assuré : un accord oral serait intervenu lors d'une réu*nion qui s'est prolongée dans la* nuit de mercredi à jeudi. Il devait être publié vendredi 30 octobre. Sans attendre, la Compagnie générale des eaux a annoncé son entrée pour 10 % dans le capital de Lucia (soit une mise de fond de 150 millions), dont elle était jusqu'ici absente. Indosuez ainsi que Paribas entreront dans le capital. A l'issue de l'opération, Olipar, holding de tête du groupe, qui détenait jusqu'ici 62 % de Lucia, verra sa part tomber à un peu plus du tiers.

FRANÇOISE VAYSSE

SOCIAL

Selon le ministère du travail

Le taux d'absentéisme est resté stable de 1974 à 1990

En comparaison avec les précédentes enquêtes, le taux d'absentéisme est resté quasiment stable en 1990 – dernier chiffre connu, – selon des données publiées, vendredi 30 octobre, par le ministère du travail. *Il était de 5,3 %,* par rapport aux effectifs salariés, toutes causes d'absence confondues et *hors congés maternité, comme* en 1979 et contre 5,4 % en 1974. Les ouvriers (7,1 %) sont plus souvent absents que les non-ouvriers (3,8 %), *et* les femmes (6,2 %) que les hommes (4,8 %).

Globalement le plus important, le taux d'absence pour maladie baisse et passe de 4 % en 1974 à 3,7 %. *Il* recule dans l'industrie, où il reste le plus élevé, mais augmente dans les services, principalement chez les femmes non ouvrières (3,4 % en 1974, 4 % en 1990). C'est dans l'industrie textile et l'habillement que le taux est le plus fort avec 4,8 %, mais ce sont les femmes qui travaillent dans les minerais et les métaux ferreux qui sont les plus touchées (*10,3 %*), en raison de la pénibilité de leurs emplois, peu qualifiés.

Deuxième cause d'absence, à 0,6 % en 1990 comme en 1974, les accidents du travail n'évoluent pas de la même façon selon les secteurs. Ils diminuent légèrement dans l'industrie (0,6 % en 1974, 0,5 % en *1990*) et augmentent dans le bâtiment et les travaux publics (1,2 % en 1974, 1,6 % en 1990), et fortement dans les services (0,2 % en 1974, 1 % en 1990).

La dernière raison d'absence, « pour cause indéterminée », a légèrement progressé, passant de 0,8 % en 1974 à 1 % en 1990.

INDICATEURS

ESPAGNE

• **Balance commerciale : – 5,6 % en septembre.** – La balance commerciale espagnole a enregistré un déficit de 284,10 milliards de pesetas (13,6 milliards de francs) en septembre, soit un recul de 5,6 % par rapport au même mois de 1991, a annoncé, jeudi 29 octobre, le ministère de l'économie et des finances. Les exportations ont augmenté de 13,4 %, à 533 milliards de pesetas, tandis que les importations ont été renchéries de 6 % à 817,1 *milliards de pesetas.*

JAPON

• **Prix de détail : + 0,5 % en septembre.** – Selon le gouvernement japonais, les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % en septembre par rapport à août, contre + 0,3 % le mois précédent, *et sont supérieurs de 2 % à ceux de septembre 1991.*

SUÈDE

• **Déficit budgétaire : 140,4 milliards de francs en 1992.** – Le déficit budgétaire suédois s'élèverait à 156 milliards de couronnes suédoises (140,4 milliards de francs), enregistrant ainsi une augmentation de 55 milliards de couronnes par rapport aux prévisions présentées au printemps dernier, selon les pronostics de Riksrevisionsverket (RRV), la Cour des comptes suédoise, *publiés jeudi 29 octobre. Ce résultat est dû à la mauvaise conjonc*ture économique, qui, selon le RRV, a entraîné une hausse importante des dépenses et une nette diminution des recettes fiscales.

EN BREF

□ **Délocalisations : la direction de Voies navigables de France dément les licenciements.** – En démentant que 50 salariés puissent être prochainement licenciés (*le Monde* du 29 octobre), la direction de Voies navigables de France (VNF) introduit une nuance et parle de rupture de contrat de travail pour les membres du personnel qui ne veulent être ni délocalisés à Béthune (Pas-de-Calais) ni transférés au ministère de l'équipement. *« Possibilité est donnée aux agents (...) de voir leur contrat de travail rompu »,* précise un communiqué, puisqu'il y a *« modification substantielle du contrat de travail ».*

□ **Bonn interdit l'importation de porcs hongrois après des cas de peste.** – Le ministère de l'agriculture allemand a décidé d'interdire à partir du mercredi 28 octobre l'importation de porcs vivants ainsi que de viande de porc crue en provenance de Hongrie, où sévit une épidémie de peste porcine. – *(AFP.)*

FINANCES

Un passif supérieur à 5,7 milliards de francs pour la Sasea

Le Crédit lyonnais veut tourner la page MGM-Parretti

La faillite de la société suisse Sasea holding, propriété du financier italien, Florio Fiorini, devrait être prononcée vendredi 30 octobre ou lundi 2 novembre, laissant un passif supérieur à 1,5 milliard de francs suisses (5,7 milliards de francs français). Cette décision fait suite à l'inculpation et l'incarcération de M. Florio Fiorini (*le Monde* du 28 octobre).

Les jeux étaient faits depuis que le Crédit lyonnais et la Banque populaire de Novarra avaient décidé de *jeter l'éponge le 19 octobre,* considérant qu'il était impossible d'arriver à mettre sur pied un concordat entre la Sasea et ses créanciers. Le sursis de six mois accordé en août par la justice suisse n'avait dès lors plus de raison d'être, et le groupe était condamné à *la faillite. Pour le Crédit* lyonnais, cette faillite devrait mettre un point final à la douloureuse affaire MGM-Parretti. *« On est en train de tourner la dernière page »,* explique M. François Gille, directeur général adjoint du Crédit lyonnais, en charge depuis plus de dix-huit mois de l'épineux dossier Metro Goldwyn Mayer (MGM), rachetée fin 1989 par M. Giancarlo Parretti, alors associé à Florio Fiorini.

Epilogue de cette affaire qui aura laissé des traces *pendant des années* dans les comptes du Crédit lyonnais, M. Parretti, aujourd'hui dépossédé de MGM, devait finir l'année 1991 dans les prisons italiennes pour fraude fiscale, avant d'être libéré et de gagner les Etats-Unis. Et c'est au tour de son associé, M. Florio Fiorini, *de se retrouver en prison, mais* en Suisse.

Les engagements du Crédit lyonnais *auprès des sociétés du groupe* Sasea se montent à 135 millions de francs suisses (500 millions de francs). Soit environ 8 % des créances totales de Sasea. Une *« bonne partie »* de ces créances sont garanties par des actifs libres, notamment immobiliers, souligne M. Gille. Mais aux engagements sur Sasea s'ajoutent ceux souscrits à la fin 1991 auprès du holding luxembourgeois Transmarine Holding, revitalisé par M. Fiorini pour tenter de sauver la Sasea. *Le Crédit lyonnais avait* participé à un plan de sauvetage, d'un montant global de 700 millions de francs suisses, sous la forme de *« reclassements »* de créances. Selon le financier italien, les engagements du Crédit lyonnais dans le cadre de Transmarine étaient de l'ordre de 100 millions de francs suisses. Un montant qui n'est pas confirmé par la *banque française. Ces sommes, qui* n'ont été apportées ni sous forme de cash ni de souscription quelconque, ont d'ores et déjà fait l'objet des provisionnements nécessaires, affirme le Lyonnais.

En tout cas, le trou de plus de 1,5 milliard de francs suisses fera de la déconfiture du groupe italo-suisse un krach financier aussi important que celui du groupe Omni Holding au début de 1991.

E. L.

Trois mille chantiers menacés

L'assureur Svenska Kredit est mis en faillite

STOCKHOLM

de notre correspondante

Trygg-Hansa-*SPP* et *Skandia,* les deux propriétaires principaux de la compagnie suédoise d'assurances *Svenska Kredit, qui était en cessation* de paiement depuis vingt jours, ont jeté le gant, jeudi 29 octobre, et déclaré que en dépit de tous leurs efforts, ils ne pouvaient sauver l'entreprise.

Il aurait fallu plus de 1 milliard de couronnes (900 millions de francs) pour permettre à Svenska Kredit de démanteler ses activités en douceur sur une période de trois ans. Les deux propriétaires, qui avaient déjà injecté 1,2 milliard de couronnes, *n'étaient apparemment pas prêts à* faire cet effort exigé par le gouvernement suédois et les grandes banques.

La faillite de Svenska Kredit risque d'aggraver la situation du secteur du bâtiment, qui, après le boom des années 80, est maintenant en pleine dépression avec un chômage moyen de 25 %. Svenska Kredit avait, en effet, garanti des emprunts bancaires à des entreprises suédoises de construction pour quelque 5 milliards de couronnes (4,5 milliards de *francs*).

Si les banques coupent ces crédits, ce sont près de trois mille chantiers et projets qui seront menacés, entraînant un chaos total dans le secteur.

FRANÇOISE NIÉTO

VIE DES ENTREPRISES

Enregistrant un recul de 36 % de son bénéfice semestriel

Le groupe d'assurances Axa mise sur sa filiale américaine Equitable

Que le *groupe d'assurances Axa* enregistre un recul de près de 36 % de *son bénéfice* consolidé au premier semestre 1992 (812 millions de francs) n'a rien de surprenant : il se trouve en bonne compagnie avec les autres groupes : UAP *(– 59 %)*, *GAN (– 50 %)*, *Victoire* (– 47 %), AGF (– 25 %). C'est la chute ou l'absence de plus-values de cessions qui explique, pour la plus grande part, ces reculs.

Dans le cas d'Axa, l'activité assurance pure se porterait même plutôt mieux, malgré un climat général défavorable : la hausse de 119 % au 30 juin 1992 s'explique surtout par la progression de l'assurance-vie (+ 159 %), l'assurance-dommages restant pratiquement stable (+ 7 %). Mais il est clair que les espoirs du groupe et de ses dirigeants, le *président-directeur général* Claude Bébéar en tête, se portent maintenant sur la nouvelle filiale américaine Equitable Life, en plein redressement.

Equitable est parmi les *cinq* premiers assureurs-vie des Etats-Unis, avec Prudential, Metropolitan, New York Life, et Aetna, avec un peu plus de 4,5 milliards de dollars de primes (environ 23 milliards de francs). Mais il est surtout un très *important gérant d'actifs*, avec 46 milliards de dollars au titre de l'assurance-vie, et *99* milliards gérés pour le compte de tiers.

Sous sa forme mutuelle ancienne, Equitable, créé il y a cent trente ans, connut bien des déboires dans les années 80, *notamment* avec ses *contrats* d'investissements garantis pour fonds de retraite, générateurs de lourdes pertes en raison de la montée des taux d'intérêt à 14 %-15 %. La compagnie souffrait également d'une dramatique insuffisance de *fonds propres. En quête d'un* chevalier blanc et faute de candidats sérieux, la compagnie accueillit avec empressement Axa. Ce dernier, en juillet 1991, lui prêta *1 milliard* de dollars (*plus* de 5 milliards de francs) ce qui, après une rapide *démutualisation* et *une* introduction à la Bourse de New-York l'été dernier, vient de lui donner 49 % du capital de ladite compagnie, porté à 56,6 % dans un *an. Après constitution* de *provisions* importantes sur les actifs immobiliers et les obligations à haut rendement *(junk bonds)* et une réduction sensible des frais généraux, Equitable devrait obtenir un léger bénéfice en 1992, en nette *amélioration l'an prochain.*

Voilà donc le groupe Axa au quinzième rang de l'assurance *mondiale*, *avec 90 milliards de* francs de cotisations, et au quatrième rang, après Nippon Life, Dai Ichi Mutual et Prudential, pour les actifs gérés (1 000 milliards de francs), une discipline sur laquelle elle veut se concentrer, grâce *naturellement à sa filiale* américaine.

FRANÇOIS RENARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **Tomkins vient au secours de RHM en lançant une contre-OPA *amicale*.** – *Le groupe britannique* d'ingénierie Tomkins a lancé jeudi 29 octobre une offre publique d'achat amicale de 952 millions de livres sur Ranks Hovis McDougall (RHM) *(7,8 milliards de francs), déjà la cible* d'une OPA hostile de 780 millions de livres, lancée par le conglomérat Hanson, (*le Monde* du 6 octobre). Tomkins, qui assume ainsi le rôle de *«chevalier blanc»* contre Hanson évalue le titre du groupe de boulangerie et alimentation RHM à 267 pence alors que Hanson propose 220 pence seulement. L'offre a surpris *la City*, *car les secteurs d'activités* de Tomkins n'offrent aucun point commun avec ceux de RHM, numéro deux de la boulangerie au Royaume-Uni. Tomkins prévoit de *financer partiellement l'opération en* lançant une augmentation de capital de 653 millions de livres net de frais. Les actionnaires de RHM se voient offrir 2,29 actions de Tomkins ainsi *que 520 pence contre quatre titres* RHM. Depuis le lancement de l'OPA de Hanson, le marché attendait une contre-OPA, car le titre RHM se maintenait largement au-dessus du *prix offert par Hanson.*

RÉSULTAT

□ **Générale des eaux : près de 3 milliards de francs de résultat net attendus en 1992.** – Avec les cours actuels de la livre et du dollar, la Compagnie générale des eaux (CGE) table pour l'exercice 1992 sur un résultat net consolidé part du groupe de 2,9 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 144 milliards, indique un *communiqué de la CGE publié jeudi* 29 novembre, à l'occasion de l'annonce des résultats semestriels du groupe. Ces derniers font apparaître une progression de 9,7 % du bénéfice *net consolidé (part du groupe)*, à 1,1 milliard, pour un chiffre d'affaires de 70,7 milliards (+ 14,1 %).

RES

□ **Terraillon reste dans le giron du groupe Tapie.** – Après la Vie claire et Adidas, c'est au tour de la société Terraillon de retourner dans le giron *du groupe Bernard Tapie Finances* (BTF), les salariés, qui devaient reprendre l'entreprise, ayant finalement préféré jeter l'éponge. La cotation des actions de la société Terrail*lon sur le second marché a été* suspendue jeudi 29 octobre dans l'attente d'un communiqué du groupe qui devait être publié vendredi et annoncer officiellement l'échec de la RES (reprise d'une entreprise par ses salariés) menée par *M.* Bernard Vacher, PDG de Terraillon. En 1991, Terraillon a subi une perte de *33,8 millions* de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 490 millions de francs. *Cette année, la* société n'a pas encore publié de résultat semestriel. Son chiffre d'affaires sur les six premiers mois a été divisé par deux, à 121 millions de *francs contre 244 millions au* premier semestre 1991. Selon M. Elie Fellous, PDG de BTF, des négociations avec un groupe étranger intéressé par Terraillon seraient déjà *engagées.*

RACHATS

□ **Rhône-Poulenc reprend une division spécialisée de SNIA (groupe Fiat).** – Le groupe chimique Rhône-Poulenc va reprendre l'activité de monofilaments (polyamide et polyester à usage industriel) de l'italien SNIA *Tecnopolimeri (groupe Fiat).* Cette activité réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de francs et dispose d'un site de production à Ceriano, en Italie. Rhône-Poulenc *envisage cependant de reprendre «une large partie de l'activité»* sur ses sites d'Emmenbrucke, en Suisse, et d'Albi, en France, selon un communiqué du groupe. Le transfert des *productions* entre les deux groupes devrait s'effectuer dans les mois à venir.

□ ***Pechiney* acquiert la société allemande Scheuch spécialisée dans l'emballage.** – Le groupe public Pechiney (aluminium, emballage) vient d'acquérir, pour un montant non précisé, la société allemande Scheuch (120 millions de deutschemarks de *chiffre d'affaires, soit 410 millions* de francs). Spécialisée dans l'emballage souple, cette société, qui emploie 350 personnes, devient la première implantation industrielle de Pechiney *outre-Rhin dans* le secteur de l'emballage alimentaire. Pechiney réalise *aujourd'hui* 42 % de ses ventes dans l'emballage. Le secteur emballage souple est déjà très implanté aux Etats-Unis grâce à la division *flexible packaging* du groupe American Can et dispose de plusieurs unités en Europe, principalement en France et en Espagne. *En 1991, l'activité* emballage souple du groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 octobre =

Inerte

Calme plat vendredi 30 octobre à la Bourse de Paris, qui, à la veille d'un long week-end de trois jours en raison de la fête de la Toussaint (lundi 2 novembre le marché sera fermé), était victime de l'extrême prudence *des investisseurs. En hausse de* 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 *affichait en milieu de journée une* baisse insignifiante de 0,02 % à 1 730,60 *points.*

Riche en évènements jeudi (maintien des taux allemands, baisse du taux de prise en pension en France, privatisation partielle de *Rhône-Poulenc*, recapitalisation du groupe *Pollenni), l'actualité était nettement plus* calme vendredi. Les opérateurs se *gardent bien de prendre des initiatives* importantes avant les élections *présidentielles américaines, qui s'annoncent* disputées, le président George Bush *semblant combler son retard* dans les sondages. Du coup, la séance est essentiellement dominée par des opérations d'arbitragistes avant l'échéance vendredi des contrats d'options et de *futures* sur l'indice CAC 40.

La compagnie Générale des eaux *poursuit son mouvement de baisse* amorcé jeudi à la suite du retrait du *titre de la liste d'achat d'une importante* société de Bourse. La valeur, *qui cède 2,6 % est également affectée* par les difficultés du groupe *immobilier Lucia. Rhône Poulenc CIP,* qui avait cédé du terrain la veille à l'annonce de la *privatisation partielle* de ses actifs, se stabilise dans un marché très calme. Le titre perd 0,2 % avec 35 000 titres échangés. Parmi les actions en hausse, on relève SGE, qui gagne 7,4 %, et l'UAP, qui affiche un gain de 2,7 %.

NEW-YORK, 29 octobre ↓

Repli

Wall Street a cédé une partie de *ses gains de la veille*, jeudi 29 octobre, à l'issue d'une séance erratique, *plusieurs investisseurs effectuant des* mises à jour de leurs portefeuilles *avant l'élection présidentielle.* L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a *terminé à 3 246,25 points, en baisse* de 5,15 points, soit 0,16 %. Quelque *205 millions de titres ont été échangés.* Le nombre de valeurs en hausse *a dépassé celui des titres en baisse :* 960 contre 773, alors que *603 actions sont restées inchangées.*

Selon des analystes, Wall Street table sur une amélioration de l'économie américaine après l'élection, quel que soit le candidat élu. Par ailleurs l'annonce d'une progression de 8 000 des demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux Etats-Unis durant la semaine achevée le 17 octobre a eu peu d'impact sur la grande Bourse new-yorkaise, les *investisseurs* l'ayant largement anticipée.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans a reculé à 7,58 % contre 7,62 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 29 oct.
Alcoa	69 7/8	70
ATT	44 1/4	43 7/8
Boeing	36 1/8	36 1/8
Chase Manhattan Bank	24 1/4	24 1/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 7/8
Eastman Kodak	41	40 3/4
Exxon	62 1/2	62 1/8
Ford	38 1/8	37 1/4
General Electric	77 3/4	77 1/2
General Motors	31 3/8	31 3/8
Goodyear	69 3/8	69 7/8
IBM	67 1/8	68
ITT	66 3/8	66
Mobil Oil	64 1/4	64 1/4
Pfizer	74 1/2	75 1/4
Schlumberger	85 1/2	84 7/8
Texaco	61 3/4	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 3/8	122
Union Carbide	14 1/2	14 3/4
United Tech.	45 3/4	45 5/8
Westinghouse	12 1/2	12 5/8
Xerox Corp.	76	76 1/8

LONDRES, 29 octobre ↓

Léger retrait

La Bourse de Londres a réduit ses pertes, jeudi 29 octobre, en fin de journée, sans parvenir à les annuler complètement, terminant sur un léger retrait. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 8,1 points à 2 642,3 points, soit un repli de 0,3 %.

Le Stock Exchange a été affecté par des résultats pires que prévu pour le premier groupe industriel britannique Imperial Chemical Industries (ICI) et la décision de la Bundesbank de laisser ses taux inchangés en milieu de journée. Un bref moment d'enthousiasme a été perceptible à l'ouverture, lorsque le groupe d'ingénierie Tomkins a lancé une contre-OPA amicale de 952 millions de livres *(7,8 milliards de francs environ)* sur Ranks Hovis McDougall (RHM), déjà la cible d'une offre d'Hanson.

TOKYO, 30 octobre ↓

Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en *baisse, vendredi 30 octobre, sous la* pression de ventes liées au terme *dans des échanges ternes, dépourvus* d'éléments directeurs nouveaux. A la *fin des échanges, l'indice Nikkei a* cédé 170,31 points, soit 1,01 % à *16 767,40 points. Les affaires ont* porté sur 190 millions d'actions environ contre *160 millions jeudi.*

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Ajinomoto	1 270	1 270
Bridgestone	1 110	1 130
Canon	1 280	1 290
Fuji Bank	1 790	1 780
Honda Motors	1 250	1 270
Matsushita Electric	1 150	1 110
Mitsubishi Heavy	538	528
Sony Corp.	3 990	4 030
Toyota Motors	1 390	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4390	4465	Internt. Computer	100	105
B.A.C.	23 70	...	I.P.B.M.	51 80	
Boiron (Ly)	513	505	Locamic	70	
Boisset (Lyon)	225	227	Matra Comm	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	815	810	Molex	140	
Calberson	190	185	N.S.C. Schlumberger	760	760
Cardif	736	736	Publ.Filipacchi	362	365
C.E.G.E.P.	155	155 10	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	
C.F.P.I.	258 90	257	Select Invest (Ly)	66	
C.N.I.M.	950	911	Serbo	150	150
Codetour	257	258	Sopra	295	295
Conforama	.	..	TF1	325	322
Creeks	110	115	Thermador H (Ly)	325	330
Dauphin	179	179	Unilog	240	245
Delmas	950	950	Viel et Cie	96 50	96
Demachy Worms Cie	350	....	Y. St-Laurent Groupe	634	610
Devanlay	960	928			
Deville	100	99 90			
Dollsos	110	110			
Editions Belfond	700	...			
Europ. Propulsion	161	160 10			
Finacor	112	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	.			
G.L.M.	435	435			
Gravograph	120 20	121			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	156	154			
Idianova	42 95	.			
Immob. Hôtelière	1000	1030			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 139 594

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,52	111,22	111,38
Précédent	110,66	111,34	111,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
111	0,29	1,50	0,75	1,32

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 23 892

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 730	1 743,50	1 766
Précédent	1 758	1 765,50	1 782

CHANGES

Dollar : 5,21 F ↓

Le dollar s'échangeait en légère baisse vendredi 30 octobre, sous *l'effet de prises de bénéfices, cotant* à Paris 5,2130 francs contre 5,2325 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	29 oct.	30 oct.
Dollar (en DM)	1,5402	1,5378
TOKYO	29 oct.	30 oct.
Dollar (en yens)	123,02	123,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (30 oct.) .... 9 5/8-9 3/4 %

New-York (29 oct.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	28 oct.	29 oct.
Valeurs françaises	101,10	99,40
Valeurs étrangères	85	85,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	465,37	465,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 749,86	1 730,87

***NEW-YORK** (Indice Dow Jones)*

	28 oct.	29 oct.
Industrielles	3 251,40	3 246,27

***LONDRES** (Indice « Financial Times »)*

	28 oct.	29 oct.
100 valeurs	2 650,40	2 642,30
30 valeurs	1 956,50	1 948,70
Mines d'or	73,70	73,90
Fonds d'Etat	94,18	94,36

FRANCFORT

	28 oct.	29 oct.
Dax	1 510,30	1 493,18

TOKYO

	29 oct.	30 oct.
Nikkei Dow Jones	16 937,71	16 767,40
Indice général	1 287,13	1 278,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	*Offert*	Demandé	Offert
$ E-U	5,2140	5,2170	5,2965	5,3025
Yen (100)	4,2247	4,2289	4,2896	4,2966
Ecu	6,6525	6,6575	6,6440	6,6554
Deutschemark	3,3921	3,3926	3,3979	3,4087
Franc suisse	3,7986	3,8022	3,8300	3,8367
Lire italienne (1000)	3,9575	3,9658	3,9086	3,9214
Livre sterling	8,1578	8,1678	8,2053	8,2206
Peseta (100)	4,7812	4,7885	4,7352	4,7494

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 5/16	10 7/16	19 3/16	10 5/16	9 11/16	9 13/16
Deutschemark	9	9 3/16	8 15/16	9 1/8	8 1/2	8 11/16
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4
Lire italienne (1000)	14 3/4	15 1/4	14 3/8	14 7/8	13 5/8	14
Livre sterling	8 3/8	8 5/8	7 3/8	7 5/8	6 7/8	7 1/8
Peseta (100)	13 3/8	13 7/8	13 3/8	13 3/4	13 3/8	13 3/4
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/8	9 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 30 OCT...

COMPTANT

هكذا من الأصل

RCHÉS FINANCIERS

PARIS

Second marché

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

CAC 40 A TERME

CHANGES

BOURSES

Dollar : 5,21 F

MARCHÉ MONÉTAIRE

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

LE DROIT

25 31

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4890	C.N.E 3%	4949	4900	4945	-0 08
802	B.N.P. T.P.	821	805	805	-1 95
795	Cr.Lyon. T.P.	800	800	800	....
1665	Renault T.P.	1610	1614	1614	+0 25
1645	Rhone Poul. T.P.	1690	1685	1660	-1 79
1019	Saint Gobain T.P.	1015	1019	1019	+0 39
790	Thomson T.P.	785	797	797	+1 53
530	ACCOR	554	553	549	-0 90
735	Air Liquide	733	732	729	-0 55
695	Alcatel-Alsthom	639	640	640	+0 16
1440	Als.Superm.	1394	1394	1400	+0 43
240	A L S P I	249	244	250 10	+0 44
416	AGF Sté Centrale	421 90	413	412	-2 35
124	Avenir H. Média	110	108 60	108	-1 82
815	Axa (ex Cie Midi)	812	825	825	+1 60
147	Bafip	146 10	146 10	146 10	....
80	Bail-Equipem.	75	75 90	73	-2 67
610	Bail Investiss.	618	615	620	+0 32
370	Bancaire	361 50	370	360	-0 41
630	Bazar H.-V.	607	608	608	+0 16
1210	Berger (M)	1200	1230	1200	....
390	Bertrand Faure	400	400	400	....
855	Bic	880	884	865	-1 70
1050	B.I.P.	1060	1055	1065	-0 47
184	BIS	156 90	154 90	150 20	-4 27
365	B N P (CI)	380 50	362	383	+0 69
526	Bollore Tech.	509	502	505	-0 79
3080	Bongrain	3230	3200	3219	-0 34
470	Bon-Marché	479	471	479	....
485	Bouygues	464	469	468 40	+0 95
86	BP France	86 50	86 60	86 10	-0 46
965	B S N	984	986	990	+0 61
990	Canal Plus	978	988	965	-1 33
170	Cap Gem.S.	168 50	167	166 70	+0 12
171	Carnaudmetalbox	177	178	180	+1 69
2350	Carrefour	2271	2290	2290	+0 84
150	Casino	145 80	146 20	145 50	-0 21
93	Casino ADP	93	92 50	91 60	-1 51
435	Castorama D.I.	458	456	453	-1 09
198	C.C.F.	202	201 60	203	+0 50
33	CCMC Ly.	35 80	34 40	34 40	-3 91
325	C.D.M.E.	335	334	333	-0 60
136	C.E.G.I.D.	142	139 80	137	-3 52
39	Centrest (Ny)	85	85 80	85	....
270	C.E.P. Comm.	288 10	288	288 80	+0 24
77	Cerus	77	75 30	76	-1 30
850	Cetelem	866	868	852	-1 62
189	CF Im.	189	....	....	....
230	CGI Info.	225	226 10	226	+0 44
890	C G I P.	920	920	923	+0 33
620	CGP	624	620	620	-0 64
1220	Chargeurs S A	1170	1155	1146	-2 05
290	Christian Dior	269	265	268 50	-0 19
520	C I C A (M)	510	530	530	+3 92
285	Ciments franç.	280	270	280	....
480	Clarins	531	534	532	+0 19
360	Club Mediter.	371 90	370	368 30	-0 97
670	Colas	681	681	674	-1 03
194	Cpt. Entrep.	226	213	220	-2 65
1140	Compt Mod.	1191	1191	1188	-0 25
194	CPR (Paris Rés.)	212 90	214	214 90	+0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
845	Créd. Foncier	854	859	849	-0 59
300	Crédit Loc France	305 30	305	304	-0 43
420	Cr Lyon.(CI)	406	404	398	-1 97
1020	Credit Nat.	1087	1084	1088	+0 09
355	CSEE	390	380 20	380	-2 56
2950	Damart	2970	3000	3000	+1 01
345	Dassault Aviation	345 10	374	350 50	+1 56
157	Dassault Electr.	157 50	154	156 40	-0 70
1470	De Dietrich	1470	1465	1451	-1 29
470	Degremont	470 10	474	470	-0 02
52	Dév.P.d.C.(Li)	53	....	....	....
67	Dév.R.Sud-Est	72	71 50	71 50	-0 69
275	D M C	281 10	290	286	+1 74
395	Docks France	400	398	400	....
140	Dynaction	127 30	128	125	-1 81
1950	Eaux (Gle)	1926	1910	1880	-2 39
800	E.B.F.	798	798	798	....
305	Ecco	335	335	340	+1 49
350	Elf Aquitaine	350	349 20	349 70	-0 09
1090	ElfSanofi(ExSanofi)	1033	1036	1030	-0 29
245	Esp-Elf (Certif)	241 50	241 50	241 80	+0 12
630	Eridania-Beghin	622	622	616	-0 96
345	Essilor	353 50	353	357	+0 99
167	Essil.Int.(CP)	170	172	172	+1 18
730	Esso	755	760	756	+0 13
1030	Eurafrance	1147	1145	1131	-1 39
445	Euro RSCG	433	433	438	+1 15
74	Eurodisneyland	78 35	79 20	77 85	-0 64
860	Europe 1	820	835	820	....
30	Eurotunnel	30 30	30 45	30	-0 99
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	103 60	102	104	+0 48
240	Fives Lille	240	238 50	234 90	-2 13
....	Fougerolle	798	798	798	....
3260	Fromager. Bel	3250	3300	3280	+0 92
1600	Gal.Lafayette	1815	1715	1725	-4 96
295	G.A.N.	283 30	283	283 90	+0 21
425	Gascogne (B)	400	391	380	-5 00
1000	Gaz et Eaux	1105	1130	1120	+1 36
650	Geophysique	630	618	598	-5 40
690	Groupe André SA	711	711	710	-0 14
435	Groupe Cité	455	464	465	+2 20
265	GTM-Entrep.	271 50	270 50	262	-3 50
1510	Guyenne-Gas.	1572	1570	1565	-0 45
107	Hachette	108 60	108 80	107 90	-0 64
410	Havas	411 70	410	410	-0 41
230	Idia	232	232	231 10	-0 39
280	Iméral	287	285	290	+1 05
100	Immob. Phénix	124 90	126 90	122	-2 32
88	Ingénico	97 50	96 50	97	-0 51
7390	Inst. Mérieux	7700	7700	7700	....
380	Interbail	379 50	379 90	378 60	-0 24
410	Intertechnique	358	357	357	-0 28
690	J. Lefebvre	634	632	635	+0 16
460	Klepierre	461	460	460	-0 22
510	Labinal	522	521	528	+1 15
300	Lafarge	291 90	290 10	290	-0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
315	Lebon	295	295	295	....
3750	Legrand	3863	3860	3820	-1 11
2030	Legrand (DP)	2130	2100	2100	-1 41
162	Legris Industries	148	144	144	-2 70
650	Locindus	689	689	687	-0 30
3780	L.V.M.H.	3478	3480	3502	+0 69
465	Lyon.Eaux/Dumez	465 50	467	468	+0 54
43	Magnetme Ly.	40 95	40 10	40	-2 32
265	Mar. Wendel	269 40	271 50	270	+0 22
195	Matra	197	194 90	196	-0 51
68	Metaleurop	68	68	67 30	-1 03
31	Métrologie In.	30 50	....	....	....
180	Michelin	191	191 50	190 70	-0 16
82	NMEL	81	81 75	80 80	-0 25
81	Moulinex	85 50	86 50	86 50	+1 17
800	Navig. Mixte	794	793	785	-1 13
105	Nord-Est	109 60	110	113 70	+3 84
215	Nordon (Ny)	212	220 90	220 90	+4 20
73	Olipar	73	....	....	....
980	Oréal	983	986	989	+0 62
330	Paribas	326 90	321	322 50	-1 35
192	Pechiney Int.	191	191	193	+1 05
235	Pechiney (CIP)	234 30	229 90	226	-3 54
405	Pernod Ricard	403	402	400 40	-0 65
520	Peugeot	512	507	511	-0 20
305	Pinault	306	305	305	-0 33
740	Plastic-Omn.	756	759	757	+0 13
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	180	175 20	180	...
740	Primagaz	738	740	752	+1 90
780	Printemps	691	691	699	+1 16
565	Promodes	530	535	531	+0 19
290	Radiotechn.	288	288	285	-1 04
5850	Redoute (La)	5760	5720	5800	+0 69
156	Remy Cointreau	163	163	164	+0 61
520	R. Poulenc CIP	523	525	522	-0 19
46	Rochette(La)	45 70	46 70	45 90	+0 44
410	Roussel Uclaf	405	410	410	+1 23
2790	R. Imp&Ly *	2806	....	....	....
152	Sade (Ny)	148	148	148	...
2050	Sagem	2058	2059	2030	-1 36
470	Saint Gobain	491	490	492	+0 20
1060	Saint Louis	1055	1055	1039	-1 52
1300	Salomon Ly.	1290	1285	1290	....
270	Salvepar (Ny)	265	265	265	....
1520	S A T.	1450	1450	1450	....
215	Saul. Chât.	220	220	224	+1 82
865	Saupiquet (Ns)	900	920	925	+2 78
525	Schneider	520	521	512	-1 54
10 50	SCOA	11 75	11 50	11 60	-1 28
300	Scor s.a.	335	318	316	-5 67
325	S.E.B.	335	336	334	-0 30
410	Sefimeg	406	408	402 50	-0 86
120	Selectibanque	123 80	121	121	-2 26
114	Sextant A.	125 90	125 90	129	+2 46
650	S F I M.	611	620	620	+1 47
141	S.G.E.	135 70	136 80	145 70	+7 37
405	Simco	418	410	410	-1 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
570	Sk. Rossignol	850	860	867	+2 62
290	Sligos	280	289	294	+5 00
560	Société Géné.	542	546	541	-0 18
36	Sodecco(B)	40 90	40 50	40 60	-0 98
78	Sodero(Ny)	76	75	75 80	-0 26
930	Sodexho	950	944	949	-0 11
75	Sogenal(Ny)	78 15	78 40	78	-0 19
480	Sogerap	477	472 10	474 90	-0 46
1070	Som-Allib.	1085	1070	1080	-0 47
370	SOPHIA	375	378	378	+0 80
815	Sovac	860	862	865	+0 58
235	SPEP	239 80	233	233 50	-2 63
215	Spie-Batignol.	212	220	217 20	+2 46
500	Strafor Facom	520	523	523	+0 58
230	Suez	240 90	240 50	240	-0 37
1090	Synthelabo	1148	1150	1144	-0 35
113	Thomson CSF	114 10	114 90	114 10	....
235	Total	237 20	238 10	240 30	+1 31
143	- (certif)	149 80	145	150	+0 13
158 50	Trefilaur Fin.	158 50	....	....	....
410	U.A.P.	386 90	389 90	397 50	+2 74
184	U F B Locab.	185	185	185	....
150	U.G.C. DA (Robur)	150 20	....	....	...
450	U I C.	455	455	450	-1 10
430	U I F.	435	430	426	-2 07
700	U I S.	710	715	715	+0 70
370	Unibail	375	371 30	378	+0 80
640	Valéo	661	660	658	-0 45
118	Vallourec	125 70	124 90	121	-3 74
210	Via Banque	208 10	210	208 10	...
240	Worms et Cie	245	244	243	-0 82
1230	Zodiac	1194	1190	1190	-0 34
856	Elf Gabon	874	856	859	-1 72
83	Amax	89	88 90	88 90	-0 11
155	Amer. Barrick	153 70	155 40	153	-0 46
104	Amer. Express	109	110	110	+0 92
215	A.T.T.	232 50	232 20	231 90	-0 26
98	Anglo Amer C.	102	100	99 80	-2 16
189	Amgold	193 80	194 50	194 50	+0 36
179	Banco Santander	190	182 50	187	-1 58
720	B.A.S.F.	703	718	681	-3 13
865	Bayer	895	873	869	-2 91
42	Blyvoor	41 50	40 50	41 50	....
25	Buffelsfont.	25	24 70	25 20	+0 80
121	Chase Manh.	128	126 80	126 80	-0 94
1890	Daimler Benz	1800	1799	1799	-0 06
60	De Beers	60 10	59 80	60 45	+0 58
2280	Deutsche Bank	2207	2235	2209	+0 09
1240	Dresdner Bank	1200	1216	1200	....
40	Driefontein	39 40	39 35	39 25	-0 38
235	Du Pont-Nem.	250	254	254	+1 60
215	Eastman Kodak	215	212	214	-0 47
9 50	East Rand	9 50	9 65	9 55	+0 53
28	Echo Bay	28 80	28 80	28 10	-2 43
144	Electrolux	170	153	153	-10 0
101	Ericsson	100 10	100 10	100 10	....
315	Exxon Corp.	325 50	325 50	322 30	-0 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
198	Ford Motor	195	197	194 60	-0 21
27	Freegold	27 25	27 50	28	+2 75
11 50	Gencor	11 95	11 60	11 60	-2 93
390	Gén. Elect.	400	403	402 50	+0 63
168	Gén. Motors	159	165 20	163 20	+2 64
290	Gén. Belgique	298 10	298	298	+0 64
33	Gd. Métropol.	33	33 60	33 50	+1 52
45	Guinness	45	45	44 50	-1 11
19	Hanson PLC	18 50	18 90	18 50	....
10	Harmony Gold	9 55	9 55	9 55	....
280	Hewlett Packard	299 80	298 70	298 70	-0 37
30	Hitachi	30 05	30	29 85	-0 67
800	Hoechst	804	788	788	-1 99
63	Homestak	65	....	....	....
86	I.C.I.	87 25	85	86	-1 43
390	I.B.M.	347	344 50	343 30	-1 07
330	I.T.T.	347	343 80	342 80	-1 21
156	Ito Yokado	155	154 40	153 60	-0 90
48	Matsushita	48 30	47	47 40	-1 86
215	Mc Donald's	240	240	238 30	-0 71
210	Merck	228	225 70	225 40	-1 14
515	Minnesota M.	532	536	536	+0 75
35	Mitsubishi	36 05	....	....	....
320	Mobil corp.	336 50	335	335	-0 45
315	Morgan J.P.	324	322 70	322 70	-0 40
3780	Nestlé	3865	3879	3879	+0 36
111	Norsk Hydro	110	109	109	-0 91
64	OFSIL	65	64 30	63 50	-2 31
1180	Pétrofina	1280	1304	1304	+1 88
395	Philip Morris	401 30	403 30	402	+0 17
60	Philips	58 45	58	57 40	-1 80
60	Placer Dome	61 40	61 95	62 50	+1 79
265	Procter Gamble	274 10	279	277 10	+1 09
153	Quilmès	154	146 50	154	....
14 50	Randfontein	14 10	13 90	13 80	-2 13
240	Rhone Poul. Rorer	252	254 40	254	+0 79
430	Royal Dutch	437 50	435 60	433 50	-0 91
52	R T Z	50	50 55	50 70	+1 40
12 50	Saat.& Saatchi	12 30	12 20	12 40	+0 81
19 50	St Helena	19 90	19 90	19 80	-0 60
340	Schlumberger	344 50	338 10	338	-1 89
44	Shell transp.	44 40	44 50	44 50	+0 23
1890	Siemens	1897	1896	1895	-0 11
173	Sony	168 50	168 40	157 70	-0 47
70	Sumitomo Bank	72	71 90	71 90	-0 14
139	T.D.K.	133 50	133 30	132 70	-0 60
44	Telefonica	45 50	45 50	45 80	+0 66
23	Toshiba	24 25	24 30	24 20	-0 21
560	Unilever	575	576	572	-0 52
230	Unit.Techn.	238	238 90	238 90	+0 38
158	Vaal Reefs	157	154 30	156	-0 64
915	Volkswagen	890	905	916	+2 92
210	Volvo	220	218	218	-0 91
63	West. Deep.	64 90	63 60	63 50	-2 16
395	Xerox Corp.	396 80	....	....	....
105	Yamanouchi	105	101 90	101 70	-3 14
3 62	Zambia Cop.	3 74	3 72	3 79	+1 34

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	2 95
10,80% 79/94	103	1 65
Emp.Etat 13,4% 83	104 78	11 48
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,25% mars 86	105 50	6 62
OAT 10% 5/2000	110 94	4 27
OAT 8,8% 12/1997	106 90	8 71
OAT 9,8% 1/1996	104 70	7 33
PTT 11,2% 85	107	9 36
CFF 10,30% 88	....	7 19
CFF 10,25% nov 90	108 60	6 43
CNA 10 % 1979	....	6 24
CNB Bques 5000F	99 28	2 82
CNB Paribas 5000F	....	2 82
CNB Suez 5000F	....	2 82
CNI 1/82 5000F	99	2 82
CNT 9 % 88	....	4 57
CRH 10,90% déc.85	110 60	8 17
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1053	....
Cems	2150	....
Alcatel 6 % janv. 89	634	....
Ly. Eaux cv 6,5%	782	....
Thoms. cv 9,2% 86	870	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1510	1525
Arbel	389	391
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	300
B.N.P. Intercont.	309	309
Bénédictine	2539	2600
Bidermann Internat.	450	485
Blanzy Ouest	1100	....
B T P	31 10	31
Cambodge	898	898
Carbone Lorraine	310 50	312 20
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	225	224 10
C.E.G.F (Frigor.)	693	700
Centenaire Blanzy	290 70	289
Coragen	29	....
Champex Ny	33 90	....
CIC (CIP)	136 90	132 50
C.I.M.	812	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Comiphos	595	598
Cie Industrielle	3709	3700
Cpt Lyon Alemand	301	302 50
Concorde	400	400
Constr.Mét.Prov.	13 90	13 40
Crédit Gén.Ind.	80	....
Cr Universel (Cie)	360	....
Darblay	650	....
Delmas Vieljeux	1900	1929
Didot Bottin	548	549
Eaux Bassin Vichy	3040	....
Ecia	283 40	280
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	479	479
Fidei	375	375
Finalens	287 30	....
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1770	1770
Foncière (Cie)	430	430
Fonc.Lyonnaise	540	513
Foncina	305	....
France I.A.R.D.	328	....
France SA (La)	1179	1186
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	379 90	379 90
Genefim	246	248
Gévelot	450	450
G.F.C.	330 10	329
Groupe Victoire	795	820
G.T.I (Transport)	219 90	215
Immobail	305 90	303
Immobanque	582	582
Im.Marseillaise	4300	4300
Invest.(Sté Cle.)	3099	3050
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	931	....
Locafinancière	420	420
Louis Vuitton	749	618
Louvre	2040	2010
Lucia	365	....
Machines Bull	22 80	23 15
Mag.Uniprix	169	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	380	....
Mors	44 10	42 40
Navigation (Nle)	165 80	174
Optorg	236 20	227 60
Oréal (CI)	498 10	498
Origny-Desvroise	547	547
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	500	500
Parfinance	154	153
Paris France	238	....
Paris Orléans	198	189
Partbens Invest.	253 10	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	870	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	398	350
Promodès (CI)	351	....
Publicis	544	544
Rochefortaise	114 80	114
Rosario	133 10	133 10
Rougier	199	....
S.A.C.E.R.	425	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	354	355
Saint Dominique (F.)	110	110
Salins du Midi	523	523
Savoisienne M.	143	140
S.C.A.C.	690	....
Senelle	520	514
S.Eaud Part. (M)	130	....
Silic	507	512
Sinvim	90	90 20
S.I.P.H.	108	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	480	....
Soffo	181 70	....
Sofical	1015	....
Sofitam (ex Satam)	64	66 50
Sofragi	2050	....
Soudure Autogène	578	563
Sovabail	272	....
Steml	579	....
Taittinger	2075	2000
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	206	....
Ufiner	1000	1010
Vicat	480	480
Viniprix	1500	1520
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	531	555
Akzo Nv Sico	380	....
Alcan Aluminium	78	81 90
American Brands	238	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	79 10	....
Banco Popular Espa.	439	....
B.Reglements Int.	22000	22000
Can.Pacifique	60	59 75
Chrysler Corp.	144 80	....
C I R	4 40	4 40
Commerzbank	825	....
Dow Chemical	291	291
Fiat	16 20	....
GBL (Brux Lamb)	410	410
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd	65	....
Goodyear Tire	352	....
Grace and Co (WR)	178 50	....
Honeywell Inc. Im.	358	....
Johannesburg	56 65	....
Koninklijke Pakhoed	77 70	....
Kubota	22	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	78	78
Olivetti priv.	5 35	....
Pfizer Inc.	395	391
Ricoh	23	....
Robeco	278 30	278 20
Rodamco NV	130 60	....
Rolinco	275 60	275 60
Saipem	4 40	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	65	....
Tenneco Inc.	197 50	....
Thorn Electrical	60	....
Toray Ind.	22	....
West Rand Cons.	4 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	727	....
Calciphos	74	74
C G H Cogenhor	8	....
Coparex	600	586
Drouot Assurances	...	...
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	78	....
Europ Soudres Ind.	12 20	....
Gachot S.A.	41	....
Guy Degrenne	355	....
Lecteurs du Monde	166	166
Nicolas	1060	....
Particip. Percier	300	300
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	233 10	233 10
St-Gobain-Emballage	1600	....
Schlumberger Ind.	550	....
S.E.P.R.	1440	....
S.M.T. Goupil	1	1
S.P.R. act. B	225 60	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 30/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 232	....	4 9	5 4
Ecu	6 661	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 110	....	328	348
Belgique (100 F)	16 474	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 290	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 964	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 230	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 205	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 615	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	380 820	....	368	388
Suède (100 krs)	90 140	....	85	93
Norvège (100 k)	83 240	....	78	88
Autriche (100 sch)	48 190	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 779	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 810	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 214	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 243	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	56900	56800
Or fin (en lingot)	57100	57050
Napoléon (20f)	330	327
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	327
Pièce Latine (20 f)	328	327
Souverain	430	421
Pièce 20 dollars	2165	2105
Pièce 10 dollars	1000	1000
Pièce 5 dollars	625	.....
Pièce 50 pesos	2140	2120
Pièce 10 florins	334	331

SICAV (sélection) 29/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	188 94	183 88
Améri-gan	7214 03	6936 57
Amplitude	601 78	584 25
Associc.	1145 74	1145 74
Atout Futur	402 50	392 68
Asracic	1082 03	1050 51
Avenir Alizes	1710 44	1676 90
Axa Capital	176 74	171 59
Axa Court Terme	8270 96	8270 96
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	874 69	849 21
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	760 20	738 06
Axa Europe	123 73	120 13
Axa Investissements	103 98	100 95
Axa NPI	111 12	107 88
Axa Ob.Fr.Exrans	146 10	141 84
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	132 63	128 77
Axa Prem.Ex.Agepre	120 17	116 67
Axa S&I.Ex.Dr.Sele	145 42	141 18
Axa Valeurs PER	117 06	113 65
Cadence 1	1057 62	1036 88
Cadence 2	1066 82	1045 90
Cadence 3	1057 25	1036 52
Capimonétaire	6540 11	6533 58
Capobliq	6719 64	6587 88
Capitacic	1377 89	1357 52
Coexis	1378 83	1345 20
Comptavalor	3652 46	3646 99
Convertimmo	318 37	312 13
Credinter	423 60	411 26
Crédit Mutuel Capital	1334 35	1308 19◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	695 49	695 49◆
Cred.Mut.Ep.Indus	92 37	89 90
Cred.Mut.Ep.J.	72322 54	72322 54
Cred.Mut.Ep.long.T.	189 92	184 84
Créd.Mut.Ep.Monde	1092 61	1063 37
Cred.Mut.Ep.Quatre	1104 89	1075 32◆
Dlezo	1296 13	1264 52
Drouot France	813 45	789 76
Drouot Sécurité	221 91	215 45
Ecocic	1060 80	1029 90
Ecupar	125 21	121 56
Ecureuil Capitalisation	2673 45	2646 98◆
Ecureuil Géovaleurs	2300 89	2233 87
Ecureuil Invest.	147 49	143 19
Ecureuil Monepremière	69866 36	69866 36
Ecureuil Monétaire	40941 07	40941 07
Ecureuil Trésorerie	2524 56	2524 56
Ecureuil Trimestr.	2058 55	2038 17◆
Elancial	106 48	103 38
Energia	255 54	253 50
Eparcic	3748 98	3748 98
Eparcourt-Sicav	4491 43	4480 23
Epargne Associat.	26357 41	26067 31
Epargne Capital	11248 61	11137 24
Epargne Croissance	1647 63	1603 53
Epargne Obligat.	203 24	197 80
Epargne Première	14981 16	14849 79◆
Epargne-Unie	1253 04	1222 48
Epargne Valeur	423 64	412 30
Eurl Cash capi.	8251 19	8251 19◆
Eufinvest capi.	582 83	565 85◆
Eurco Solidarité	1067 39	1056 82
Eurocic Leaders	961 61	933 60
Eurodyn	1102 64	1075 75
Euro Gan	5779 92	5557 62
Europe Nouvelle	497 13	474 59
Fonsicav	15013 90	15013 90
France-gan	9300 34	8942 63
France Garantie	272 20	271 66◆
France Obligations	492 64	487 76
Francic	430 77	418 22
Francic Pierre	92 96	90 25
Francic-Regions	1077 46	1046 08

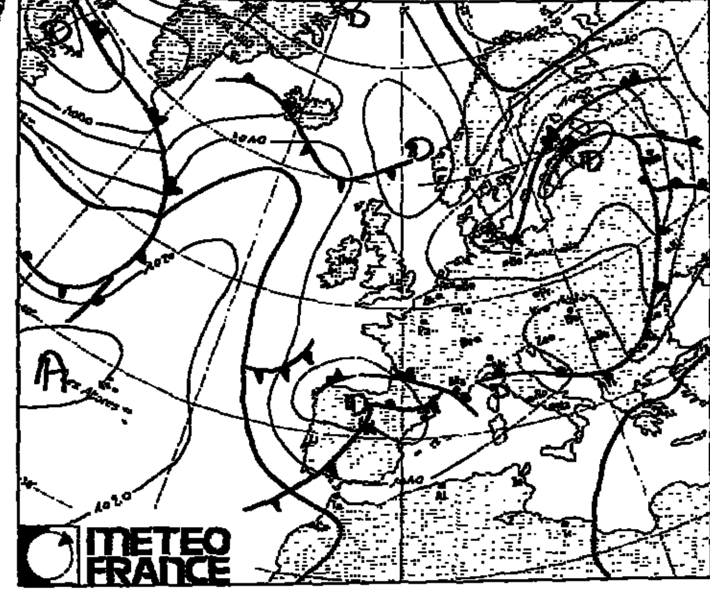
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 61	36 61
Fructi-Capi	44 16	43 63
Fructidor	241 73	238 16
Fructifrance action C	869 25	848 05◆
Fructifrance action D	849 39	828 87◆
GAN Rendement	5207 22	5130 27
Gestilion	15468 34	15391 38
Gest.Associations	167 57	163 88
Horizon	1199 01	1164 09
HLM Monétaire	14501 07	14501 07
Indicia	995 48	975 82◆
Indust.Fse.Court.T.	1531 72	1531 72
Interépar	106970 30	103854 66
Interoblig.	14368 22	14086 49
Intersélection Fce	507 98	498 02
Japacic	140 19	136 11
Jeunepargne	293 39	289 05
Latitude	2340 20	2336 69
Lesmi C.T.	13049 36	13049 36
Lesmi L.T.	6671 20	6476 89
Lion Association	11732 82	11732 82
Lion Institution	31048 90	30971 47
Lionplus	1031 31	1011 09
Lion Trésor	2219 75	2197 77
Lion 20 000	27252 19	27252 19
Livret Bourse Inv.	543 23	527 41
Livret Portefeuil.	683 52	663 61
Médiamonde	158 12	153 51
Mensuel CIC	10241 16	10139 76
Monédan	70918 29	70918 29
Mone.J	37710 25	37710 25◆
Monévalor	85368 87	85368 87
Mutualité dépôts	14108 25	14080 09
Natio Court Terme	295762 00	295762
Natio-Epargne	18480 80	18307 72
Natio-Ep. Ret.	121 86	118 60
Natio Eparg.Trésor	8156 36	8140 09
Natio-Fran.index	964 45	938 64
Natio-Imm.	1048 69	1018 68
Natio-Inter	1463 75	1424 57
Natio-Monétaire	26281 77	26281 77
Natio-Opportunités	955 59	939 75
Natio-Patrimoine	1327 78	1292 24
Natio-Perspectives	996 89	970 21
Natio-Placements	66738 35	66738 35
Natio-Revenus	1054 18	1043 74
Natio Sécurité	12527 68	12527 68
Natio-Valeurs	836 24	813 96
Nippon-Gan	4557 79	4382 49
Nord Sud Dévelop.	1623 79	1620 55
Obli-Associations	160 38	158 79
Oblicic-Mondial	2672 78	2633 28
Oblicic-Régions	1055 69	1040 09
Oblifutur	2973 27	2900 75
Oblig. tres cat.	181 55	178 87
Oblilon	1403 33	1389 44
Oblisécurité Sicav	13440 96	13440 96
Oracion	1011 73	987 06
Orvalor	7191 20	7050 20
Paribas Capitalisation	1574 03	1550 77
Paribas Opportunités	120 28	115 38
Paribas Patrimoine	558 96	538 17
Patrimoine Retraite	233 19	228 62
Parvalor	605 84	593 96
Placement A.	1435 28	1407 14◆
Placement J.	7521 03	7506 02◆
Placement M.	59602 18	59662 85◆
Placement Nord	889 32	871 88◆
Plénitude	133 36	129 48
Poste Croissance	22662 42	22639 78
Poste Gestion	68505 17	68505 17
Première Oblig.	11067 33	11056 27
Prévoy. Ecureuil	115 73	114 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30604 99	30604 99
Proficlos	971 74	948 04
Quartz	128 59	125 45
Réalvalor	879 08	865 78
Rentacic	163 47	161 05
Revenus Trimest.	5416 94	5363 31
Revenu-Vert	1156 52	1128 31
St Honoré Vie & Santé	959 02	915 53
St Honoré Bons du Tr.	11665 86	11607 82
St Honoré Global	224 43	214 25
St Honoré Invest.	744 59	710 83
St Honoré Pacifique	561 85	536 37
St Honoré PME	473 19	461 73
St Honoré Real	15586 62	15524 52
Sécuricic	1809 21	1809 21
Sécuri-Gan	13354 26	13092 41
Sécuritaux	1445 79	1445 79
Sicasden	728 49	717 72
Sicav Associations	1915 93	1915 93
SFI-CNP Assur.	638 31	619 72
S.G. Fr. oppor. C et D	1064	1043 14
Sicav 5.000	427 31	415 87
S.I. Est	1276 54	1238 36
Silvafrance	660 30	642 63
Silvam	382 06	371 83
Silvarente	215 42	211 20
Silvinar	416 27	405 13
S.N.I.	1089 40	1057 67
Sogenfrance C et D	1083 38	1062 12
Sogéparge	305 24	298 25
Sogevar	918 63	900 62
Soginter	1230 68	1206 55
Soleil Investissements	559 61	538 09
Solstice	2229 02	2223 46
State Street Act. Eur.	8539 54	8250 76◆
State Street Act. Fra.	9754 24	9470 14◆
St. Str. Act.Japon	10124 43	9782 06◆
State Street Emer. Mkts	10690 98	10178 89◆
St.Street OAT Plus	10770 37	10559 19◆
Stratégie Actions	820 22	788 67
Stratégie Rendement	1471 69	1425 37
Technocic	976 15	947 72
Techno-Gan	5366 41	5160 01
Thesora	687 25	680 45
Trésor Plus	1351 30	1337 92
Trésor Trimestriel	1055 70	1045 25
Trésoricic	135332 02	135332 02
Trifon	5225 28	5158 22
UAP Investissement	410 62	395 78
UAP Actions France	564 10	543 71
UAP Act. Select	589 58	589 27
UAP Aedificandi	512 90	494 36
UAP Altefi	205 53	198 10
UAP Alto Sicav	164 42	158 48
UAP Moyen Terme	146 89	141 58
UAP Première Cat.	11332 05	10922 46
Uni-Associations	127 31	127 31◆
Uni-Foncier	1146 16	1118 20
Unifrance	558 39	544 77
Uni Régions	1211 41	1181 86
Univar	244 63	244 63◆
Univers Actions	1187 82	1158 85
Univers Obligations	1799 41	1755 52
Valorg	2128 81	2126 68
Valrea!	55436 12	55408 42

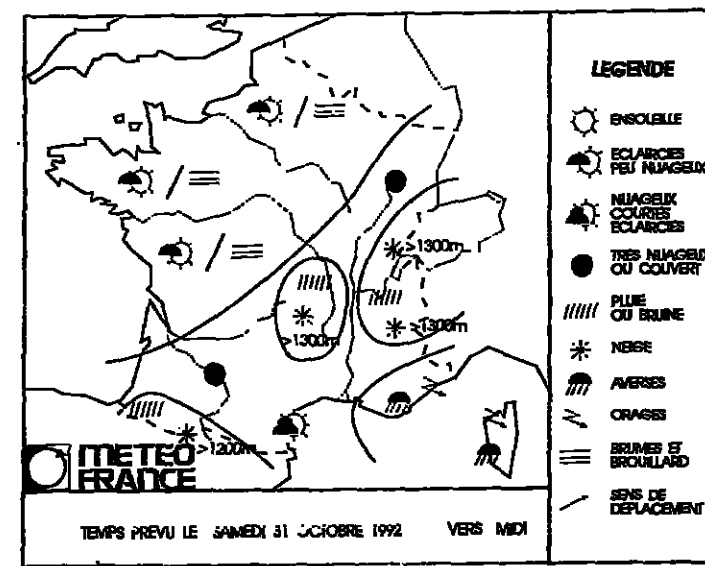
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE 1992



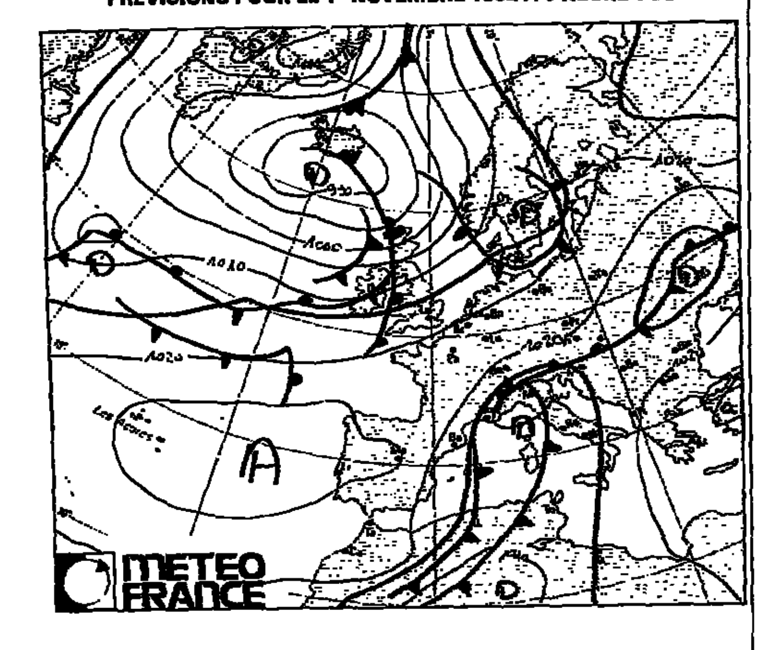
Samedi : éclaircies au nord, pluvieux au sud. – Au sud d'une ligne Tarbes-Nancy, la journée sera grise et souvent pluvieuse. Les pluies les plus fortes se produiront sur la Provence, la Côte d'Azur et la Corse. Il neigera sur les massifs . au-dessus de 1 200 mètres sur les Pyrénées, au-dessus de 1 500 mètres puis de 1 000 mètres sur le Jura et les Alpes.

Au nord de cette ligne Tarbes-Nancy, la matinée sera plutôt grise. Des bancs de brouillards localement givrants se formeront au petit matin. L'après-midi, de belles éclaircies perceront. La grisaille pourra persister localement.

Les températures matinales seront fraîches : entre –2 et + 1 sur la moitié nord, entre 0 et 6 degrés sur la moitié sud, localement 10 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 8 à 10 degrés sur la moitié nord, 12 degrés sur la moitié sud, localement 16 à 18 degrés sur l'extrême sud-est.

PRÉVISIONS POUR LE 1er NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-10-1992 à 18 heures TUC et le 30-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	16	C
BIARRITZ	12	10	P
BORDEAUX	13	9	N
BOURGES	13	4	N
BREST	12	4	B
CAEN	12	1	B
CHERBOURG	12	0	N
CLERMONT-FER.	13	3	N
DIJON	12	1	N
GRENOBLE	15	7	N
LILLE	9	-1	B
LIMOGES	11	6	C
LYON	15	6	C
MARSEILLE	16	9	C
NANCY	11	1	B
NANTES	11	3	B
NICE	20	11	N
PARIS-MONTS.	13	5	D
PAU	12	9	N
PERPIGNAN	11	10	P
POINTE-A-PITRE	33	23	D
RENNES	13	1	C
ST-ETIENNE	14	5	C
STRASBOURG	12	2	B
TOULOUSE	12	8	P
TOURS	11	3	N

ÉTRANGER			
ALGER	26	12	N
AMSTERDAM	10	1	C
ATHÈNES	21	16	N
BANGKOK	26	21	C
BARCELONE	22	10	P
BELGRADE	24	7	P
BERLIN	10	6	A
BRUXELLES	11	2	D
LE CAIRE	28	18	D
COPENHAGUE	9	1	C
DAKAR	29	22	D
DELHI	31	–	D
GENÈVE	12	4	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	22	19	N
JÉRUSALEM	24	12	D
LISBONNE	18	14	A
LONDRES	10	0	C
LOS ANGELES	19	17	N
LUXEMBOURG	7	-2	B
MADRID	18	13	C
MARRAKECH	22	11	C
MEXICO	21	10	N
MILAN	18	3	P
MONTRÉAL	5	-1	C
MOSCOU	1	0	C
NAIROBI	22	13	P
NEW-YORK	17	9	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	24	18	N
PÉKIN	15	4	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	19	N
SÉVILLE	21	16	C
SINGAPOUR	33	21	O
STOCKHOLM	0	-5	N
SYDNEY	22	18	N
TOKYO	13	12	N
TUNIS	26	12	D
VARSOVIE	7	1	C
VENISE	16	10	C
VIENNE	9	11	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Au Salon d'automne

Le marché unique européen

La Poste mettra en vente générale, lundi 9 novembre, un timbre à 2,50 F ayant pour thème « Le marché unique européen ».

La Commission de Bruxelles a invité chacun des douze pays de la Communauté européenne à émettre un timbre présentant des caractéristiques communes pour marquer l'instauration du marché unique européen, le 1er janvier 1993. Chacun des timbres symbolise donc une des douze étoiles du drapeau européen et comporte, dans son coin inférieur droit, le cercle étoilé entourant le millésime 1992.



Le timbre français, au format 36,85 X 26 mm, dessiné par Niki de Saint-Phalle, mis en page par Michel Durand-Mégret, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante. La vente anticipée de ce timbre se déroulera dans le cadre du Salon philatélique d'automne, qui ouvre ses portes du 6 au 11 novembre. Organisé à l'Espace Champerret, place de la porte Champerret à Paris, il rassemble une exposition philatélique, une soixantaine de stands de négociants, la presse philatélique, les créateurs de timbres (pour des séances de dédicace), la poste du Vatican, pays invité, ainsi que les administrations postales de Belgique, de Guernesey et du Luxembourg. Trois oblitérations temporaires seront, en outre, mises en service et les Grands Prix de l'art philatélique seront décernés.

P. J.

► **Vente anticipée à Paris, les 6, 7 et 8 novembre, de 10 heures à 18 h 30, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Espace Champerret, place de la Porte-Champerret, 17e, dans le cadre du Salon philatélique d'automne ; le 6 novembre, de 8 heures à 19 heures, le 7 novembre, de 8 heures à 12 heures, aux bureaux de poste de Paris-Louvre RP et Paris-Ségur ; les 6 et 7 novembre, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

► **Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin), les 6 et 7 novembre, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert à la Maison des associations, 1, place des Orphelins ; le 6 novembre, aux guichets philatéliques de la RP et de l'Agerip (boîtes aux lettres spéciales).**

► **Souvenirs philatéliques : Cercle d'études philatéliques Europa, BP 175, 67025 Strasbourg Cedex.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex Téléphone : (1) 49-60-33-28 Télécopie : (1) 49-60-33-29 Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres

En filigrane

● **Autos-motos.** – La Bulgarie a émis, le 30 juillet, six timbres sur des motos (Laurin et Klement, Norton, Puch, Harley-Davidson, Gilera et BMW) ; Jersey, le 8 septembre, a sorti six valeurs consacrées à des voitures d'avant-guerre ; le 10 septembre, Andorre a rendu hommage au Musée national de l'automobile d'Encamp (véhicule Benz). Le 3 octobre, la Suède a célébré son industrie automobile (deux timbres Volvo et Saab) ; l'Islande a choisi, le 9 octobre, de faire une rétrospective de ses ambulants routiers (dont un véhicule Citroën) ; l'île de Man, enfin, rend hommage, le 8 novembre, à Nigel Mansell, nouveau champion du monde de F1... et résident de l'île de Man, qui fait également l'objet de l'émission d'une monnaie dans des versions cupro-nickel, argent ou argent doré (renseignements : Sir Rowland Hill, BP 404 R1, 67001 Strasbourg Cedex).

● **Vente.** – Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : (1) 47-70-45-72), clôturée le 13 novembre, de plus de 4 000 lots. Au catalogue, classiques de France, dont sélection « Sage », modernes, télécartes, marques postales départementales – (cachet d'essai – février 1828 Caen, départ 1 500 F) ; colonies françaises (TAAF, n°1 en feuille, départ 3 300 F) ; Europe ; monde entier et rubrique autographes (Oscar Roty, départ 120 F).

● **Pabay, ses vignettes locales.** – L'île de Pabay (Ecosse, à proximité de l'île de Skye) a émis au mois d'août une vignette d'une valeur de 50 pence, pour sa poste locale, tirée à 1 500 exemplaires, en l'honneur de la station radio-amateur de l'île. La prochaine émission est programmée pour 1993 et portera sur les arbres de la région (renseignements : JD Harris, Administrator, The Isle of Pabay, Broadford, Isle of Skye, Scotland IV49 9BP, Grande-Bretagne).

COMMUNICATION

□ **L'acteur Bill Cosby proposerait de racheter NBC.** – Selon la presse américaine et britannique, l'acteur noir Bill Cosby – dont le « Cosby Show » a détenu, de 1984 jusqu'à son arrêt au printemps 1992, les records d'audience télévisée – proposerait de racheter l'un des trois grands réseaux américains, NBC. Ce réseau est détenu par General Electric depuis 1986, et a chuté de la première à la troisième place aux Etats-Unis. C'est lui qui diffusait le « Cosby Show », avant que Bill Cosby passe sur le réseau concurrent CBS pour animer un jeu. La fortune de M. Cosby est estimée à 300 millions de dollars, le prix de NBC à 4 milliards environ. NBC s'est refusé à tout commentaire. D'autres offres auraient été faites par M. Barry Diller (ancien patron de Fox) et M. Marvin Davis (Paramount).

□ **Un proche des démocrates à la tête de la société de relations publiques Hill and Knowlton.** – M. Howard Paster, quarante-sept ans, a été nommé à la tête de la firme de relations publiques américaine Hill and Knowlton de Washington, qui dépend du groupe WPP et constitue la plus importante entreprise au monde du secteur, avec Burson-Marsteller. Il succède à M. Robert Gray, soixante et onze ans, démissionnaire (*le Monde* du 27 octobre), dont les clients personnels – la BCCI, le milliardaire saoudien Adnan Khashoggi ou Robert Maxwell – ont défrayé la chronique. « Bob » Gray était un républicain conservateur tandis qu'Howard Paster est un libéral qui fait partie des conseillers de M. Bill Clinton. Lobbyiste pour des compagnies pétrolières, des banques et des syndicats, M. Paster envisage une approche en douceur des dossiers de Hill and Knowlton – dont certains clients sont très controversés, comme l'Eglise de scientologie, les évêques catholiques hostiles à l'avortement... – rompant ainsi avec le style flamboyant de son prédécesseur.

CARNET DU Monde

Naissances

– Le docteur Bertrand LACOTTE et Mme, née Marie-Diane de Jaham, ainsi que Guillaume,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Antoine,

à Bruxelles, le 25 octobre 1992.

Anniversaires de mariage

– Marie Emmanuel et Anne-Claire, Les anciens vainqueurs du tour de France,
Xavier, Sarah, Cath, Erwan, Fred et Margot.
L'amicale des postiers paimpolais,
Jeannette, René, Nath, Babette et J. Pierre.
Gérard, Arlette, Michel, Gaston et Suzon,
sont heureux de faire part du trentième anniversaire de mariage de

Joseph et Luce AVRIL.

Décès

– Les enseignants de l'UFR d'histoire de l'université de Caen ont le regret de faire part du décès, survenu le 26 octobre, de

Mme Danielle BONNEAU,

leur collègue pendant de longues années.

– Le président et tous les personnels de l'INRIA ont la douleur de faire part du décès de leur ami et collègue

Pierre-Henri GUANNEL,
ancien chef du service de gestion des ressources humaines,

survenu le 28 octobre 1992, à Caen, dans sa cinquante et unième année.

L'inhumation aura lieu à Sainte-Anne (Martinique).

Cet avis tient lieu de faire-part.

INRIA, SGRH,
domaine de Voluceau,
Rocquencourt,
BP 105,
78153 Le Chesnay Cedex.

– Marcel et Irène Tardie-Lapeyrère,
Marie-Christine et Makrann El Ghoulabzouri-Pavesi,
Marie-José et Jean-Jacques Leconte,
ses enfants,
Bertrand et Smahann Joliet,
Sabine Tardie-Lapeyrère,
Emilie Leconte, Bruno Joliet et Sophie Morin,
ses petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Andrée LAPEYRÈRE,

survenu le 22 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

« Les Moulères »,
32120 Mauvezin.

– Joëlle Meier-Lucbert,
sa femme,
Julius et Amélie Meier,
ses parents,
Julia et Jürgen Zey,
Christa et Günter Schillinger,
Bernhard et Rita Meier,
Margarete et Martin Fischer
et leurs enfants,
Pierre et Blanche Lucbert,
Manuel et Anita Lucbert,
Dominique et Jean-Pierre Zerroug,
Olivier et Mathilde,
Jacques Lucbert, Anne-Kristen et Kevin,
ses frère, sœurs, beaux-parents, belles-sœurs, beaux-frères, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès subit de

Josef MEIER,
professeur et musicien,

survenu le 24 octobre 1992, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu au milieu des siens, le 27 octobre, à Waldkirch (Allemagne).

Joëlle Meier-Lucbert,
7808 Waldkirch,
August-Faller Strasse 9A.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges OVED,

survenu le 28 octobre 1992.

La date des obsèques sera publiée le lundi 2 novembre.

– Mme Berthe Palumbo,
son épouse,
Jacqueline et Anne,
ses filles,
font part du décès de

M. Antoine PALUMBO,

survenu le 24 octobre 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

39, avenue du Général-de-Gaulle,
45200 Montargis.
433, rue de la Nivelle,
45200 Amilly.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau,
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le regret de faire part du décès, survenu le mercredi 28 octobre 1992, de

M. Charles PELLAT,
membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
professeur honoraire à la Sorbonne,
directeur honoraire de l'Institut d'études islamiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
membre correspondant de l'Académie indienne,
commandeur de la République tunisienne,
grand officier du Mérite mauritanien.

– Le président de l'université Paris-Sorbonne,
Ses amis,
Et ses collègues,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

professeur Charles PELLAT,
membre de l'Institut,
fondateur du département d'islamologie de l'université de Paris-Sorbonne.

(Le Monde du 30 octobre.)

– M. et Mme Pierre-Michel Reyss,
Mlle Nathalie Reyss,
M. Jean-Philippe Reyss,
M. et Mme Frédéric Presles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise WALTZ,
née [illegible],

survenu le 28 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

leur mère, belle-mère et grand-mère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

66, rue de Lisbonne,
75008 Paris.

Anniversaires

– Il y a deux ans,

Jeannine JOUVENT

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, admirée et aimée pour ses combats pour la liberté, la justice et l'égalité.

– Aujourd'hui, une musique, une pensée particulières à la mémoire de

Roland SCHWARTZ

et de ses parents.

Denise et Pierre.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

CARNET DU Monde

Naissances

Décès

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Sceptiques et affamés

QUE l'on entende le mot « charnier », désormais, surtout à propos d'Europe centrale, et une *lumière rouge clignote dans les* têtes : attention supercherie. Cet insistant clignotant lutte contre la force aveuglante de l'horreur. Nous sommes psychologiquement tout disposés à admettre la plausibilité de l'horreur – surtout commise par les Serbes, les « méchants – tout prêts à *nous indigner de la* découverte du charnier de Vukovar, mais nous n'y pouvons rien : depuis Timisoara, *« charnier »,* d'une *manière* pavlovienne, renvoie à « manipulation ».

Alors, plutôt que le spectacle *de l'horreur, désormais dés*amorcé, inefficace, nous exigeons de l'écran des preuves, des indices, de l'irréfutable. Nous nous transformons en Rouletabille sur canapé. Cette fois, nous explique-t-on, l'ONU est à la base de la révélation. Mais peut-on faire confiance à *l'ONU?* En tout cas, la télé est elle-même plus prudente. Du charnier de Vukovar, dans un premier temps, elle ne nous *montre que des casques bleus* interdisant l'accès au site. Les enquêteurs de l'ONU ont-ils délibérément recherché cette sobriété ? Elle est de toute manière bienvenue. Les plus insoutenables images de squelettes ne nous eussent pas davantage convaincu que le simple visage d'un enquêteur affirmant : *« il y a un charnier ».* A la limite, elles n'eussent fait que réveiller notre colère de *téléspectateurs abusés.* Est-ce bien ou mal ? Nous sommes devenus télésceptiques.

Sauf, tout de même, dans *certains cas. Une image est par*fois tellement désirée, attendue, qu'on la gobe toute crue, on l'absorbe comme le désert boit l'eau. Ainsi du fourgon de Michel Garretta entrant en trombe à la Santé. Image si *nécessaire*, et qui brûlait tant les doigts, que TF 1, l'autre soir, la *lança au pays pendant les titres* du journal, sans même attendre le début du reportage, comme incapable de la retenir trois minutes de plus. Voici, bon peuple, la preuve enfin que le coupable a commencé de payer ! Vous l'attendiez depuis le procès, et en tout cas depuis le jugement. *Rassasiez-vous !*

Quoi ? C'était nous, ces affamés de vengeance à qui on jette leur proie ? Hé oui. Ce n'est pas très joli, mais c'est ainsi. A regarder avec une sombre satisfaction ce fourgon s'engloutir dans la nuit de la prison, *il nous semblait comprendre* pourquoi les exécutions capitales restèrent publiques en France jusqu'en plein vingtième siècle. Le peuple qui se pressait au décollement des assassins n'éprouvait-il pas, confusément, un soulagement comparable au nôtre, ce soir-là ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Vendredi 30 octobre

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 Que faire ce week-end ? Annonce des programmes courts.
22.45 Sport : Boxe. Combat international des super-moyens à lettres : Franck Nicotra (France)-John Jarvis (Etats-Unis).
23.55 Arthur, émission impossible.
22.45 Magazine : Jour de foot.
23.15 Cinéma : 48 heures de plus. ■ Film américain de Walter Hill (1990).

FRANCE 2

20.50 Série : Le Lyonnais. Sanguine, de Paul Vecchiali.
22.30 Visages d'Europe.
22.35 Magazine : Sportissimo. Présenté par Gérard Holtz. Spécial cyclisme.
23.50 Journal des courses, Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Dans le sillage de Stanley, d'Yves Bourgeois et Patrick Boileau. 2. Zanzibar, perle de l'Afrique.

21.45 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Michael Ignatieff *(Asya)* ; Eduardo Manet *(l'Ile du lézard vert)* ; Joyce Carol Oates *(Cette saveur amère de l'amour)* ; Catherine Velay-Vallantin *(l'Histoire des contes)*.
22.45 Soir 3 et Météo.
23.10 Traverses. Amériques 500, à la redécouverte du Nouveau Monde, de Pierre Dupont, Claude Lortie et German Gutierez. 3. Les frontières de l'avenir : le Pantanal menacé (Pantanal, Brésil) ; le cœur des Amériques (Miami, Etats-Unis) ; à la frontière de deux mondes (Tijuana, Mexique ; San Diego, Etats-Unis).

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : La Croix de feu. De Paul Wendkos.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Documentaire : Les Sentinelles de la savane. De Hugo Van Lawick et William G. Levy.

ARTE

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Spécial Etats-Unis. A l'occasion de l'élection du président américain. Deux familles américaines : l'une vote Bush et l'autre Clinton. Daniel Cohn-Bendit commente la revue de presse. Invité : Herald Krause, journaliste au *Herald Tribune*.
22.10 ▶ Téléfilm : Sabine. *De Philippe Faucon.*
23.35 Documentaire : Karl Otto Götz, peintre de l'informel. *De Christel Koerner.*

M 6

20.45 *Téléfilm :* Un flic trop expéditif. De James Darren, avec Robert Conrad, Benjamin Bratt.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.20 *Magazine : Emotions.*

FRANCE-CULTURE

20.30 *Radio-archives.*
21.30 Musique : Black and Blue. Le gospel et la transe. Avec Siné et Jacques Perrin. Au Festival New-Orleans Jazz and Heritage.
22.40 Les Nuits magnétiques. Visage, visages. 4. Derrière le visage.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 septembre à Francfort) : Le Mandarin merveilleux, Le Château de Barbe-Bleue, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Katalin Szendrenyi, soprano, Falk Struckmann, baryton.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En *direct du New Morning* à Paris : le Sextette du saxophoniste Jackie McLean (Steve Davis, trombone ; Rene McLean, saxophone *ténor ; Steve Nelson,* vibraphone ; Alan Palmer, piano ; Phil Bowler, contrebasse ; Eric McPherson, batterie) et leur invité Roy Hargrove, *trompette*.

Samedi 31 octobre

TF 1

14.20 La Une est à vous.
17.20 Divertissement : Mondo Dingo.
17.45 Côté enfants.
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Divertissement : Vidéo gag.
19.20 Divertissement : Les Roucasseries.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Variétés : La Première Fois. Emission présentée par Christophe Dechavanne et Philippe Bouvard.
22.35 Magazine : Ushuaïa. L'une des plus belles grottes de France : l'aven d'Orgnac ; Sur la route des épices, de Jérôme Ségur ; Crocodile George, de Frédéric Hadengue ; L'or du fleuve, d'Alain Tixier ; Au rythme des pirogues, de Gil Kebaili.
23.40 Magazine : Formule sport. Football ; Automobile.

FRANCE 2

14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. Les vétérinaires.
15.10 Magazine : Sport passion. Basket : Championnat de France, Pau-Orthez-Antibes ; A 15.55, Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.15 Série : Matt Houston.
19.05 INC.
19.10 Magazine : Frou-frou. *Présenté par Christine Bravo.* Invité : Michel Leeb.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Michel Creton.
22.40 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Spécial rire vache.
23.55 Journal et Météo.

FRANCE 3

14.00 Série : Matlock.
16.30 Série : Brigade criminelle.
17.55 Magazine : Montagne. Les montagnards de la Voie lactée, de José Maldawsky et Gonzalo Arijon.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Le chat qui sniffait de la colle,* de Lilian Jackson Braun.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Film d'animation : Les Fables géométriques. Les Deux Chèvres.
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Série : Puissance 4. Le Serpent vert, de Claude Faraldo.
22.20 Soir 3 et Météo.
22.40 Magazine : Strip-tease. De Jean Libon et Marco Lamensch.
23.35 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango.

CANAL PLUS

14.00 Le Journal du cinéma.
14.05 Série : Le Juge de la nuit.
14.50 Sport : Rugby. Barbarians-Afrique du Sud.
16.35 Documentaire : Les Allumés. Les Moines marathoniens du *Japon, de Mike Yorke.*
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Les Animaux superstars.
19.30 *Flash d'informations.*
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Un drôle de méli-mélo. De Baz Taylor.
22.00 Documentaire : Guerriers nus d'Ethiopie. De John Bulmer.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Embrasse-moi, vampire. ■ Film américain de Robert Bierman (1989).
0.25 Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf. ■■ Film français de Leos Carax (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 Magazine : Via Regio. Les régions d'Espagne et *l'autonomie. La Catalogne,* la Galice, l'Aragon (rediff.).
19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et françaises *de la semaine du 31* octobre 1942 (v. o).
20.00 Magazine : Fernsehen TV. Les meilleurs moments des émissions de la semaine.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Route One /USA. *De Robert Kramer (1re partie).*
22.45 Cinéma d'animation : Conversations by a Californian Swimming Pool. De David Hopkins.
22.50 Magazine : Macadam. Opéra équestre. Spectacle du Théâtre Zingaro, mise en scène par Bartabas.
0.20 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : L'Incroyable Hulk.
15.40 Variétés : Matchmusic.
16.55 Magazine : Culture rock. La Saga d'Aretha Franklin.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Mercedes.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Divertissement : Surprise-Partie.
20.40 *Téléfilm :* Les Feux de l'été. De Rita Mae Brown.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Stella Baruch, mathématicienne.
20.45 Dramatique. Marquise d'amour, de Bernard da Costa.
22.35 Musique : Opus. John Cage.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Philip von Magnet.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. Opéra (donné le 20 octobre au Théâtre du Châtelet) : Scènes de Faust de Goethe, de Schumann, par le Chœur de Radio-France, la Maîtrise des Hauts-de-Seine et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Eike Wilm Schulte, Luba Orgonasova, Kurt Rydl, Peter Straka, Donna Brown, Linda Finnie, Hanna Schaer, Carsten Stabell, Didier Henry.
23.35 Le Magazine de la guitare. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 1er novembre

TF 1

11.00 Magazine : Téléfoot. La 13e journée du championnat de France.
11.58 Météo.
12.00 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.53 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Côté enfants (et à 17.55).
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Un flic dans la Mafia.
15.10 Série : Columbo.
16.50 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade.
18.00 Série : Starsky et Hutch.
19.00 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Golden Child, l'enfant sacré du Tibet. ■ Film américain de Michael Ritchie (1986).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : L'enfer est pour les héros. ■ Film américain de Don Siegel (1962).
0.10 Journal et Météo.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église Saint-Nicolas de Toulouse (Haute-Garonne).
12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Tequila et Bonetti.
15.50 Dimanche Martin.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Les baleines du désert.
18.20 Magazine : Stade 2. *Football* ; Basket-ball ; *Rugby* ; Cyclisme : les Six Jours de Grenoble ; Automobile : Grand Prix d'Adélaïde en Australie ; Hockey sur glace : portrait de Philippe Bozon.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : C'est arrivé *entre midi et trois* heures. ■ Film américain de Frank D. Gilroy (1976).
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot.
23.55 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. La musique française. *Iberia,* de Debussy ; *La Valse,* de Ravel.
12.00 *Flash d'informations.*
12.05 Feuilleton : Christophe Colomb. Le Voyage, de S. Richard Krown.
12.35 Documentaire : Les Fruits de la terre. La tomate, d'Egon Becker.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe. CFTC ; CGT.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Jeu : Au pied du mur. Animé par Julien Lepers.
14.20 Magazine : Sports 3 dimanche. Cyclisme : les Six Jours de Grenoble ; A 14.35, Equitation : le Lion d'Angers ; A 14.55, Tennis : Open de Bercy, présentation de l'édition 1992 ; A 15.10, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 15.30, Basket : Championnat de France, Lyon-Limoges ; A 17.00, Tennis : Finale du Trophée de la femme, en direct du Cap-d'Agde.
17.30 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours. *Présenté* par Carolina Tresca. Invité : Guy Lux.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Jacques Barrot, président du groupe *UDC à l'Assemblée nationale* De 19.05 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat. De Roland Topor.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Festival international des jeunes étoiles du cirque à Vérone. Présenté par Sergio.
22.05 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Jean-Marc Barr, comédien.
22.30 Soir 3 et Météo.
22.55 Dessins animés. Cock-A-Doodle Dog (1951) et Wild and Woofly (1945), de Tex Avery (v.o.).
23.10 Cinéma : La Charge victorieuse. ■■ Film américain de John Huston (1952) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.30 *Divertissement :* La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : Le Retour d'Eliot Ness. De James Contner.
15.30 Magazine : 24 heures. Le pèlerinage à Fatima.
16.25 Documentaire : Les Inventions de la vie n° 2. De Jean-Pierre Cuny
16.55 Concert : Paul Simon (2e partie)
17.30 Cascades et cascadeurs.
18.00 Cinéma : Pump up the Volume. ■ Film américain d'Alan Moyle (1990).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.35 Flash d'informations.
19.45 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Urga. ■■■ Film franco-soviétique de Nikita Mikhalkov (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe.
1.05 Cinéma : Malarek. □ Film canadien de Roger Cardinal (1988).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Téléfilm : Sabine. De Philippe Faucon (rediff.).
18.25 Cinéma d'animation : Le Mot d'ordre ou Parulla. De Gëzim Qendro.
18.35 Cinéma d'animation : Le Rêve invulnérable. De Roberto Qafzezi.
19.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Zao, Rave, LFO, Cargo 92, Charlatans.
19.55 Chronique : Le Dessous des cartes. Spratley, en mer de Chine méridionale. De Jean-Christophe Victor.
20.00 8 1/2 Journal.
20.10 Soirée thématique. Regards sur les Etats-Unis. *Soirée proposée par Jacques* Ségui, réalisée par Philippe Nahoun.
20.15 Documentaire : Le Chien de Columbus. De Jacques Ségui et Philippe Nahoun.
21.45 Documentaire : Route One/USA. De Robert Kramer (2e partie). *Suite et fin du périple de Robert Kramer aux Etats-Unis.*
23.55 Documentaire : New-York, fais-moi peur ! D'Anna Maria Tato.

M 6

10.45 *Magazine :* La Tête de l'emploi. Présenté par Eric Poret.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés deux enfants.
12.25 Série : Jamais deux sans trois.
13.00 Série : Booker.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Hongkong connection.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer. Michel Fugain en Corse.

16.35 Musique : Flashback.
17.10 Série : L'Heure du crime.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Téléfilm : Grace Kelly. D'Anthony Page
22.35 Magazine : Culture pub. D'Anne Magnien et Christian Blachas. La saga des marques : Heineken ; La torture test ; Planète bus ; Des coups ; Des mots ; Cadeau bonus.
23.10 Cinéma : Monique et Julie. □ Film français d'Alain Payet (1979).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. *Pour, par, avec* John Cage (rediff.).
22.35 Musique : Le Concert (donné le 10 octobre lors du Festival Musica de Strasbourg). *Symphonie de* psaumes, de Stravinsky ; Symphonie n° 3, de Tippett, par les Chœurs et l'Orchestre de la radio-télévision belge flamande, dir. : Nicholas Cleobury ; sol. : Penelope Walmsley-Clark, soprano.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 9 mars à Vienne) : Sonate pour piano en ut majeur Hob XV/50, Trio pour piano et cordes en fa dièse mineur Hob XV/26, Ariane à Naxos, cantate Hob XXVb/2, Trio pour piano et cordes en ré majeur Hob XV/24, Quatuor à cordes en sol majeur Hob III/75, de Haydn, par Andras Schiff, piano, Cecilia Bartoli, soprano, Yuko Shiokawa, violon, Boris Pergamenschikov et le Quatuor Takacs.
22.33 Auto-portrait. Par Hélène Pierrakos . Luc Ferrari.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano.

Le Monde

Malgré l'accord conclu à Londres

Le ton monte entre Budapest et Bratislava à propos du barrage sur le Danube

A son retour du sommet de Londres, où les premiers ministres du groupe de Visegrad (*Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie*) ont rencontré MM. John Major et Jacques Delors, le premier ministre slovaque, M. Vladimir Meciar, a vivement critiqué, jeudi 29 octobre à Prague, le parti au pouvoir à Budapest. Ce durcissement de ton fait douter les Hongrois des chances *de réussite du projet d'accord* conclu la veille, à Londres, entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie pour tenter de résoudre le différend entre les deux pays sur la centrale hydroélectrique de Gabcikovo, sur le Danube.

BUDAPEST

de notre correspondant

Le contentieux entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie sur la mise en route de la centrale hydroélectrique de Gabcikovo sur le Danube s'envenime. Alors que les deux pays semblaient être parvenus à un accord sur une médiation de la CEE, conclue en marge du sommet des pays d'Europe centrale avec MM. Major et Delors, mercredi 28 octobre à Londres, M. Vladimir Meciar a fait, jeudi à Prague, des déclarations dont la virulence a suscité *un vif émoi à Budapest.*

A son retour de Londres, le premier ministre *slovaque s'est* insurgé contre *« les factions* [au sein du principal parti au pouvoir à Budapest, NDLR] *qui parlent de la nécessité de changer les frontières, par des revendications clairement nationalistes, anti-sémites, et dont certains éléments sont presque fascistes »*, selon les comptes-rendus de sa conférence de presse publiés à Prague et à Budapest.

M. Meciar affirme également qu'il faut *« regarder de plus près la situation hongroise, qui est extrêmement préoccupante, non pas à cause de Gabcikovo ou des minorités, mais à cause de la radicalisation de la scène politique (...). La plupart des hommes politiques du MDF* [le Forum démocratique, parti du premier ministre hongrois, NDLR] *demandent une révision sans équivoque du traité de Trianon (1920), c'est-à-dire la révision des frontières avec tous les pays voisins de la Hongrie ».*

Visiblement surpris par cette offensive, le gouvernement hongrois, réuni jeudi après midi en conseil des ministres, a gardé un silence prudent. Abasourdi, un conseiller du gouvernement a affirmé qu'il n'avait *« jamais rien lu de pareil. Cette déclaration est un océan d'idioties. Si l'intention de M. Meciar est de faire capoter les négocations sur la centrale de Gabcikovo, il n'aurait pas pu mieux s'y prendre ».*

La tension entre Budapest et Bratislava était déjà vive depuis le démarrrage, samedi dernier, par les autorités slovaques, des travaux de déviation des eaux du *Danube pour alimenter la centrale* slovaque de Gabcikovo. La Hongrie considère que cette mesure constitue une violation de la frontière entre les deux pays et entraînera de graves dégâts écologiques pour la région.

Une rencontre tripartite avec la CEE, la semaine dernière à Bruxelles, avait échoué, et c'est avec un grand intérêt que la Hongrie attendait l'issue des entretiens menés en marge du sommet de Londres sous l'égide de la Commission européenne. Au terme de ces négociations, la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont adopté, mercredi, un projet en quatre points, dans lequel les deux parties acceptent de s'en remettre à une médiation internationale pour régler leur contentieux.

Le texte stipule également qu'une commission, menée par des experts de la CEE, doit commencer, au plus tard samedi, une enquête pour savoir s'il est nécessaire ou non d'arrêter les travaux de déviation du Danube. Même si la partie hongroise affichait un optimisme modéré après cet accord, elle estimait néanmoins qu'il avait le mérite de sortir le conflit de l'impasse.

YVES-MICHEL RIOLS

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1992 a été tiré à 484 606 exemplaires.

La succession du président Rabbani

Le Conseil exécutif afghan devrait se réunir à nouveau

Le Conseil exécutif, instance regroupant les chefs de la dizaine de partis islamiques afghans, s'est réuni jeudi 29 octobre à Kaboul pour tenter de désigner un successeur au président Burhanuddin Rabbani, ou pour prolonger son mandat. La rencontre a été reportée au samedi 31 octobre en raison de l'absence de plusieurs leaders, dont les trois grands chefs fondamentalistes pashtouns, MM. Gulbuddin Hekmatyar (Hezb), Yunus Khalès (*dissidence du Hezb*) et Rasul Sayyaf (Ittehad).

Etaient aussi absents les deux représentants des chiites, les ayatollahs Murtazavi et Mohseni. Seuls étaient venus la plupart des Pashtouns traditionalistes, ainsi que le Jamiat, représentant des Tadjiks persanophones. Le Conseil exécutif a été mis en place le 24 avril après la chute du régime communiste en attendant la convocation éventuelle d'une *choura*, ou grande assemblée. – *(AFP, UPI.)*

La fin de l'assemblée plénière de Lourdes

Les évêques de France sont réservés sur le diagnostic prénatal

A l'issue de leur assemblée plénière *qui s'est tenue* à Lourdes du 27 au 30 octobre, les évêques de France se sont prononcés sur la bioéthique. *« Il est contraire au respect de l'être humain*, ont-ils affirmé, *d'utiliser la technique du diagnostic prénatal dans le but non de guérir mais d'éliminer physiquement les enfants à naître porteurs de maladies ou handicaps ».*

Les femmes et les couples, ajoutent-ils, engagés dans un tel diagnostic (prénatal) ont droit à être informés de façon précise sur son but et à disposer d'un accompagnement humain pour affronter les situations éprouvantes auxquelles ce diagnostic peut les conduire.

A propos des greffes d'organes, l'épiscopat français a également affirmé que le corps d'un défunt *« n'est pas devenu chose publique. Il faut s'assurer des volontés du défunt pour les respecter. Il convient aussi de tenir compte des droits et sentiments de ses proches en leur demandant leur accord ».*

Les évêques, s'agissant de la procréation médicalement assistée, ont estimé que *« les deux principes à mettre en œuvre sont le respect de la vie et de la santé de l'embryon humain et, au nom du droit de l'enfant, le respect des relations humaines fondatrices qui président à la conception, à la gestation et la naissance »*. Selon eux, *« contreviennent au premier de ces principes la production d'embryons en surnombre, la création de réserves d'embryons congelés, l'expérimentation sur l'embryon sans bénéfice direct pour sa santé, la cession délibérée à un autre couple »*. Les évêques se sont également prononcés *« contre la cession d'embryons et la cession de gamètes hors du couple ».*

Lire également page 14 l'article de notre envoyé spécial à Lourdes HENRI TINCQ

Mis en cause dans l'affaire du sang contaminé

Le docteur Bahman Habibi est suspendu pour trois ans par le conseil de l'ordre des médecins

Le docteur Bahman Habibi, ancien directeur médical du Centre national de transfusion sanguine, mis en cause dans l'affaire du sang contaminé, *a été suspendu pour* trois ans par le conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des médecins. Le docteur Habibi, qui avait annoncé au début du mois de juin *dernier qu'il démissionnait* de son poste de conseiller du CNTS et de toutes les activités concernant la transfusion sanguine en France, a trente jours pour faire appel devant le conseil national de l'ordre des médecins de ce jugement ordinal.

D'autre part, le docteur Michel Garretta, qui a lui été radié par le conseil régional d'Ile-de-France de l'Ordre des médecins, a décidé de faire appel de jugement. Jeudi 29 octobre, il n'avait pas encore décidé s'il faisait ou non appel de la décision du tribunal de Paris le condamnant à quatre ans de prison ferme.

Anciens régisseurs d'un journal électoral

Quatre hommes d'affaires obtiennent l'annulation d'une procédure engagée par M. Michel Noir

LYON

de notre bureau régional

La cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon s'est déclarée incompétente, jeudi 29 octobre, à propos des poursuites *engagées par M. Michel Noir*, maire de Lyon, contre quatre dirigeants de la société AIDP chargée de la régie publicitaire de son ancien journal électoral (*le Monde* du 17 octobre).

Les prévenus avaient contre-attaqué en plaidant qu'ils ont bien effectué différentes manœuvres frauduleuses en 1984, 1985 et 1986 afin de financer la campagne électorale de M. Noir par des sommes remises en espèces et par le paiement de fausses factures d'imprimerie. Ils ont obtenu l'annulation partielle de la procédure car, selon le tribunal, le magistrat instructeur aurait dû saisir la Cour de cassation dès lors que M. Noir, adjoint au maire et déjà officier de police judiciaire *au moment des faits*, est apparu dans le dossier comme un « client » d'AIDP *« susceptible d'être inculpé »* d'une complicité d'abus de biens sociaux. L'issue de cette procédure est incertaine, car les faits sont maintenant prescrits. Juste après le prononcé de la décision, *Me Gilles Piot-Mouny, conseil de* M. Noir, avait néanmoins l'intention de faire appel.

G. B.

EN BREF

□ **Le « financier » Jacky Milési est inculpé d'escroquerie.** – Disparu début septembre après avoir berné près de trois mille épargnants français et suisses, Jacky Milési a été interpellé à Pau (Pyrénées-Atlantiques), *jeudi 29 octobre, où il a été* inculpé d'escroquerie, d'abus de confiance et d'exercice illégal de la profession de banquier par le juge d'instruction Jean-Louis Lecué, puis écroué. Depuis une quinzaine d'années, ce « conseiller financier » proposait des placements très avantageux *(+30 % par an) à une clientèle* de petits épargnants. Mais le fisc avait découvert, le 8 septembre, un *« trou »* de *800 millions* de francs dans sa comptabilité. Depuis cette date, Jacky Milési était en fuite.

□ **Recours en grâce de l'inspecteur de police Loiseau.** – *Condamné* à douze ans de prison pour avoir participé à des attaques à main armée (*le Monde* du 30 octobre), l'inspecteur de police Dominique Loiseau, dont le pourvoi a été rejeté par la chambre criminelle de la cour de cassation, a déposé un recours en grâce auprès du président de la République. M. Loiseau est soutenu par la quasi-totalité des syndicats de policiers.

□ **La plainte avec constitution de partie civile de la veuve d'Ali Mecili jugée irrecevable.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a estimé, mardi 27 octobre, que la plainte avec constitution de partie civile de Mme Annie *Mecili*, la veuve de l'avocat et opposant algérien Ali Mecili, assassiné le 7 avril 1987 à Paris, était irrecevable. Le 13 mars 1991, Mme Mecili avait porté plainte *pour « forfaiture et atteinte aux libertés »* contre les plus hautes autorités policières de l'époque, afin de dénoncer l'expulsion en urgence absolue de deux suspects algériens qui étaient, estime-t-elle, fortement impliqués dans l'assassinat de son mari. Selon la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, Mme Mecili n'avait pas *« intérêt direct à agir en ce qui concerne l'expulsion de ces deux suspects ».*

Mort de l'historien Louis Marin

Le philosophe et historien Louis Marin est mort jeudi 29 octobre à *Paris des suites* d'un cancer. Il était âgé de soixante et un ans.

D'une œuvre et d'une pensée *multiformes*, il serait périlleux de prétendre donner une définition simple. Historien de l'art, Louis Marin concevait cette discipline comme la réunion de pratiques et d'analyses à la fois iconographiques, sociologiques, philosophiques et même, dans ses derniers travaux, théologiques et logiques. Esprit universel, humaniste au sens classique de ce mot, il s'intéressait aussi bien à l'art du dix-septième siècle et à ses rapports avec le pouvoir qu'à l'expression contemporaine. Ainsi préparait-il une étude sur Philippe de Champaigne alors que le dernier de ses textes publiés était, cet été, une préface à l'exposition du peintre contemporain Jean-François Lacalmontie.

Né le 22 *mai* 1931 à La Tronche (Isère), agrégé de philosophie en 1963, docteur d'Etat en 1973, Louis Marin était directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales où il dirigeait un séminaire sur la sémantique des systèmes de représentation. Parmi ses œuvres, signalons notamment *le Récit évangélique* (Desclée de Brouwer, 1974), *Détruire la peinture* (Galilée, 1977), *Le récit est un piège* (Minuit, 1978), *le Portrait du roi* (Minuit, 1981), *la Critique du discours : sur la logique de Port-Royal et les Pensées de Pascal* (Minuit, 1991), *Lectures traversières* (Albin Michel, 1992).

M. Bernard Attali invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Bernard Attali, PDG d'Air-France, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » *dimanche 1er novembre de* 18 h 30 à 19 h 30.

***M. Attali, qui préside* le conseil d'administration de la compagnie nationale Air France depuis 1988, répondra aux questions d'Alain Faujas et d'André *Passeron*, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.**

—— Demain dans « le Monde » ——

« Heures locales » : Clermont-Ferrand

Anniversaire en demi-teinte aux pieds des volcans d'Auvergne. Il y a un an, le maire de la préfecture du Puy-de-Dôme démissionnait pour alerter l'opinion et le gouvernement. Aujourd'hui la ville tente de se mobiliser sur le front de l'emploi, avec l'aide de l'Etat.

« Point » : la législation anti-tabac

Le décret d'application de la loi Evin du 10 janvier 1991 contre le tabagisme entre en vigueur dimanche 1er novembre. La loi française s'attaque ainsi à un nouveau problème de santé publique, le tabagisme passif, en choisissant de s'aligner sur les législations plus répressives de ses voisins européens .

هكذا من الأصل

Le Monde

S A N S • V I S A

Cendrars était-il dans le train ?

Chaque semaine, le Transsibérien quitte Moscou avec Blaise Cendrars à son bord. Chaque semaine embarque une ombre qui peut-être ne le prit qu'en rêve mais lui attacha son nom. *« ... Et mon œil, comme le fanal d'arrière, court encore derrière ces trains. »*

CE chemin de fer qui s'en va jusqu'au bord d'un continent, de Moscou à Vladivostok – plus de neuf mille kilomètres – est redevenu, via la Mandchourie, l'axe d'échanges entre deux pénuries, où circulent des cargaisons d'objets rares, où transitent des valises remplies de roubles, où voyagent des marchands russes parlant chinois, ou chinois parlant dollars, méfiants et armés, comme le Rogovine de Cendrars. En tendant l'oreille, juste ce qu'il faut, on pourrait presque entendre le syncopé de *la Prose du Transsibérien et de la petite Jeanne de France* publiée à Paris, en 1913, sur des *« sursauts de la mémoire »* après deux séjours en Russie, le premier en 1904. *« Nous avions deux coupés dans l'express et 34 coffres de joaillerie de Pforzheim / (...) Nous avions volé le trésor de Golconde / Et nous allions, grâce au Transsibérien, le cacher de l'autre côté du monde / Je devais le défendre contre les voleurs de l'Oural qui avaient attaqué les saltimbanques de Jules Verne / Contre les Khoungouzes, les boxers de la Chine / Et les enragés petits Mongols du Grand Lama / (...) Le bruit des portes des voix des essieux grinçant sur les rails congelés / Le ferlin d'or de mon avenir / Mon browning le piano et les jurons des joueurs de cartes dans le compartiment d'à côté / L'épatante présence de Jeanne (...) Les vitres sont givrées / Pas de nature ! / Et derrière, les plaines sibériennes le ciel bas et les grandes ombres des Taciturnes qui montent et qui descendent / (...) Et l'Europe tout entière aperçue au coupe-vent d'un express à toute vapeur (...). »*

On ne peut évoquer ce train sans penser au poème ; on ne peut évoquer ce texte sans poser – une fois de plus – la question : le Transsibérien, Cendrars, l'avez-vous pris ? Et si elle lui fut si souvent posée, c'est que l'écrivain avait insisté, très tôt, pour affirmer la réalité de ce voyage, pour accumuler les détails vrais, les personnages, les alibis, les choses vues, comme il le fera, plus souplement, durant tout son parcours, mêlant sa vie, son œuvre dans un aller-retour incessant : le meilleur biographe de Cendrars est mort en janvier 1961, à Paris, c'était lui-même. *« Auteur distraitement reconnu »*, selon André Malraux, qui, devenu ministre des affaires culturelles, assénerait une Légion d'honneur à cette tête un peu forte qui méprisait les mondanités et s'était tenu à l'écart des clans et des écoles, ne s'étant vraiment engagé, lui le Suisse, que dans une guerre qui lui prendrait son bras droit.

Blaise Cendrars, cendres et braise, le jeune Frédéric Sauser, né à La Chaux-de-Fonds, s'était choisi ce *« nom nouveau »* à vingt-cinq ans, en 1912, de retour d'Amérique, pour signer *les Pâques à New-York*, premier poème qu'il envoyait à Apollinaire. Il commençait à rédiger *la Prose du Transsibérien et de la petite Jeanne de France* et à préparer avec le peintre Sonia Delaunay un poème-objet, le premier « livre simultané », où la musique des couleurs accompagnerait le staccato des vers, dans les roulements du jaune, du bleu, du rouge. *« Toute vie n'est qu'un poème, un mouvement »*, écrit Cendrars en 1913 dans une lettre à la revue *Der Sturm* pour s'expliquer dans la très vive polémique qui agite le monde des critiques d'art : *« J'ai la fièvre. J'ai des chats sauvages plein la bouche... Voilà pourquoi j'aime la peinture des Delaunay, pleine de soleils, de ruts, de violences. Mme Delaunay a fait un si beau livre de couleurs que mon poème est plus trempé de lumière que ma vie (...). »*

L'objet, un dépliant de deux mètres de long où la typographie en couleurs s'installe à droite d'une rhapsodie aquarellée, sera présenté plié et encarté comme une carte routière, dans une couverture de cuir noir décorée de la main de Sonia Delaunay. De rares exemplaires circulent encore aujourd'hui (1) de ce tirage qui devait, mis bout à bout, *« être aussi haut que la tour Eiffel »*, entreprise qui occupa l'artiste et l'écrivain durant une année. Lui qui se tiendrait à l'écart des surréalistes, mépriserait les dadaïstes, refusait d'être catalogué futuriste ; à la rigueur, et pour l'instant, « simultanéiste ». Déjà, il devait se défendre : *« Maintenant il se trouvera bien des grincheux pour dire que le soleil a peut-être des fenêtres et que je n'ai jamais fait mon voyage... »*

Ce voyage, l'avait-il fait ? Quel voyage avait-il fait ? *« En ce temps-là j'étais en mon adolescence..., j'avais à peine seize ans, j'étais à seize mille lieues du lieu de ma naissance. »* Adolescent fugueur, il n'est pas, comme il le prétendra, parti de lui-même jusqu'en Russie ; mais, après une fugue pour convaincre ses parents de son refus de rester à l'école de commerce à Neuchâtel, il est envoyé par eux chez un joaillier de Saint-Pétersbourg. Fin 1904-début 1907. Il retournera en Russie en 1911, puis fera en train le trajet jusqu'à Libau, en Pologne, et s'embarquera pour l'Amérique, pour retrouver Féla, sa future épouse. *Les Pâques à New-York* est un poème inspiré par une réalité vécue. Mais le Transsibérien ? A-t-il vu, durant l'hiver 1904, en pleine guerre russo-japonaise, *« la mort en Mandchourie »* et *« les trains noirs qui revenaient de l'Extrême-Orient et qui passaient en fantômes / (...) A Talgar 100 000 blessés agonisaient faute de soins / J'ai visité les hôpitaux de Krasnoïarsk (...) / J'ai vu dans les lazarets des plaies béantes des blessures qui saignaient à pleines orgues (...) / Et j'ai vu des trains de 60 locomotives (...) Disparaître / Dans la direction de Port-Arthur / »*

Port-Arthur, défaite russe, février 1905. D'ailleurs, il donne ses sources au passage : *« Tout ce qui concerne la guerre on peut le lire dans les Mémoires de Kouropatkine / Ou dans les journaux japonais qui sont aussi cruellement illustrés / A quoi bon me documenter / (...) »* La Sibérie à feu et à sang, la guerre russo-japonaise, les trains qui ne passent pas, c'est ce qui faisait affirmer catégoriquement à Pascal Pia, avec le sérieux de l'historien de la littérature (2), que le train était parti sans son récitant. Lui, Blaise, complétera son reportage, l'enrichira. Apparaît en 1932 dans *Vol à voiles* le personnage de Rogovine, qui revient, après la guerre, dans *Bourlinguer* et dans *le Lotissement du ciel* (3). Le chapitre qui s'intitule clairement « La chambre noire de l'imagination » commence ainsi : *« En gare, à Tsitsikar ou à Kharbine, ou à Tchita, ou à Krasnoïarsk, ou à Irkoutsk, quand nous attendions le train qui avait souvent plus de huit jours de retard, si bien qu'on ne savait au juste dans lequel on embarquait, celui du jour, ou celui de la semaine précédente (...). »* C'est le « reporter lyrique » qui estimait qu'en journalisme il ne fallait pas se contenter de décrire ce que les yeux voient, qu'il fallait donner aussi *« les vues de l'esprit »*.

« Nous étions dans le premier train qui contournait le lac Baïkal/ On avait orné la locomotive de drapeaux et de lampions/ Et nous avions quitté la gare aux accents tristes de l'hymne au tsar. » Ton sobre de la coupure de presse, précision des dates : c'est bien en 1904 que fut complétée, d'Irkoutsk par le sud du Baïkal, le raccordement des voies construites pour l'essentiel dans les années 1890. Un lancinant *« j'y étais »*, en alternance avec des envolées : *« Je reconnais tous les pays les yeux fermés à leur odeur/ Et je reconnais tous les trains au bruit qu'ils font/ (...) J'ai déchiffré tous les textes confus des roues et j'ai rassemblé les éléments épars d'une violente beauté/ Que je possède/ Et qui me force. »*

Le mouvement, le déplacement est stimulant, et Cendrars s'en va voir ailleurs s'il y est. Car l'objet du voyage, c'est lui, le sujet, c'est l'homme : le Transsibérien, c'est lui encore, le visionnaire d'une époque en train de naître dans le glouglou d'images à venir...

« J'aime les légendes, les dialectes, les fautes de langage, les romans policiers, la chair des filles, la tour Eiffel, les apaches, les bons nègres et ce rusé d'Européen qui jouit goguenard de la modernité (...) Je suis né prodigue. » (Lettre à *Der Sturm*, 1913.)

Allons-y. *« Tric trac / Billard / Caramboles / Paraboles (...) / Archimède / Et les soldats qui l'égorgèrent / Et les galères / Et les vaisseaux (...) / Les tourbillons / Les naufrages / Même celui du* Titanic *que j'ai lu dans le journal / Autant d'images-associations que je ne peux pas développer dans mes vers / Car je suis encore fort mauvais poète / Car l'univers me déborde (...). »* L'actualité, inépuisable roman d'aventures, au rythme du train initiatique, dont il réentend la musique, à bord du *Formose*, paquebot en partance pour le Brésil, en 1924. Il fera au moins deux voyages en Amérique latine, il en racontera six ou sept.

Michèle Champenois

Lire la suite page 29



PRATT-PRIES/DIAF

(1) Le texte de *la Prose du Transsibérien* a été republié avec *les Pâques à New-York* sous le titre *Du monde entier* (« Poésie »-Gallimard). L'édition originale du poème illustré n'est pas visible bien que le Musée d'art moderne de la Ville de Paris en possède un exemplaire. Cette œuvre apparaît parfois dans les ventes : elle avait été proposée puis retirée lors de la dispersion du fonds Tzara. Des épreuves aquarellées ont été vendues récemment par la galerie Berggruen, à Paris.

La lettre adressée à Der Sturm est publiée avec le dossier complet de la polémique dans les *Archives Cendrars* n° 4, établi par Antoine Sidoti, 1987.

(2) Dans *le Magazine littéraire*, janvier 1984.

(3) *L'Homme foudroyé, la Main coupée, Bourlinguer* et *le Lotissement du ciel* sont disponibles en « Folio » et *Moravagine* chez Grasset, dans les « Cahiers rouges ».

AU SOMMAIRE

France sont réservés ... prénatal

Mort de l'historien Louis Marin

850 F, offre spéciale : parka soie

هكذا من الأصل

Delhi la très-croyante

DELHI

LES *hindous sont des poètes qui* offrent des fleurs à leurs dieux. Shah Jahan est le premier de ces poètes. Epicurien, de surcroît. L'empereur moghol, qui fit naître et s'épanouir la Vieille Delhi tel un jardin de marbre et d'eau au bord du fleuve Yamuna, Shah Jahan, donc, fut le commanditaire de la Jama Masjid, la mosquée du Vendredi. C'est d'abord et avant tout un espace. Dépouillé, cerné de grès rouge, où plus de dix mille fidèles peuvent s'agenouiller en même temps. L'une des plus grandes mosquées du sous-continent. Sur le sol en marbre de la salle de prière, des *incrustations dessinent les tapis des* croyants. Des hommes prient ou lisent le Coran, absorbés. Certains dorment, couchés en chien de fusil. Une femme ne peut monter seule au sommet du minaret qui regarde au loin la ville, à ses pieds l'agitation du bazar musulman. Elle doit attendre qu'un homme l'accompagne. Un assistant montre un à un les souvenirs du Prophète, gardés dans un reliquaire fermé. Un commentaire et une signature sur un livre d'or, une offrande pour les démunis, et l'on peut s'immerger à nouveau dans la ville.

La piété est active au temple jaïn, à Chandni-Chowk. De l'encens, du riz et des lampes à étoupe allumées. Et des cloches. Lancinantes, comme pour attirer l'attention du dieu. Sonnerie vigoureuse, coup de gong *solitaire ici, là, partout dans le saint* lieu, sur tous les timbres, qui se mêlent en carillon. Des hommes et des femmes sont assis en prière ou lisent en bougeant les lèvres. Dessinent, avec une coupelle, des cercles incantatoires devant des Mahaviras (le fondateur du jaïnisme) pâles et nus. On pénètre à l'intérieur du sanctuaire après avoir ôté ses chaussures. A l'entrée, le gardien *souriant, un bâton à la main, veille* sur les nouveaux arrivants.

Au rez-de-chaussée, sous le temple, des bains. Les draps sèchent sur un fil tendu dans la rue. Des familles campent dans la galerie qui le jouxte, sur des couches disposées au milieu des valises. Une mère rejette son sari sur l'épaule en un geste gracieux, verse une poudre safranée sur un chapati – une petite *galette blonde – et la tend à son fils.* Deux femmes passent, un réchaud et un seau à la main. Alentour, le bazar indien, comme si chaque sanctuaire ne voulait pas être coupé de la vie : bruits, odeurs sucrées-amères, appels, coups de klaxon et roulements, immenses affiches, saris de toutes couleurs, guirlandes de fleurs orange, pétales rouges effeuillés. La profusion. Ne pas rester en dehors, s'approcher au moins de la périphérie à défaut de pénétrer dans les petites ruelles d'un autre âge. L'odeur, étonnante, monte du sol poudreux, des détritus, de la décomposition des *offrandes sur les petits autels en* bordure de trottoir. Le soleil brûle. Chaleur et poussière.


HALEY/SIPA

Rikabganj Gurdwara, temple sikh de New-Delhi.

Aucun cérémonial au tombeau d'Humayun, que fit édifier à sa mémoire la Bega Begum, sa veuve aimante. L'énorme édifice est, dit un écriteau à l'entrée du site, *« le premier exemple d'architecture moghole, à plan octogonal, avec arches élevées, kiosques à colonnes et double dôme. Premier tombeau dans un jardin avec fontaines et bassins. »* En un mot, l'ancêtre du Taj Mahal.

Vu passer le Green Line Express, un autocar comme il y en a mille. Brinquebalant, pétaradant, avec de la poussière sur sa peinture verte et *de bons pneus. Vu les camions, qui* tous disent : *« Horn, please ! Klaxonnez SVP ! »* Et on ne se prive pas de leur obéir. D'où l'aimable cacophonie des rues de la capitale, qu'elles soient anciennes, c'est-à-dire étroites, ou modernes, c'est-à-dire larges et taillées au cordeau par les Britanniques.

En arrivant au temple du Lotus, le chauffeur sikh s'est mis à fredonner. Œcuménique, le temple du Lotus symbolise la tolérance. D'origine bahaï, c'est un temple pour tous : hindous, bouddhistes, sikhs, jaïns et musulmans. Les foules y serpentent dans la verdure du parc en ruisseaux colorés. Ici, on ne parle pas, a averti le chauffeur. De fait, c'est le silence absolu. Les ruisseaux s'écoulent à la file, dans un glissement de pieds nus. Ils *montent vers l'architecture impeccable,* dépouillée, transparente, du temple au toit en fleur de lotus. A l'intérieur, une plante verte là où l'on attendrait une représentation de la divinité. Parois vitrées, bancs nus disposés en hémicycle. Aucun panthéon religieux auquel se rattacher ou s'opposer. Sensation de vide métaphysique.

Ce temple part d'une idée juste. *Ses concepteurs ont cherché le plus* petit dénominateur commun, et ils ont trouvé : le vide. Froid et discipliné. Cet œcuménisme a rencontré un écho dans le cœur des foules indiennes qui montent en famille vers le lotus de marbre. Dans le flot léger, deux moines bouddhistes en robe rouge, alertes et *paisibles. Ils* répondent au salut par un *« Namasté », (« Bonjour »)* souriant. Deux musulmans, en calotte blanche ajourée, comme faite au crochet. Aucun Occidental. Les parapluies noirs ouverts pour se protéger du soleil avancent lentement. Les mousselines des femmes flottent au vent. Des pique-niqueurs sont assis sur l'herbe. L'Inde *au naturel, fervente et décontractée.*

« Hungry? Faim ? » Le chauffeur sikh a arrêté sa voiture près d'un marché. Il revient avec un régime de six petites bananes, frugal déjeuner sur la route du Qutb Minar, la tour de victoire. C'est *« la plus haute tour en pierre de l'Inde, exemple parfait du minaret ».* Les panneaux en hindi et en anglais ont décidément du bon lorsqu'on a le modèle sous *les yeux : ils disent* l'essentiel. Avec ses balcons en saillie très ouvragés et ornés de stalactites, elle est de peu antérieure à sa voisine, la Quwwat-ul-Islam Masjid, la mosquée de la Puissance de l'islam. Cette dernière demeure une ruine impressionnante avec sa forêt de colonnes sculptées provenant de vingt-sept temples hindous que le sultan Aibak, bâtisseur de l'une et de l'autre, *avait fait détruire.* Marque d'intolérance dans une ville où cohabitent pourtant des communautés différentes.

La dévotion éclate au grand jour au Sisganj Gurdwara, de Chandni-Chowk, le temple bleu à coupole d'or, particulièrement sacré pour les sikhs. Des garçonnets vêtus de bleu y chantent. Un haut-parleur diffuse leur voix au-dehors, sur l'esplanade *en bas des degrés, jusqu'à l'im*mense pièce d'eau en marbre où des pères trempent de jeunes enfants effrayés. Le chauffeur a quitté sa voiture et marche devant. Ici, il est chez lui, parmi les siens. D'un geste rapide, il effleure les premières marches de sa main qu'il porte ensuite à son front. Respect pour la maison de Dieu. Des hommes à l'air farouche, des femmes au visage souriant accompagnées d'enfants à turban noir *ajusté et noué en boule sur le haut* du crâne apportent des offrandes, des couronnes de fleurs, qu'ils déposent entre les mains du prêtre assis au milieu du temple. Ils se pressent tout près de l'autel, le touchent de leur front, se mettent à genoux, se prosternent.

Des hommes austères sont assis d'un côté, les femmes en face, près du chœur d'enfants que *surveille* avec bienveillance un maître de chapelle. Les jeunes femmes sont élégantes et parfaitement maquillées. Les hommes, de haute stature, *tiennent bien droite leur tête* impeccablement drapée dans neuf mètres de tissu. En entrant, tous tendent leurs mains pour recevoir, en guise de bénédiction, la *prasad*, un mélange de semoule, d'huile et de lait, présenté dans une feuille végétale. *« Very tasty »*, précise le sikh. En sortant, ils nettoient leurs mains sous une eau lustrale versée d'une aiguière. Gestes accomplis avec une ferveur extrême. Dans une grande ouverture d'esprit. Tous sont admis, même les musulmans. Il suffit de se déchausser, comme partout ailleurs et, le cas échéant, de mettre une mousseline légère sur sa tête.

Ici, l'Inde se veut tolérante. Elle n'en est que plus attirante.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

Le livre de la jungle

Source d'inspiration privilégiée de Kipling, l'Inde s'impose logiquement à qui souhaite feuilleter, en décor naturel, *le Livre de la jungle.* A ceux-là, Le Monde de l'Inde et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 46-34-03-20) propose, sous la conduite de naturalistes, deux voyages hors des sentiers battus. Le premier, « Sur la piste des éléphants », explore les réserves du sud du pays. Là règnent les éléphants d'Asie, mais aussi les cerfs, antilopes, langurs, macaques, gaurs (bisons indiens) *et, encore plus farouches, léopards* et tigres. De Paris, on gagne Bombay, Bangalore et Mysore (nuit au Lalitha Mahal Palace, un palais des mille et une nuits), d'où on accède à la réserve d'oiseaux de Ranganathittu, située sur une île de la rivière Kaveri. Egalement au rendez-vous crocodiles et chauves-souris. On visite ensuite la réserve de Bandipur, parcourue en jeep, à dos d'éléphant et en bateau rond constitué de bambous et de peaux de buffle. Puis celle de Mudumalai, où la densité d'animaux est très grande. Au cœur des Nilgiris, les « montagnes bleues », Ooty, une station très british d'où l'on gagne Trichur, cadre d'une fête annuelle célèbre pour son défilé d'éléphants *somptueusement caparaçonnés.* Visite à la ferme où les « stars » sont bichonnées. Le périple s'achève par Cochin et une balade en bateau sur les canaux voisins. Du 21 novembre au 6 décembre, 17 400 F en chambre double et pension complète pour les groupes (demi-pension pour les individuels) qui bénéficient de l'accompagnement d'un naturaliste.

Le second voyage conduit « Au royaume du tigre », dans le nord de l'Inde. On part cette fois de Delhi pour gagner, en train, Agra (le Taj-Mahal), puis Fathpur-Sikri, cité fantôme et magique, et Bharatpur, l'une des plus vastes réserves d'oiseaux du monde, où l'on observe, deux jours durant, *hérons, ibis, cigognes, grues, aigles* et oies paléactiques. Envol vers Khajraho et ses temples « érotiques », antichambre de la réserve de Bandhavargh, la plus *généreuse pour l'observation des* tigres, ces seigneurs de la jungle que l'on traquera depuis « Jungle Camp » le bien nommé. De « Kipling Camp », on explore la très belle réserve de Kanhar, petite Afrique au cœur du sous-continent indien, où, à défaut de tigres, on aura peut-être la chance de surprendre le rare barasingha ou cerf des marais. De la jungle des animaux on gagnera la fourmilière humaine de Calcutta, escale sur la route de Gaurhati et de la réserve de Kaziranga, où buffles, cerfs, éléphants et gaurs constituent la cour du rhinocéros unicorne, dont cette jungle de l'est est le dernier refuge. Du 22 janvier au 7 février, 21 580 F avec des modalités identiques au voyage précédent.

A ceux qui sont prêts à pousser encore *plus loin leur* quête de paradis naturels, le voyagiste propose, en exclusivité, de suivre les traces des pandas dans la partie orientale du Tibet. Un voyage *exceptionnel qui conjugue* l'insolite (les pandas géants des forêts de bambous de la réserve de Wolong, l'idyllique vallée de Jiuzhaigu, aux impressionnantes cascades, et la minorité Mao établie sur les contreforts du Tibet) et la découverte de lieux plus traditionnels comme Pékin, la Cité interdite, le Palais d'été, la Grande Muraille, les tombeaux des Ming, l'armée en terre cuite de Xian, Chengdu, le Bassin rouge, les grottes bouddhiques de Beishan et Baodingshan, Guilin et la croisière sur la rivière Li à travers des paysages d'estampes, Canton et Hong-kong, d'où l'on regagne Paris. Du 13 mai au 3 juin, 21 350 F par personne en chambre double et pension complète en *Chine, sur la base de* quinze participants.

L'Italie à contre-saison

Les voyageurs partent de plus en plus à contre-saison pour découvrir ou retrouver des lieux aimés quand le flot touristique se tarit. *Une relative solitude est un* facteur indispensable pour laisser une architecture, une toile, un coin de nature libérer leur charme, délivrer leur message. A quoi *s'ajoute l'avantage de bénéficier* des prix modérés proposés par certains voyagistes. Ainsi de Venise, par exemple, et du « Venezia Pass » de CIT Evasion (3, *boulevard des Capucines,* 75002 Paris, tél. : 44-71-30-00). Il permet notamment de prendre le thé en écoutant un concert dans les salons dix-huitième du palais Mocenigo ; de bénéficier d'entrées gratuites dans certains musées, de réductions dans d'autres ainsi que sur les excursions en bateau aux îles de la lagune. Il est inclus dans un éventail de forfaits qui, afin de séduire le plus grand nombre, associent durée, hébergement et mode de transports différents. Le plus économique : 2 nuits avec petits déjeuners et aller-retour en train (2e classe), 1 310 F. Le plus classique : 3 nuits, vols charters, de 1 935 F à 2 280 F ; 7 nuits à partir de 2 595 F. La brochure Italie (Sicile, Malte) comporte des propositions semblables concernant Rome, Florence, Milan, Naples, le Nouvel An ainsi qu'un programme à la Scala de Milan et des informations sur les *charters. Signalons enfin que la* CIT diffuse également la brochure hiver 92/93 de Valtur qui présente les 19 villages-clubs (11 en Italie dont 3 dans les Alpes, 3 en Afrique du Nord, 2 *dans l'océan* Indien, etc.) du leader du « tout compris » à l'italienne.

Guide

• On s'arrête en général un ou deux jours à Delhi, à l'occasion *d'un voyage dans l'Himalaya.* C'est injuste pour la ville aux sept mutations successives qui ont fait d'elle la capitale de l'Union. Elle s'est développée *autour de la vieille et belle ville* moghole. New et Old-Delhi méritent mieux qu'une visite à la sauvette. Il y a tant de choses à voir ! Trois vols hebdomadaires Swissair (tél. : 45-81-11-01) relient Paris à New-Delhi, *via* Zurich ; tarif Suisse-Delhi à partir de 1 899 FS.

Etant donné la chaleur et les grandes distances qui séparent les sanctuaires et monuments mentionnés ici – auxquels il convient d'ajouter Gauri-Shankar, le temple hindou, également à Chandni-Chowk, Buddha-Vihar, le monastère bouddhiste situé derrière le Fort-Rouge et Nizamuddin, sanctuaire d'un derviche soufi, – louer une voiture avec chauffeur (350 F environ pour deux jours). Artou Delhi (13, Hanuman Road, 110001 New-Delhi, tél. : 11-34-42-15, fax : 11-31-07-35), correspondant d'Artou Genève, *fait le* nécessaire et peut effectuer les réservations d'hôtel. Sur les sites, des guides se proposent spontanément. Parler avec eux pour *tester leurs connaissances et,* éventuellement, accepter. On apprend toujours quelque chose.

La promenade en rickshaw, ce *scooter à trois roues* qui secoue à rompre le dos, est parfaite pour les petites distances, car elle met en prise directe avec la ville. Les conducteurs foncent de toute la vitesse qu'autorise la puissance de leur moteur, se faufilant entre cars, camions et voitures. Lors des arrêts aux carrefours, des mains se tendent : vieille femme aux grands yeux, qui happe le billet tendu et disparaît, aussitôt remplacée par une petite fille, un bébé dans les bras.

Delhi, Agra, Jaipur, de Louise Nicholson (éditions Olizane), est sans doute le meilleur guide. A compléter par *Inde 1992,* de Jean-Pierre Bruneau (Voyageurs du monde éditeur), plus contemporain. *Les Indes florissantes* (« Bouquins », R. Laffont) est une anthologie des voyageurs français en Inde au dix-huitième siècle. Pour un *regard lucide, actuel : L'Inde, un million de révoltés,* de V. S. Naipaul, publié chez Plon (lire l'analyse de Nicole Zand dans « le Monde des livres » du 18 septembre).

Au sortir de la chaleur et de la pollution extrême des avenues de Delhi, on appréciera la fraîcheur (qui confine parfois à la glacière) du très *raffiné* Oberoi, dont les chambres ont vue sur les pelouses du terrain de golf, ou du Méridien, non loin de Connaught Place. Deux hôtels de luxe avec piscine, larges chambres, raffinement oriental pour le premier, architecture intérieure à galeries de bois pour le second. On peut y prendre ses repas en toute sécurité. L'un et l'autre ont une bonne librairie. Celle du Méridien correspond aux goûts du voyageur : livres sur l'Inde, mais aussi le Tibet, le Bhoutan et le Népal. Mentionnons le Taj *Mahal, pour son hall* et sa cuisine chinoise, l'Imperial, pour les nostalgiques du Raj, et l'Ashok, un hôtel « officiel ». Beaucoup moins cher et pleins de *charme : le Marina et le Nirula's.*

Le visiteur qui a besoin de repères goûtera les cuisines indienne, continentale et chinoise au très *victorien Gaylord* ainsi qu'au Nirula's déjà mentionné ; cuisine indienne au Host. Prix : de 20 F à 60 F environ. Mention spéciale pour *la cuisine patane du nord-ouest* pakistanais et du Boukhara, au Maurya Sheraton. Très en vogue actuellement, la cuisine cachemirie et les vins français *du Chor Bizar, dans l'hôtel* Broadway.

Tous renseignements à l'Office national indien du tourisme, 8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 42-65-83-86. Sur place : Tourist Office, 88, Janpath, New-Delhi, tél. : 332-00-05. •

TÉLEX

L'Antarctique avec un autre *Voyage au pays des glaces* proposé par les éditions Solar. *Eternel Antarctique* (224 p., 160 photos couleurs, 180 F) est l'œuvre de quatre explorateurs et photographes, Ron Naveen, Colin Monteath, Tui de Roy et Mark Jones. Ils totalisent plus de soixante séjours sur ce continent de la démesure (équivalant aux Etats-Unis plus le Mexique) qui, avec la banquise, double sa superficie en hiver. Une somptueuse errance à travers le dernier espace vierge de la planète, son décor de glaciers, icebergs et montagnes impressionnantes, et sa faune variée.

Quatrième trophée de golf des restaurateurs, du 5 au 12 janvier, à l'Hôtel Saint-Géran, à l'île Maurice. Fins gourmets et « toqués » de la petite balle blanche s'affronteront sur 36 trous du parcours local. Il en coûtera 12 450 F par personne, prix comprenant le vol direct sur Air Mauritius, l'hébergement en chambre double et demi-pension, une soirée de gala, tous les sports nautiques, les transferts et les *green fees.* Renseignements auprès d'Irène Behar, chez Kuoni, tél. : 42-85-37-00.

Vols Paris-New-York, avec Voyage pour tous-les Découvreurs, à partir de 1 789 F aller-retour à dates fixes. Sinon, à partir de 1 990 F aller-retour. Renseignements sur les autres *tarifs aériens nord-américains de* ce voyagiste au 43-26-06-88 (220, rue Saint-Jacques, 75005 Paris) et au 57-81-12-00 (26, quai de Bacalan, 33300 Bordeaux).

5e Fête des fruits et légumes d'hier à aujourd'hui, les 7 et 8 novembre, au domaine de Saint-Jean-de-Beauregard (Essonne). Pour découvrir et acquérir des variétés rares ou anciennes, suivre des démonstrations de taille et de greffe, des conférences. Le domaine est situé à 28 km au sud de Paris (N 118 ou autoroutes A6 puis A10, sortie Les Ulis puis D35, tél. : 60-12-00-01). De 10 heures à 18 heures, entrée 40 F.

Sélection établie
par Patrick Francès
et Danielle Tramard.

PARCOURS

Cendrars était-il dans le train ?

Suite de la page 27

Cendrars *« n'était pas un menteur, c'était un homme dominé par son imagination »*, assurait Nino Frank. Ses amis ont renoncé à faire le compte de ses inventions : *« Je me moque de sa mythomanie*, note Robert Doisneau, qui se souvient l'avoir vu *« foutre dehors »* un chercheur suisse qui arrivait avec du papier millimétré et lui demandait *« à quelle date exactement »* il avait pris le Transsibérien. Plus aimable et en confiance, à la fin d'un repas, il avait répondu à Pierre Lazareff, le patron de *Paris-Soir* : *« Qu'est-ce que ça peut te faire, puisque je vous l'ai fait prendre à tous »*...

L'écrivain-voyageur T'Serstevens, fournisseur d'informations de terrain au cours d'une longue amitié avec chauds et froids, affirmait l'avoir entendu raconter *« sept versions »* différentes de son fameux voyage. Sa fille Miriam Cendrars, qui publiait, en 1984, un *Blaise Cendrars* (Points-Seuil) important et chaleureux, laissant filtrer des révélations sur les relations de l'écrivain avec sa famille et sur d'autres moments de son existence, n'entamait en rien la légende du train, laissant l'autobiographie romancée prendre le pas sur une impossible biographie.

Auteur d'une *Enquète sur un homme à la main coupée*, puis d'un *Pour saluer Cendrars* (4), Jérôme Camilly choisit de se laisser emporter *« au bout du monde »* par la prose déferlante de son héros en accompagnant le mouvement. S'il a interrogé patiemment les médecins sur la fameuse *« douleur fantôme »* de cette main coupée qui toujours martyrisera le mutilé des tranchées de Champagne, *« pour le train*, dit-il, *je renonce. Je crois qu'il a tiré beaucoup des récits de Rogovine. On ne peut pas savoir. L'enquête policière mène à des impasses ; Cendrars a mis le feu partout »*.

Les universitaires qui, depuis vingt ans et notamment au sein de l'Association Blaise Cendrars (5) explorent les eaux mêlées de l'œuvre – récit, roman, mémoires, poésie et reportage – n'ont longtemps eu le choix qu'entre *« démenti et paraphrase »*, selon l'expression de Claude Leroy, professeur de littérature française à l'université Paris-X-Nanterre. *« De toute façon, il nous piège : si on entérine la légende, on est piégé ; si on dément, on l'est aussi, car on perd les moyens d'étudier la réélaboration du réel. Lui-même ne souhaitait pas qu'on le croie. Pour quelqu'un qui parle tout le temps à la première personne, la définition qu'il se donne, c'est justement l'«* irréalisme*». A la question : quel est votre héros dans la vie « réelle » ?, il répond : l'Idiot, de Dostoïevski. Le personnage de Rogovine n'existe pas : c'est sans doute le Rogojine de* l'Idiot, *et lui est une sorte de prince Muichkine. Animé sans doute d'une très grande violence qui le pousse à s'engager en 1914, qu'il expie dans la vie avec son amputation, et dans la littérature en se débarrassant de son mauvais double,* Moravagine, *paru en 1926. »*

Auteur d'une thèse sur Cendrars et son rapport à ce pseudonyme, sur sa « renaissance » (le *« changer la vie »* de Rimbaud pris au pied de la lettre), Claude Leroy suggère que l'écrivain est moins un mythomane qu'un *« mythographe »*. Cendrars le dit : *« Je ne trempe pas ma plume dans un encrier, mais dans la vie. »* Les journaux, l'actualité, les romans populaires (qu'il découpe chez Gustave Le Rouge pour en faire les instantanés poétiques de *Kodak*), les voyous, les vagabonds, les récits qu'il recueille, qu'il adorne, la documentation encyclopédique qu'il amasse, et qui nourrit des digressions savantes, les lectures innombrables, tout est rendu à la littérature, au *« lecteur inconnu »*.

L'enfant qui découvrait le monde dans la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus dans la bibliothèque paternelle, et à la faveur de déménagements familiaux fréquents (Egypte, Italie, Londres), l'adolescent qui ira faire son apprentissage à Saint-Pétersbourg et le jeune homme qui s'embarquera pour l'Amérique ont toujours *« beaucoup voyagé dans les livres »* et *« beaucoup voyagé tout court »*. Ecrivain en mouvement, Cendrars décrit fort peu les paysages, pas du tout les villes ni les monuments. Le célèbre *Bourlinguer* est divisé en chapitres qui portent des noms de ports : Anvers, Hambourg, Bordeaux, Gênes, Paris port de mer, pourtant on les voit à peine ; mais on rencontre des personnages.

Cendrars voyage à travers le temps (*« Je cherche un Moyen Age impossible »*, note-t-il en Russie), à travers des figures, et c'est surtout pour attirer l'attention de Rémy de Gourmont, qu'il admire et qu'il rencontre par hasard sur les quais, qu'il se met à raconter comment, *« employé à entretenir le calorifère à l'hôtel des Wagons-Lits, durant le terrible hiver 1904, à Pékin* [il brûlait] *des collections du* Mercure de France »... Directeur : Rémy de Gourmont. A Pékin, où il ne fut jamais.


DOISNEAU/RAPHO

Blaise Cendrars vu par Robert Doisneau en 1947.

« Un livre, un miroir déformant, une projection idéale. La seule réalité, ou c'est tout comme » (*le Lotissement du ciel*). A l'écrivain et ami Jérôme Peignot qui, le trouvant attablé seul à la terrasse du Flore, peu de temps avant sa mort, dans la longue conversation qui s'engagea, lui posait « la » question sur *« le Transsibérien et tout le saint-frusquin »*, il répondra : *« Ce qui compte, c'est la locomotive. Je veux dire d'avancer. Ce que tu mets dans la machine importe peu pourvu qu'elle marche et si possible que, dans son ventre, cela soit un feu d'enfer. »* La vérité pure...

Michèle Champenois

(4) *Enquête sur un homme à la main coupée*, Cherche-Midi, 1986, avec une préface de Robert Doisneau. *Pour saluer Cendrars*, avec des photographies de Doisneau, Actes Sud, 1989.

(5) L'Association internationale Blaise Cendrars *publie un bulletin intitulé Feuille de routes* et organise des rencontres *et des colloques. Renseignements auprès* de sa secrétaire générale : Raphaële Desplechin, 12, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris.

COURRIER

Le bras droit de Jules Verne

Dans votre article « Le cornac d'Amiens » (« le Monde sans visa » *du 19 septembre*), vous avez fait l'éloge – à l'occasion de la republication de *Découverte de la Terre* par les éditions Chaleil à Montpellier – du dessinateur favori de Jules Verne, *Léon* Benett, mon arrière-grand-père, et je vous en remercie, car il est souvent méconnu et certaines études sur les illustrateurs du *dix-neuvième siècle le disaient* même anglais...

Il est cependant dommage que l'auteur de l'article n'ait pas poussé plus loin son enquête sur l'autre vie professionnelle de Léon Benett, vie dont il aurait alors donné une image moins *négative : si, en effet, mon* bisaïeul débuta modestement, il ne resta pas toute sa vie *« vérificateur de troisième classe »* aux colonies, comme l'article du *« Sans visa » peut le laisser croire.* Il termina sa carrière de fonctionnaire en haut de la hiérarchie et à Paris.

Le catalogue de l'exposition « Jules Verne » à Amiens avait donné tous les détails sur les voyages et grades de mon ancêtre. *Le mobile lucratif ne fut pas seul* à la base de son travail pour Jules Verne. Léon Benett avait été *empêché par son père* d'embrasser une carrière artistique. Il se rattrapa par son étroite et longue collaboration avec Jules Verne et fut, à la fois, bon dessinateur et bon fonctionnaire, c'est-à-dire un homme très complet.

Chantal de Crepy-Benett
Vincennes

« Jument verte » du Mékong

Ancien d'Indochine (1941-1947), où j'ai notamment été durant deux ans, au Laos, chef des partisans méos (hmongs), je me permets d'apporter quelques précisions « vécues » au reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, « Le Mékong paisible », *dans* « le Monde sans visa » du 10 octobre. Alors que j'étais reçu au palais royal de Louang-Prabang, mon attention, comme celle de votre reporter, y fut attirée par les grandes fresques sur la vie laotienne d'Alix de Fautereau. Je *connus là-bas cette artiste* – à la ville, Mme Alix Aymé, – qui était l'épouse du général commandant lors du coup de force japonais du 9 mars 1945 – et donc belle-sœur de l'écrivain Marcel Aymé.

Mme Aymé fut professeur à l'école des beaux-arts d'Hanoï, où elle a largement contribué à relancer la laque. Je devais la revoir plus tard à Rouen, où elle présentait une exposition de ses propres œuvres sur laque. La parenté d'Alix de Fautereau avec Marcel Aymé l'avait fait amicalement surnommer, en Indochine, la *« Jument verte »*...

M. Chenivesse,
Rouen

Architectures ultramarines

La recension qu'a donnée Michèle Champenois de l'ouvrage *Architectures d'outre-mer* (éditions Mardaga, Liège, Belgique) dans « le Monde sans visa » du 10 octobre nous incite à vous signaler la récente création, sous la présidence du journaliste *Philippe Sainteny*, de l'association (loi 1901) des Amis du patrimoine architectural et urbain du Vietnam, l'APAUV.

En liaison avec des Vietnamiens, notre association vise à protéger et entretenir les monuments ou ensembles architecturaux les plus exemplaires provenant notamment de la période française, une des priorités étant la conservation du très homogène centre d'Hanoï, particulièrement bien préservé en dépit des années de guerre.

APAUV, 16, rue Ortolan, 75016 Paris.

M. Lê Cuong, architecte,
secrétaire général de l'APAUV

Gallois et breton

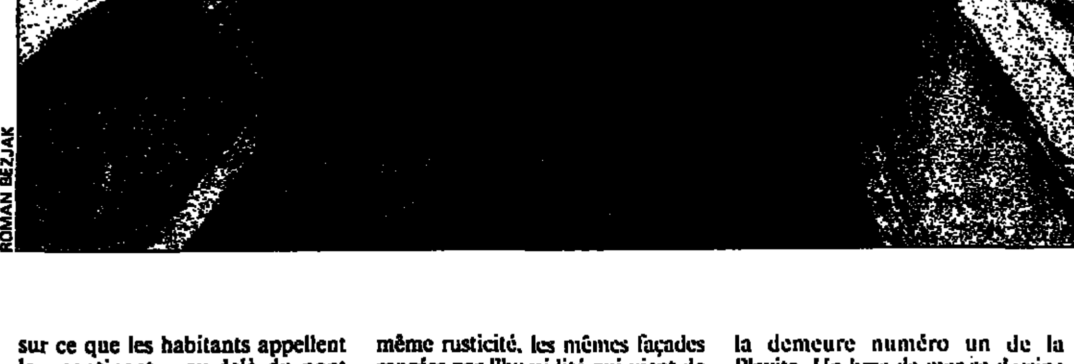
A propos du déclin du breton, évoqué dans l'article sur le Pays de Galles (« le Monde sans visa » du 26 septembre), M. Perrot (Paris) estime qu'il *« a surtout été causé en France par l'emploi de méthodes brutales dirigées contre lui par l'éducation nationale, sectaire et fanatique, pour laquelle n'existait « hors du français point de salut ». Et, aujourd'hui, dans ce pays champion de la liberté et de l'égalité, il n'est octroyé qu'une heure par semaine au breton à côté de la logorrhée qui se déverse par tous les canaux dans l'autre langue. Mais, comme le dit Hagège, l'Europe est un atout pour les langues minorisées. La Bretagne l'a bien compris qui a apporté au référendum, à elle seule, la moitié des voix qui ont fait gagner le « oui ». »*

Bouquinistes portugais

A propos du terme bouquiniste (« le Monde sans visa » du 19 septembre), M. José M. de Faria (Mangualde, Portugal) précise : *« Il existe dans la langue portugaise un équivalent désignant, lui aussi, le vendeur de livres d'occasion. Dérivés de l'arabe* alfarabi *(sauf erreur, un nom propre), le portugais connaît les noms* alfarrabio, *que les dictionnaires définissent comme étant un livre ancien et de peu de valeur, et* alfarrabista, *celui qui lit, collectionne ou vend et achète ces mêmes livres. Voici donc notre* alfarrabista *des bords du Tage digne confrère du bouquiniste des quais de la Seine. Puissent-ils, l'un et l'autre, continuer pendant longtemps à faire la joie des flâneurs... »*

Buenaventura, port oublié des C

Entre forêt et Pacifique, Buenaventura a beau être le principal port de la Colombie, c'est aussi un port du bout du monde, « abandonné » par le pouvoir central, où le chantier naval ne fonctionne que grâce à l'énergie et à l'esprit d'initiative de Flavio, un émule de l'abbé Pierre.


ROMAN BEZJAK

IL a vingt ans de brousse, de pirogue et de Pacifique, Flavio. Mais pas une seule ride de lassitude, mince, alerte. Flavio *le flaco* (le tout maigre) comme disent avec affection ses voisins, les Noirs du kilomètre 4. La mèche brune en bataille sur un visage rieur et bronzé, Flavio, le petit curé italien, patron de la maison d'Emmaüs de Buenaventura. Un nom qui sonne bien pour lui. La bonne aventure au bout du monde entre forêt équatoriale et houle profonde de l'océan, sur un littoral qu'on croirait oublié de Dieu et des hommes *s'il n'était pas là, lui, justement*, pour pratiquer la fraternité.

Vingt ans qu'il a quitté son Trentin natal. Qu'il patauge dans la boue des bidonvilles sur pilotis de la Playita ou de San-José, les quartiers pauvres du principal port de Colombie. Il les a vus grandir, pousser leurs jambes de bois de cinq mètres de haut, toujours plus loin dans la baie. C'est le niveau moyen de la marée, d'une grande amplitude sur cette côte sauvage, frangée de palétuviers aux racines bizarres, de criques marécageuses et d'un réseau complexe de canaux naturels.

A force de balancer détritus, ordures, excréments, planches pourries et poissons crevés sous les planches disjointes des cahutes misérables, les cités lacustres gagnent patiemment du terrain sur le bras de mer. Là où l'océan léchait encore le rivage il y a quelques années, on trouve maintenant des ruelles, des bicoques plus solides, certaines même numérotées et avec parfois un pot de géraniums à la croisée d'une fenêtre de poupée, des échoppes d'artisans. Toute une vie, enfin. Populaire, grouillante, qui sent la noix de coco et le poisson. Un univers bâti sur un sol meuble qui est accumulation forcenée d'immondices. Le cycle du crabe aussi. Le sociologue brésilien Josué de Castro l'avait décrit dans les bidonvilles marins de Recife : les hommes se nourrissent de crabes qui se nourrissent des excréments humains.

Ici aussi, comme à *Bahia* la brésilienne, des négresses enturbannées vendent trois citrons à même le sol. Des jeunes filles minces comme des lianes, la peau d'ébène brillante, la poitrine provocante, les reins cambrés, roulent des hanches. Un quartier noir à 99 %, bon enfant, débraillé, avec des rumeurs de salsa jusqu'à 3 heures du matin. On vit dans la rue, jour et nuit, car les demeures sont exiguës – quatre planches de bois, une table, une paillasse, un réchaud, la vierge polychrome sur une paroi, l'antenne de télé – et la chaleur poisseuse. Tee-shirts pour les femmes, le crâne hérissé de bigoudis. Tellement incrustés, ces bigoudis, qu'on se demande si et quand elles les enlèvent. Un tricot de corps pour les hommes.

Tout le monde connaît Flavio. Depuis le temps ! Il a droit à des sourires, des bousculades de négrillons nus comme la main qui vont plonger plus loin dans l'eau sale avec de grands éclats de rire. Lui s'arrête, les mains sur les hanches, désigne une masure à cinq « blocs » de la nouvelle ligne de rivage. *« C'était ma première résidence quand j'ai débarqué ici. J'avais les pieds dans l'eau... »* La « résidence », minuscule, est encastrée aujourd'hui entre une échoppe de coiffure inaccessible et ce qui ressemble à un atelier à la toiture effondrée. *« Le dernier tremblement de terre »*, commente sobrement Flavio. Depuis, il s'est replié sur ce que les habitants appellent le « continent », au-delà du pont del Pinal (de l'ananas), le seul en fait, étroit et encombré, qui unisse « l'île » au « continent ».

« L'île », trois kilomètres de long sur un kilomètre et demi de large, plate, avec une seule colline pentue, la *loma*, qui domine les quais du port, à la partie noble de Buenaventura. Quelques vraies rues, asphaltées depuis peu, la capitainerie et les douanes, des banques, et la Maison du café, fière de ses douze étages. Quelques bars à filles aussi au bas de la colline à la Pilota. Ce qui reste de l'ancien secteur « chaud », le maire précédent, Gerardo Tovar, ayant décidé d'expulser les bordels clandestins mais tolérés vers le « continent », au kilomètre 7.

Le « continent » ? Un bien grand mot pour une terre étroite, imbriquée dans la baie, également noyée d'embruns et encerclée régulièrement par ces vastes plages de vase que laisse la marée. Des grèves immenses et noires où les femmes des pêcheurs, jupes retroussées, marchent à la rencontre de leurs hommes et des barques échouées, chargées d'écailles brillantes comme l'argent. Vue du ciel et à marée basse, Buenaventura ressemble à une cité qui aurait été submergée par une coulée de boue. *« La première fois*, dit un pilote d'hélicoptère, *j'ai cru retrouver Armero »*, enseveli en 1985 par l'éruption du Nevado del Ruiz.

A la pointe de l'île, las Mercedes, la zone élégante, n'a pas 200 mètres de long et bute sur le débarcadère. Mais l'hôtel Estacion, avec ses hautes galeries coloniales et ses ventilateurs à pales géantes, a le charme des résidences des années 30 face à la baie très abritée, d'une vingtaine de kilomètres de long. De ses patios on aperçoit les chaloupes qui traversent la rade vers les rives verdoyantes et touffues de la Bocana, les cargos pansus et rouillés, très hauts sur l'eau, qui attendent une place le long des quais d'un port submergé par un trafic en hausse depuis « l'ouverture économique » décidée en 1990 par le gouvernement.

Buenaventura, ville oubliée depuis des lustres par le pouvoir central. Port de l'abandon et du mépris. A Bogota, à Medellin, on affiche volontiers un air d'incompréhension vaguement réprobateur. *« Vous allez à Buenaventura ? Quelle idée. Mais c'est horrible, sale et misérable. Et il ne se passe rien... »*

Sale ? Sans doute, mais pas plus que certains quartiers des ports équatorien de Guayaquil ou panaméen de Colon. La même chaleur humide qui vous colle à la peau, la même rusticité, les mêmes façades rongées par l'humidité qui vient de la mer et du ciel, les mêmes regards insistants ou tristes de grands Noirs musculeux et désœuvrés.

Misérable ? Flavio nuance : *« De notre point de vue, c'est possible. Mais, vu de leur bord, ce n'est pas évident. C'est une population de pêcheurs fruste, courageuse, qui se bat contre une mer difficile qui porte d'ailleurs mal son nom, et qui en vit... »* Mais Buenaventura n'échappe pas au clivage des autres cités colombiennes, entre « ville haute » et « ville basse », entre quartier « nord » et quartier « sud », malgré l'apparente uniformité de ses ruelles mouillées par le crachin et de ses façades délavées. Comme dans le Choco voisin, exceptionnelle réserve de biodiversité, où la pluviosité est l'une des plus fortes de la planète. Il n'y a guère de jour sans averse brutale ou ténue. De lourds nuages roulent sans cesse vers l'horizon au-dessus de la baie.

Ici, dit Julio Cesar, qui dirige un institut de coopération technique, FUNDELPA, *« il n'y a pas de riches, pas de vrais quartiers résidentiels avec piscines et bougainvilliers. Ne cherchez pas. Il n'y a que des pauvres. Les gens aisés qui travaillent habitent Cali. La cohue des week-ends va vers l'intérieur, pas vers les plages... »* Pendant longtemps, le seul intérêt de la Colombie pour Buenaventura a été son port. La preuve, la seule route digne de ce nom relie d'une traite les quais à Cali : 140 kilomètres de courbes, de bosses, de collines fauves escaladées du côté de Loboguerrero, de forêts équatoriales, de plantations de bananes, avant la dégringolade spectaculaire sur le *Valle*. Le port, c'est Notre-Dame, kilomètre 0. Tout au bout du ruban acrobatique que les colonnes de *trailers* dévorent en quelques heures, les gratte-ciel et les parcs tropicaux de Cali, nichés dans sa « vallée heureuse ». Entre les deux, rien, des huttes de paille, des stations-service et, de loin en loin, un cavalier en poncho, machette, sombrero crânement planté et l'allure d'un conquérant solitaire. On pourrait paraphraser le Georges Arnaud du *Salaire de la peur* : *« Buenaventura n'existe pas. Je le sais. Je l'ai rencontrée. »*

Flavio a installé son nouveau quartier général au kilomètre 4. *« Vous verrez, c'est facile. Sur la façade ils ont écrit « Emmaüs ».* Vue de la rue, la bicoque du disciple passionné et performant de l'abbé Pierre semble plantée de guingois au milieu d'un terrain vague protégé par une palissade, mais c'est mieux quand même que la demeure numéro un de la Playita. Un bras de mer se dessine au bout du champ bosselé et envahi de hautes herbes. Des bateaux de pêche sont échoués sur la grève, en instance de réparation. Un atelier en plein vent, un resto du cœur, des bureaux exigus, un dispensaire complètent le domaine d'Emmaüs. Mais le clou, c'est le chantier naval. Réduit pour le moment à une cale sèche artisanale, mais où Flavio achève avec son équipe d'ouvriers de construire un vrai pétrolier. C'est son orgueil. Il a le regard brillant en contemplant la coque. *« Encore sept ou huit semaines pour la finition*, dit-il, *et on le met à l'eau. »* Ce chantier est le plus important de toute la côte pacifique de la Colombie. Il savoure, les yeux baissés, la surprise et son triomphe. *« Ici, nous ne pouvons pas nous contenter de distribuer des fringues comme en Europe. D'ailleurs, les gens n'en ont pas vraiment besoin. Ils se contentent à longueur d'année d'un jean et d'une chemise. En revanche, je les aide à organiser une coopérative de pêcheurs, ils sont déjà une soixantaine et je pense agrandir la cale sèche. »* A tout hasard, il a pris, l'année dernière, des contacts à Nantes.

Qu'est-ce qui a pu pousser ce diable d'homme, toujours en mouvement entre deux pirogues, à venir s'échouer sur ce rivage et dans cette ville dont il ignorait même le nom ? *« Le hasard*, répond-il. *Mais j'ai eu tout de suite le coup de foudre. Au-delà du port il n'y a rien d'autre que la jungle. Jusqu'à la frontière du Panama. La pêche, la forêt, des Indiens superbes comme les Wauranas, sains, robustes. Les Noirs de la côte pacifique sont plus naturels, plus authentiques que ceux du littoral caraïbe. Pas de touristes, ou si peu... J'ai retrouvé le bon sauvage de Jean-Jacques Rousseau. »*

Buenaventura n'est évidemment pas un haut lieu du tourisme international. C'est aussi l'avis de José-Antonio, un mulâtre rondouillard et chaleureux, responsable de l'office de tourisme local. Son bureau étroit – qu'il partage avec le service de vente de billets pour les rustiques chaloupes qui assurent le cabotage dans la baie le long de la côte – est à l'image d'une activité très réduite. Il se gratte une joue mal rasée : *« On fait des efforts »*, dit-il sans grande conviction. De fait, l'ancien terrain vague boueux qui jouxtait l'embarcadère a été aménagé depuis peu en esplanade touristique avec réverbères et pelouses. *« C'est le dernier lifting du quartier »*, précise-t-il avec un sourire en coin.

Les plages ? Elles sont proches pourtant, à moins d'une heure de canot et d'une qualité exceptionnelle. Le Bocana, qui est aussi un village de pêcheurs, est niché à l'entrée de la baie. Plus loin, trouant la ligne des palétuviers, les criques de Ladrilleros et Juan-Chaco.

Mais le site le plus « chic » est la base navale de Bahia-Malaga, construite en 1989. Le raffinement et le confort sous les tropiques. La *marine colombienne sait vivre*. C'est elle qui accueille les plus hautes autorités pour des conférences sur « l'indispensable ouverture du pays vers le bassin du Pacifique ».

C'est ainsi qu'on a vu, à Bahia-Malaga, Noémi Sanin, la très jolie et très élégante ministre des affaires étrangères de Colombie, coiffée d'une casquette d'officier de marine, prendre la barre d'une vedette de la marine de guerre. Elle était accompagnée de plusieurs autres ministres, dont celui de la défense, et de quelques ambassadeurs représentant des pays américains et asiatiques. Mais cette manifestation politico-mondaine ne s'est pas arrêtée à Buenaventura. Le port n'est pas encore une étape à la mode. *« Le tourisme d'aventure ici n'a pas de limite,* dit Flavio, *et le Choco est un territoire pratiquement vierge. »*

C'est aussi l'opinion de Rodrigo Escobar, ancien maire de Cali, avocat, convaincu du développement du tourisme écologique dans cette région. *« On y trouve*, affirme-t-il, *plus d'oiseaux, plus de plantes et davantage d'orchidées au kilomètre carré que dans n'importe quel autre pays du monde. »* Et de s'exalter à l'évocation de l'île de Gorgona, que l'on atteint en une nuit de canotage depuis Buenaventura. Douze heures à bord d'un rafiot en bois surchargé de ballots divers. Mais, à l'aube, la découverte d'un joyau : une île montagneuse et quasi déserte de six kilomètres de long sur deux de large. La Gorgona verdoyante surgit du Pacifique comme un rêve tropical de Robinson Crusoé. Le courant froid de Humboldt passe ici très au large, et les fanatiques de plongée sous-marine restent discrets sur leurs découvertes. Criques de sable blanc à l'est, falaises abruptes à l'ouest, cocotiers, chênes géants et pins, singes, tortues marines et des baleines qui se retrouvent, une fois l'an, sur ces rivages pour mettre bas.

Francisco Pizarro, conquérant du Pérou, s'arrêta, dit-on, à la Gorgona en 1527. Refuge de pirates au XVII[e] siècle, l'île fut aussi un bagne après 1960. Elle appartient aujourd'hui au réseau des parcs nationaux. Elle restera protégée – et c'est le cas de tout le littoral – tant que l'infrastructure hôtelière sera ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire ultra-modeste. Entre Buenaventura et Tumaco, près de la frontière équatorienne, on parle plus volontiers de mer de Balboa que de Pacifique. En hommage à Vasco Nunez de Balboa, qui traversa à grand-peine l'isthme de Darien (dans l'actuelle République de Panama) et déboucha le 25 septembre 1515 sur le Pacifique. Brève victoire. Arrêté par le gouverneur Pedro Davila et jugé sommairement, Balboa fut exécuté en 1517.

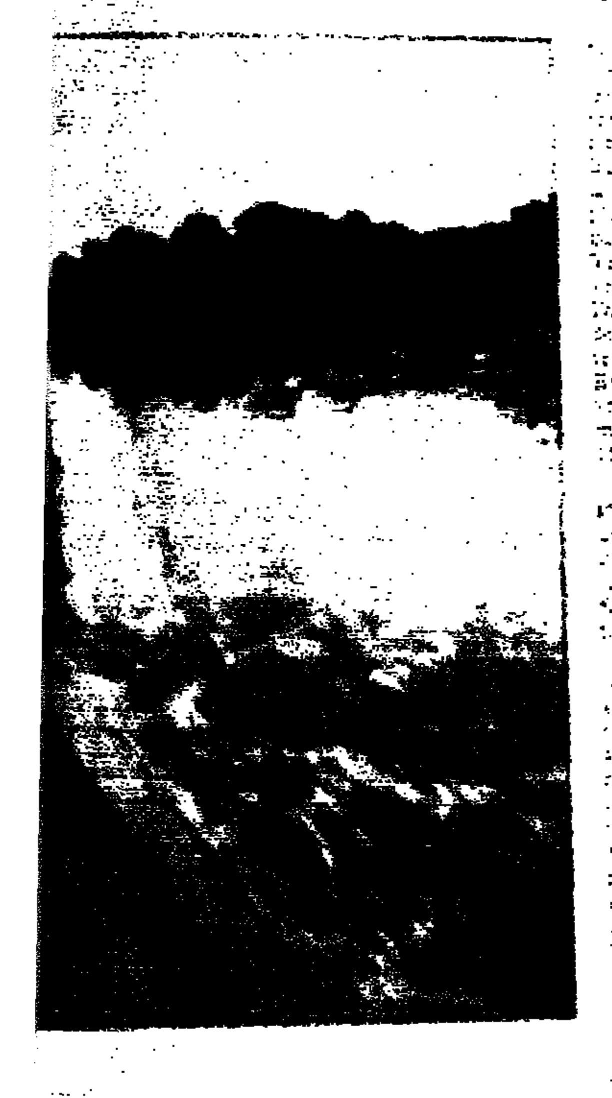
Envoyé de la Couronne espagnole à Panama, le licencié Pascual de Andoyaga reprit le flambeau, organisa une première expédition jusqu'à l'embouchure du fleuve San-Juan. A la seconde, en 1540, il toucha terre sur la petite île de Cascajal, où il fonda Buenaventura. Dans leurs récits, ses compagnons dépeignent la *« véritable horreur »* que leur inspira ce refuge austère et sauvage. Seules les affirmations des caciques indiens sur l'existence de gisements d'or importants aux sources des fleuves Anchicaya et Raposo les retinrent en ces lieux désolés. Ils franchirent les crêtes de la Cordillère occidentale et arrivèrent dans le Valle. Mais ils cherchaient l'Eldorado et non pas des plaines fertiles. Buenaventura est restée à peu près ignorée pendant des siècles. Le littoral était, selon le mot d'un chroniqueur colombien, *« recondito »*, c'est-à-dire le plus dissimulé du monde.

Seul fait notable : le général Sucre, compagnon de Bolivar, s'embarqua ici pour aller guerroyer en Equateur et au Pérou et gagner la bataille décisive de l'indépendance contre les Espagnols. Mais l'histoire de la ville est surtout marquée de désastres. Un incendie gigantesque la détruisit complètement en 1881. Ceux de 1892, de 1931 et de 1955 firent des dégâts considérables. La liste des tremblements de terre, suivis de raz de marée dévastateurs, est longue. Les plus récents ont eu lieu en 1906 et en 1957. Autre catastrophe : le vapeur anglais *Tritonia*, chargé de 200 tonnes de dynamite, explosa devant le port le 28 février 1929. La déflagration souffla toutes les portes et toitures de la cité. Il a fallu attendre 1836 pour qu'une première route soit envisagée entre Buenaventura et Cali, longeant en partie les rives du fleuve Dagua, qui creuse un canyon étroit dans la Cordillère occidentale, et l'année 1878 pour la mise en route du chemin de fer sur le même parcours.

La première locomotive arriva en fanfare à Cali en janvier 1915. Un moyen de transport hélas pratiquement abandonné aujourd'hui (les rails sont hors d'usage), alors que le trafic par camion s'avère totalement insuffisant face à l'encombrement des quais et des entrepôts.

La population actuelle est estimée à environ trois cent mille habitants. Les statistiques ne sont pas très rigoureuses. Mais, après un si long sommeil, l'essor est notable. L'écrivain colombien Polo Valencia, qui égrène ses souvenirs d'enfance au début du siècle, ne reconnaît plus sa cité : *« Les quartiers de la basse ville,* dit-il, *étaient alors complètement submergés par la marée. Le trafic était interrompu et les habitants restaient chez eux en attendant la décrue. Ceux d'en haut venaient assister au spectacle et faisaient des paris. Nous, les mômes, on en profitait pour pêcher des crabes. La moitié de l'île était encore occupée par des lagunes et des marécages infestés de caïmans. Surtout à proximité de l'abattoir. Parfois, ils dévoraient les chiens imprudents. Pour le reste, tout était paisible. Les vaches déambulaient librement. Nous avions des joies simples, l'enfant Jésus descendait le fleuve sur une pirogue la nuit de Noël. Il n'y avait pas de mauvais garçon, les délits étaient exceptionnels. Un crime à la suite d'une rixe entre paysans éméchés était un sujet de commentaires attristés pendant des semaines... »*





oublié des Colombiens

Julio Cesar, qui a également dirigé la municipalité, admet que *«les choses ont bien changé». «En quinze ans,* dit-il, *la population a au moins doublé. Elle représente maintenant le tiers de toute la population du littoral.»* Avec l'urbanisation, les problèmes de la délinquance, la drogue, les épidémies, le choléra en 1991, l'extension de la tuberculose dans les bidonvilles, la violence (les bagarres du samedi soir) est la première cause de mortalité, comme dans le reste du pays. La consommation de *basuko*, cette drogue encore plus toxique que la cocaïne, fait des ravages. Buenaventura est, bien sûr, un port de transit pour l'importation des produits chimiques nécessaires à la fabrication de cocaïne et d'héroïne et pour l'exportation des drogues dures. A la nuit tombée, sur l'esplanade, des ombres furtives offrent des joints. Au Monterrey, le bordel «de luxe» du kilomètre sept, les ampoules rouges et vertes scintillent toute la nuit dans la rue réservée. Mais les chalands sont rares. Les marins venus des quatre coins de la planète se morfondent à bord de leurs cargos immobilisés dans la baie.

Flavio n'ignore rien de tout cela. Mais il reste inconditionnel. Il hoche la tête : *«Au moins,* dit-il, *nous n'avons ici ni guérilla, ni milice populaire ou paramilitaire.»* La difficulté n'est pas là sans doute, encore que les services soient particulièrement déficients : eau et électricité rationnées, égouts insuffisants, hôpitaux sommaires, collèges peu nombreux. *«Pour l'eau, c'est un comble,* observe Flavio, *dans un pays où il pleut d'un bout de l'année à l'autre.»*

En fait, l'obstacle majeur qui paralyse un développement rationnel de la ville est la contradiction entre les prétentions officielles à en faire le *«pivot de l'ouverture au Pacifique»* et l'absence évidente de moyens et d'infrastructures. La capacité du port n'est pas à la hauteur du trafic. Or 65 % de tout le commerce extérieur de la Colombie transite par Buenaventura. Mais les quais ne peuvent accueillir que six cargos à la fois. Les entrepôts sont bourrés jusqu'à la gueule. Sacs de sucre et de café s'amoncellent dans les travées. Et quatre mille cinq cents conteneurs sont amoncelés dans les allées, empilés sur plusieurs niveaux, exposés aux intempéries.

C'est l'asphyxie : cent cinquante mille tonnes de marchandises accumulées. Conséquence : la baie ressemble à l'entrée du canal de Panama, côté Pacifique. Des dizaines de bateaux attendent leur tour, mais ici les délais peuvent atteindre deux à trois semaines. Avec les amendes substantielles infligées aux autorités portuaires par les organismes internationaux. Goulet d'étranglement à l'entrée, mais aussi à la sortie. La route est trop étroite, les trailers ne sont pas assez nombreux. *«La compétitivité du Pacifique colombien dépend des voies d'accès à son port le plus important. Le pays doit absolument reconstruire le chemin de fer et la route vers l'océan»,* observe Carlos Holguin Sardi, le gouverneur du département du Valle. Sage considération, qui ne suscite guère de réactions du côté de Bogota. *«C'est la pire crise de notre histoire,* affirme le directeur du port. *Personne n'a prévu les conséquences de la politique d'ouverture. Le volume du commerce extérieur est en hausse de 35 % pour le premier trimestre de cette année. Nous étions accoutumés à une hausse moyenne de 10 % par an.» «Ce port est une des sept plaies d'Egypte»,* grogne un camionneur qui attend depuis cinq jours pour décharger ses vingt tonnes de sucre. Paradoxe : des parlementaires de la côte atlantique, traditionnellement influents dans la capitale, réclament davantage de pouvoir et d'autonomie pour leur région et pour Barranquilla, le port caraïbe. Les représentants du littoral pacifique, eux, ne sont guère écoutés.



«C'est que nous ne disposons pas de groupe de pression, dit Julio Cesar. *Nous en sommes réduits à la mendicité. Pourtant, s'il est vrai que le Pacifique sera le cœur du 21e siècle, comme l'affirme le gouvernement, alors il conviendrait de se mettre immédiatement à l'ouvrage.»*

Un vœu pieux sans doute. Chômage et sous-emploi cumulés atteignent ici 60 %. Le taux d'analphabétisme est de 30 %. La moitié des habitants survivent en dessous du seuil de pauvreté. Et pourtant, la ville n'a jamais été incluse dans les programmes de lutte des gouvernements contre la misère absolue.

Roberto traîne sur les quais. Il a une démarche chaloupée, la gueule joviale et frisée d'une petite frappe de banlieue, la chemise ouverte sur une chaîne en or qui barre son torse étroit, l'œil vif et malin. Roberto est *sicario*, tueur à gages mais au chômage. Il l'avoue sans forfanterie. Il vient de Medellin, à la recherche d'une combine ou d'un travail. Il est déçu, Roberto. Il contemple d'un air dégoûté les taches huileuses autour des cargos amarrés. *«Ici,* dit-il, *les gens sont mous, indolents. Difficile de les secouer.»* Il envisage de se joindre à un groupe de «polissons», les sans boulot désespérés qui montent la nuit à bord des cargos en partance, se dissimulent dans les cales, pour un voyage clandestin vers l'Amérique ou l'Europe. Pour n'importe où où ils pensent pouvoir louer leurs bras. Mais avec le risque d'être découverts, et d'être lancés par-dessus bord en pâture aux requins. Des drames très fréquents dont on n'aime guère parler sur les quais. Les «polissons» jouent à la roulette russe. *«J'attends encore quelques jours»,* confie Roberto.

Indolents, les Noirs? Elcina hausse en souriant ses épaules minces. Des dents éclatantes, un visage très fin, les cheveux noirs en torsade, élégante, raffinée jusqu'au bout de ses ongles rouges, Elcina a de longues jambes, un corps souple et un air de fierté tranquille dans le regard. Cette jeune femme noire de vingt-huit ans est née à Puerto-Marizalde, une bourgade de pêcheurs du sud. *«A cinq heures de pirogue d'ici,* dit-elle. *Les conditions de vie sont encore pires qu'à Buenaventura.»* Chanteuse, elle compose à la guitare, écrit des poèmes, a publié un livre qui est un acte de foi : *Nous sommes tous coupables*. Mais ce qu'elle revendique avec le plus d'énergie est son titre de professeur. *Licenciada*, donc – ce qui vaut toutes les médailles en Colombie, – mais ayant appris à *«chanter au son des tambours de* [ses] *grand-parents»*. Elcina, artiste à la mode et enseignante par vocation, pense que *«la musique et le chant ne doivent pas être séparés de leur contexte culturel»*. Eduquée, dit-elle, *«à chanter pour ceux qui n'ont jamais eu droit à la parole»*.

Sortie du ghetto, elle veut témoigner à sa manière pour les populations noires de la côte, oubliées, marginalisées. *«En 1991,* dit-elle, *la constituante a admis pour la première fois des représentants des communautés indiennes. Mais pas un Noir...»*

En un siècle, de 1570 à 1670, la traite a jeté cent mille esclaves noirs sur les côtes colombiennes. Ils venaient d'Angola, de Guinée, du Congo et même du Soudan. Ceux qui réussissaient à s'échapper se regroupaient dans des villages fortifiés de l'intérieur, dans la vallée du Magdalena, puis plus loin encore vers le Choco et la côte Pacifique. On les appelait les *cimarones*, ou nègres marrons, cousins des Quilombos du Brésil, installés comme eux dans les *palenques*, entourés de palissades, ou villages «libres». En Colombie, l'esclavage n'a été aboli qu'en 1886.

Sur la côte caraïbe, les Noirs sont plus ou moins intégrés aujourd'hui à la société créole, car le métissage est très développé. *Ici où la population noire est estimée à cinq cent mille personnes, ils sont restés entre eux, parlant un curieux mélange d'espagnol, de portugais et de dialectes africains. Chercheurs d'or le long des fleuves côtiers ou pêcheurs dans les hameaux du littoral, ils ont mieux que les autres conservé des traditions africaines. Un inconnu qui s'est proclamé le Christ noir, moitié curé, moitié sorcier, rôde de village en village, faisant, dit-on, des «miracles». Des bourgades perdues dans la forêt s'appellent Sierra-Leone ou Kenya. La *marimba* africaine mêle ses notes aigrelettes à la flûte et à la clarinette. Toute la magie noire, qui évoque parfois le vaudou haïtien, s'exprime dans les rituels, et le culte des morts se transforme en fête joyeuse pour un enfant. *«Parce que l'on est certain qu'il va au ciel.»*

«Cette terre, c'est nous qui l'avons rendue habitable, dit Carlos, un Noir fragile et fougueux, sociologue de l'université du littoral. *Nous sommes exploités de toutes les manières. Nous revendiquons nos droits et notre identité. Nous sommes six millions dans l'ensemble du pays, il faudra bien nous écouter.»* Le grand cri de colère noire monte aussi du littoral pacifique. Peut-être un jour l'entendra-t-on sur la place Bolivar de Bogota.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

LIVRES

Au pays de Botero

L'AMÉRIQUE, *continent* des injustices, à commencer par son nom, issu, on le sait, du prénom d'un voyageur florentin de seconde main, prénom utilisé par un non moins secondaire cartographe lorrain du seizième siècle qui trouva «Amerigo» bien sonnant et fut suivi. En bonne logique, le «Nouveau Monde», à défaut d'une globale appellation indigène, amérindienne, aurait dû s'appeler «Colombie». Finalement le patronyme du découvreur n'échut que plus tard à la patrie des Chibchas et des Tayronas, baptisée un temps «Nouvelle-Grenade», enfin constituée en «Etats-Unis de Colombie» par Bolivar en 1819.

Ce pays, actuellement vaste deux fois comme la France, est sans doute l'une des contrées sud-américaines les moins connues à l'extérieur et dont on ne parle que lors d'hécatombes de maquisards ou de caprices des seigneurs de la drogue. Deux livres fort différents mais complémentaires viennent à propos nous raconter ces Andes à orchidées et à gratte-ciel, ces côtes aux lagunes traîtresses mais aux populations de bonne humeur, cette Amazonie de l'intérieur, royaume écologique s'il en est.

Nicole Robert, issue d'une famille ayant fui outre-mer l'Alsace germanisée, est agent consulaire de France à Carthagène-des-Indes depuis des lustres. Elle aurait pu se prélasser dans une moelleuse existence créole. Elle a préféré, au besoin le revolver à la main, engager le fer contre ceux qui exploitent les enfants colombiens.

Encouragée par un conseiller culturel de France, Alain Boisméry, diplomate baroudeur comme il en faut sous ces latitudes, la «consulesse» nous livre sans larmoyance ni humanitarisme béat l'histoire de ses combats – dans toute l'acception du terme – en faveur des déshérités de Colombie, et notamment des métis confinés dans les bidonvilles de Carthagène. Il existe donc, en Amérique dite latine, une mère Teresa laïque.

Notre jeune confrère Hubert Prolongeau, qui a sillonné longuement la Colombie entre 1987 et 1991, s'est senti investi, lui, de la seule mission du globe-trotteur acharné à comprendre une nation incompréhensible. Même si son regard «froid» n'exclut pas la compassion. Ainsi devant ce demi-million d'Amérindiens – ils étaient un million en 1492, estime-t-on, – jusqu'à récemment massacrés *«par tradition»* (sic) et décrits, par une loi dernièrement abrogée, comme des *«sauvages»*...

C'EST qu'en Colombie la Conquista n'est pas achevée... Un texte nouveau reconnaissant aux indigènes la propriété de 16 % du territoire national permettra peut-être une remontée vers la dignité humaine de *«ce grand peuple indien»* selon l'expression de De Gaulle en visite officielle à Bogota en 1964. Expression qui scandalisa fort son auditoire «blanc». *Indio* est encore une véritable insulte à Bogota, Cali, Buenaventura ou Medellin (sur Medellin, lire le reportage de Marcel Niedergang publié dans «le Monde sans visa» du 12 octobre 1991). Les descendants de ces colons espagnols qui firent sécession avec Madrid au début du dix-neuvième siècle constituent aujourd'hui moins de 20 % des trente millions de Colombiens. Mais, *«abonnés à la fortune et au pouvoir»*, ils tiennent solidement les principaux leviers politiques, économiques et culturels du pays, nageant généralement dans la plus parfaite bonne conscience.

Après avoir lu le portrait flamboyant de l'élite colombienne tracé par Hubert Prolongeau, on capte beaucoup mieux la peinture ou la sculpture de Botero. Un large échantillon de cette dernière est exposé en plein air sur les Champs-Elysées jusqu'au 30 janvier 1993. On cerne mieux aussi Fernando Botero, cet artiste qui poserait volontiers, en France, au bohème grand style un tantinet anarchiste mais qui, selon notre auteur, est un produit typique de l'oligarchie colombienne de souche européenne, avec un fils écrivain collectionnant les distinctions locales, un autre parlementaire, une fille vedette « culturelle » de la télévision, etc.



En dessous de cette caste confite dans l'argent et les succès faciles, les métis *«condamnés à la médiocrité»* quoique ayant le nombre pour eux – ils sont majoritaires à l'echelle nationale – mais divisés entre métis proprement dits (mélange hispano-amérindien), *mulâtres* (négro-hispanique), *zambos* (négro-amérindien), *cholos* (amérindo-métis), *castizos* (hispano-métis), *moriscos* (hispano-mulâtre) et *albinos* (morisco-hispanique)...

Chez les métis les plus miséreux se recrutent aussi bien la plupart des «miss» (dont certaines élues dès l'âge de six ans) que les braqueurs de dix ans ou les tueurs à gages de douze ans...

Les Africains purs – *«musclés et mélancoliques»*, selon un manuel scolaire colombien... – sont à peine mieux lotis que les Amérindiens, mais ils ont la fierté d'avoir organisé, dès le seizième siècle, la première guérilla d'Amérique du Sud contre les iniquités d'un système politico-social pratiquant sans le dire l'apartheid – sauf en matière érotique, hors mariage naturellement...

La Colombie, contrée splendide qui s'enorgueillit en vrac d'avoir eu jadis sa Constitution louangée par Victor Hugo, d'être le premier producteur mondial d'émeraudes et le deuxième exportateur d'un café corsé trop bon pour qu'elle en boive elle-même; la Colombie, peuple de défricheurs énergiques, passe, toutes proportions gardées, pour la contrée la plus violente de la planète (soixante-six assassinats par jour en moyenne avec un record le jour de la Fête des mères, car ce dimanche-là, en Colombie, tout fils digne de ce nom, même le plus démuni, doit «cadeauter» royalement sa génitrice, alors...).

LA Colombie est aussi le foyer le plus notoire des narcotrafiquants même si Pérou et Bolivie produisent plus de cocaïne que leur voisine. L'un des moments les plus intenses du travail de Hubert Prolongeau est sa galerie de portraits des hiérarques d'une drogue mortelle et dont le seul argument est qu'ils ne la produiraient pas si la demande, d'abord américaine, aujourd'hui pan-occidentale, n'était pas venue fouetter la culture de cette coca, plante maudite, plante miracle aux quatre récoltes annuelles... *Coca nostra*... Plante dont les effets nocifs furent découverts par les Européens peu après l'arrivée de Colomb aux Amériques et qui figure depuis lors, avec la syphilis, au premier rang des cadeaux négatifs que nous fit ce «Nouveau Monde» qui a failli s'appeler tout entier «Colombie».

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

▶ ***La Pistolera, consul de France en Colombie,*** **de Nicole Robert, avec la collaboration d'Alain Boisméry. 380 p., 120 F (avec douze photos couleurs), J.-C. Lattès.**

▶ ***La Vie quotidienne en Colombie au temps du cartel de Medellin,*** **de Hubert Prolongeau. Hachette. 400 p., 118 F. (*Cet excellent livre manque toutefois, selon nous, d'un glossaire des mots locaux et de plans des principales villes.*)**

هكذا من الأصل



Bridge

n° 1508

LA CHUTE DU JUNIOR

Dans cette donne de la finale du championnat du monde juniors de 1989 le jeune déclarant anglais aurait dû gagner son contrat, et vous essaierez de jouer mieux que lui en cachant au début les mains d'Est-Ouest.

Nord : ♠ 9 6 5 3 ♡ R D 5 ♢ V 7 6 ♣ 9 5 4
Ouest : ♠ 8 ♡ V 8 6 ♢ A D 8 5 2 ♣ 10 6 3 2
Est : ♠ D V 7 4 2 ♡ 4 ♢ R 10 9 3 ♣ A D 7
Sud : ♠ A R 10 ♡ A 10 9 7 3 2 ♢ 4 ♣ R V 8

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Bianchedi	Nord Robson	Est Pejacs	Sud Pottage
–	passe	1 ♠	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique sec pour le Valet de Pique d'Est et le Roi de Pique, *comment Pottage, en Sud, aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense?

Réponse

Le déclarant doit comprendre qu'il ne pourra réussir son contrat s'il joue Pique quand il est au mort au second coup d'atout, mais il reste l'espoir de faire deux Trèfles si Est a les deux gros honneurs à Trèfle. Après la Dame de Cœur, *il doit donc jouer le 4 de Trèfle*, et deux cas sont à envisager :

1. *Est met l'As de Trèfle* et rejoue Pique pour le 10 de Pique. Ouest coupe avec le Valet de Cœur. Mais il reste au mort le Roi de Cœur pour reprendre la main et faire l'impasse à la Dame de Trèfle afin de réaliser au total deux Piques, six Cœurs et deux Trèfles...

2. *Est fournit un petit Trèfle :* Sud met le Roi de Trèfle (car Est, qui a ouvert, a de bonnes chances d'avoir l'As), puis il tire le Roi de Cœur et fait l'impasse à Pique pour faire en tout trois Piques, six Cœurs et un Trèfle...

LA PRÉVOYANCE DE ROSE

Cette donne a été distribuée au cours du «Tournoi individuel des pros» organisé par le Portland Club de Londres. Le déclarant Irvin Rose arriva à prévoir la défense qui pouvait le faire chuter et il trouva la parade.

Nord : ♠ D V 9 2 ♡ R 7 5 4 3 2 ♢ R 2 ♣ 9
Ouest : ♠ A 7 4 ♡ V ♢ D 10 8 7 6 4 3 ♣ V 7
Est : ♠ R 8 ♡ 10 9 8 ♢ A V 5 ♣ 8 6 5 4 2
Sud : ♠ 10 6 5 3 ♡ A D 6 ♢ 9 ♣ A R D 10 3

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Zia	Nord Kehela	Est Forrester	Sud Rose
–	–	passe	1 ♣
1 ♢	1♡	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠...

Ouest (Mahmood Zia) a entamé le Valet de Cœur sec pris par l'As. Sud a tiré ensuite l'As de Trèfle et le Roi de Trèfle (sur lequel il a défaussé le 2 de Carreau), puis la Dame de Trèfle que Ouest a coupée avec le 4 de Pique. *Comment Rose a-t-il joué* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense?

Note sur les enchères

Il est intéressant de constater que le contrat de «4 Cœurs» (qui semble aussi bon que celui de «4 Piques») aurait chuté si Est avait pris le risque d'entamer le Roi de Pique second.

COURRIER DES LECTEURS

Un incroyable psychic

« *Il paraît que, dans la finale des Olympiades, un des joueurs américains a ouvert de 1 SA fort avec 7 points seulement. Est-ce possible?* », demande un lecteur.

Cela semble impossible, mais c'est pourtant arrivé à la 41e donne. Rosenberg donneur en Nord, E.-O. vulnérables, a déclaré 1 SA avec : ♠ 9 7 5 2 ♡ V 6 4 ♢ A 7 ♣ D 7 5 4.

Son partenaire, le sponsor Deutsch, a dit 3 SA. Levy et Mouiel n'ont pas été en mesure de contrer, et le contrat n'a chuté que d'une levée car il était difficile pour le flanc d'imaginer ce psychic des années... 30 !

Comment expliquer un risque aussi *démesuré ?* Probablement parce que les Américains avaient du retard et que, à la donne précédente, Mouiel avait réussi un chelem assez tangent. Mais il est douteux que Deutsch ait apprécié...

Easley Blackwood (n° 1493)

Quelques lecteurs (Calvet, Lemaître...) ont trouvé d'autres lignes de jeu gagnantes, et G. Claudot a même découvert que, à cartes ouvertes, le déclarant pouvait faire une levée de mieux !

Philippe Brugnon



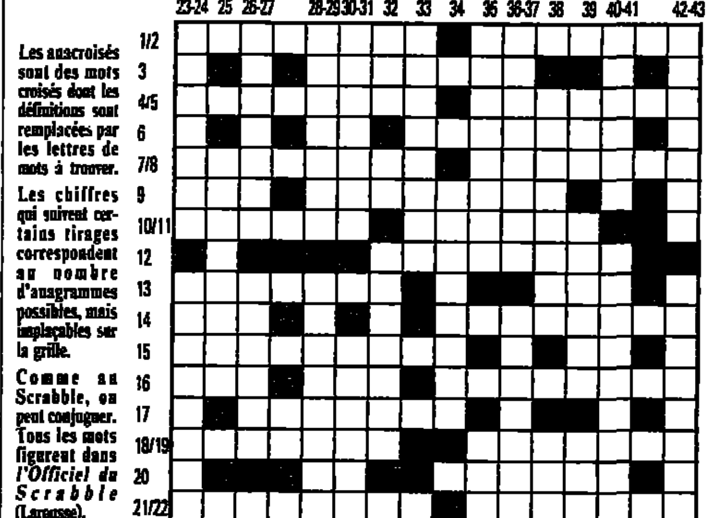
Anacroisés (R)

n° 739

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABEELNPS. – 2. AACORST. – 3. EIMORRU (+ 1). – 4. EEEILNNO. – 5. AACEERR. – 6. ACENORT (+ 3). – 7. AIOSSTTU (+ 1). – 8. AAEHILN (+1). – 9. CDEEIINT. – 10. ENORST (+5). – 11. ELORSS. – 12. EEEINNRV (+ 2). – 13. DEEMNOY. – 14. AEEGNRRT (+ 6). – 15. ADINNORT + S. – 16. CEEEHIRS. – 17. AEEEGPR (+ 1). – 18. CEEINRZ (+ 2). – 19. ACHIMTU. – 20. BEINOS (+ 1). – 21. AEEGLRSS (+ 2). – 22. ACEERSS (+ 7).

VERTICALEMENT

23. ABEILNP. – 24. ACELLNOO. – 25. EEMORRTU (+ 1). – 26. AILNOST (+ 6). – 27. DEEIOP. – 28. AEEIMNT (+ 2). – 29. AEINNOSY (+ 1). – 30. BEINOST (+ 4). – 31. AEEGSU (+ 1). – 32. EEIINVZ (+ 1). – 33. CEEEILRT (+ 1). – 34. CEEFNOSS. – 35. AAEINORS. – 36. CDEENORS (+ 4). – 37. AACCRSU. – 38. AEEHIRST (+ 3). – 39. AEENST. – 40. AELMOR (+ 1). – 41. AEIIGNNR + S. – 42. AAEIMNT (+ 7). – 43. CEEENRTU.

SOLUTION DU N° 738

1. CONOIDE. – 2. MAJESTE (JETAMES). – 3. FALBALAS. – 4. ARSENIE (AERIENS...). – 5. ESGOURDE (DROGUEES). – 6. COMPTOIR. – 7. MINETTE. – 8. ALOUETTE. – 9. ANCHOIS (AICHONS). – 10. GENANTE. – 11. DESPOTES. – 12. BREUILS, taillis où se réfugie le gibier. – 13. LOUTRIER, éleveur de loutres. – 14. ASSISSE (ASSISES). – 15. HEMIONE. – 16. NIPPONE. – 17. TUMEFIE. – 18. VENDISSE (DEVINSSE). – 19. SENSUEL. – 20. ASSENEES. – 21. COINÇAGE. – 22. BLATTES (BLETSAT). – 23. OSTIOLES, (LOTOISES). – 24. ROBEUSE (EBROUES). – 25. MONTREUR (MURERONT). – 26. HUTINETS, petits maillets de tonnelier. – 27. ETENDOIR (IODERENT). – 28. DANSOTTE. – 29. LIMPIDE. – 30. ELEGITES, réduisites les dimensions d'une pièce de bois. – 31. ALARMANT. – 32. GAMETES. – 33. JARDINEE. – 34. ESSENCES. – 35. SOURDE (DOSEUR ODEURS SOUDER). – 36. LOINTAIN. – 37. NOTOIRE. – 38. TIROIRS. – 39. PETESEC. – 40. AERAMES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 408

UNE *ALE* DE MAUVAIS GOÛT

Cherchez l'erreur dans la partie publiée ci-dessous, jouée à Fort-de-France. En effet, les scrabbleurs martiniquais, sans doute sensibilisés par la campagne de féminisation du protocole lancée par Ségolène Royal (Royale ?), n'ont pas hésité à forger un féminin en -ALE du nom DIURNAL, *partie de bréviaire*. Comme vous avez peu de chances de bénéficier d'un arbitrage aussi bienveillant, nous vous mettons en garde aujourd'hui contre pareille tentation à propos de certains autres noms en -AL.

Commençons par deux autres mots liturgiques : GRÉMIAL, AUX, *étoffe posée sur les genoux d'un évêque* – CORPORAL, AUX, *linge sacré placé sur l'autel*. Ensuite : URINAL, AUX, *vase pour malade* – POINTAL, AUX, *pièce de charpente* – MAJORAL, AUX, *défenseur du provençal*, à ne pas confondre avec MAÏORAL, E, AUX et MAYORAL, E, AUX, *relatif au bourgmestre*.

Fréquemment, ces mots sans féminin ont un pluriel en -ALS. Deux mois « républicains » : FLORÉAL, S, PRAIRIAL, S, le troisième, GERMINAL, S, pouvant se transformer en GERMINAL, E, AUX, *qui se rapporte au germen (ensemble de cellules reproductrices de l'embryon)* – MATORRAL, S, *formation végétale méditerranéenne* – OFFICIAL, S, *juge ecclésiastique* – RATIONAL, S, *étoffe portée par un grand prêtre, chez les Hébreux* – METICAL, S, *unité monétaire du Mozambique*, mot dont l'ambassade dudit pays a été incapable de nous donner l'origine – FOIRAL, S, *ou foirail, champ de foire* - JOUAL, inv. *argot franco-anglais québécois* – MINERVAL, S, *frais de scolarité, en Belgique* - SERIAL, S, série TV – CAPTAL, S, *chef militaire gascon* – RITAL, S, *italien* (le féminin, bien qu'attesté par Cavanna, n'est pas, pour l'instant, ODS) – ROSEVAL, S, *pomme de terre*.

Nous vous proposons, pour terminer, de trouver les anagrammes de certains de ces féminins mythiques : « urinale » (3 ana.) – « pointale » (2 ana.) – « foirale » – « captale » (2 ana.).

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : LUNAIRE, ULNAIRE, LAINEUR - ANTILOPE, POILANTE - LOFERAI - EPACTAL, CAPELAT.

Fort-de-France, 9 avril 1991 - Tournois à l'ASCEE - DDE, porte de Jaham, Schœlcher, mardi et vendredi, à 20 heures

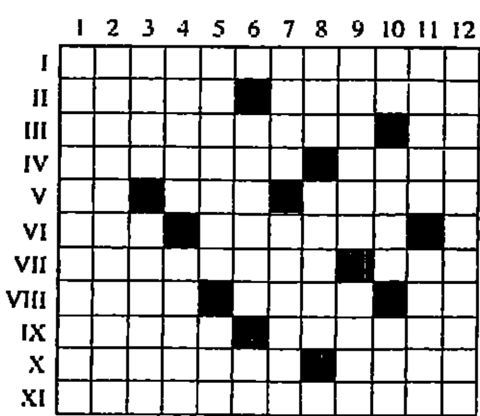
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ANOERTR			
2	LAINADU	TRONERA	H 4	66
3	A+CBREUO	DIURNAL	5 E	32
4	NPUZIEE	ECOBUERA	8 H	89
5	PU+FLLOE	ZEINE (a)	L 1	57
6	PL+IOXIU	FLOUZE	1 H	54
7	LIOI+?MR	POUX	J 7	35
8	BENAERG	MIRLI(T)ON	7 A	60
9	HN?EPMA	ENGERBA	2 B	79
10	UUQCITA	PER(C)HMAN	N 6	77
11	U+EJDSEO	ACQUIT	11 D	38
12	SETIMYS	DEJOUES (b)	14 H	140
13	STI+ITES	MYES	15 F	53
14	STI+AERH	SITE	N 1	27
15	AOWGVKE	HERSAIT	13 C	82
16	OGVE+VTT	KAWA	12 K	44
17	VVTT+ESL	EGO	12 C	26
18	-LADLITN	ES	O 11	30
19		LIMANT	A 5	21
				1010

(a) «diurnale» étant erroné, le véritable top eût été PETUNIEZ, 4 F, 100.
(b) Malgré sa consonance, PERCHMAN n'est pas un mot anglais. Il n'y a donc pas de pluriel en -MEN.
1. A. Venance, 969 ; 2. Y. Seleucide ; 3. Y. Queignec, 887.

Mots croisés

n° 738



HORIZONTALEMENT

I. Bien pataud sur terre mais comme un poisson dans l'eau. – II. On le fuit. Réflexe, si on a mal. – III. Ils soignent la santé de nos paysages. Article. – IV. Son nom est surtout prononcé à table. Solutions. – V. Voyage seul. Ministre. On la retrouve dans l'assiette. – VI. Ne viendra que si vous touchez le fond. Romancière. – VII. N'ont pas suivi le train. Rivière. – VIII. Groupe de têtes. Restent ensemble. Dans la lune. – IX. Mathématicien. Peut prendre la balle au bond. – X. Fatiguèrent. Doit garder sa place. – XI. Gardent les places.

VERTICALEMENT

1. L'appât du gain le perdra. – 2. Apporte la catastrophe. – 3. Vallée. S'exhibent. – 4. Façons de payer. Elle a un goût de fiel. – 5. Il faut parfois en prendre. Roule pour la capitale. – 6. Couvre toute la surface. Dans le navire. – 7. Fait tenir. Donna une indication. – 8. Vieux train. Mit à sa place. – 9. Rivière. Eclaboussé. – 10. Pronom. Produits de divisions. Fleuve en Amérique. – 11. Vont faire de la représentation. Partage sa terre avec quelques-uns. – 12. Averties.

SOLUTION DU N° 737

Horizontalement

I. Physionomiste. – II. Lapons. Maniât. – III. Ebriété. Giono. – IV. Biens. Manquai. – V. Ils. Peureux. – VI. Se. Vêt. Mte. De. – VII. CSA. Rabaisser. – VIII. Rue. Ais. Ame. – IX. Tréteau. Melon. – X. Encasernèrent.

Verticalement

1. Plébiscite. – 2. Habiles. RN. – 3. Ypres. Arec. – 4. Soin. UTA. – 5. Inespérées. – 6. Ost. Eta. Ae. – 7. Emu. Baur. – 8. OM. Armai. – 9. Magnétisme. – 10. Iniques. Er. – 11. Sioux. Sale. – 12. Tana. Démon. – 13. Etoilèrent.

François Dorlet

Echecs

n° 1511

(Seizième partie du match, Belgrade, 1992)
Blancs : B. Spassky.
Noirs : R. Fischer.
Défense Benoni.

1. d4	Cf6		19. Dxg4	Cé5	
2. ç4	ç5		20. Dé4 (o)	Fd7	
3. d5	d6		21. Rg1	0-0-0	
4. Cç3	g6		22. Ff1	Tg8	
5. é4 (a)	Fg7		23. f4 (p)	Cxç4! (q)	
6. Fg5 (b)	h6! (ç)		24. Ch5	Df7	
7. Fh4 (d)	g5! (é)		25. Dxç4 (r)	Dxh5	
8. Fg3	Da5 (f)		26. Tb2	Tg3	
9. Fd3 (g)	Cxé4! (h)		27. Fé2	Df7	
10. Fxé4	Fxç3+		28. Ff3	Td-g8	
11. bxç3	Dxç3+		29. Dh3	b6	
12. Rf1	f5		30. Dé3 (s)	Df6! (t)	
13. Tç1 (i)	Df6!		31. Té2	Fb5	
14. h4 (j)	g4! (k)		32. Td2	é5!	
15. Fd3	f4		33. dxé6 (u)	Fç6	
16. Cé2 (l)	fxg3		34. Rf1 (v)	Fxf3	
17. Cxg3	Tf8 (m)		35. abandon (w)		
18. Tç2	Cd7! (n)				

NOTES

a) Ou 5. g3, Fg7; 6. Fg2, 0-0; 7. Cf3, Ca6; 8. 0-0, Cç7; 9. é4 ou 9. h3 ou 9. Cd2 ou 9. Ff4 ou 9. a4.

b) Une variante des années 60, très peu jouée de nos jours. Les Blancs prévoient la suite 6..., 0-0; 7. Dd2 qui n'est cependant pas très gênante pour les Noirs; par exemple, 7..., é6; 8. Fd3, éxd5; 9. Cxd5 (ou 9. éxd5, Cb-d7; 10. f4, a6; 11. a4, Da5; 12. Cg-é2, b6; 13. Fh4, b5!; 14. çxb5, Cb6), Fé6; 10. Cé2, Fxd5; 11. éxd5 (et non 11. çxd5, ç4; 12. Fç2, Cb-d7; 13. 0-0, Cç5; 14. Cç3, b5! avec une forte initiative des Noirs selon une analyse de Fischer lui-même), Cb-d7; 12. 0-0, Cé5 et les Noirs ont un jeu actif (Szabo-Fischer, Leipzig, 1960). 6. Fd3 est préférable avec la suite possible 6..., 0-0; 7. Cg-é2, é6; 8. 0-0, éxd5; 9. éxd5, Cé8; 10. f4, f5; 11. Fé3, Cb-d7; 12. Rh1, Cç7.

ç) Une réplique précise qui ne laisse pas aux Blancs le temps de jouer Dd2.

d) Ou 7. Ff4, Ch5; 8. Fd2, é5.

é) Cette énergique continuation semble plus forte que le sacrifice 7..., b5 aux conséquences peu claires.

f) Le F-D blanc étant éloigné de l'aile-D, la sortie de la D noire en a5 menaçant le pion é4 est aussi simple que forte.

g) Ou 9. Dd2, Ch5!

h) Quel style dynamique! Bien qu'ayant les Noirs, Fischer, dès le sixième coup de la partie, a déjà pris possession du jeu et dicte, grâce à un pseudo-sacrifice, une série de coups forcés.

i) 13. Cé2 n'est pas meilleur : 13..., Df6; 14. Fç2, f4; 15. h4, Tf8; 16. hxg5 (si 16. Fh2, f3!), hxg5; 17. Cxf4, gxf4; 18. Fh2 (si 18. Fh4, Tf8!), Cd7; 19. g3, Cé5; 20. Dh5+, Rd8; 21. gxf4, Cg4; 22. Té1, Th8; 23. Fh7, Dg7; 24. abandon. (Stein-Geller, Moscou, 1966).

j) Si 14. Dh5+, Rd8; 16. h4, g4!; 17. Fd3, f4.

k) Et non 14..., fxé4 ?; 15. Dh5+, Rd8; 16. hxg5, Db2; 17. Cé2.

l) Si 16. Fh2, g3!; 17. Db5+, Rd8 et les Noirs restent avec un pion de plus.

m) Attaquant sans arrêt et sans perte de temps.

n) Et rendant un pion afin de développer le C-D avec gain de temps!

o) Si 20. Dh5+, Rd8; 21. Dé2, Fg4; 22. Dd2, Cxd3; 23. Dxd3, Da1+ ou bien 21. Cé4, Dg7; 22. Fé2, Ff5.

p) L'avantage des Noirs est clair et les Blancs n'ont plus de coups satisfaisants, le coup du texte perdant rapidement : si 23. h5, Tg4; si 23. Dé1, Td-f8 suivi de Tg4-Tf4-Cg4.

q) Une réfutation enfantine.

r) Si 25. Fxç4, Ff5.

s) Défendant le pion f4.

t) Gagnant encore un temps sur la T afin de jouer é7-é5.

u) Et non 33. fxé5?, Dxf3.

v) Si 34. Tf2, Fxf3; 35. Txf3, Txg2+.

w) Car si 35. gxf3, Da1+ avec gain de la Th1.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1510
S. OSINTZIEF (1991)

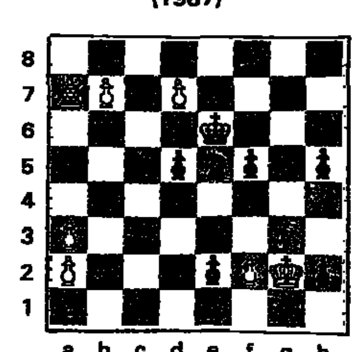
(Blancs : Rd8, Tg4, Fa5, Pf6 et h6. Noirs : Ré6, Té2, Fa7, Pb4.)

1. f7!, Fç5; 2. Fxb4!, Fxb4; 3. h7!!, Ta2; 4. f8=C+! Fxf8; 5. Tg6+!, Rf7; h8=C mat! Une merveille.

Si 1. Rxf7, Tg7+ et 2. Txa7.

Si 3..., Th2; 4. Ré8, Txh7 (ou 4..., Fç5; 5. Tg7, Rf6; 6. f8=D+, Fxf8; 7. Rxf8); 5. Txb4 avec gain.

ÉTUDE N° 1511
O. PERBAKOV
(1987)



Blancs (7) : Rg2, Ta7, Pa2, a3, b7, d7, f2.

Noirs (7) : Ré6, Cé5, Pd5, é2, f5, h2, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





هكذا من الأصل

Marinade

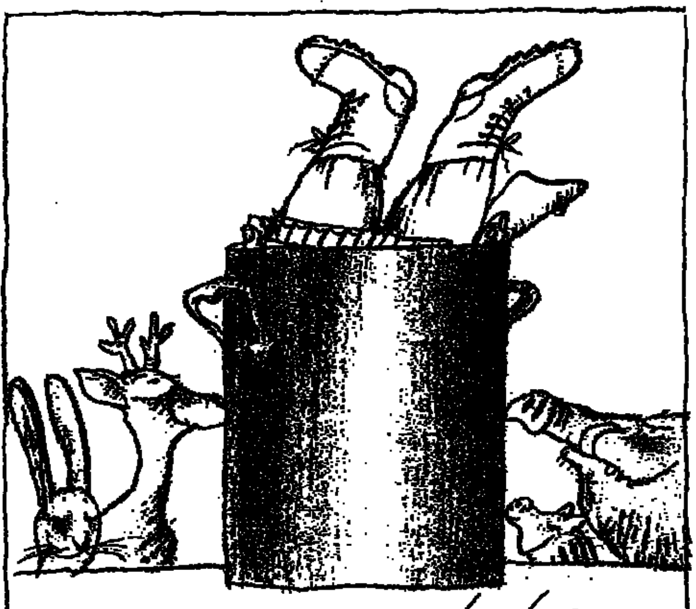
L'USAGE de la marinade pour le gibier, selon la circonstance, permet d'assurer la conservation des viandes, de les attendrir ou seulement de les aromatiser. Telle est du moins la doctrine classique, qui fut toujours contestée. *« C'est une méthode de préparation qui permet de répartir et de faire valoir toutes les saveurs »*, dit le jeune chef Pascal Viallet, Voire. Urbain *Dubois déjà, le prédécesseur d'Escoffier*, pensait le contraire : *« A moins que la viande du gibier soit avancée, il n'est pas nécessaire de la faire mariner. »* Par la première action enzymatique des épices qu'elle contient en quantité, la marinade aurait alors une fonction eupeptique ? Qu'en est-il réellement de cet usage qui transgresse *les catégories de la cuisine, le cru* et le cuit, le rôti ou le bouilli ? La marinade peut être l'une ou l'autre ; et la viande marinée, soigneusement égouttée, peut aussi passer à la rôtissoire. Mais dans la Sologne profonde de Marguerite Audoux et de Maurice Genevoix, comme nous le rapportent Marie-Christine et Didier Clément (1), le *cuissot de chevreuil* tiendra trois à quatre jours dans la marinade, et le plat de *côtelettes de chevreuil aux poires* ne nécessite qu'une heure de macération. Le *civet de marcassin aux cormes* mérite, lui, 48 heures d'imprégnation, et l'*estouffade de biche au vin blanc* sera conservée 24 heures dans le précieux liquide.

Les chasseurs qui reviennent bredouilles, sous l'œil goguenard de Raboliot le braconnier, utilisent le fruit du genevrier – *Juniperus communis* – pour faire avec la sauge, le basilic et d'autres aromates et épices des marinades susceptibles de communiquer aux viandes un goût de gibier. Ainsi connaît-on la recette du gigot chamoisé. C'est aussi l'usage de nos grand-mères qui nourrissaient les lapins d'herbes aromatiques, de *thym et de marjolaine, avant de les* occire en leur faisant ingurgiter un verre de cognac : une marinade de l'intérieur pour la recette du *lapin façon gibier* (1).

A quoi sert réellement la marinade ? Est-elle vraiment nécessaire ? Les réponses aujourd'hui encore sont plurielles, sinon divergentes. Une explication naturaliste de la marinade – celle de Didier Delu (85, rue Leblanc, Paris-15e, tél. : 45-54-20-49), qui prépare une *noisette de chevreuil aux airelles* – serait que le gibier forcé regorgerait de toxines qu'il conviendrait de faire exsuder. Soit, mais encore faut-il faire la différence entre le gibier de l'Europe de l'Est, surgelé de surcroît, et la bête noble de Sologne. Et Balzac d'ajouter (mais faut-il le croire ?) : *« Je dirai à quel signe extérieur on reconnaît l'homme qui préfère le beaune au tavel, le volnay aux côtes-rôties, le filet de chevreuil mariné aux rognons sautés à la bière. »* La garantie est celle du bon fournisseur, en l'occurrence Piètrement-Lambret (58, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris-1er, tél. : 45-08-53-90). Sont consommés, à cette saison, sangliers, chevreuils, biches et lièvres susceptibles d'être marinés.

Alain Dutournier, le talentueux chef du *Carré des Feuillants* (14, rue de Castiglione, Paris-1er, tél. : 42-86-82-82), propose quant à lui *un lièvre à la royale façon Aquitaine*, apprêté dans une « marinade douce aux épices rares ». Le lièvre à la royale comme le pot-au-feu de *Dodin-Bouffant* n'a pas de formule classique et de recette définitive. Saigné, désossé à cru, le lièvre est ici imprégné d'un mélange d'épices – appelé autrefois le « tabac de cuisine » – et mûrit au frais pendant 24 heures. Les abats, avec foie gras et ris de veau, constituent une farce qui garnira l'intérieur. Les os et quelques parures seront incorporés à une réduction de vin de Médoc, menée très doucement selon les principes d'André Guillot et de Claude Peyrot, du Vivarois, *qu'Alain Dutournier admire également.*

La cuisson des viandes interviendra alors conjointement avec cette pseudo-marinade, en fait véritable fumet de vin vieux, et durera près de 24 heures à 70°. Le résultat, une fois effectuée l'indispensable liaison au sang rehaussée de truffes, *est un plat d'une puissance, d'une* élégance – mais aussi d'une légèreté – tout à fait exceptionnelles, qui appelle les fragrances d'un hermitage, ou bien d'un collioure Cosprons Levants d'âge mûr du bon docteur Parcé. Alain Dutournier se défend de bousculer les traditions ; méfiant, il cite volontiers les résultats – inquiétants – d'analyses opérées sur des viandes après 24 heures de macération dans une marinade crue. Le « pourri » serait-il une catégorie de la cuisine ? Souci hygiéniste, sans doute, mais très éloigné de la cuisine « nippo-californienne », voie sans issue dans laquelle sont engagés, selon lui, les derniers apôtres de la nouvelle cuisine.



Le lièvre à la royale donne lieu, cette saison à Paris, à quelques variations intéressantes. Chez Alain Raichon, la présentation en est classique et la saveur maîtrisée. Plus sauvage et odorante est la façon de Daniel Bouché (*Le Petit Montmorency*, 26, rue Jean-Mermoz, Paris-8e, tél. : 42-25-11-19) qui traite le lièvre cuit dans une marinade, puis dilacéré, lié au sang et servi en compote avec une tranche de foie gras. C'est un joli plat de ce chef inventif, qui propose une intéressante carte de gibiers, dans un décor renouvelé. C'est une compote de lièvre à la *royale que réalise encore* Jacques Meunier, très bon professionnel pourtant inconnu des guides, dans un bistrot au décor préservé (*La Grange-Batelière*, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris-9e. Tél. : 47-70-85-15). Les saveurs aromatiques, dues à l'abondance d'échalottes et d'ail en proportion double l'une de l'autre, sont accentuées par deux cuissons dans une marinade, cuite, de vin de Médoc. *C'est une tradition du Poitou.* A consommer après le vin de la Haumuche célébré par le poète Maurice Fombeure.

Une viande forte, cuisinée dans la saveur de l'aigre-doux accentuée par la groseille ou l'airelle et le vinaigre, tel serait l'usage de la marinade, proche, dit-on, de ce qui était le goût médiéval. Ainsi du brouet de chapon, cuit dans sa marinade de vin, puis rôti, alors que ladite marinade est épaissie jusqu'à fine consistance avec le foie haché, les amandes pilées et les épices. Mais aussi en Sologne, hier comme aujourd'hui, le bourbelier de sanglier, cerf, chevreuil ou marcassins sont accommodés en « brouet lardé ». *« Le gibier fait les délices de nos tables, c'est une nourriture savoureuse, saine et chaude, de haut goût et facile à digérer. Mais ses qualités dépendent de beaucoup de l'habilité du préparateur qui s'en occupe »*, nous dit Brillat-Savarin (2), las peut-être comme bien des gourmets, de mariner dans quelque gargote où c'est le client qui sert de gibier. Méfiance !

Jean-Claude Ribaut

(1) *Sologne gourmande*, par M.-C. et D. Clément, Albin-Michel, 1992.

(2) *Physiologie du goût - Méditation VI*, Brillat-Savarin.

L'omelette de la mère Poulard

LA sortie d'une nouvelle pièce de 20 F à l'image du Mont-Saint-Michel, honore ce site célèbre que Mme de Sévigné découvrit en mai 1689 avec enthousiasme, où passa Victor Hugo le 18 juin 1836 (lui inspirant peut-être son *Quatre-vingt-treize*), qui servit à Michelet pour sa description de *la Mer*, séduisit Flaubert et Guy de Maupassant (voir *Notre cœur*) et fournit à Paul Féval le cadre de *la Fée des grèves*. Mais gastronomiquement parlant c'est l'omelette de la mère Poulard qui nous vient aux lèvres à son propos.

C'est à Nevers, en 1851, que naquit Annette Boutiaut. Femme de chambre d'Edouard Corroyer, architecte qui participa à la restauration du Mont-Saint-Michel, elle l'y accompagnait et y rencontra le fils du boulanger local, Victor Poulard, l'épousa, et le ménage prit en gérance l'hôtel-restaurant de *la Tête d'Or*. La réputation culinaire de Mme Poulard se fit rapidement, notamment par les omelettes qu'elle proposait à toute heure du jour.

L'omelette, donc... Mais quelle omelette ? On a parlé de secret, puis vanté la poêle à long manche placée sur un feu de bois vif, la qualité des œufs et du beurre, la quantité de ce beurre, la cuisson vive et rapide. On a parlé d'un ajout de crème fraîche. Dans une lettre du 6 juin 1922, Annette *Poulard, qui allait mourir en 1931* (à quatre-vingts ans donc), en l'hôtel-restaurant *Poulard* au Mont-Saint-Michel, la célèbre « mère » expliquait : *« Je casse de bons œufs dans une terrine, je les bats bien, je mets un bon morceau de beurre dans la poêle, j'y jette les œufs et je remue constamment. »* (A noter pour la petite histoire que son menu de déjeuner : omelette, sole frite, poulet rôti, salade et dessert, cidre à volonté, coûtait avant la guerre de 1914... 2 francs 50 centimes ! En 1934, le déjeuner était à 27 francs et le dîner à 32 francs, omelette en tête, bien sûr !).

Seulement, je me souviens qu'un soir, devant justement une omelette aux morilles (je crois bien que c'était chez *le Père Troquier*, au Champ-de-Mars), Curnonsky nous racontait qu'il avait reçu une lettre du fils de la *défunte « mère » lui précisant que* le « secret » était simplement la mise à l'épreuve de l'invention du docteur Rouget, ce personnage balzacien (lire *la Rabouilleuse*) qui battait jaunes et blancs à part.

Le Trophée des Mères cuisinières, cette année, avait pris le nom de Trophée Mère Poulard (rappelons qu'il fut remporté par Lilyane Benoît, de Soubise (près de Rochefort), excellente cuisinière on le sait. Et au Mont-Saint-Michel existent toujours Les Terrasses Poulard (hôtel) et *La Mère Poulard* (restaurant). Ce dernier (qui ne figure plus au Michelin) propose évidemment la fameuse omelette (battue sur un rythme de rumba, nous dit le Gault-Millau, ce qui étonnerait bien la « mère » si elle revenait sur Terre).

Sur la cuisine, les avis semblent assez partagés (12/20 ici, pas d'étoile au Bottin-Gourmand). On pourra regretter, ainsi que me l'écrit un lecteur, que ce ne soit point une cuisinière qui soit « au piano » (et pas pour jouer une rumba !). Egalement que les prix de l'addition n'atteignent quelquefois jusqu'à 30 de ces nouvelles pièces à l'image du Mont-Saint-Michel. Mais il y a un *menu* à 250 francs (omelette, gigot et dessert). A suivre.

La Reynière

Semaine gourmande

La Véranda à Vichy

Le Vichy des belles années 60 et 70 comptait, autour du célèbre parc des Sources, trois palaces : Les Ambassadeurs (où Simenon séjournait pour écrire son *Maigret à Vichy*) disparus ; le Carlton (*vendu par appartements, mais où* demeure le bar américain de Bernard Piastra) et le Thermal.

Ce dernier, aujourd'hui Aletti Palace, perpétue un nom hôtelier célèbre. Rajeuni, aux chambres spacieuses et richement meublées, il abrite un tout neuf restaurant, La Véranda, qui doit, au printemps prochain, s'enrichir d'une terrasse et d'un « Bistrot ». Tel quel, avec son bar (l'Ascot Bar), dirigé par Ramon Llauro, directeur de l'Aletti Palace (assisté de Yannick Aletti, famille oblige !), ce restaurant est en passe de devenir le premier de la station. Avec son jeune chef Eric Berthier et, en salle, un escadron de jeunes personnes sous la direction d'Alain Sarrassat, un nom jamais oublié des gourmets d'hier, pour qui Lucien Sarrassat, à Saint-Gérand-le-Puy, était l'empereur des écrevisses au champagne et du lièvre à la royale !

A La Véranda, donc, outre un menu « déjeuner » à 180 F, des menus à 230 F, 320 F et 400 F, la carte propose de succulentes ravioles de petits-gris, la chartreuse de volaille en gelée escortée de cuisses de grenouilles *sautées* au soja, le pavé de sandre aux artichauts, les lasagnes de saumon et tourteau au beurre de coquillages, le pigeon rôti aux gousses d'ail, etc. Fromages, dont la fourme d'Ambert voisine, et desserts très « étudiés » signés Jacky Chateau (quenelles de fruits frais au lait d'amandes). Carte des vins à prix honnêtes. *Carte 450 à* 700 F.

▶ La Véranda, 3, place Joseph-Aletti, à Vichy (03200), tél. : 70-31-78-77, fermé hors saison dimanche soir et lundi. Salons de 30 à 200 couverts.

Le Céladon

Menu d'automne de Joël Boilleaut au Céladon, l'élégant restaurant de la rue Daunou. Les œufs brouillés aux oursins, servis dans leur coque marine, l'effeuillée de raie en paupiette de chou, le pigeon rôti et son gratin d'oignons au lard entre autres méritent une visite gourmande. Les fromages, bien choisis, sont accompagnés d'excellents pains aux noix et aux raisins « maison », les desserts *alléchants (soufflé glacé aux marrons* parfumé au whisky). Compter 400/450 F avec aussi un menu « Découverte » à 450 F (quatre plats, fromages et dessert).

▶ Le Céladon, 15, rue Daunou (2e), tél. : 42-61-57-46, fermé samedi et dimanche. Parking Vendôme. A.E.-D.C.-C.B.

Le Petit Bourbon

Michel Derbane descendu de la Butte s'est installé dans cette maison vieille de trois siècles, aux murs de pierre, au sous-sol voûté (salon). Il y propose un menu-dégustation à 230 F (entrée, poisson, viande, fromage et dessert) et un *menu-carte (entré, plat, fromage* où dessert) à 140 F. A la découverte du vignoble français, une carte des vins à prix raisonnables. Découvrez la terrine de boudins aux poivrons rouges, les médaillons de lapin farçis aux langoustines, les poires-pruneaux confits au vin rouge, entre autres.

▶ Le Petit Bourbon, 15, rue du Roule (1er), tél. : 40-26-08-93, fermé dimanche soir et lundi. A.E.-C.B.

Auberge de l'Argoat

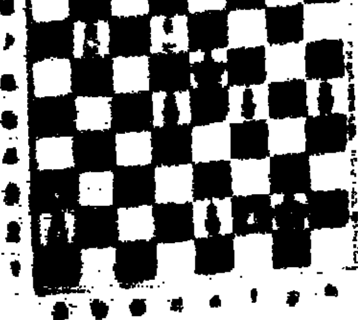
Belle réussite de Jeanine Gaulon et de son chef, avec la carte bretonnante (salade de crabe, terrine de pétoncles, galette de blé noir aux fruits de mer, moules au muscadet, sole à la bretonne, matelote de congre, croustade de la marée, cotriade). Quelques viandes et l'andouillette de l'A.A.A.A.A. mitonnée au cidre, aux deux pommes. Compter 250/350 F.

▶ Auberge de l'Argoat, 27, avenue Reille (14e), tél. : 45-89-17-05, fermé samedi et dimanche. A.E.-C.B.

Le Train Bleu

Il a fallu *plus de trois mois pour* rafraîchir, lustrer, redorer ce monument historique qu'est le buffet de la gare de Lyon, classé aux monuments historiques. En plus, les cuisines ont été modernisées pour la joie du bon chef Michel Comby et du pâtissier J.-M. Rabory. La carte, elle, reste fidèle à ses classiques (comme la côte de veau laitier Foyot aux pâtes fraîches et le baba au rhum Christian Guy), avec un clin d'œil sur la ligne P.L.M. (assiette beaujolaise, escargots à la chablisienne, andouillette de Chablis, gigot d'agneau à la forezienne, filet de rascasse au basilic. J'en passe mais le foie gras, la côte de bœuf « Train Bleu », le tartare, le café *liégeois vous régaleront tout* autant. Belle cave et service en accord avec l'élégance raffinée du décor. Aux déjeuners un menu (entrée, plat, dessert) est à 195 F. Pour les gourmands pressés par l'horaire S.N.C.F. un menu T.G.V. (très grande vitesse) est à 280 F. A la carte enfin compter 350/450 F.

▶ Le Train Bleu, gare de Lyon (12e), tél. : 43-43-09-06. T.l.j. Parking : Bd de Bercy et rue de Chalon. Salons. A.E.-D.C.-C.B.



Prague, crayons de combat

Humour pragois et démocratie. Trois ans après la « révolution de velours » et à quelques semaines de l'éclatement de la Fédération, où en est la presse d'opinion en Tchécoslovaquie ? Comment travaillent les dessinateurs politiques ? Rencontre avec Vladimir Jiranek, dont les dessins paraissent à la « une » de *Lidove Noviny*.

FACE au théâtre national de Prague, au bord de la Vltava, des *affichettes ont été apposées* sur les portes et les fenêtres closes et empoussiérées du Slavia, le plus célèbre café de la ville. On peut y lire le texte suivant en tchèque, en anglais et en allemand : *« Chers amis du Slavia. Comme tout le pays, le Slavia s'est engagé dans une transformation qui lui offrira un nouveau visage. Cela prendra du temps. Nous vous demandons toute votre compréhension. Après une rénovation attentive à sa configuration, nous rouvrirons le Slavia dans sa tradition revitalisée et avec un nouveau style de service motivé par la seule satisfaction de nos clients. »*

Un simple communiqué ? Non, un manifeste. La signature, dans la pesante langue de bois publicitaire internationale, d'une condamnation. Non plus celle d'un régime ou d'une époque – les hommes de courage s'en sont chargés, – mais celle d'un esprit qui avait su survivre dans l'obscurantisme le plus véhément, s'élevant par les chemins d'une fumée légère, s'alimentant d'inépuisables chopes. A l'égal de son pendant, le Slavia *était un théâtre, chargé* d'autant d'histoire littéraire (Rilke y situe l'une de ses *Histoires pragoises* : « le Roi Bohusch ») que d'Histoire majuscule. Une scène où ne s'élaboreraient pas seulement les récits, mais la matière et les hommes qui leur donneraient forme. *Un décor si attachant* que l'on pouvait y voir, après qu'il fut appelé à la charge suprême, Vaclav Havel revenir y prendre un verre.

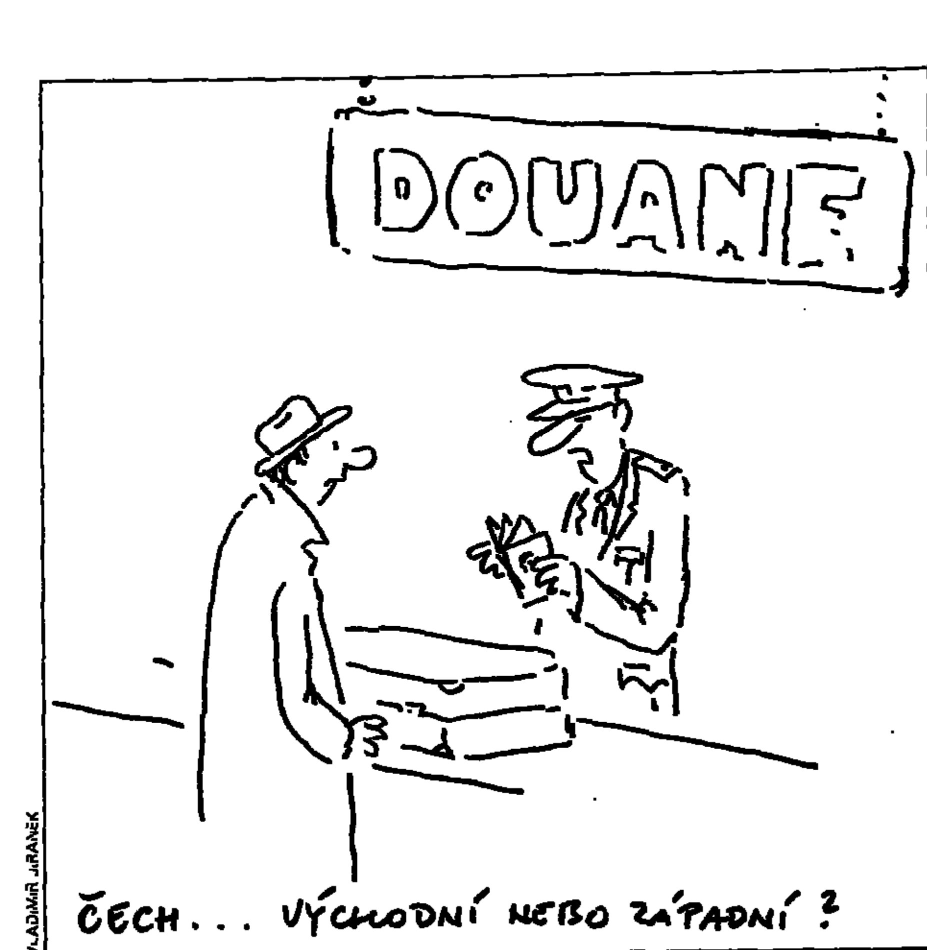
Mais une fois dans la place, le monde appelé du fond des temps d'oppression n'a *laissé* de table aux plus lucides rêveurs qu'à condition qu'ils la paient au prix fort. Et lorsque le cristal de Bohême est venu remplacer les *livres dans les vitrines de dizaines* de petites librairies, les cafés ont commencé à se transformer en restaurants cossus. Avec une brutalité dont s'était gardée la « *révolution de velours* », *la privatisation* instaure au pas de charge son ordre chez ces témoins du contre-ordre. Des établissements centenaires se mettent à « l'européen », tel qu'on l'entend à Rome, Munich, Paris ou Copenhague, conduisant Prague à une « normalisation » nouvelle, sous la pression amicale d'une armée toute *pacifique, toujours de passage*, plus attentive, celle-là, à rendre ses grâces aux monuments et aux affaires qu'aux habitants.

Ceux-ci pourtant, depuis près de trois ans que la parole aussi est libérée, ont appris à communiquer sans détour. Ecoutons-les. Suivons cet homme sans âge, visiblement mal relevé d'innombrables nuits de veille, les yeux lointains derrière ses verres épais, comme inadapté au jour, ployant sous toutes les vexations passées. On l'entend lancer au passage, sans acrimonie particulière, à l'un de ces nouveaux riches appuyé sur son automobile flambant neuve : *« Par trois fois dans ma vie j'ai combattu pour gagner la liberté, et en définitive ce sont toujours les gens comme vous qui l'ont obtenue ! »*

Notre guide, que nous ne verrons jamais totalement de face, mais dont le dos las est reconnaissable entre tous (on a identifié en lui, comme il existe d'éternels étudiants, « le » dissident éternel), a été rejoint par un ami. Tous deux viennent buter devant la carte d'un de ces ex-cafés aux tarifs inabordables par les Pragois. Il marmonne, désabusé : *« En Bohême, on avait l'habitude de parler autour d'une chope de bière, mais tout compte fait je préfère aller me promener. »* S'il était entré et s'était étonné des augmentations de prix, il aurait entendu le garçon lui signifier : *« Aujourd'hui, les temps ont changé. C'est en homme libre que vous êtes volé. »* Avant de s'entendre intimer, quelques verres plus loin, de bien se tenir *« parce qu'il y a des touristes ici ».*

Ces traits sont lancés chaque jour en légende du dessin qui fait la « une » du principal journal d'*opinion tchèque : Lidove Noviny.* Reprenant un titre qui rassemblait avant-guerre les meilleures plumes, il est samizdat en janvier 1988, tiré à 400 exemplaires, qui se multiplient par vingt au contact de la rue. Son premier éditorial, « Le journal *comme école* », signé Vaclav Havel, pointe l'urgence, après vingt ans de dictature, de réapprendre le métier de journaliste. Moins de deux ans plus tard, bien *avant avril 1990, lorsqu'il paraîtra* quotidiennement, il est devenu un pôle intellectuel, un rassemblement où viendra puiser le Forum civique, une *« pépinière introuvable »*, comme le qualifie l'un de ses rédacteurs, qui fournira deux premiers ministres et quatre minis*tres au nouveau pouvoir.*

D'emblée, étrangement, auda*cieusement, Lidove Noviny décide* de renoncer aux gros titres en première page au profit d'un dessin. Une discipline qui ne sera rompue qu'une fois, en l'été 1991, lors du coup d'Etat de Moscou. *Le graphisme manifeste* le refus d'un monopole du verbe, *inscrit le goût* pour l'insolence dans l'exigence de sérieux, ancre l'actualité au cœur *indestructible de la résistance :* l'humour. Au crayon : Vladimir Jiranek.



Tchèque... De l'Est ou de l'Ouest.

L'homme a le cursus classique de ceux qui ont refusé de servir le communisme. Pour le punir après le « printemps de Prague », on *l'envoie étudier sur le terrain* le sens du mot végéter. Mais la rubrique écologie du journal pour jeunes où il est versé lui ouvre les abîmes du double langage. Même *là, découvre-t-il,* l'absurde peut répondre à l'absurde. Témoin l'un des dessins d'avant le 17 novembre 1989 où, devant les torrents de fumées rejetés par un complexe *industriel*, le bureaucrate « escortant » le journaliste l'autorise à *« écrire là-dessus »*, mais lui recommande *« de ne pas y réfléchir ».*

« A l'époque, la caricature, celle que pratique le Canard enchaîné, *ne pouvait pas exister*, estime Vladimir Jiranek. *Il était impensable de concrétiser l'image de l'homme politique. Le pouvoir était anonyme. Le communisme avait dissous les visages. Ne restaient que des types. Les petites gens par exemple – ce que vous appelez l'homme de la rue, – qui ne peuvent rien changer et doivent tout subir. L'humour aidait à subir, comme un médicament. La société était alors plus simple. On pouvait dire eux et nous. Il y avait deux partis : ceux qui collaboraient avec le pouvoir et ceux qui étaient sans pouvoir. Ceux-là devaient être polis. Ne jamais faire du mal à quelqu'un. Se taire.* « Je suis désolé de vous paraître si timide, *dira un de mes personnages,* mais j'appartiens à une génération condamnée au mutisme. »



Ici, c'est le bureau des erreurs. Les crimes, c'est à côté.

*» **Les lecteurs tchèques** avaient une culture qui leur permettait de décrypter les figures, de lire entre les lignes. Il leur suffisait d'un symbole minuscule pour découvrir de qui il s'agissait. Eux-mêmes ne communiquaient pas autrement depuis plusieurs dizaines d'années. C'était le temps d'un immobilisme tel qu'un dessin pouvait être publié vingt ans après sa conception sans changement. Le communisme créait une demande orwellienne. Alors que sa chute était proche et que plus personne ne travaillait, on distribuait encore à tour de bras les médailles du travail. »*

En deux années, le médaillé du travail (le travailleur), le ou la bureaucrate (responsable du parti ou chef d'entreprise aux silhouettes et tribunes interchangeables), leur chauffeur, la paysanne, le policier, le dissident, ont appris à s'absenter des dessins de Vladimir Jiranek. Le type et le citoyen s'y effacent devant l'individu. Des costumes bien coupés remplacent les longs manteaux informes, et des personnages reconnaissables entrent dans le rectangle de la page. Ainsi, depuis que la droite est au pouvoir, de Vaclav Klaus, le premier ministre, ou de Vladimir Meciar, le dirigeant slovaque.

« Maintenant, notre situation est proche de celle de l'Ouest, avec une grande diversité de personnages, et une scène politique dynamique en constant changement, commente le dessinateur. *Quand la société se met à bouger, le dessin tend à constater le changement. J'en suis venu à étudier la vision du monde qu'ont mes confrères de l'Ouest, pour parvenir à dessiner un personnage concret, identifiable.*

» L'accélération rend plus intense encore la question : comment conserver la dimension humaine dans mon travail ? Trouver quelque chose qui est au-dessus du temps pour que le dessin puisse continuer à vivre au-delà de l'instant. Nous ne voulons pas copier les journaux occidentaux, où l'on ne rend compte que d'un moment, d'une actualité oubliée le lendemain. De même que je tente d'éviter de creuser un fossé entre le dessin de presse et le dessin « philosophique », qui présente une image durable de la société, mon journal, Lidove Noviny, *ne veut pas être qu'informatif, mais aussi durer à travers sa réflexion philosophique ou sociale. »*

Ces reflets des inquiétudes de la « génération morale » devant l'emportement des temps ne sont pas sans objet. L'affairisme généralisé n'a pas dédaigné la presse. Celle dite « de boulevard » (que les Britanniques désignent plus justement par l'expression « de caniveau ») s'est jetée sur les « petites gens », *moins pour les informer* que pour leur offrir le nouvel imaginaire aux certitudes trop vives du *Bild* allemand. D'autres, sous l'apparente respectabilité du journal « de qualité », se sont emparés des meilleurs procédés du stalinisme : insinuations, attaques personnelles, délation, simplement pour que triomphe leur titre dans la guerre des petites annonces.

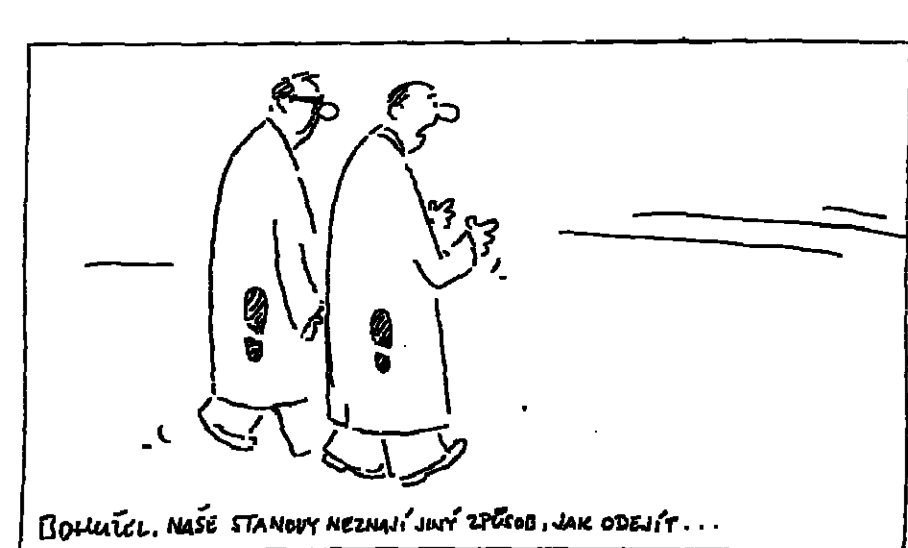
Restent les quotidiens d'informations générales aux tirages imposants, comme *Mlada Fronta Dnes* (500 000 exemplaires, groupe Hersant) et *Rude Pravo* (400 000 exemplaires, ancien organe du Parti communiste repris par ses journalistes et imprimé sur les presses hersantiennes). Chez eux, l'on ne revendique rien d'autre que le « professionnalisme », comme si la déontologie à elle seule pouvait tenir lieu de morale – ou même de politique. La joie de parcourir le territoire, de cueillir librement l'information, de pouvoir simplement parler avec tel ou tel, est, il est vrai, encore loin d'être épuisée à Prague. *« Parfois, j'ai l'impression que mes informations sont meilleures que celles de mes collègues français, simplement parce que pour moi tout est encore nouveau »*, confie un rédacteur de *Dnes.*

Défendant l'idée que la presse ne doit pas seulement informer, mais a un rôle essentiel à jouer dans la nouvelle citoyenneté, *Lidove Noviny* s'est un temps trop étroitement identifié à Vaclav Havel pour ne pas produire des réfractaires à la coexistence des genres. Certes, le quotidien *« plutôt de gauche »* a rectifié la direction depuis, ce qui lui a permis de préserver l'essentiel de son autorité, chez les cadres notamment, soutenant Vladimir Jiranek dans l'idée que le dessin de presse ne pouvait être que d'opposition. *Une position largement anticipée* par les jeunes animateurs de *Respekt*, affichant, eux, plutôt l'irrespect, jusqu'à illustrer en période d'état de grâce un article sur le *« système du président »* par un groupe de singes costumés.

De même dissidence originelle que son aîné, puisée ou exhibée dans les arts majeurs, *Respekt* est né de la rencontre d'enfants adoptifs de John Cage et d'Andy Warhol avec le journalisme. Expression d'une nouvelle génération, l'hebdomadaire, essentiellement politique, se veut complémentaire de la presse d'information, en associant libres opinions ou analyses de spécialistes à un audacieux journalisme d'investigation, qui s'affirmerait volontiers *« de droite... si le pouvoir n'était pas de droite ».*

La réalité, dévoilée par *Respekt*, paraît parfois pouvoir contenir en elle-même sa propre critique. *A* condition d'aller jusqu'au fond des choses, là où les *autres*, trop soucieux de respectabilité, ne vont pas. *« L'humour tchèque – ou plutôt pragois, – que nous revendiquons,* dit Miroslav Simacek, le directeur artistique, *existe à l'état brut dans la réalité. Il suffit d'en accentuer le trait. »* Sans doute est-ce entre la grisaille d'illustrations à peine *décalées*, dans les demi-teintes de lavis associant expressionnisme et bande dessinée de Pavel Reisenauer (*Respekt*), et la noirceur de Vladimir Jiranek que *sont* à rechercher les plus solides points d'appui à la délicate *latéralisation* de l'opinion tchèque.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier



Malheureusement, nos idées n'ont pas pu être évacuées autrement.

▶ *Des dessins de Vladimir Jiranek illustrent la Vie en Tchécoslovaquie,* guide bien mené par Catherine Vrana. *Solar*, 192 p., 85 F.